Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

MEMOIRES
DE
MAROLLES.

TOME III.

MEMOIRES
DE MICHEL
DE
MAROLLES,
ABBÉ DE VILLELOIN.

AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES.

Ipſa varietate tentamus efficere, ut alia aliis; quædam fortaſſe omnibus, placeant. *Plin. Jun. lib. 4. Epiſt. 14.*

TOME TROISIEME.

A AMSTERDAM.

M. DCC. LV.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
121.8
.M3 A2
1755
v.3

MEMOIRES
DE MICHEL
DE
MAROLLES,
ABBÉ DE VILLELOIN.

SUITE DE LA III[e] PARTIE.

QUATRIEME DISCOURS.

Du Gouvernement despotique, & de la Puissance absolue.

J'ESSAIERAI maintenant de répondre à la seconde Partie du Discours d'Alethophile (c'est ainsi que se nomme notre Adversaire, dans son Ecrit touchant le Gouvernement despotique, sous lequel il prétend que les hommes vivent plus heureusement que sous un

Empire moins abſolu.) Mes Amis, à qui je défere toutes choſes, exigent de moi ce ſecond Labeur, & Aletophile même le deſire.

Ce n'eſt pas que je n'y trouve de la répugnance, à cauſe de la dureté de la matiere qui s'entame difficilement, & qu'il faut beaucoup plus d'art, que je ne ſaurois promettre de mon induſtrie, pour le polir & le rendre agréable à tout le Monde, ne voulant choquer Perſonne, & ne deſirant point auſſi déguiſer la vérité, ni parler contre mes ſentimens. Mais j'y ferai tous mes efforts, dans le peu d'eſpace que me préſcrit l'entretien d'un quart-d'heure ; & de peur de perdre le tems qui nous eſt précieux, parceque j'ai beaucoup de chemin à faire, bien que je ne ſache par où je dois aller pour arriver à mon but, je commencerai par le motif que je m'imagine qu'on a eu de former cette queſtion, & je toucherai legérement les raiſons de ceux qui l'appuient, auſſi-bien que tout le reſte.

Le vertueux Alethophile a regardé ſans doute les grandes qualités du Roi, qui promettent des biens ſi véritables & ſi ſolides pour l'avenir par ſes glorieux commencemens, étant ſi bien

fait de ſa Perſonne, & d'ailleurs aïant donné tant de marques de ſa valeur, de ſa piété & de ſon jugement. Il eſt vrai qu'il ne faut point préſcrire de bornes par ſes ſouhaits à la puiſſance d'un Prince ſi bien né : auſſi n'y en a-t-il point ſur la Terre, qui ſoit plus grande ni moins conteſtée que la ſienne ; deſorte qu'elle ne voit au-deſſus d'elle que Dieu ſeul, à qui elle eſt parfaitement ſoumiſe. Voilà ce qui a fait écrire au docte Alethophile, *Que les Hommes vivent plus heureuſement ſous un Gouvernement deſpotique, que ſous un Gouvernement moins abſolu.*

Il me ſemble que ce peu de paroles fournit un grand ſujet de parler, & qu'il s'y trouve bien des choſes à conſiderer. Je dirai donc premierement, ce qu'on entend par *Gouvernement deſpotique*, & puis par *Gouvernement moins abſolu.* Enſuite nous examinerons ſous lequel des Gouvernemens les Hommes trouvent le plus de bonheur, & s'il eſt raiſonnable de propoſer la ſervitude, pour un moïen de la félicité des Vaſſaux, & de la grandeur & de la dignité du Prince.

Il y a pluſieurs ſortes de Gouvernemens dans le Monde, & tous, à le bien prendre, ſont également abſolus, bien

qu'ils ne ſoient pas tous d'un ſeul. Celui qu'on appelle Démocratique, eſt de tout le Peuple, ou de la plus grande partie, comme en Hollande, & dans les Cantons des Suiſſes. L'Ariſtocratique eſt de la plus noble partie du Peuple, quand la Nobleſſe & les Citoïens principaux commandent, comme à Veniſe & à Gènes. L'Oligarchique eſt d'un fort petit nombre de Maîtres abſolus, comme étoient les trente Seigneurs d'Athenes défaits par Thraſibule, qu'on appelloit les trente Tyrans, ou comme parmi les Romains pendant l'Empire conſulaire, les dix Hommes qu'ils appelloient *Decemvirs*, & les Tribuns qui avoient uſurpé la Seigneurie au Peuple : c'eſt pourquoi les Anciens ont toujours pris le mot d'Oligarchie en mauvaiſe part. Et le Monarchique, le plus excellent de tous, eſt d'un ſeul qui regit la République, ou qui diſpoſe abſolument de toutes choſes à ſa volonté, dont nous ferons tantôt une plus particuliere diviſion, quand nous parlerons de la Monarchie.

Toutes ces ſortes de Gouvernemens s'adminiſtrent, ſelon de certaines Loix, Conſtitutions, Uſages, & Coutumes reçues parmi les Peuples, ſoit que les Souverains les aient établies, ou qu'ils

les

les aient reçues de leurs Prédeceſſeurs, ou de ceux qui les ont élus.

Les uns ſont encore Païens, qui ſont le plus grand nombre ; car ſi nous diviſions le Monde en trente Parties, il ne nous ſeroit peut-être pas fort mal aiſé de prouver qu'ils en occupent dix-neuf. Les autres ſont Mahometans, qui en poſſédent ſix tout au moins ; & les autres Chrétiens, qui tiennent le reſte, avec les Juifs, mêlés parmi tous les trois.

Entre les Chrétiens, les plus grands Etats, comme la France & l'Eſpagne, ſont ſoumis au Gouvernement Monarchique, ſous le titre de Roïaumes ; & force petits Etats ſous un pareil Gouvernement, comme la Savoie, Florence, Mantoue, Lorraine, Saxe, Brandebourg, & le Palatinat du Rhin, ſous les titres de Duché, de Marquiſat & de Comté. Les autres Etats s'appellent Républiques, comme Veniſe, Genes, les Cantons, & les Païs-bas, ſoit que la Nobleſſe ſeule gouverne, ou que ce ſoit tout le Peuple.

De tous ces Etats, y comprennant l'Empire des Romains, & l'Etat eccléſiaſtique, il n'y en a pas un ſeul qui ſe ſoit mis en poſſeſſion de la Puiſſance deſpotique, c'eſt-à-dire, d'une Puiſſan-

ce de Seigneur à Esclave, & la servitude que les anciennes Coutumes y avoient soufferte pour quelques Particuliers seulement, a été affranchie par l'humanité des Chrétiens, & par la douceur des Princes généreux; desorte qu'elle n'y est plus maintenant en usage, comme elle n'y fut jamais sur les Personnes nobles, sur les Citoïens & sur les Bourgeois. Il n'y a que parmi les Païens & les Mahométans, qu'elle s'exerce en plusieurs endroits, non seulement sur des Hommes conquis par la force des armes, mais encore sur des Nations entieres, comme dans les Etats du grand Seigneur, du grand Mogol, & du Roi de Perse.

Là, tous les Peuples sont Esclaves. Les Freres & les Enfans des Rois ne sont pas exempts d'une condition si déplorable, & nul ne s'y peut vanter d'être Maître en sa maison, & beaucoup moins d'y être Seigneur de ses Valets & du reste de son bien.

Je ne sais pas toutefois si les Souverains y sont tellement absolus, qu'ils y pussent changer, selon leur caprice, les Loix de la Nature & de la Religion; mais plusieurs Histoires nous apprennent qu'en cela leurs Esclaves même ne leur ont été guere plus complai-

ſans, que s'ils euſſent été leurs ſimples Sujets. Quoi qu'il en ſoit, je vois bien qu'il y a des Eſprits qui ne leur veulent point préſcrire de bornes, & Alethophile admire & loue tout enſemble cette ſorte de domination.

Je n'y trouve rien à redire pour les Peuples qui s'y ſont peut-être ſoumis d'eux-mêmes, ou qui s'y ſont accoutumés inſenſiblement, ou qu'on y a forcés par la violence des armes. C'eſt leur affaire, à quoi nous ne prennons point de part. Il eſt vrai que chacun doit obéir aux Puiſſances qui lui ſont ordonnées; & comme je tiens qu'elles ſont toutes de Dieu, je ſuis auſſi perſuadé, que la ſeule gloire de l'obéiſſance nous reſte, pour demeurer dans l'ordre, pourvu que la liberté ſe conſerve dans la conſcience pour le ſalut: mais pourquoi nous dit-on, *Qu'on vit plus heureuſement ſous le Gouvernement deſpotique*, qui n'eſt pas le nôtre, *que ſous un Gouvernement moins abſolu*? Le nôtre n'eſt-il pas honorable? Sa juſtice & ſa douceur ne le font-elles pas aimer? Sa force legitime ne le fait-elle pas craindre? Et la ſainteté de ſes Loix ne lui concilie-t-elle pas le reſpect?

La liberté de ſes Sujets n'impoſe point de joug au Souverain, & ne preſ-

crit point de bornes à ſon pouvoir. Si Dieu nous avoit donné dans ſa colére quelque Prince qui voulût abuſer de ſon autorité ſuprême, nous pourrions gémir dans le cœur, ou chercher les moïens de lui faire ouïr reſpectueuſement de douces plaintes, ou ſi l'on veut, des remontrances très humbles : (car je ne ſais quels termes choiſir pour exprimer davantage la ſoumiſſion d'un cœur obéiſſant) & peut-être qu'il y auroit égard. Du moins, étant Chrétien, comme il eſt obligé de l'être par les Loix fondamentales de cet Etat, ſes Directeurs & ſes Paſteurs pour les choſes ſpirituelles ſeroient dans le droit, par la liberté de l'Evangile, de lui annoncer la vérité, & de lui faire des Apologues, à l'exemple de celui de Nathan, afin qu'il en fût touché, pour imiter la pénitence de David; & s'il étoit même dur en un point que toutes les raiſons divines & politiques ne fuſſent pas capables de le fléchir, non plus que s'il étoit un autre Saül, ou quelque Pharaon aſſis ſur le Trône (ce qui ne ſe doit pas ſeulement penſer, après les marques viſibles, que Dieu nous a données tant de fois de ſa protection) ils ſe retireroient ſans bruit, & s'abſtiendroient géné-

reusement de lui administrer les Sacremens du salut, de peur de les profaner, & demeureroient néanmoins dans une obéissance inviolable pour toutes les autres choses, & se donneroient bien de garde de porter les Peuples à aucune révolte, sous quelque prétexte que ce fût.

Mais aujourd'hui toutes choses ne sont-elles pas bien éloignées d'une conjoncture si funeste ? Nous sommes tous émerveillés de la pieté de la Maison roïale ; tout le reste se doit ensuivre infailliblement d'un si bon principe. Le Conseil est sage : les Finances sont ménagées : les Tribunaux sont remplis de Juges integres : plusieurs Familles sont opulentes : un grand nombre de Palais deviennent somptueux : les grandes Charges & les hautes Dignités multiplient. La guerre est longue, à la vérité, & longue de telle sorte, que la Monarchie depuis son origine n'en a point eu de si longue, & ses Charges sont un peu pesantes, parceque les armées sont nombreuses, & que tous les Membres n'en sont pas toujours bien disciplinés : mais nos frontieres ne sont point envahies, & sont même étendues, avec un peu de désolation à la vérité, au-delà de nos anciennes limites, & nous

ſommes alliés avec des Peuples puiſſans ; ne devons-nous pas être contens? La France ſe glorifie en l'état qu'elle eſt à-préſent, par les grandes eſpérances que lui donne ſon jeune Auguſte, que nous voïons à la veille de triompher des conquêtes de ſes Peres & des ſiennes propres, & de porter à quelque Vierge roïale les prémices de ſes fruits glorieux.

Certes, je ne vois pas qu'on puiſſe rien ſouhaiter au-delà, ſi ce n'eſt cette Paix tant deſirée, dont nous aurons peut-être un jour quelque petit raïon : mais quoiqu'il en ſoit, quand nous n'en devrions jamais ſentir les fleurs, ni gouter les fruits, & que la Guerre, Mere d'une infinité de maux, ne devroit point finir de notre tems, nous devons nous en conſoler, & prendre patience, ſans deſirer, ni un Gouvernement plus abſolu que celui ſous lequel nous vivons, puiſqu'il n'y en a point au Monde qui le ſoit davantage, ni un Etat plus glorieux & plus puiſſant, ſi ce n'eſt par le moïen de la paix, quand elle fera cultiver les Champs abandonnés, cette innocente paix qui mit autrefois les Bœufs ſous le joug pour le labourage, qui entretient les Vignobles plantureux, & qui entonne le ſuc

des raiſins. Alors la beche & le ſoc ſeront exercés ſans crainte, & l'ordure & la rouille retiendront dans l'obſcurité les armes du Soldat inhumain.

> At nobis Pax alma veni, ſpicamque teneto,
> Præfluat & pomis candidus ante ſinus.

Tibul. l. 1. El. derniere.

Cependant chacun eſpere ce que je dis, & le ſeul nom du Prince ſera toujours infiniment reſpecté.

> —— Stat magni nominis umbra.

Lucain, l. 1.

Or, comme il y a beaucoup de différence entre la Démocratie, l'Ariſtocratie, & la Monarchie, comme entre tous, quelques-uns, & un ſeul, nous pouvons dire auſſi qu'il y a pluſieurs ſortes de Monarchies : car les unes ſont tyranniques, comme celles des injuſtes Uſurpateurs, qui violent les Loix divines & humaines : les autres ſont ſeigneuriales, comme celles du grand Seigneur & du grand Mogol ſur leurs Peuples qu'ils tiennent dans la ſervitude, ſous de certaines Loix néanmoins qu'ils gardent inviolablement ; & les Monarchies roïales s'étendent ſur des Sujets libres, qui toutefois ſont parfaitement ſoumis ſous de certaines Loix divines, naturelles & humaines, que les Monarques eux-mêmes obſervent religieuſement. Mais

de cette derniere eſpece de Monarchie roïale, la plus noble & la plus excellente de toutes, il y en a encore de pluſieurs ſortes ; Monarchie roïale titulaire dans l'ordre de la Magiſtrature, comme celle des anciens Empereurs, s'il n'euſſent point abuſé de leur pouvoir, & celle de quelques Rois de Corſe, ou comme pourroit être aujourd'hui le Doge de Veniſe ſous l'autorité du Senat ; Monarchie roïale temperée d'Ariſtocratie, comme celle des Polonois & des Suédois, où les principaux Officiers, tirés du corps de la Nobleſſe & des principaux Eccléſiaſtiques, ſont Aſſeſſeurs de l'Autorité ſouveraine ; & Monarchie roïale abſolue, comme celle des François, où le Roi eſt reconnu pour ſouverain Seigneur par tous ſes Sujets, ſoit qu'ils compoſent les trois Ordres des Etats, ſoit que les Magiſtratures ſouveraines les aient élevés à une grande autorité, ou qu'ils ſoient même Princes du Sang roïal, ſans que nul de tous ceux-là, ou tous enſemble, ſoient ſi hardis que de lui donner de Compagnon de ſa Puiſſance, mais chacun tenant à honneur de ſe dire ſes vrais & très humbles Sujets.

Au reſte, toutes ces Monarchies roïa-

les, ou ſont électives, comme dans l'Empire d'Allemagne & dans les Roïaumes de Pologne & de Dannemarck ; ou ſont par droit de Conquête, comme celles des Herules, des Goths & des Lombards en Italie ; ou viennent de ſucceſſion, comme en France, dont les Rois deſcendus de Mâle en Mâle de la plus plus glorieuſe & ancienne Maiſon de la terre, ſont appellés très Chrétiens, parcequ'ils ont gardé la Religion de leurs Peres, depuis le Baptême du grand Clovis ; ce que je tiens glorieux à la France.

Et de ce que cette Monarchie roïale, la plus juſte & la plus honorable de toutes, eſt héréditaire dans une ſeule Famille élevée pour la Souveraineté dès ſon origine ; ce n'eſt point, à mon avis, une marque de la Barbarie des François, ſelon la penſée d'Ariſtote, citée ſur ce ſujet par le docte Alethophile, dans ſon Diſcours de la Barbarie, auquel nous avons eſſaïé de répondre ; où il dit, *que les Peuples ſont Barbares*, c'eſt-à-dire, rudes & groſſiers ; chez qui les Rois viennent par ſucceſſion ; ou bien il faudroit qu'Ariſtote même, ſi le lieu de cet Auteur n'a point été corrompu, eût prononcé ce jugement contre ſon propre Païs, & contre les

Peuples du Roïaume de son Alexandre, qui avoit succédé au Trône de son Pere Philippe, parvenu à la Couronne de Macedoine par droit successif, selon le témoignage de Plutarque dans la vie d'Alexandre. Mais quoi qu'il en soit, Aristote n'est point infaillible; & quand j'ai allegué ailleurs la longue succession des Rois très Chrétiens dans l'Empire des François, ce n'a été que pour montrer la constance de notre Nation contre ceux qui l'accusent de legereté. Les Rois de Sparthe, ceux de l'Asie & de l'Egypte, également successifs, étoient-ils Rois de Peuples barbares? Cependant c'est de ces mêmes Peuples que sont descendues les belles Sciences, la Civilité, la Courtoisie, & la source des Loix & des Républiques bien policées. En pourroit-on bien dire autant des Monarchies seigneuriales & tyranniques, qui sont proprement les Despotiques, dont il est parlé dans le Discours d'Alethophile?

D'ailleurs, le Gouvernement despotique n'est pas seulement odieux à des Peuples libres & généreux, qui n'ont jamais souffert le joug de la servitude, ni sous la pésanteur du Gouvernement des Romains, ni sous l'autorité des rudes Conquérans du Nord; mais enco-

te il seroit pernicieux aux Usurpateurs qui s'en voudroient servir. Delà est venu que les hardis & valeureux Conquérans des Provinces de l'Europe, leur ont laissé leurs anciennes coutumes ; & ceux qui les ont voulu changer de vive force s'en sont très mal trouvés. Aussi les Grecs & les Romains, qui n'avoient pas moins de prudence que de valeur, laissoient ils aux Peuples conquis la liberté, qu'il eût été mal-aisé de leur ôter ; & les Empereurs Romains s'abstenoient pour la même raison de prendre le titre de Seigneur, que le Senat même leur avoit offert, disant que le nom d'Empereur, qui n'étoit qu'un titre de Général d'Armée, leur étoit encore trop glorieux. Cependant ils ne laissoient pas de jouir de la Puissance roïale, que la force des armes leur avoit acquise avec l'accoutumance des Peuples : mais ils ne se sont jamais persuadés d'avoir une Jurisdiction despotique, & le sens de ce Vers de Virgile,

Parcere subjectis & debellare superbos,

allégué dans la Lettre qui m'est adressée, ne va pas seulement à établir la douceur en la souveraine Puissance vers le Peuple qui se soumet, aussi bien que l'inflexibilité & la rigueur

vers les Puiſſances ſubalternes, qui ſortent de leur devoir & ſe comportent inſolemment, comme ſi l'on vouloit dire au ſujet dont il s'agit, » Qu'il » ne faut pas denier le pardon aux Eſ» claves, quand ils ſont coupables, » pourvu qu'ils ſe ſoumettent, & que » les Romains ont droit de dompter » tous ceux qui ſont ſi téméraires, » que de ne reconnoître pas qu'ils » ſoient les ſouverains Seigneurs de » l'Univers « ; mais auſſi le ſens de ce même Vers ſe peut, à mon avis, rendre aiſement celui-ci,

Epargner les Sujets & dompter les Rebelles.

Ou bien

Pardonner aux Vaincus, & dompter les Superbes.

Pour dire que les Vaſſaux de l'Empire doivent être traités humainement, ou qu'il ne faut point exercer d'hoſtilité ſur les Nations étrangeres, qui ſe ſoumettent à la domination des Romains, comme ſi c'eût été un crime de ne s'y aſſujettir pas volontairement; ce qui marque une préſomption ambitieuſe, & un orgueil inſupportable, qu'il n'eſt ni juſte d'imiter, ni bienſéant de conſeiller.

Auſſi faut-il avouer que les mar-

ques les plus illustres d'un Monarque roïal, sont de paroître respectueux aux Ordonnances divines, lesquelles il doit méditer jour & nuit : il leur doit être aussi parfaitement soumis, parce-que sa principale gloire est d'obéir à Dieu, de le craindre & de l'aimer, d'être souple aux Loix de la Nature, soigneux d'observer les bonnes & louables coutumes des Anciens, & de corriger les mauvaises ; de récompenser la vertu, de caresser le mérite & de punir le vice & l'injustice ; d'être prudent en ses entreprises, hardi dans ses expéditions, modeste dans ses prospérités, intrepide dans les dangers, religieux à garder sa parole, sage dans ses conseils, enclin à faire du bien à ses Peuples, secourable à ses Amis & Alliés, terrible à ses Ennemis, pitoïable aux Affligés, doux aux Gens de bien, effroïable aux Méchans, & juste envers tous.

Les Rois, Peres du Peuple, aussi-bien que Monarques,
D'un amour paternel doivent donner des marques.

M. de Scuderi dans le 1. L. de sa Rome vaincue.

Ce fut un grand bonheur, & une grande gloire en même tems, à un Prince de l'ancienne Hesperie (c'est aujour-

d'hui l'Italie) d'avoir vieilli ſur le Trône de ſes Peres, ſans avoir été contraint de prendre les armes, ni obligé de faire la guerre.

Rex arva Latinus
Jam ſenior longa placidas in pace regebat.

Mais quoiqu'il ne ſoit pas donné à tous les excellens Rois de jouir d'une proſpérité ſi avantageuſe, parcequ'ils ne ſont pas garands de l'inſolence de leurs Voiſins, & que de quelque ſageſſe & vigilance qu'ils puiſſent uſer, ils ne ſauroient ſi bien faire, qu'il n'y ait toujours un grand nombre de Fous & d'Enragés, il ne faut pas conclure pour cela que leur regne ne ſoit heureux, quand ils ne font la guerre que pour le bien de la paix, en gardant la juſtice & l'équité, dont néanmoins, quand l'occaſion s'en offre, les ſimples Particuliers ne doivent pas trop raiſonner, & le Public ne ſauroit mal opiner, je veux dire, les Grands, les ſages Miniſtres, & les hauts Officiers, qui ſont emploïés par le Souverain au Gouvernement des affaires.

J'ai repréſenté, le mieux qu'il m'a été poſſible, l'état de tous les Gouvernemens & du nôtre en particulier, afin que l'on pût juger lequel doit être eſti-

mé le plus excellent. Après cela, je crois qu'il y aura peu de Perſonnes équitables, qui ne nous quittent franchement les avantages de la primauté, puiſque le Prince ſouverain & les Sujets en profitent également, & que tout cela enſemble compoſe cette Majeſté auguſte, qui réſide toute entiere en la Perſonne d'un ſeul, & qui ſe communique à quelques-uns par le Miniſtere, pour concilier davantage le reſpect & l'obéiſſance des Peuples libres, & non pas Eſclaves. C'eſt pourquoi le Roi uſe de cette formule, NOUS, au lieu de JE, ou le YO, EL, des Eſpagnols, qui ne convient pas ſi bien, ce me ſemble, à la dignité du Monarque roïal; ou de celle-ci: *Car tel eſt notre plaiſir*, pour montrer que ce n'eſt pas ſeulement la volonté de la Perſonne ſacrée, mais encore de tout l'Etat & de tous ſes Peuples, qui ſont parfaitement unis à ſa gloire & à tous ſes intérêts. Delà vient que le Roi a la bonté, dans les affaires d'importance, d'aſſembler ſon Conſeil, & les Princes de ſon Sang & autres Grands du Roïaume, & de dire, *aïant pris ſur cela les avis de la Reine, &c.* Ce qui eſt, à mon avis, bien digne d'être remarqué, quoique peu de Per-

ſonnes y aient pris garde juſqu'ici.

Voilà ce que j'avois à dire ſur l'opinion maintenue par forme de devis & de récréation dans le Diſcours de notre Ami : & ſi je n'ai pas ſatisfait à tout ce qu'il attendoit de moi de ce côté-là, non plus qu'aux autres points de la Barbarie, & du bonheur des Animaux, que nous avons ci-devant agités, j'en ſuis bien marri, parceque ce n'eſt pas tant la faute de la matiere que de la forme que je lui ai donnée, bien que dans le peu de tems qui m'a été laiſſé pour y travailler, j'ai eu ſoin de n'y rien négliger.

C'eſt ce qu'aïant commencé avec le Diſcours précédent les Fêtes de Noel dernier, parmi quelques accès de migraine à quoi je ſuis aſſez ſujet, j'eſſaïois d'achever & de polir le dernier jour de l'année 1656.

TROISIEME ET DERNIER DISCOURS SCEPTIQUE.

A MONSIEUR

DE MAROLLES

ABBÉ DE VILLELOIN,

Où les raiſons d'une fauſſe Prudence lui ſont propoſées à refuter, par un de ſes Amis.

MONSIEUR,

J'attends votre jugement ſur la queſtion qui vous fut hier propoſée, ſi un Homme prudent & ſage ſe trouve dans un Etat où tout eſt en deſordre, & où la perverſion des mœurs eſt ſi générale, qu'il n'y a point de moïen d'y ſubſiſter par les Maximes ordinaires de l'honneur & la vertu, doit s'accommoder au tems, ſe laiſſer emporter au torrent, relâcher quelque choſe de ſon ordinaire ſévérité, faire comme les autres, & tâcher de ſe ſauver par la même voie que tout le monde prend. Il me ſemble que je vois votre vertu ſi- III. Diſcours ſceptique.

III. Discours sceptique.

pure & si sévere, frémir à cette proposition, & qu'il est bien mal aisé qu'elle ne soit d'abord condamnée par votre sagesse. Je la condamne, Monsieur, de même que vous; mais avant que la Sentence lui soit prononcée, écoutons, je vous prie, ses raisons; & puisque nous sommes au tems des Saturnales,

> Age, libertate Decembri,
> Quando ita Majores voluerunt.

Servons-nous-en avec cette honnête liberté qui regne dans toutes vos conversations. Permettez-moi de faire une course dans une Politique que je n'approuve point, & de vous en rapporter les Maximes & les raisonnemens, comme si je vous racontois ceux des Tapuies & des Iroquois, que nous n'avons pas dessein de mettre en usage.

Je ne sais même, Monsieur, si les mettant en évidence, nous ne confondrons pas de notre côté ceux qui suivent ces malheureuses maximes, de même que vous acheverez de les confondre en les réfutant; car la foiblesse de leurs raisons, la vanité de leurs principes, & l'atrocité des conséquences qui paroîtra manifestement, lors-

que nous découvrirons ce qu'ils peuvent alléguer de plus ſpécieux, leur donnera peut-être de l'horreur des vices & de tous les crimes auſquels ils s'engagent. Et comme je ne doute point qu'il n'y en ait pluſieurs qui le font imprudemment, & à l'imitation de ceux qui ſavent les mauvaiſes raiſons de cette fauſſe politique, quand on fera voir à ces derniers la malice de leurs Maîtres, peut-être qu'on les ramenera dans le chemin de la vertu, d'où leur ſeule ignorance les a fait égarer. Voici donc ce que diſent ces Seducteurs; puiſque vous trouvez bon que ſans affoiblir leurs penſées, qui ſont aſſez foibles naturellement, & que ſans ôter, que le moins qu'il me ſera poſſible, des ornemens dont ils tâchent de les embellir, je vous repréſente tout ce qu'ils alleguent. III. Diſcours ſceptique.

La Prudence & la Sageſſe ne vont pas toujours tellement enſemble, qu'il ne nous paroiſſe qu'elles ſe ſéparent quelquefois dépitées l'une contre l'autre; qu'elles prennent des partis différens; qu'elles ſe traverſent, & que comme la prudence renverſe & détruit en pleine rue, au Palais, ou à la Cour, ce que la Sageſſe avoit réſolu dans l'Académie, reciproquement en

III. Discours Sceptique.

ce lieu de dispute, la Sagesse se mocque & déclame contre ce que la Prudence pratique publiquement. D'où vient qu'Aristote aïant défini la Sagesse la Science des choses fort honorables Τῶν τιμιωτάτων, ou celle de beaucoup de choses, & sur-tout des admirables, Πολλῶν καὶ θαυμαστῶν, & donné à la Prudence le département des choses utiles à la vie, dit ensuite qu'Anaxagore, Thalés, & les autres grands Hommes de cette espece, ont été à la vérité des Personnes fort sages, mais qui n'ont pas mérité le nom de Prudentes, Σοφοὺς μὲν, φρονίμους δὲ οὔ. De sorte que ce n'est pas de merveille qu'il nous semble d'abord que ces deux grandes qualités, qui doivent éclairer notre ame, ne concourrent pas toujours en un même sujet, ne sont pas de bonne intelligence en cette rencontre, & que l'une condamne ce que l'autre approuve. Cependant il ne faut point hésiter en ce qui concerne la conduite de la vie, de suivre les avis de la Prudence, qui est toute destinée à cela, & de fermer les oreilles à ce que dit la Sagesse, qui regarde les choses de trop haut, & qui en propose dans ses spéculations qui ne sont pas d'usage, étant le plus souvent toutes con-

* Eth. 7.

‡ Rhet. 11.

traires à la pratique des Hommes, parmi leſquels on ſuppoſe que l'on a à converſer. III. Diſcours ſceptique.

Il ne feroit pourtant pas impoſſible de reconciler deux ſi bonnes Amies, qui diſputent le point d'honneur, & de faire qu'elles ſe cedent l'une à l'autre, tour à tour la prééminence. Que la Prudence conſidere comme elle doit les élévations de la Sageſſe en la vie contemplative, & admire la ſublimité de ſes penſées; mais que de ſon côté la Sageſſe laiſſe agir la Prudence en la vie active, & ſe ſoumettre à ſes expériences. *Uſus quam genuit, mater peperit memoria.* D'où il ſe formera peut-être une ſage Prudence, & une prudente Sageſſe, qui n'auront rien à démêler; mais qui garderont chacune leurs limites & leur juriſdiction.

Cela étant, ne pourrons-nous pas dire que notre Prudent ſe comportera fort ſagement, quand il ſuivra l'affirmative de notre propoſition; parceque la Sageſſe accompagnera la Prudence, qui marche la premiere & précede en cette occaſion. Comme d'autre-part notre Sage, qui ſe renfermant dans ſoi-même, aimera mieux cent fois périr que faire ce qui eſt en uſage, agira prudemment; parcequ'il

III. Discours sceptique.

soumettra sa prudence à la Sagesse qu'il chérit, & à laquelle seule il a égard en ses belles contemplations.

Il est vrai, Monsieur, que comme le discernement de ces choses est assez mal aisé à faire, & que la matiere est un peu délicate, pour être maniée indifféremment de toutes sortesde mains, il seroit dangereux que les Personnes douées de moins de probité & de modération qu'il ne faut, prissent la licence que donne l'affirmative de cette proposition. Car elle demande des bornes; & quoique la Prudence y marche la premiere, elle doit néanmoins de tems en tems regarder en arriere, afin d'écouter ce que lui dit la Sagesse qui lui a lâché la bride, & s'arrêter-là où elle le lui ordonnera, *Inter abruptam contumaciam, & deforme obsequium, pergere iter ambitione ac periculis vacuum.* Or je pense que la juste mesure de l'intérêt d'un honnête Homme doit être lorsqu'il en est venu à un certain point où il peut espérer raisonnablement qu'il a tout ce qui lui manquoit du dehors pour le bonheur de la vie, & de quoi faisant un bon usage avec ce qu'il possede au-dedans, il ne tiendra plus qu'à lui d'être l'arbitre de ses plaisirs & le maître de sa félicité.

Tit. Annal. l. 4. c. 20.

J'ai souvent pensé à la Loi de Solon, qui ordonnoit de prendre promptement parti dans une émotion populaire, estimant qu'il valoit mieux que quelqu'un prévalût, encore que ce fût le plus mauvais, que de demeurer long-tems dans le trouble & la dissention ; & consideré ces paroles d'un autre Politique, rapportées par Aristote au Livre I. de sa Rhetorique, qu'il falloit commettre quelques injustices, pour avoir plus de moïen de faire un grand nombre de bonnes actions, Δεῖ ἔνια ἀδικεῖν, ὅπως δύνηται καὶ δίκαια πολλὰ ποιεῖν. Et méditant ensuite sur les stratagêmes qui sont permis en tems de guerre, lorsque je lisois ces beaux Vers de votre Virgile,

III. Discours sceptique.

1. Rhet. 12.

O Socii, quà prima, inquit, fortuna salutis
Monstrat iter, quàque ostendit se dextra, sequamur.
Mutemus clypeos, Danaûmque insignia nobis
Aptemus. Dolus, an Virtus, quis in hoste requirat ?

Æneid. 2.

Que vous avez traduits si élegamment. Mes Compagnons, suivons le chemin que la Fortune nous présente, aussi-bien que notre valeur. Changeons nos boucliers, & prenons les écharpes &

III. Discours sceptique. les Livrées des Grecs ; car qui démêle jamais, si l'on a emploïé la vaillance ou la ruse contre les Ennemis ? Il m'a semblé que cette pratique & ces maximes permettoient au Public & aux Particuliers de relâcher un peu de cette vertu rigoureuse, dont les Stoïciens nous donnent des idées qu'il est impossible d'imiter.

En effet, on ne dispute point au Public cette permission de mal faire, de mentir, de dissimuler, de feindre & de tromper ceux que l'on gouverne; & Platon enseigne au cinquieme Livre de la République, qu'un Homme de commandement doit souvent mentir & decevoir, pour le bien & l'utilité des Plat. de Rep. 5. sujets, Συχνῷ τῷ ψεύδει, καὶ ἀπάτῃ χρῆσθαι ἐπ' ὠφελείᾳ τῶν ἀρχομένων. Ce qui a peut-être fait prononcer à Epicure, qui n'avoit pas l'honneur & la vertu en moindre recommandation que le Laert. l. 10. repos & la tranquilité, que le Sage ne se mêlera point des affaires publiques, s'il n'y est obligé par quelque pressante considération. Mais comme ce Philosophe disoit d'ailleurs, qu'il ne falloit pas vivre à la Cynique, ni se laisser réduire à la derniere nécessité, je crois qu'il n'eût pas improuvé ce qu'Horace fait répondre à Aristippe,

auquel

auquel Diogene reprochoit qu'il étoit trop courtisan, & qu'il ne s'abaisseroit pas à une flatterie honteuse, s'il avoit la modération d'un Philosophe : Mais vous, Diogene, lui dit Aristippe, si vous aviez l'adresse de vous servir des Grands, vous mépriseriez la vie que vous menez. Je fais la Cour à Denis, & je m'en trouve bien : mais vous la faites au Peuple, & vous vivez misérablement. Qui de nous deux a meilleure raison ? Je vais à cheval & fais bonne chere, sans qu'il m'en coute autre chose que quelque civilité, & quelque complaisance. N'avez-vous besoin de rien ? Et n'êtes-vous pas contraint de demander le peu qui vous est necessaire ? En quoi vous n'êtes pas moins lâche que moi, ni par conséquent moins inférieur à celui qui vous le donne. Sachez donc, mon Ami, qu'Aristippe se sait accommoder à toutes choses ; qu'il est capable de soutenir l'une & l'autre fortune ; qu'il se contente de la médiocrité présente, quoiqu'il ne refuse pas de donner quelques petits soins, afin de se mettre plus au large. Mais de peur que je n'aie gâté les pensées de mon Poète, faute d'un exemplaire de votre version, que je n'ai pas eu en main, les

III. Discours sceptique.

III. Discours sceptique.

voici en leur langue, & avec tout leur sens & toute leur élegance.

Horat. l. 1. Epist. 17.

Si pranderet olus patienter, Regibus uti
Nollet Aristippus. Si sciret Regibus uti,
Fastidiret olus qui me notat. Utrius horum
Verba probes & facta, doce: vel junior, audi
Cur sit Aristippi potior sententia. Namque
Mordacem Cynicum sic eludebat, ut aiunt,
Scurror ego ipse mihi, populo tu. Rectius hoc &
Splendidius multo est. Equus ut me portet, alat Rex.
Officium facio. Tu poscis vilia. Verùm es
Dante minor: quamvis fers te nullius egentem.
Omnis Aristippum decuit color, & status, & res,
Tentantem majora, ferè præsentibus æquum. &c.

Plutarque, en son Traité, si l'homme d'âge se doit entremettre & mêler des affaires publiques, dit qu'il n'en est pas comme du trafic, des voïages & de la navigation, que l'on n'entreprend que pour le profit & l'utilité, à laquelle dès qu'on est parvenu, il est permis & bienséant de se retirer. L'administration des affaires publiques, ajoute-t-il, n'est pas comme une commission ou un

office qui ait l'utilité pour son but & sa fin, mais une vie d'animal doux, paisible, sociable, né pour vivre, tant qu'il plaît à la Nature, civilement, honnêtement, & au bien public de la société humaine. C'est pourquoi il conclut que les Vieillards ne sont jamais dispensés de l'entremise des affaires. Si les choses du monde alloient toujours de ce sens-là, & se conduisoient selon cette vue avec un parfait desintéressement, j'avoue, Monsieur, que vous auriez meilleur marché de la prétendue prudence de notre Sceptique, que ne le permettront peut-être les desordres & le renversement de ces maximes de vertu, qu'il suppose maintenant dans un Etat où il demande permission à votre sagesse de songer à ses affaires. III. Discours sceptique.

Les hommes ne sont sortis de l'état de Nature, que M. Hobbes a démontré être celui d'une guerre perpétuelle, que pour vivre en paix & plus commodément qu'ils ne faisoient, tandis qu'ils avoient à se tenir toujours sur leurs gardes. Mais lorsque sous celui de l'Empire ils ne rencontrent pas la fin qu'ils s'étoient proposée, ils retournent quelquefois d'un commun accord dans le précédent, où toutes choses étoient permises, où les distinctions du bien

III. Discours ſceptique.

& du mal n'étoient pas encore enſeignées, & où chacun avoit droit de ſe faire juſtice. La déclaration de la Guerre n'eſt donc autre choſe que le retour, par une commune délibération, dans la liberté naturelle, & cela à l'égard d'une autre ſociété qui s'eſt déja départie de l'état du Gouvernement. C'eſt pourquoi tout eſt permis en cette occaſion; & les Hiſtoires ſacrées & profanes nous fourniſſent une infinité d'exemples de ſage conduite où les ruſes & les fineſſes ont leur bonne part. Témoin l'entrepriſe de Judith qui délivra Béthulie, en feignant de ſe ſoumettre aux ſales deſirs d'Holoferne, vers lequel elle alla avec tous ſes ornémens, pour lui donner de l'amour, & ſous prétexte de lui livrer
Joſ. 9. *Jud. 5.* ſa Patrie : témoin les habits déchirés, qui ne ſervirent pas mal aux Gabaonites; la trahiſon de Jahel, qui eſt ſi hautement louée dans le Cantique de
1. Reg. 21. Debora; les cruelles vengeances de Samſon; la folie que David feignit devant Achis;

Cato. Stultitiam ſimulare loco ſapientia ſumma eſt.

Jud. 3. L'uſage des Pains de Propoſition, dont c'étoit un ſacrilege de ſe ſervir; la délivrance des Iſraélites, que le Roi de Moab avoit ſubjugués, l'eſpace de dix-

huit ans, par l'insigne perfidie d'Aod, qui, sous prétexte de porter un présent à Eglon, & de lui vouloir dire quelque chose en secret, de la part de Dieu, lui mit un couteau dans le ventre, & le laissa mort dans son cabinet, les Gardes d'Antichambre ne se doutant point qu'un Ambassadeur fût capable de cet attentat; & je ne sais combien d'autres actions, que les circonstances pieuses, & la bonne intention de ceux qui les ont commises, défendent des sévérités de la Morale; ces grands exemples, pratiqués dans une Guerre ouverte, de même que ceux qui dans la paix servent à réprimer la félonie des mauvais Sujets qui se départent, en tant qu'il est en eux, de l'Etat auquel ils doivent être soumis, ont bien souvent quelque chose d'injuste & de cruel, ou d'indigne de la franchise, d'indécent à la gravité des personnes vertueuses: mais on ne laisse pas de les souffrir & de les louer, à cause de l'utilité qui en revient. Ce qui a donné lieu à ces paroles de Tacite, si souvent relevées. *Omne magnum exemplum habet aliquid ex iniquo, quod adversus singulos utilitate publicâ compensatur.* En effet un moindre mal, comparé à un beaucoup plus grand que l'on évite, tient en quelque sorte la place

III. Discours sceptique.

Annal. l. 22

III. Discours sceptique.

d'un bien ; comme celui qui sauve sa vie en perdant sa marchandise, en doit faire le jet moins desagréablement. Il est vrai qu'il ne faut pas faire du mal, afin que du bien en advienne : mais cela demande quelque explication ; autrement il ne faudroit jamais faire d'incision aux plaies que l'on veut guérir, tromper ceux qu'il n'y a pas moïen de sauver sans la tromperie, ni coudre la peau du Renard à celle du Lion, ou, afin de parler avec l'Evangile, mêler la prudence du Serpent à la simplicité de la Colombe. Ce que pourtant je ne vois pas que les Casuistes les plus scrupuleux défendent de pratiquer, lorsque de puissantes raisons y obligent. Et les Peres ont loué hautement Sophronie, qui se tua pour conserver son honneur ; & Euphrasie, qui, feignant d'être Sorciere, se fit tuer par un jeune homme qui la vouloit ravir, en lui persuadant de faire auparavant sur elle une expérience de certain onguent, dont elle promettoit de le rendre invulnérable.

Mais, Monsieur, peut-être que je prends la chose de trop loin ; n'étant pas ici question de justifier ce que fait le Public en l'administration des grandes affaires, ni de ce que l'on permet aux personnes privées en quelques rencon-

tres, mais de ce que doivent faire les Particuliers en la conjoncture qui vous a été proposée. Je pense néanmoins que tout ce que nous avons dit jusqu'ici, ne lui donnera pas un petit éclaircissement, & que si le Sceptisme devoit gagner sa cause, ce seroit en vertu des raisons que j'ai touchées, plutôt que par la force de tout ce qui me reste à dire, pour la colorer. III. Discours sceptique.

J'ai néanmoins deux grandes autorités à emploïer, & je les mettrai volontiers en cet endroit, comme à la tête des Trouppes auxiliaires, avant que j'emploie quelques raisonnemens qui leur cedent la pointe, & qui tiendront le dernier rang dans le corps de cette Dissertation. La premiere est celle d'un Maître-d'hôtel de l'Evangile, qui, voïant que son administration lui alloit être ôtée, dit en soi-même : Que ferai-je, si le Maître m'ôte ma Charge ? Je ne puis aller fouir la terre, & j'ai honte de mandier; je sais bien ce que je ferai, afin qu'après ma démission je trouve où me loger. Il appella donc tous les Débiteurs de son Maître, & dit au premier : Que dois-tu ? Il répondit, cent mesures d'huile. Prends ta cédule, lui dit-il, & écris promptement cinquante mesures. Puis à l'autre : que *Luc. 16.*

III. Discours sceptique.

dois-tu ? qui répondit cent mesures de froment. Ecris, lui dit-il, quatre-vingt. Or le Maître, dit notre Seigneur, loua le Maître-d'hôtel injuste, de ce qu'il avoit fait prudemment. La deuxieme autorité est de Seneque, qui parle de cette sorte dans un fragment de la retraite du Sage. Si l'Etat est tellement corrompu, qu'il est impossible d'y apporter aucun remede, si les Méchans se sont emparés de toute la puissance, le Sage ne s'aheurtera pas en vain à le réformer, & ne perdra pas sa peine à un travail inutile, s'il ne se sent pas assez de force : comme il ne mettroit pas en Mer un Vaisseau mal équipé, & ne voudroit pas s'enroller pour aller à la Guerre, en relevant d'une maladie, ni entreprendre un voïage dans un désert. Il peut donc avant que de rien hazarder, & avant que de s'exposer à la tempête, se tenir dans le port, & s'appliquer à quelque bonne chose, &c. C'est le devoir d'un homme de bien de servir, s'il peut, tout le monde, & s'il ne le peut, un petit nombre de personnes ; s'il faut qu'il se retranche encore davantage, ses Parens & ses Amis ; & si cela même lui est dénié, qu'il serve à lui-même. Quand il se rend utile à autrui, il fait les affaires du Public ; comme celui qui s'incommo-

Sen. de otio aut secessu Sapientis.

de, ne se nuit pas seulement à lui-même, mais à tous ceux qu'il eût pu servir en méliorant sa condition. Ainsi celui, qui se procure de l'avantage, & qui prend soin de son avancement, travaille en cela pour les autres; car il se rend capable de les servir. III. Discours sceptique.

Je vous laisse examiner ces deux passages, qui semblent dire assez formellement, que la prudence humaine invite les honnêtes Gens, en des tems fâcheux, à se tirer de la misere publique, au hazard de commettre quelque bassesse, & de s'écarter un peu de la ligne dans laquelle les vertus nous enseignent de marcher. Elle n'est pas sans quelque largeur, & la Morale laisse à celle de la Mathématique son indivisibilité. L'Ecliptique s'approche, tantôt d'un Pôle, & tantôt de l'autre; mais elle ne passe jamais au-delà des Tropiques. Le Vertueux ne sortira peut-être pas du chemin que la sagesse lui montre, encore qu'il s'approche quelquefois des extrémités vicieuses, où il ne fait pas dessein de s'arrêter, & desquelles il se recule tout incontinent qu'il est parvenu au point vers lequel il lui étoit nécessaire de faire une petite digression.

Si les raisons desquelles on justifie la dissimulation, les ruses, la violence,

III. Discours sceptique.

& généralement toutes les hostilités qu'une Société fait contre son Ennemi, ont lieu en tems de Guerre; je ne sais si elles ne justifieront pas un particulier homme de mérite, qui, se soumettant dans une République mal gouvernée aux façons de faire qui y sont reçues, ne s'écarte pas sans beaucoup de répugnance du chemin des vertus, qu'il voit peu fréquenté, à cause qu'il n'est plus celui des affaires qui prennent une autre route, & qu'on n'y va plus par la suffisance, le courage & la sincérité, mais par la flatterie, les lâchetés, & par de semblables artifices qui se sont mis en leur place.

P. Syrus. Honestè servit, qui succumbit tempori.

Il n'y a point de honte de s'accommoder au tems, & de plier sous ce qu'il ordonne, dit un Poète ancien, qui est, à mon avis, le même qui a dit, beaucoup trop fortement sans doute, sur le sujet que nous traitons, que c'est un péché de bien faire, lorsque les vices sont utiles.

Idem. Cum vitia prosunt, peccat qui rectè facit.

En l'état que l'on suppose, il y a une espece de liberté naturelle, tacitement rétablie. La guerre est comme déclarée aux vertus, & les vertus ont droit de se

saisir des armes des vices ; non-seulement de peur qu'elles ne soient opprimées, mais pour les combattre & les détruire par eux-mêmes ; ou certes elles en peuvent détacher quelques-unes de leur corps, & les sacrifier en quelque façon pour la conservation des autres. Ainsi en une saison où la flatterie est tournée en coutume, au lieu qu'elle étoit un défaut au tems passé, — III. Discours sceptique.

Vitium fuit, nunc mos est assentatio. — *P. Syrus.*

Le Sage auroit mauvaise grace de vouloir périr, plutôt que de donner quelque peu d'encens à ceux dont il a besoin, & qui se repaissent de cette fumée. Ce n'est pas que j'estime qu'il en faille venir jusqu'aux délations & aux bassesses criminelles de cet Hispon qui s'avança auprès de Tibere par cette infamie ; mais je trouve bien ingénieuse la galanterie de Pison, qui, voïant Tibere résolu d'opiner dans le Sénat sur l'affaire de Crispinus, qui étoit accusé de crime de leze-Majesté, ne lui rompit pas en visiere, mais dit, d'un ton de voix agréable, & avec une flatterie qui portoit une petite instruction : Je ne sais en quel rang vous opinerez, César ; si vous opinez le premier, je n'aurai qu'à suivre votre avis ; mais si — *Tacit. Annal. l. 1. 74.*

III. Discours sceptique.

vous opinez le dernier, je crains que, sans y penser, je ne sois pas de votre sentiment.

Il semble qu'il y a du chagrin & de la tétricité en cette vertu si austere, qui ne veut point démordre de ses principes; qui ne sait pas répondre au fou selon sa folie, *Miscere stultitiam consiliis gravem*; qui, en vent contraire, aime mieux échouer, ou se perdre contre les rochers, qu'aller quelque tems à la bouline; qui fait difficulté d'user du droit de rétaliation; qui néglige de divertir la foudre avec un coup de chapeau; qui s'obstine à ne pas acheter son repos, en se faisant quelque violence; qui a de l'aversion d'emploïer les viperes aux antidotes; qui méprise d'opposer des contremines aux fourneaux de son Ennemi; qui craint de hazarder à quelques légeres blessures deux ou trois de ses vertus; & qui ne veut pas se réserver, comme cet autre Consul Romain qui ne desespéra point du salut de la République, à quelque meilleure fortune, où toutes les vertus soient en regne, & où celles qu'il prostitue, triomphent des vices auxquels elles ont été obligées de se soumettre. Ce fut ainsi que Loth offrit ses deux Filles aux jeunes Débauchés qui étoient

Proverb. 26.

à sa porte, afin d'épargner les deux Anges auxquels ils vouloient faire insulte; & ce fut avec beaucoup de mortification que la haute vertu de David s'abbaissa devant Saül, & souffrit quelques taches, tandis qu'il se conservoit dans la Cour de ce Tyran, pour devenir un jour le meilleur Roi du Monde. III. Discours sceptique.

Durate, & vosmet rebus servate secundis.

La Manne s'accommodoit à toute sorte de goûts; & quelques-uns ont dit que l'entendement en son opération se transformoit en toute sorte de choses. *Intellectus intelligendo fit omnia.* La prudence nous doit rendre souples, flexibles & adroits à toute sorte de mouvemens, encore qu'il faille tâcher incessamment de retourner en la bonne posture, qui est la droite, où les vertus ne souffrent point de contrainte. Un honnête homme doit savoir faire toutes choses, sans en excepter les mauvaises; mais il ne se doit plaire qu'aux bonnes, dit Michel de Montagne, après avoir demandé à un Ambassadeur du Roi en Suisse, combien de fois il s'y étoit enivré pour le service de Sa Majesté. Montagne.

Au reste, Monsieur, aprés avoir tâché de sauver de votre censure quelque peu de complaisance, ou, pour le dire

III. Discours sceptique.

sans déguisement, quelque peu de flatterie & de bassesse, qu'on a voulu permettre à l'honnête homme, qui ne pouvoit pas en user autrement, sans un notable préjudice de ses affaires ; & après avoir mis à couvert par-là toutes ses autres vertus, sa libéralité, sa tempérance, sa douceur, sa modération, sa constance, son jugement, sa gratitude & sa magnanimité, je voudrois vous demander plus particuliérement, s'il oseroit bien s'émanciper jusqu'à recevoir ce dont il a besoin, de quelques mains peu nettes, ou s'il le doit prendre lui-même sans scrupule avec les adresses ordinaires, d'un lieu où le premier venu s'en saisira, & d'où on ne le voit jamais sortir honorablement.

Il me souvient là-dessus d'une histoire assez plaisante, dont je ne ferai peut-être pas mal d'égaïer ce Discours, que j'ai fait plus long & plus sérieux que je ne pensois, & qu'il ne le falloit faire en un tems de réjouissance. Un Marchand françois avoit à Londres un gros Chien qu'il envoïoit tout seul à la boucherie, après qu'il l'eût dressé à porter, vers un Boucher de sa connoissance, un panier dans lequel il mettoit l'argent de la viande qu'il vouloit.

Comme ce Chien retournoit un jour avec sa provision, il y eut quelques autres Dogues qui mirent le nez dans son panier ; il se jetta sur celui qui emportoit la piece ; mais comme il se battoit contre lui, les autres faisoient leur devoir sur le reste de la viande : il alla quelque tems, tantôt contre les uns, & tantôt contre les autres ; mais enfin, voïant qu'il ne gagnoit que des coups, qu'il avoit les oreilles déchirées, & que sa provision étoit presque toute mangée, il cessa de la défendre, & se mit à manger comme les autres. Raisonnant sans doute de cette sorte : Que, puisque son Maître avoit à perdre sa provision, le mieux qu'il pouvoit faire, étoit d'en prendre sa part, & tout au moins de lui épargner un repas. III. Discours sceptique.

De cette petite histoire qu'Esope ni l'Affranchi d'Auguste n'auroient pas desavouée, oserons-nous inférer, que notre homme prudent ne se feindra point à faire son devoir, toutefois & quantes que les Finances publiques seront à l'abandon, & qu'il aura moïen d'appliquer en sa Personne, à l'usage d'un honnête homme, ce qui tomberoit entre les mains d'un Maraut, s'il ne prenoit soin de le retirer & de le mettre en de meilleures mains. *Ut, ab homine iner-*

III. Discours sceptique.

ti atque inutili, ad sapientem, bonum fortemque virum transferantur res ad vivendum necessariæ, qui si occiderit multum de communi utilitate detraxerit; pourvu, dit Ciceron, que l'intention soit toujours dirigée à ce but, & qu'on ne se propose point le tort & l'injure. Les Saguntins qui brûlerent leur Ville, & maintenant ceux qui mettent le feu aux poudres d'un Vaisseau, sont loués de ce qu'ils font tout périr, de peur que les Ennemis, que l'on considere comme des méchantes gens, n'en profitent & ne s'en prévalent. Mais n'est-on pas plus louable de faire tout le contraire, en retirant quelques tisons de l'embrasement, ou en sauvant quelques planches du naufrage; & cela pour en accommoder un bon Citoïen, un Homme de vertu? Ce qui ne s'écartera peut-être pas beaucoup du sentiment d'Aristote; qui dit en quelque endroit, qu'il y a bien de la différence entre faire une chose injuste, & commettre une injustice. *Erit ergo aliquid injustum, quod non erit tamen injustè factum.*

Xenoph. in Cyropæd.

L'inclination, que Cyrus avoit à la libéralité, fut remarquée dès son enfance, en ce qu'il fit dépouiller un petit homme qui avoit une grande saie, & qu'il la fit vêtir à un autre de belle taille, qui en

avoit une beaucoup moindre, de laquelle il voulut que le petit homme s'accommodât. En vérité, il seroit à desirer, selon la pensée du généreux Philotime, qu'on impétrât les biens d'un avare, qu'on jettât un dévolu sur les richesses de ceux qui n'en savent pas user, & que de plus dignes en fussent pourvus. Ce fut ainsi qu'en userent les Israélites, lorsque, le jour avant leur départ d'Egypte, ils emprunterent la vaisselle d'argent, les bagues & les joïaux des Egyptiens. C'est ainsi que les mines du Potosi, & toutes les Côtes du Perou, furent ôtées aux Amériquains, qui en étoient indignes, comme c'est à leur tour que les Anglois aujourd'hui en voudroient bien faire autant aux Espagnols; & c'est ainsi que tous les jours on confisque les biens de ceux qui contreviennent aux Loix de l'Etat. Mais ce que les confiscations exécutent publiquement & de l'autorité du Souverain, les personnes prudentes incommodées, dont il est question, le font en secret & de leur autorité privée, quand elles s'appliquent adroitement ce qui est en leur bienséance, & dont elles jugent probablement que le Public ni quelque particulier homme de mérite ne sauroient point profiter. Car

III. Discours sceptique.

III. Discours sceptique.

je pense que c'est là-dessus que se fonde la liberté que l'on prend de se faire justice, & de réformer le partage des biens que l'on a trouvé tout fait dans la Société civile. La lésion, que chacun a cru souffrir, a fait estimer qu'on pouvoit hardiment se rédimer sur ceux qui en avoient trop ; & sur-tout les Finances publiques ont été trouvées fort propres à cette réparation des dommages prétendus, parcequ'on se figure d'y avoir plus de droit ; que le Public est considéré comme un grandCorps qu'on n'affoiblit pas aisément ; & que chacun ne prend garde qu'à la piece qu'il en arrache.

Mais c'est assez discourir de cette matiere. Je vous en fais Juge, Monsieur, & finis-là ma déduction d'une Cause que nous avons déja condamnée ; & que je n'ai soutenue que par forme d'exercice, comme j'ai protesté dès le commencement ; & comme vous savez que le Philosophe Favorin avoit de coutume, au rapport d'Aule Gelle, nommant les sujets qu'ils prenoient *Ἀδόξους ὑποθέσεις*, *Infames materias, sive inopinabiles*, des matieres infames & disgraciées, qui étoient le rebut des pensées raisonnables, *vel ingenio expergificando ratus idoneas, vel exercendis*

Gellius l. 17. c. 12.

argutiis, vel edomandis usu difficultatibus, mais qu'il estimoit propres à réveiller l'esprit, à exercer sa pointe, ou à l'accoutumer à venir à bout des difficultés. Il y a peut-être quelque chose de plus en celle-ci ; & du moins sur ma relation d'un Païs ennemi que je suis allé découvrir, vous prendrez mieux vos mesures, si vous voulez prendre la peine de l'attaquer.

III. Discours sceptique.

Vous ne manquerez pas sans doute de nous représenter, avec l'Orateur, qu'encore que la Nature nous porte à la recherche de l'utile, elle ne le fait pas néanmoins au préjudice des autres hommes, qui sont Membres d'une même Société ; comme ceux de notre corps, en l'état d'une santé parfaite, ne tirent pas chacun de leur côté plus d'aliment qu'il ne leur en faut, sans avoir aucun égard à ce que leur abondance soustrairoit à la nécessité de leurs voisins ; mais qu'il est bien plus naturel de se porter à la grandeur d'ame, à la courtoisie, à la libéralité, à la justice, qu'au plaisir, qu'à la vie & qu'aux richesses ; & que d'ôter à autrui pour son utilité propre, est une chose bien davantage contre la Nature, que ne l'est la douleur, la mort & tous les maux qui la précedent, quand ce seroit le plus

III. Discours Sceptique.

Cicer. de Offic. l. 3.

homme de bien du monde, qui l'entreprendroit sur le plus méchant. *Etenim multò magis est secundùm naturam celsitas animi, & magnitudo, itemque comitas, justitia, liberalitas, quàm voluptas, quàm vita, quàm divitiæ: quæ quidem contemnere & pro nihilo ducere, comparantem cum utilitate communi, magni animi & excelsi est. Detrahere autem alteri, sui commodi causâ, magis est contra naturam, quàm mors, quàm dolor, quàm cætera generis ejusdem.* Mais n'opposez pas, je vous prie, à ce que dit Aulu-Gelle de Favorin, ce que Ciceron prononce brusquement : *Non modò pluris putare quod utile videatur, quàm quod honestum; sed hæc etiam inter se comparare, & in his dubitare, turpissimum est.* Comme si j'avois pressé, plus qu'il ne falloit cette matiere; ni ce qu'il ajoute au même endroit, *Nec ulla pernicies vitæ major inveniri potest, quàm in malitia simulatio intelligentiæ.* Car ces beaux sentimens ne seroient pas moins contre lui que contre notre Sceptique, qui a suivi son exemple, & qui a rapporté, pour une mauvaise cause, ce que Ciceron en rapporte souvent lui-même bien plus fortement en de pareilles rencontres. Servez-vous plutôt de la pensée de Chrysippe ; » Que ce-

Ibid. (margin, beside "nonce brusquement")

Ibid. (margin, beside "au même endroit")

» lui qui court avec un autre, doit s'ef- III Discours
» forcer, autant qu'il lui sera possible, sceptique,
» de remporter le prix de sa course,
» mais qu'il ne doit pas user de super-
» cherie envers celui contre qui il dis-
» pute cette victoire ; que de même
» dans le cours de la vie il n'est pas in-
» juste de rechercher les choses qui
» peuvent servir à son usage, mais
» que c'est une extrême injustice que
» de prendre le bien d'autrui.

Qu'il y aura de plaisir de vous entendre foudroïer l'avarice & la bassesse, contre lesquelles votre générosité emploiera cette noble véhémence, & cette éloquente ardeur, qui vous fait prononcer de si belles choses, lorsqu'on l'a un peu irritée. J'ai tâché deux ou trois fois de la mettre en colere par cette innocente feinte de quelques dissentimens qui ont exercé votre plume. Mais ce sera ici la derniere fois que je vous provoquerai ; car après tout, il ne fait pas bon joûter contre un tel champion : & quoiqu'au lieu de me crever l'œil, & de me coucher roide mort par terre, comme on a de coutume chez vous en ces combats de barriere, vous n'aïez fait que m'ouvrir les yeux, & que me faire faire quelques tours dans la lice, je ne laisse pas d'en être recru, & de me sen-

III. Discours sceptique.

tir de vos secousses. Certes si je n'eusse traité ces Questions un peu à la Sceptique, il m'en eût bien plus mal pris ; car la mobilité de cette maniere de raisonner esquive beaucoup mieux les grands coups que vous donnez aux fausses opinions, que n'eût fait une assertion contraire, qui vous eût attaqué de front, & procédé dogmatiquement : elle se fût écrasée contre votre fermeté, & le jeu n'en eût pas été si long ni si plaisant. S'il vous a diverti, j'en serai satisfait, & dorénavant vous me permettrez, s'il vous plaît, de demeurer assis dans le Cirque, où je serai toujours prêt à applaudir à tout ce que vous ferez. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéissant Serviteur.

ALETHOPHILE.

A Paris, le dernier jour de l'an 1656.

CINQUIEME DISCOURS,

Servant de réponse au troisieme sceptique de Monsieur de SS. (a) touchant la Prudence du siecle.

MONSIEUR,

Que j'ai lu de belles choses dans le Discours sceptique que vous m'avez adressé ! que vous l'avez écrit agréablement, & que vous y avez mêlé de traits d'éloquence ! que tous les passages que vous y avez emploïés, sont bien choisis, & que votre Apologue du Chien du Marchand françois, qui demeuroit à Londres, m'a semblé à propos ! Tout cela, Monsieur, je vous l'avoue, m'impose extrêmement ; & je suis presque tenté de suivre le parti qu'il semble que vous appuïez le plus fortement, bien que je lui fusse dernierement si contraire.

Vous appellez donc sceptique le Discours que vous me faites l'honneur de m'adresser, *où les raisons d'une fausse prudence me sont proposées à refuter.* Cette Inscription seule me fait presque tomber la plume de la main, dès

(a) Sorbieres.

que vous attribuez à une fausse prudence les raisons dont vous devez vous servir, pour prouver » qu'il faut s'accommoder au tems, se laisser emporter » au torrent, relâcher quelque chose de » son ordinaire sévérité, faire comme » les autres, & tâcher de se sauver par » la même voie que tout le monde » prend. » Je ne suis plus en colere, & il me suffit de voir que nous soïons tous deux d'un même avis.

Aïant lu avec soin toutes ces raisons, que vous rendez spécieuses, de l'air dont vous les faites paroître, je me suis presque laissé persuader que leur cause n'est pas si mauvaise que vous le dites; & je vous avouerai franchement, que pour mon particulier je m'abstiendrois bien d'appeller fausse, la prudence qui veut » qu'on s'accommode au tems, qu'on » se laisse emporter au torrent, qu'on » fasse comme les autres, & qu'on tâ- » che de se sauver par la voie que tout » le monde prend. Si la prudence le veut, n'est-ce pas bien fait de l'en croire? Et si elle ne le veut pas, oseroit-on lui désobéir? Si la prudence est fausse, elle n'est point du tout cette vertu admirable, sans laquelle toutes les autres vertus ne peuvent subsister, & ne mérite pas le nom de prudence, mais de

de folie, de menſonge & de témérité.

Qui doute, Monſieur, qu'il ne faille s'accommoder au tems, ſe laiſſer emporter au torrent, & faire comme les autres? Ces propoſitions ſont vraies, parlant généralement, & ne ſont fauſſes qu'en de certaines circonſtances qui ont pu donner ſujet à notre conteſtation. Le tems eſt-il fâcheux? le Sage prend patience, auſſi-bien que le Prudent. Il ne réſiſte point au fil de l'eau qui l'emporte. Quand tout le monde pleure, il ne s'étouffe pas de rire; & quand on aura de véritables ſujets de joie, il ne ſera pas de ſi mauvaiſe humeur qu'il s'en veuille attriſter. Il ne s'habillera pas à l'Indienne parmi les François, qui ſont vêtus d'une autre ſorte; il ne ſe couvrira pas d'un drap mortuaire pour aller aux Noces; il ne mettra point de troubles dans le Gouvernement, quelque altéré qu'il pût être, ne changera point les coutumes de ſon Païs, pour y admettre celles des Etrangers, ne blâmera point les uſages ni les coutumes reçues de ſa Nation, & ne s'attirera point la perſécution, pour manquer de reſpect aux Puiſſances ſouveraines, ni pour s'oppoſer aux volontés abſolues de ſes Supérieurs ou de ſes Maîtres. Ce ſeroit une grande

imprudence, ce feroit un grand péché d'en ufer de la forte.

Et quoi! le Roi de la fageffe, dont Salomon n'étoit que la figure, veut que nous foïons d'accord avec notre Adverfaire, tandis que nous fommes en chemin avec lui, de crainte qu'il ne nous livre entre les mains du Juge, & que le Juge ne nous abandonne à l'Exécuteur de fes ordres, pour en être châtiés, & nous ferions tout le contraire; il ne faut pas feulement y penfer. Pour être confciencieux, on fe doit bien empêcher d'être perturbateur; pour aimer la fageffe, il ne faut pas être indifcret; & pour être généreux, on fe doit bien garder d'être incivil.

Notre difficulté ne confifte donc pas en cela, par les termes généraux que je viens de rapporter, mais de favoir fi un honnête homme doit faire quelque chofe contre fa confcience, pour fuivre la multitude, & s'il y a des tems qui le puiffent obliger de manquer à la vertu, à fa parole & à fon propre honneur, pour des intérêts de fortune, & des commodités temporelles. Cette Queftion eft bien différente de la premiere, & je ferois bien marri de la foutenir. Un honnête homme fera-t-il quelque chofe contre fa confcience? je crois que

la mort lui feroit moins fâcheufe ; & toutes les forces du Siecle, ni des Enfers, ne fauroient l'y obliger : ni les menaces, ni les tourmens, ni la derniere rigueur ne doivent point ébranler fa conftance, & rien ne doit être capable de corrompre fa pureté. Si Regulus & Fabrice euffent aimé le repos & les richeffes, plus que l'honneur de fervir leur Patrie, l'un ne feroit pas mort dans les tourmens, & l'autre n'auroit pas fini fes jours dans une extrême pauvreté. Ces faints Perfonnages, dont les noms illuftres marquent les jours célebres dans notre Calendrier, euffent à la vérité épargné quelques peines, & même ils euffent joui de quelques profpérités pendant leur vie, s'ils euffent réfifté aux lumieres de l'efprit, & voulu faire quelque chofe contre leur confcience ; mais ils feroient enfevelis dans l'oubli, & un éternel repentir leur feroit demeuré dans l'ame : car il n'y a point en cela de milieu à prendre, & il faut choifir le parti de la vertu, ou de la derniere lâcheté. La mifere n'eft pas toujours honteufe, & les perfécutions font quelquefois glorieufes. Il vaut mieux endurer des injures, que d'en faire, & la caufe de la vérité ne fe doit jamais trahir pour favorifer le menfonge.

Mais qui pourroit nous y obliger au tems où nous sommes? la prospérité des Méchans, & l'impunité des crimes? Quand cela seroit, patientons tant soit peu, & de grace, mon cher Monsieur? que rien ne nous tente de ce côté-là. Tant de biens acquis par de mauvaises voies, ne sont pas proprement des biens, & leur faux éclat ne dure pas long-tems. Celui-là, si je ne me trompe, est bien plus heureux, qui peut se passer de son sien & de son peu,

Contentus suo, parvoque.

Et qui, étant éloigné des affaires mondaines, sans être chargé de dettes, cultive avec ses Bœufs les champs de ses Peres, à la mode des Anciens. La juste terre lui donne en cet état largement de quoi vivre. Il jouit des douceurs de son oisiveté dans les champs spacieux; il y trouve son repos assuré. Là, les antres, les lacs d'eau vive, les mugissemens des Bœufs, & le doux sommeil sous le couvert des Bois, ne lui manquent pas. Un Ancien souhaitoit, avant toutes choses, que les Muses gracieuses, dont il portoit les Mysteres sacrés dans le cœur, le reçussent en leur compagnie, qu'elles lui montrassent les mouvemens du Ciel, & lui apprissent le

nom des Etoiles qui occupent le Firmament, les défaillances diverſes du Soleil, & les travaux de la Lune ; qu'elles lui enſeignaſſent d'où procedent les tremblemens de terre ; par quelle puiſſance les Mers deviennent ſi hautes en forçant tous leurs obſtacles, & puis ſe rabaiſſent, & ſe contiennent en elles-mêmes ; pourquoi les Soleils de l'Hiver ſe hâtent d'aller éteindre leurs feux dans l'Océan, ou quel retardement fait les longues nuits. Qui nous empêche d'en faire autant ? Que ſi l'on n'étoit pas capable de pénétrer dans tous ces ſecrets de la Nature, ne peut-on pas trouver d'autres divertiſſemens à la campagne ? Et ſi quelqu'un eſt aſſez ſage pour ſe ſoucier peu d'acquerir de la gloire & du nom, les ruiſſeaux, qui baignent les Vallées, ne lui plairont pas moins qu'à d'autres la pourpre & les ſomptueux Palais. C'eſt un bien nompareil de ne porter point envie à l'opulence des riches, de prendre avec joie les fruits que les arbres & les champs donnent libéralement, & de ne voir jamais ni le droit des Parties défendu avec une dure opiniâtreté, ni le Parquet ſi plein de crieries, ni le lieu où ſont reſſerrés les Regiſtres des Procès ou des Edits.

Felix, qui potuit rerum cognoſcere cauſas :
Atque metus omnes & inexorabile fatum
Subjecit pedibus ſtrepitumque Acherontis
avari.

Je n'ai que faire de vous traduire ces beaux Vers de Virgile, qui ſont aſſez connus de tout le Monde ; mais je vois bien que vous m'allez dire, que toutes ces belles choſes ne ſe peuvent plus mettre aujourd'hui en uſage. A quoi vous ajoutez ; ſi nous en ſommes là réduits, que deviendrons-nous ? Car un Etranger qui ſe voudra mettre en poſſeſſion de nos Villages, ne ſera-t-il pas inceſſamment à la veille de nous dire,

Hors d'ici, vieux Manans, tous vos biens
ſont à nous.
—— Hæc mea ſunt, veteres migrate coloni.

Ainſi nous ſerons contraints dans notre affliction de céder à la force, puiſque la fortune bouleverſe toutes choſes ; & pour en parler ſainement, il ne ſe trouve plus aujourd'hui de repos, ni de ſureté à la campagne, & ſurtout pour ceux qui ne ſont point élevés dans les Charges, ou qui ne commandent point les Troupes, ou qui n'ont point de part dans les Offices des

Finances, ou dans l'administration des Affaires publiques. Il n'importe, la Patience eſt une vertu héroïque, & la Prudence qui l'accompagne, l'empêchera de ſuccomber. D'ailleurs celui qui a ſoin des petits Oiſeaux de l'air, & des Lys des Vallées, ne permettra point que nous ſoïons jamais réduits à la derniere extrêmité; & certes, il eſt ſi magnifique & ſi liberal dans ſes bontés, qu'il ne faut pas ſeulement penſer qu'il ne nous en donne de reſte, ſi nous ſommes juſtes; je ne dis pas de cette Juſtice des Saints, qui ſont en quelque façon élevés par la grace au-deſſus de la condition humaine, mais de cette Juſtice commune, qui ne fait tort à Perſonne, qui aime la paix & la manſuétude, qui s'humilie ſous une main puiſſante, qui fuit l'oiſiveté, & qui s'applique à quelque choſe d'honnête avec un ſoin laborieux.

Vous voïez bien que je ne traite pas ceci d'une maniere ſceptique : auſſi n'en ai-je pas le deſſein, y emploïant des raiſons ſi fortes, tirées d'un principe qui ne ſe peut conteſter, & il me ſemble auſſi que vous ne vous y étiez pas trop attendu. Ne vous imaginez pourtant pas, que je dogmatiſe d'or-

dinaire. Vous ne ſauriez être guere plus ſceptique, que je le ſuis en la plûpart des choſes. Mais dans les queſtions de Morale, qui peuvent être de notre portée, je prends volontiers le parti de ce qui me ſemble le plus honnête & le plus juſte ſur les coutumes reçues de nos Peres, & ſur les fondemens de la Doctrine de ceux qui nous ont enſeignés : car je tiens qu'il ne faut rien changer, & que nous ſommes redevables à notre divin Legiſlateur de la plus excellente Morale & de la plus noble Politique qui ſe puiſſe imaginer.

Vous dites donc, Monſieur, *que la Prudence & la Sageſſe ne vont pas toujours tellement enſemble, qu'il ne nous paroiſſe qu'elles ſe ſéparent quelquefois, dépitées l'une contre l'autre, &c.* Ce que vous appuïez d'une autorité d'Ariſtote. Cela pourroit bien être de la Prudence des choſes mondaines, & de la Sageſſe des Philoſophes, ou plutôt de la ſcience de ces grands Hommes, qui les rend capables de l'amour des Vertus & de la haine des Vices, & qui les fait aſpirer aux vrais biens de l'ame; ce que les Perſonnes vulgaires connoiſſent ſi peu, qu'elles ne s'en doutent pas même le plus ſouvent. Or il arri-

ve de-là qu'aïant à mener dans le monde une vie civile, & que le nombre des Fous étant infiniment plus grand que celui des Sages, il faut par néceſſité que les Sages uſent d'une grande adreſſe & d'une inſigne prudence, pour s'accommoder avec les Fous, afin d'en recevoir du ſecours & de l'utilité. Oui, Monſieur, la Sageſſe des Philoſophes qui doit ſon origine aux lumieres d'en-haut, bien plutôt qu'à leurs ſpéculations continuelles & à leurs études aſſidues, n'eſt point inférieure à ce noble génie des Poëtes, pour avoir autant de pouvoir entre les armes guerrieres, & contre la barbarie du ſiecle, qu'en avoient, à ce qu'on dit, les Colombes des Forêts de Dodone, quand un Aigle venoit fondre ſur elles.

Sed carmina tantum
Noſtra valent, Lycida, tela inter Martia, quantum
Chaonias dicunt, Aquila veniente, Columbas.

Mais, où la bonne conſcience, & le véritable bien de l'honnête ſe trouvent intéreſſés, c'eſt un abus de croire que la Prudence quitte la Sageſſe, pour ſe proſtituer comme une Abandonnée. Elle ne la quitte jamais : car la Sageſſe

feroit folle ſans la Prudence, ſi cela ſe peut dire. Mais la Prudence compâtit avec la Sageſſe, & lui aide à ſoutenir patiemment le choc des adverſités qu'une impétuoſité aveugle lui fait ſouffrir, ne pouvant réſiſter à ſa véhémence, ni à la multitude qui l'emporte. Comme un Torrent rapide à qui les haleines qui ſoufflent au Printems prêtent des forces, auſſi bien que les côteaux qui ſe dépouillent des néges que l'Hiver y avoit amaſſées, quand il s'épand dans la plaine, malgré les obſtacles qui lui ſont oppoſés, lorſque les toits réſonnent par les coups de la pluie mêlée de grêle, & que les champs, les Troupeaux & les Hommes en font du bruit, juſques à ce que ſon débordement s'arrête au-deſſous du ſommet d'une colline, & qu'il ait trouvé des rives le long de quelque éminence. Vous voïez bien d'où j'ai imité cette belle comparaiſon, qui explique merveilleuſement ma penſée ſur ce ſujet.

Vous penſez que *la juſte meſure de l'intérêt d'un honnête Homme, eſt de ſe mettre hors de la néceſſité preſſante.* J'abrége un peu vos termes, pour voir mieux votre ſens, & pour m'abſtenir, le plus qu'il me ſera poſſible, d'étendre ce Diſcours. Cet intérêt eſt juſte : mais

il ne se peut conserver par l'injustice ; & nulles commodités de la vie ne se doivent point acquérir, à mon avis, aux dépens de l'honneur. *Nil turpe faciendum bono viro, etiamsi ex omni parte lateat, etiamsi omnes Deos Hominesque celare possimus.* Quand Cicéron, qui étoit assurément un fort honnête Homme, ne m'auroit point appris un si beau sentiment pour vous en faire ressouvenir, je crois qu'en cela, vous seriez bien marri de ne vous pas ranger de son parti. *Cic. Offic. 3.*

Je ne trouve pas moins de Sagesse que de Prudence dans la Loi de Solon que vous citez, pour ne délibérer pas long-tems à prendre parti dans une émotion populaire ; & je ne dispute nullement contre l'avis d'Aristote dans le I. Livre de sa Rhétorique pour les choses politiques, où il faut considérer sur-tout le bien public : mais pour les Vers de Virgile que vous alleguez ensuite, où ce Poëte fait parler un jeune Seigneur de la Cour de Priam, par la bouche d'Enée, je ne vois pas que vous en puissiez tirer beaucoup d'avantage, & sur-tout de la façon que j'ai traduit ces mots. *Dolus an virtus quis in hoste requirat?* Car qui démêlera jamais si l'on a emploïé la vaillance ou

la ruſe contre l'Ennemi ? Chorebus voulant dire, que ſi quelqu'un les pouvoit démêler, il s'abſtiendroit peut-être d'emploïer la ruſe dont il ſe vouloit ſervir, quoiqu'elle ſoit rarement défendue à la guerre entre les Ennemis; mais il n'en eſt pas de même, ſi je ne me trompe, dans les Sociétés civiles entre les Gens de bien.

Pour le menſonge, ſur lequel vous vous étendez un peu au long, ce ſeroit le ſujet d'un autre Diſcours fort ample, bien que pluſieurs en aient déja écrit : mais quoi qu'il en ſoit, il y a des menſonges officieux & même utiles aux Particuliers & au Public, comme lorſqu'un grand Prince qui gouverne prudemment ſes Peuples, leur diſſimule non ſeulement ſes deſſeins, mais encore eſſaie adroitement de leur en donner des opinions toutes contraires, ſelon les maximes reçues de la plus adroite & fine politique, *ubi expedit mendacium dicere, dicatur.* Ce qui m'oblige de loüer, & Judith, & Jahel, & Debora, & Samſon, & tous les autres que vous nommez, qui n'ont pas moins fait de menſonges que d'actions héroïques, parceque c'étoit pour de grandes cauſes, & pour des ſujets importans, où il y alloit du ſalut de leur

Païs contre des Ennemis déclarés.

L'Hiſtoire du Maître-d'Hôtel de l'Evangile que vous rapportez a de même, fait voir que les Gensdu ſiecle ſont plus prudens que les Enfans de la lumiere, & que le Pere de Famille eſt un bon Maître, qui ſe contente bien ſouvent de la moitié des devoirs qui lui ſont rendus.

Le paſſage de Seneque qui parle ſi bien de la retraite du Sage, quand les Méchans ſe ſont emparés de toute l'autorité, ne m'incommode point ; & je ſouſcrirai toujours de bon cœur à ſes avis de ce côté-là. Il faut réſiſter au mal courageuſement ; & celui qui à force d'avirons, tourne à-peine ſon bateau contre le courant de la Riviere, ſi d'avanture il relâche ſes bras, tout incontinent le fil de l'eau l'emporte & le fait reculer. Mais ſi l'on ne peut faire le bien, après y avoir eſſaïé de toute ſa force, on doit prendre patience, & il eſt permis de s'en conſoler.

Nate Deâ, quò fata trahunt, retrahuntque, ſequamur : *Æneid. 5.*
Quidquid erit, ſuperanda omnis fortuna ferendo eſt.

Ce que j'ai quelquefois traduit en cette ſorte.

Illuſtre ſang des Dieux, n'en déliberons plus;
Suivons de nos Deſtins le flux & le reflux :
Quoi qu'il puiſſe arriver, c'eſt l'unique ſcience
De ſupporter le Sort par notre patience.

Les Poëtes comiques dont vous rapportez quelques Vers, diſent de bonnes & de mauvaiſes choſes, ſelon les Perſonnages qu'ils introduiſent ſur la Scene : il les font parler convenablement aux ſujets qu'ils traitent; & bien ſouvent ils y mêlent la Satyre, & dépeignent auſſi-tôt les Vices que les Vertus; c'eſt pourquoi je ne m'étonne point qu'il y en ait qui aient dit,

Vitium fuit, nunc mos eſt, aſſentatio.

& beaucoup d'autres ſemblables qui font bien voir, ou que ce n'eſt pas leur ſentiment, ou que c'eſt une Satyre du tems. Après tout, la flaterie, bien qu'elle ne ſoit pas toujours un grand vice, dégenere ſouvent dans une extrême baſſeſſe; & bien qu'il faille traiter pluſieurs vérités avec une douceur ſinguliere, de ſorte qu'en beaucoup de rencontres, il eſt bon de les rendre agréables par tous les ſoins qu'il eſt poſſible, ſi eſt-ce qu'il ne les faut pas trahir, & l'on ne doit pas être moins ſoigneux de dire les vérités obligean-

tes, qu'on doit être réservé à débiter les fâcheuses, & sur-tout quand on n'y peut apporter de remede. Mais c'est discrétion d'en user de la sorte, & non pas flatterie; comme d'ailleurs, je suis persuadé qu'il n'est nullement nécessaire de donner un nom si rude à ce qui mérite de passer pour pure galanterie; comme le trait que vous rapportez de Pison à l'Empereur Tibere, sur la foi de Tacite, & ce que dit Michel de Montagne de l'Ambassadeur de France en Suisse, lorsqu'on lui demanda combien de fois il s'étoit enivré pour le service du Roi son Maître.

Après cela, Monsieur, vous me faites une question un peu pressante, quand vous me demandez, *si un honnête Homme oseroit bien quelquefois s'émanciper, jusques à recevoir ce dont il a besoin, de quelques mains peu nettes*, où vous mêlez tant de termes, & de circonstances considérables, qu'il me faudroit bien du tems pour y satisfaire, & pour vous y répondre: mais sans les rapporter ici tout du long, puisqu'elles se sont vues dans votre Ecrit, ôtez-en la flaterie & la bassesse qui sont ennemies des belles Ames, je vous dirai que dans les besoins pressans ma Morale n'est point si austere, que sur ses

maximes, je voulusse interdire à un honnête Homme, quand j'en aurois l'autorité, de recevoir du secours, de quelque main qu'il lui fût offert, sans préjudice de conscience, & qu'il ne pût même imiter le Chien du Marchand françois, dont vous emploïez si agréablement l'apologue dans votre Discours sceptique, & que je ne suis pas moins persuadé, que vous le sauriez être, qu'Esope & Phedrus ne l'auroient pas desavoué, tant il est plaisant & juste sur le propos qui vous en a fait souvenir.

La valeur des Saguntins qui brulerent leur Ville, & la générosité de ceux qui mettent le feu aux poudres de leurs Vaisseaux, de peur que les Ennemis n'en profitent, me semblent des Vertus funestes; & je ne suis point de l'avis de l'un de nos Poètes, qui louant le dessein de quelques Citoïens, qui par les persuasions de leur Général, qu'on fait passer pour un Héros (les anciens Auteurs des Romans eussent dit *Preux*) se vouloient aussi embraser dans leur Ville, fait cette belle comparaison, pour marquer son sentiment.

Tel sur les champs salés, le courageux Pilote
Pressé de toutes parts d'une puissante Flotte;

Sur le point d'être pris, peut, à l'extrêmité,
Choisir plutôt la mort que la captivité.
Il le propose aux Siens, & les y fait résoudre,
Sous le tillac conquis roule la noire poudre,
Et d'un bras vigoureux y porte le flambeau,
Pour se faire de l'onde un superbe tombeau.

Vous êtes bien plus sage, plus équitable, & plus Chrétien, quand vous dites, » Qu'il vaut beaucoup mieux » faire tout le contraire, en retirant » quelques tisons de l'embrasement, » ou sauvant quelques planches du » Naufrage, pour aider un bon Ci- » toïen.

Digression contre l'Avarice.

Il seroit aussi fort à désirer que l'on usât des biens ; selon les souhaits du généreux Philotime, de notre cher M. de Martel, au sujet des Avares, que je tiens les plus inutiles Gens du Monde, & qui marquent d'avoir fort mauvais sens, demeurant nécessiteux auprès de leur abondance, & laissant quelquefois à une ingrate postérité des biens immenses, dont ils n'ont pas su jouir. Ha ! malheureuse avidité des Hommes pour avoir du bien ! où se jette l'ardeur aveugle d'amasser des richesses ! O cruelle faim de l'or, que pour une sotte convoitise qui ne se

peut assouvir, & pour un prix funeste on vend toute sorte de crimes ! Ici un Poëte vous rapporteroit l'exemple d'Eryphyle, qui découvrit le lieu secret où son Mari s'étoit caché pour n'aller point à la guerre des Thebes, quand elle reçut l'or qui fut le sujet de son impiété, & la matiere de son infamie; il n'y oublieroit pas l'Adultere, qui coula avec l'or corrupteur dans le sein de la fille d'Acrise, au travers des murs d'une tour où elle étoit renfermée.

Sulpicius Lupercus Servastius Junior.

Sic latebras Eriphyla viri patefecit, ubi aurum
Accepit turpis materiam sceleris.
Sic quondam Acrisiæ in gremium per clausstra puellæ
Corruptore auro fluxit adulterium.

La passion insatiable d'avoir des richesses met de vilaines taches dans le cœur: Quoique le riche se couche sans dormir sur de grands monceaux d'or, sa convoitise enragée de posséder des trésors bouillonne sans cesse, & ne diminue point. Certes la pauvreté de l'Avare, qui n'est jamais assez opulent, est bien malheureuse, puisqu'en effet, tandis qu'il souhaite d'accroître ses revenus, & d'emplir ses coffres, il est infiniment

pauvre. Quelle crainte y a-t-il des Loix bien ordonnées, & quelle révérence porte-t-on à la vérité, si le souci augmente à proportion des richesses ? On se dépêche pour cela de verser le sang de ses Proches, & on égorge ses propres Parens, ou du moins l'on souhaite leur mort. La faim avare étouffe les affections naturelles : le propre du Riche est de chercher toujours des biens fragiles par de mauvaises voies. On n'a point de soin de la pudeur dans la passion du gain : on le recherche aux dépens des Temples ; & si quelqu'un ordonnoit qu'on le cherchât dans le Ciel, je crois qu'on s'efforceroit de le tirer delà.

Istud templorum damno exitioque requirit.
Hoc cœlo jubeas ut petat, inde petet.

Sulpicius Lupercus Servastus Junior.

Mais si nous étions bien avisés, ce seroit à la vérité de ce lieu-là, & pour ce lieu-là, que nous devrions thésauriser, *Thesaurisate thesauros in Cœlo.* Puisque nous en sommes avertis d'une bouche qui ne peut tromper ; & si cela étoit, cette vilaine avarice que notre Ami déteste si fort, aussi-bien que tout le reste des honnêtes Gens, tomberoit dans les abysmes ; & les uns ne seroient pas dans une prodigieuse abon-

Matth. 6.20. dance, tandis que les autres ſouffrent dans une preſſante néceſſité.

J'ai eſſaïé de ſatisfaire à votre deſir, par cette petite déclamation contre l'avarice : car d'imiter, comme on dit, ceux qui envahirent les Païs & les Richeſſes des Amériquains qu'ils firent périr avec tant d'inhumanité, ou ces autres qui s'engraiſſent de la ſubſtance des Peuples déſolés, ou qui deviennent ſi riches en peu de tems par des artifices damnables, qu'ils ne laiſſent pas de colorer de prétextes ſpécieux, & qui jouiſſent avec une ame tranquille le reſte de leurs jours, de leur exceſſive opulence, je crois que vous n'avez pas deſſein de le conſeiller, & il eſt même déſagreable d'y penſer.

Vous voïez bien, Monſieur, que j'ai lu avec ſoin tout votre Diſcours, & que j'en ai conſidéré toutes les raiſons : mais comme elles ſont un peu multipliées, & que vous leur donnez une aſſez grande étendue, de ſorte que cet Ecrit eſt un peu long, je n'ai fait que les toucher en paſſant, n'aiant eu beſoin que de faire la diſtinction de la difficulté que vous avez avancée, & de vous dire en peu de paroles le ſentiment que j'en ai, puiſque vous l'avez voulu : car ſi j'euſſe entrepris

d'en examiner plus particulierement toutes les circonſtances, les Lieux communs ne m'auroient pas manqué, non plus qu'à beaucoup d'autres, ſi je m'en voulois ſervir, & je ſerois allé encore plus loin que vous; mais vous m'en auriez fait reproche, & mon Lecteur s'en ſeroit ennuïé.

SIXIEME DISCOURS,

AU MEME.

De l'honnête Homme, & de l'Homme de bien.

MONSIEUR,

Si dans le Diſcours précédent j'ai répondu à votre attente, j'ai grand ſujet de m'en glorifier, parceque vous m'y aviez taillé bien de la beſogne, de la façon que vous en avez traité la matiere, dans l'Ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'adreſſer, & j'aurois satisfait à deux obligations en même tems; la premiere, à votre égard, ſur la Queſtion que vous m'avez faite; la seconde, à l'égard de M. du Prat, notre ami commun, dont le ſavoir eſt ſi exquis & la modeſtie ſi rare, qui m'avoit propoſé de parler de l'honnête homme,

pour ſujet d'un entretien. Car l'honnête homme, qu'eſt-ce autre choſe que le Sage dont nous avons parlé, le Prudent, le Civil & le Généreux, qui eſt dans l'eſtime de tout le monde? qui ne veut rien que par les voies de l'honneur & de la vertu; à qui la vie ſeroit onéreuſe avec les richeſſes & la ſanté, ſi elle n'étoit honorable; qui garde ſa parole & ſa foi; qui ne ſe venge point, quand il il en a le pouvoir; qui conſerve ſes Amis avec ſoin; qui chérit ſes Proches; qui aime la gloire de ſa Patrie; qui reſpecte les Puiſſances auxquelles il eſt ſoumis, & qui mourroit plutôt que de faire une lâcheté, & d'acquérir des richeſſes & des dignités par des artifices injuſtes, quand bien toute la Terre le devroit ignorer. Ce qui fit dire une fois à un Mahométan, qu'on vouloit obliger à trahir un ſecret, ou bien à commettre quelque lâcheté contre la gloire de ſon Païs, lorſqu'on lui alléguoit que perſonne n'en ſauroit rien, mais je le ſaurois, dit-il, & cela me ſuffit pour n'être pas de votre avis. De quel perſonnage fameux a-t-on jamais rapporté une parole de plus grand mérite? Et cet Ancien, qui diſoit que les Dieux & la conſcience devoient être également reſpectés, n'étoit-il pas digne, à votre

avis, de plus d'éloges, que celui qui ne craint point de mal faire, pourvu qu'il n'en ſoit point repris, qu'on n'en ſache rien, & qu'il devienne opulent.

Pour en parler ſainement, il y a ſi peu de différence entre l'honnête homme & l'homme de bien, qu'ils ſe peuvent confondre aiſément l'un avec l'autre; quoiqu'à le bien prendre, l'on puiſſe être homme de bien, ſans être ſi fort honnête homme; mais il eſt impoſſible d'être honnête homme, ſans être homme de bien. Je ne m'arrêterai pas à diſcourir ſur toutes les parties de la deſcription que j'en ai faite, cela m'obligeroit à un trop long Diſcours; & je crois que l'on en pourroit faire des Livres entiers. Mais quoi qu'il en ſoit, cet honnête homme qui ſe produit diverſement dans toutes les conditions, ne peut jamais être ſéparé de l'homme de bien. Si un Guerrier n'eſt homme de bien, il ne ſera ni brave ni valeureux, quoiqu'il eût un cœur de Lion : il ne ſera pas même ſûr dans ſes emplois, & ſera dangereux comme une bête féroce. Un Juge, avec toutes les connoiſſances du Code & du Digeſte, ſera très injuſte & très pernicieux, s'il n'a la bonne conſcience. L'Orateur perſuadera mal ſon Auditoire, ſi ſa probité eſt ſuſpecte; &

celui qui défendra une mauvaiſe cauſe, y ſera mal aiſément paroître ſon éloquence, & ſur-tout ſi lui-même ſe trouve perſuadé qu'elle n'eſt pas bonne. Un Politique eſt auſſi peu verſé dans les principes de ſa ſcience, s'il n'eſt également paſſionné pour la juſtice & pour le bien public, non pas pour ſon intérêt particulier, mais pour celui de l'Etat, & pour la gloire légitime de ſon Souverain; autrement à quoi ſerviroit ſa politique? Elle ne ſeroit pas même digne du nom qu'elle avoit uſurpé. Un Théologien qui n'eſt pas ſincere, & qui n'a point de piété, ne trouvera jamais les vérités importantes, & il obſcurcira malheureuſement celles qui lui ſeront connues, pour ſe rendre Miniſtre de l'erreur, en flatant les conſciences, afin de s'enrichir & de multiplier ſes titres par la faveur des Puiſſans. Ceux qui ſont élevés dans les grandes Charges & dans les dignités ſuprêmes, auxquels on défere toutes choſes pour le reſpect de la puiſſance & de l'autorité, ſont très dangereux, s'ils n'ont la conſcience bonne, & s'ils ne ſont véritablement humbles par la connoiſſance de leur foibleſſe, & de l'infirmité qui eſt inſéparable de la condition humaine. C'eſt pourquoi il eſt toujours bon à

ceux-là

ceux-là, ſans en excepter un ſeul, de conſulter les Ecritures & les témoignages des Anciens, & de ceux qui les ont précédés dans une grande ſainteté de vie

La préſence de l'homme de bien eſt donc requiſe dans toutes les conditions; mais parcequ'il peut arriver qu'une ame nette ne ſera pas fort polie, & qu'une perſonne ſans malice ne ſera pas fort éclairée, il importe pour achever un honnête homme, & pour lui donner un cœur droit en toutes choſes, qu'il ſoit habile & verſé dans les connoiſſances de ſa profeſſion. Avec cela, s'il eſt encore d'un naturel doux, s'il eſt affable, civil, officieux, agréable en ſes diſcours, d'une converſation aiſée, galand, enjoué, & ſérieux ſelon les diverſes rencontres, il ſera tel que nous le demandons. Et s'il eſt riche, bien fait de ſa perſonne, d'un bon tempéramment, & content, il ſera heureux; je parle de cette félicité de la vie du monde, qui, pour n'être pas de longue durée, ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de charmes pour ſe faire aimer. Car pour ce ſouverain bien dont nous entretiennent ſi ſouvent les Philoſophes, ſans ſe trop bien expliquer, il ne ſe peut promettre que dans la vie future, par la communication de celui

qui en eſt le principe, ſi nous en ſommes jugés dignes, non point à la vérité par nos propres forces, car cela ne peut être, mais par la vertu & par la grace admirable du Dieu ſuprême, infiniment puiſſant & infiniment bon, qui fait tout ce qu'il veut, & qui n'aime que ce qu'il fait. Que quelqu'un juge de-là, ſi ſans lui nous pouvons faire quelque choſe de bien, & ſi ceux qui font mal ne ſont pas abandonnés, comme on dit, au ſens réprouvé; d'où je conclus auſſi qu'il eſt impoſſible d'être homme de bien & honnête homme, que l'on ne ſoit également pieux, & perſuadé d'une vérité auſſi importante que celle-là.

Enfin l'homme de bien, l'honnête homme & le Sage, tel qu'Apollon étant conſulté en pourroit à peine trouver un ſeul entre une infinité, eſt Juge de ſoi-même & s'examine ſéverement. Il ne ſe donne pas beaucoup de peine des grands Seigneurs, ni de la vaine opinion du Vulgaire, pour accroître ſa fortune, quand il a les choſes néceſſaires. Il porte en ſoi-même le modele du monde par ſa rondeur, afin qu'il n'y ait point d'ordure étrangere qui ſe puiſſe aſſeoir ſur la netteté de ſa perſonne, où il n'a rien négligé pour ſe polir. Autant que le jour

eſt long en Eté, & que la nuit étend ſa durée dans la ſaiſon de l'Hiver, il ſe conſidere & ſe peſe ſoi-même juſtement dans la balance, afin que rien ne s'en-trouvre & ne s'enfle de quelque côté; qu'il n'y ait point d'angle qui ne ſe rapporte également de toutes parts, & que le niveau ne s'écarte point çà & là; que le dedans ſoit maſſif; qu'il ſoit ſolide; qu'il n'y ait rien de vuide au-deſſous, dont il ſoit facile de s'appercevoir en touchant des doigts; qu'il ne laiſſe point fermer ſes yeux au doux ſommeil, qu'il n'ait repaſſé dans ſa mémoire tout ce qu'il a fait le long de la journée, regardé en quoi il a manqué, ſi ſes actions ont été bonnes, dans le tems, ou hors de ſaiſon, pourquoi la bienſéance a été déniée à cette œuvre, ou pourquoi la raiſon a manqué à celle-ci; qu'il diſe en ſoi-même, que m'eſt-il échappé? d'où eſt-ce que cette réſolution m'eſt venue en l'eſprit, qu'il eût été bon de changer? étant touché de la miſere du Pauvre, pourquoi ai-je ſenti mon ame atteinte de douleur? qu'ai-je voulu, qu'il eût été bon que je n'euſſe point deſiré? pourquoi ai-je préféré l'utile à l'honnête?

—— Utile honeſto cur malus ante tuli?

n'ai-je fâché perſonne de parole ou

de mauvais viſage ? pourquoi la Nature m'attire-t-elle davantage que la diſcipline ?

Ainſi l'homme de bien, le Sage & l'honnête homme, pénétrant dans toutes les choſes qu'il a faites, & qu'il a dites depuis le matin juſqu'au ſoir, & les aïant roulées en ſon eſprit, il déteſte les mauvaiſes actions, & donne aux bonnes la palme & les récompenſes qu'elles méritent.

SEPTIEME DISCOURS.

De la Vertu.

APRE'S avoir eſſaïé de répondre aux trois Diſcours d'un excellent homme qui ne veut pas être nommé, un illuſtre Ami, qui en a peſé toutes les raiſons auſſi-bien que moi, m'a fait ſur ce propos une queſtion touchant la vertu dont l'on parle tant, & qui eſt ſi peu connue ; il a deſiré que je lui en diſſe mon ſentiment, & même que je me donnaſſe le ſoin d'en faire un petit Diſcours, ſi j'avois quelque loiſir de reſte, parcequ'il voïoit bien que j'étois occupé à d'autres choſes. Je ne ſavois d'abord ſi je devois m'y engager, n'aïant nul

besoin de mon instruction ; & je ne voïois pas d'ailleurs qu'il fût trop aisé de satisfaire à sa curiosité, tant pour l'abondance de la matiere que plusieurs ont traitée amplement dans leurs Livres de Morale, que pour dire sur ce sujet quelque chose qui ne fût pas tout-à-fait commun : car qui n'a point oui parler de cette Reine des Habitudes, & qu'en pourrois-je écrire, qui n'ait été dit mille fois ? Cependant ce n'est pas sans dessein qu'il m'a fait cette question, où je puis croire qu'il entrevoit quelque difficulté qu'il est mal-aisé de démêler. Je ne me persuade point aussi que je puisse ajouter quelque chose à ses belles connoissances, & je n'ai point l'art d'écrire les communes, d'un air si merveilleux, qu'elles puissent le ravir. Je n'ai rien à dire de nouveau; car y a-t-il quelque chose de nouveau sous le Soleil ? Mais je serois ravi de pénétrer dans la difficulté de notre Ami, & de satisfaire en même tems à ce qu'il desire de moi.

Le mot de vertu se prend diversement ; on l'emploie pour la force & pour la puissance, dont nous avons divers témoignages dans les Livres anciens & modernes, & même dans les saintes Ecritures. On dit la vertu d'une

plante, d'un minéral, d'une gomme & d'un médicament. On marque le courage de quelqu'un par le terme de vertu. Mais son usage le plus ordinaire est de signifier cette perfection de la Nature raisonnable, en tant qu'elle est le principe de l'intelligence & de la volonté, pour faire les choses bonnes. De sorte que tout ce que nous appellons vertu, est ordonné à la perfection de ces deux facultés. Or cette perfection consiste au dessein de connoître la vérité, & de se mettre en possession d'un bien honnête.

Aristote, l. 7. de la Physique, ch. 3.

Aristote définit pourtant la vertu morale, d'une autre sorte, & l'appelle une disposition de perfection pour quelque chose d'excellent, parcequ'elle perfectionne l'intelligence & la volonté pour une excellente opération vers l'objet qui leur est propre. D'autres prennent le nom de vertu pour la volonté de faire les choses justes & honnêtes; & je pense que Lactance est de cet avis dans le sixieme Livre de ses Institutions. Pour Ciceron, qui l'a si bien connue, il l'appelle une perpétuelle adhérence à la raison, ou plutôt à la connoissance des Loix & des Sciences, que la Nature a infusée dans les esprits de tout le monde.

Or cette vertu, que Phocylide établit entre deux extrêmes, aussi-bien qu'Aristote dans le troisieme Livre de ses Ethiques, est une heureuse médiocrité entre l'excès & le défaut, qui ne penche ni d'un côté ni d'autre; & d'autant qu'elle s'applique principalement à surmonter les périls & les difficultés qui se rencontrent dans le cours de la vie, on l'appelle vertu du nom de *Vir* en Latin qui signifie *Fort*, comme *Vir* tire son étymologie de *Vis*, c'est-à-dire, de la force, comme si la force & la vertu n'étoient qu'une même chose; & de fait les Anciens les confondoient souvent ensemble.

Et fractis rebus violentior ultima Virtus. *Silius Ital. l. 1.*

Et notre Horace, dans la seconde Epître de son premier Livre, dit à Lollius » qu'Homere nous apprend dans l'e- » xemple d'Ulysse, combien ont de » pouvoir la force & la sagesse, quand » elles sont jointes ensemble.

Rursus quid Virtus, & quid sapientia possit,
Utile proposuit nobis exemplar Ulyssem.

» Cet Ulysse, qui dompta les murs de » Troies, sut connoître avec beaucoup » de prudence les Villes & les mœurs de » plusieurs Nations. Et tandis que, pour

» ses Compagnons & pour soi-même, » il disposoit de son retour, au travers de » la Mer spacieuse, il souffrit beaucoup » de peines, ne périt point dans les flots » de ses miseres, & endura des travaux » infinis. Vous connoissez les chants des » Syrenes, *illustre Lollius*, & vous savez » quels furent les breuvages de Circé ; » s'il eût été si mal avisé que d'en boire » selon son desir, aussi-bien que ses » Compagnons, il eût perdu le cœur, » & fût tombé sous l'infame joug d'une » Maîtresse impudique, devenu pour » le reste de sa vie quelque Chien sor- » dide, ou quelque Pourceau ami de » la boue. Ce Poète sentencieux en » parle ainsi.

Mais il y a plusieurs sortes de vertus humaines, puisque les unes appartiennent à l'intelligence, & les autres à la volonté. Les premieres, pour la connoissance de la vérité, & les secondes, pour ne se déterminer qu'à des choses honnêtes, quelque prétexte qu'on pût avoir d'en user d'autre sorte : tout cela néanmoins, selon les regles de la bienséance, & les maximes de la droite raison, convenablement à l'état & à la condition de chacun ; parcequ'il y a des choses propres aux hommes, qui feroient malséantes aux femmes. Il y en a

pour les Jeunes & pour les Vieux, pour les Rois & pour les Sujets, pour les Personnes publiques & pour les privées, pour les Riches & pour les Pauvres, pour les Gens de Lettres & pour les Gens d'Affaires, pour les Guerriers & pour les Bourgeois. Mais en certain ſens, les vertus principales, que d'autres appellent *Cardinales*, ſe doivent rencontrer en toutes les belles ames, auſſi-bien que les divines, ou *Théologales*, bien que celles-ci ſoient infuſes d'en-haut par une grace ſpéciale, ſans quoi nul ne peut ſe vanter de les avoir, & ne peut même les acquérir par les ſeules forces de la Nature, comme la foi, l'eſpérance & la charité, leſquelles ne ſont point aſſurément données à tous les hommes, quoique tous les hommes ſoient appellés dès leur naiſſance, pour croire les Myſteres ſacrés, pour eſpérer les biens de la vie future, & pour aimer l'unique Auteur de toutes les graces, afin d'être ſauvés ſelon les deſſeins de Dieu, qui veut ſauver tout le Monde par les mérites infinis de celui qu'il a engendré de toute éternité, encore que tous les hommes ne ſoient pas ſauvés.

Or, par le moïen de ces vertus admirables, toujours accompagnées de for-

ce, de juſtice, de prudence & de tempérance, nous ſommes tous capables de garder les préceptes qui nous ſont ordonnés, & ſans elles il nous eſt impoſſible de les garder. C'eſt pourquoi l'on dit fort bien en ce ſens-là, que les Païens, & tout le reſte des hommes, n'ont point le pouvoir, d'eux-mêmes, d'accomplir les Commandemens, & qu'ils ne peuvent, ni faire le bien, ni fuir le mal, comme il faut, quoique pluſieurs aient fait de belles actions, & qu'ils aient évité généreuſement les occaſions d'en commettre de mauvaiſes; comme M. de la Mothe le Vayer, l'un des plus conſommés du ſiecle dans toutes ſortes de belles connoiſſances, l'a ſi bien fait voir dans ſon excellent Livre de la vertu des Païens. Mais pour en dire la vérité, ce n'a point été par les motifs véritablement bons & vertueux, qui ne peuvent être conçus que dans le cœur de ceux qu'on appelle Elus ou Prédeſtinés, & leſquels ne le ſauroient être, ſans ces trois vertus divines, qui ne ſont pas données à tous, comme nous le venons de dire, étant au-deſſus de la portée naturelle des hommes; car tous les hommes ne ſont pas fideles, bien que tous peuvent l'être ſi Dieu leur fait la grace de les recevoir dans

ſon alliance, comme le reconnoiſſent tous les Théologiens.

Je ne ſais de quelle ſorte je ſuis venu à parler inſenſiblement d'une matiere ſi ſublime & ſi importante; le ſujet m'y a mené de lui-même, ſans que j'y euſſe vu d'abord aucune avenue, n'aïant deſſein que de traiter de la vertu en général, ou tout au plus de la vertu morale. Je n'en ſuis pourtant pas fâché, parcequ'à le bien prendre, ce peu de paroles, étant conſidérées de près, ne ſera peut-être pas tout-à-fait inutile, pour ſe démêler de pluſieurs difficultés.

Quant aux vertus, qu'on appelle cardinales, ou principales, qui ſont la prudence, la tempérance, la force & la juſtice, dont dépendent une infinité d'autres, elles ſont d'autant plus réunies & jointes enſemble, qu'elles ſont très parfaites. Elles manqueroient aſſurément de cette perfection qui leur donne tant d'éclat, ſi elles étoient ſéparées: car ni la prudence, qui eſt juſte & tempérante, n'eſt pas vraie prudence, ſi elle n'eſt forte; ni la tempérance n'eſt point parfaite avec la force & la juſtice, ſi elle n'eſt prudente; ni la force n'eſt point entiere avec la prudence & la tempérance, ſi elle n'eſt juſte; ni

la juſtice n'eſt point vénérable avec la force & la prudence, ſi elle n'eſt tempérante.

Il en eſt de même des trois principales vertus théologales ou divines, qui ſe tiennent par la main, comme les trois Graces des Poëtes, & ne ſe quittent jamais; de ſorte que ſi l'une manquoit entr'elles, les deux autres ſeroient languiſſantes. De-là vient que ſans la foi l'on n'a ni l'eſpérance ni la charité; & ſans la charité & l'eſpérance, la foi eſt celle de qui l'on dit qu'elle eſt morte; mais ſi elle eſt vivante, c'eſt-à-dire, aſſiſtée de ſes deux compagnes fideles, elle juſtifie.

Epiſt. de S. Jacques.

Une ame donc, ornée de ces trois divines ſœurs dans ce Monde corruptible, ne peche point au même tems qu'elle les poſſede vivement, bien qu'elle ne ſoit point impeccable d'elle-même, & qu'elle ne puiſſe ſe vanter d'être ſans péché, ni par conſéquent infaillible: car nulle Créature mortelle ne ſe peut ici-bas donner cette gloire, excepté l'Humanité ſainte du Sauveur, ou ſon Corps myſtique, qui eſt l'Egliſe par un privilege ſpécial étant aſſemblée en ſon nom pour le fait de la Doctrine & de la Diſcipline ou pour l'intelligence de quelque point diffici-

le, parcequ'elle eſt divinement inſpirée, & que les vertus dont nous venons de parler ne lui défaillent point ; ſi les meilleurs Théologiens en doivent être crus. C'eſt à cauſe de cela même que le Seigneur dit au premier de ſes Apôtres, qu'il avoit prié pour lui, afin que ſa foi ne défaillît point. Auſſi la Grace fit-elle venir cette foi à ſon ſecours, dès le moment qu'il eut péché ; & cet Apôtre pleura amerement, ce qu'il n'eût pu faire, ſi le Seigneur infiniment bon ne l'eût regardé de ſon œil miſéricordieux. C'eſt pourquoi il fut rétabli enſuite par trois fois dans la gloire de ſon Apoſtolat, dont il étoit déchu autant de fois par ſon reniement, & le grand Paſteur lui donna la charge de paître ſes Ouailles & ſes Agneaux, c'eſt-à-dire, toute l'Egliſe, où ſe trouvent mêlés quantité de Boucs, d'Impies, d'Hypocrites, de Superbes, d'Amateurs d'eux-mêmes, de Téméraires & de Réprouvés, qui ont peu ou point du tout de foi, exerçant cependant la patience des Saints avec une dureté nompareille, à quoi ni la vigilance des bons Paſteurs, ni la Dignité pontificale, ni la piété des Princes Chrétiens, ne ſauroient preſque remédier.

Voilà comme les vertus ſurnaturel-

les ſont auſſi bien inſéparables entr'elles que les quatre autres dont nous avons parlé; & toutes enſemble, à le bien prendre, n'en font qu'une ſeule, qui s'appelle Vertu par excellence; & celui, qui les poſſede ſans diviſion, eſt ce Vertueux parfait, ce Sage accompli, ce Héros exemplaire, & cet Homme divin, qui eſt auſſi rare que le Phœnix d'Arabie, ou que la République de Platon.

Je ne doute point que la peine & les difficultés qui ſe rencontrent dans la pratique des vertus, ne ſoient la cauſe de cette rareté; car il ne faut point ſe flatter, la route en a toujours été reconnue mal-aiſée, & c'eſt ſe mocquer, de dire qu'on arrive à la gloire ſans combattre. Les Couronnes ne ſont promiſes qu'à ceux qui courent dans la Lice; & ſi vous ôtez les Commandemens difficiles, la vertu ne ſera plus vertu.

Seneque, dans l'Hercule furieux.

Imperia dura tolle, quid erit virtus?

Son ſentier eſt étroit, parceque c'eſt le même qui conduit à la vie, & cette vertu auſtere eſt de telle humeur, qu'elle n'y reçoit perſonne de ceux qui ſont chargés de grands fardeaux, qui les empêcheroient de paſſer, & veut même

qu'on y ſoit nu & diſpoſé pour le combat, comme des Athletes ; c'eſt pourquoi l'on dit que les Riches n'y peuvent marcher.

La poſſeſſion de cette noble & généreuſe vertu n'eſt pas moins agréable qu'elle eſt utile ; & ſi les Vicieux & les Méchans en connoiſſoient la valeur dans le cours de cette vie périſſable, je ne doute point qu'ils n'en préféraſſent la pauvreté, les ſouffrances & la perſécution, à leur opulence, à leur crédit & à leur autorité Ce qui a fait dire à un Ancien, que la vertu étoit une grande récompenſe à elle-même. *Virtus præmium eſt optimum.*

Vous ne ſauriez, ſans vous méprendre, appeller heureux celui qui poſſede de grands biens. Le nom d'heureux appartient bien plutôt à celui qui ſait uſer prudemment des préſens du Ciel, qui peut ſupporter la dure pauvreté, & qui appréhende le vice comme un mal plus funeſte que la mort, ſans avoir peur de périr pour ſes chers Amis, ou pour ſa Patrie. C'eſt ainſi qu'en parle Horace à Lollius, dans le quatrieme Livre de ſes Odes.

Non poſſidentem multa vocaveris
Recte beatum : rectius occupat
Nomen beati qui Deorum

Muneribus ſapienter uti,
Duramque callet pauperiem pati;
Pejuſque letho flagitium timet:
Non ille pro charis amicis,
Aut patria timidus perire.

Au reſte, la récompenſe de la vertu n'eſt de rien moins que de l'immortalité; & quelques Philoſophes même ont cru que ſans la vertu nul ne pouvoit être heureux. Mais ceux qui mettoient la félicité du Vertueux dans la vertu même, quoiqu'elle ſoit extrêmement honorable, ne laiſſoient pas de ſe méprendre, parcequ'en effet la vertu eſt toujours pénible; mais la vie heureuſe la ſuit infailliblement, comme nous l'apprenons de la Couronne des Martyrs & des travaux de tant de Perſonnages que leur ſainteté a rendus fameux. Silius Italicus l'introduit ainſi
» parlant, dans ſon grand Poème. L'hon-
» neur & les louanges m'accompagnent
» avec la gloire au viſage riant; le triom-
» phe, ceint de lauriers, me conduit au-
» deſſus des Aſtres; ma Maiſon eſt pure,
» & ma demeure eſt ſur une Colline éle-
» vée.

Mecum honor, & laudes, & læta gloria vultus
Me cinctus lauro perducit ad Aſtra Triumphus,

Caſta mihi domus, & celſo ſtant colle Penates.

Mais Horace s'en explique bien plus agréablement. Après avoir dit que c'eſt une choſe douce & honorable de mourir pour la Patrie, & que la Mort preſſe le Fuïard, & qu'elle n'épargne ni les jarrets, ni le dos timide de la poltrone Jeuneſſe, il ajoute,

Virtus, repulſæ neſcia ſordidæ,
Intaminatis fulget honoribus;
Nec ſumit aut ponit ſecures
Arbitrio popularis auræ.
Virtus, recludens immeritis mori
Cœlum, negatâ tentat iter viâ:
Cœtuſque vulgares & udam
Spernit humum, fugiente penna.

La vertu, qui n'a point appris à ſouffrir quelque honteux refus, éclate d'une gloire toute pure, & ne prend point les haches, ni ne les quitte point auſſi, ſelon les caprices du vent populaire. Elle ouvre le Ciel à ceux qui n'ont point mérité la mort, ou elle tente un chemin par des lieux inacceſſibles; & d'une aîle prompte elle quitte avec mépris les aſſemblées vulgaires & la Terre humide.

Enfin la vertu éclate en tous lieux, & ne ſe peut ſurmonter ni par les ri-

cheſſes, ni par la pauvreté, ni par la violence, ni par l'infirmité, ni par la tyrannie, ni par la perſécution; mais, laiſſant toutes ces choſes au-deſſous ſur la Terre, elle s'éleve juſqu'au Ciel.

HUITIEME DISCOURS.

Que pour être véritablement éloquent, il faut être Homme de bien.

NUL homme, à mon avis, ne ſe peut glorifier d'être éloquent, s'il ne joint la probité à la ſcience & à la facilité de bien parler, ſelon la penſée de Ciceron & de Quintilien, c'eſt-à-dire, s'il n'eſt vertueux, & s'il n'a toujours deſſein de défendre le bon droit & la vérité juſques dans les queſtions paradoxes, qui ſe peuvent ſoutenir de part & d'autre, pour n'avoir point de fondement aſſuré ſur des principes certains, ou que l'uſage a reçus : car ſi une cauſe eſt tellement mauvaiſe, qu'il n'y ait pas lieu de douter de ſa fauſſeté; quoique l'on puiſſe faire pour la favoriſer, on ne la rendra ni meilleure, ni plus véritable, bien qu'elle ſe puiſſe pallier; & ſi quelqu'un travailloit en cela contre ſa conſcience, outre qu'il ſeroit injuſte,

il auroit tort de s'imaginer que tous les artifices de l'hypocrisie pussent jamais égaler les sentimens d'un cœur généreux, & que les malices les plus ingénieuses fussent comparables aux lumieres d'une belle ame, qui suggerent les termes élégans avec les raisons puissantes & les grands mouvemens. Je ne regarde personne dans ce discours, & je ne veux pas croire qu'il y en ait même aucune qui soit aujourd'hui dans ce sentiment; mais si quelqu'un, possédé d'avarice ou d'ambition, ou quelqu'autre ennuïé de sa condition qu'il voudroit changer pour obtenir des Charges ou des Bénéfices considérables, contrefaisoit l'homme de bien, sous prétexte de piété & de religion, & se servoit de toutes les fleurs de sa Rhétorique, pour émouvoir les Grands & le Peuple contre des personnes innocentes & vertueuses, parcequ'elles seroient demeurées dans un silence respectueux, ou qu'elles ne se seroient pas vantées d'avoir vu ni connu ce qu'en effet elles n'auroient point vu, ou qui ne seroit point venu à leur connoissance, comme si c'étoit un crime de n'avoir pas bonne vue ou de n'être pas si savant qu'un autre, non-seulement il ne persuaderoit pas les honnêtes gens, mais encore

il se deshonoreroit soi-même, comme un Mercenaire, ou comme une Ame prostituée : *Quod scimus, loquimur; & quod vidimus, testamur.* Car, pour en dire la vérité, l'éloquence, qui, dans le Livre de l'Exode, est appellée *don de Dieu, & le propre Ouvrage du Seigneur*, ne doit point être emploïée pour mentir, elle qui, selon le dire d'un Ancien, sert de compagne à la Sagesse, & qui ne peut se trouver dans un méchant homme, que comme une excellente liqueur dans un vase infecté. Il faut donc bien s'empêcher de l'emploïer à un mauvais usage; & comme elle est de l'ordre des choses sacrées, on doit bien se donner de garde de la profaner; & certes, au lieu d'en profiter, celui qui en voudroit user de la sorte, en ressentiroit avec le tems un effet tout contraire. Comme un mauvais Politique, qui gouverneroit misérablement un Etat contre tous les intérêts de sa gloire & de son utilité, pour assouvir seulement sa cruelle passion.

Exod. 4. 10. 24.

Plusieurs, qui, pour de certaines animosités & raisons particulieres, ont essaïé d'obscurcir les lumieres de la vérité, se sont deshonorés eux-mêmes dans les disputes, dont ils ont ému la contention pour maintenir leur crédit

& leur autorité. Cependant ſi ceux-là mêmes, qui ont ſoutenu bien ſouvent avec opiniâtreté une cauſe injuſte, euſſent entrepris d'en défendre une bonne ſans colere & ſans préoccupation, qui doute qu'avec la ſcience qui s'acquert par l'étude, & avec l'éclat d'une bonne renommée, ils n'euſſent accru leur gloire & leur eſtime? Tant il eſt vrai de dire que l'Orateur doit être homme de bien, & qu'il ne doit jamais ſe ſervir de ſon éloquence, que pour la défenſe de la juſtice, ou de la vérité qu'on voudroit opprimer. La juſtice inviolable & la vérité divine n'ont point de Supérieur au Ciel ni ſur la Terre, où elles ne peuvent demeurer ſans regner; & certes, quelques efforts que l'on faſſe pour les vaincre, elles réſiſtent toujours puiſſamment & refleuriſſent au double quand on s'imagine le plus de les avoir étouffées, dont l'hiſtoire de la naiſſance & du progrès de la Religion chrétienne nous fournit des exemples aſſez fameux, ſans en chercher ailleurs. Mais il eſt vrai qu'il importe fort ſouvent à la juſtice & à la vérité pour les faire connoître, que l'éloquence leur prête la main; je parle de l'éloquence d'un homme vertueux, tel que le dépeint le Poète, qui dit que Neptune appaiſa

la tempête, comme il arrive ſouvent parmi un grand Peuple, quand il s'y émeut quelque ſédition qui aigrit les viles ames du Vulgaire, lorſque l'on commence à faire voler les feux & les cailloux, & que la fureur prête des armes, car ſi, dans ce même tems, quelque Perſonnage, que la piété & le mérite rendent vénérable, s'offre d'avanture à leurs yeux, ils gardent tous le ſilence, & ſe tenant attentifs pour l'écouter, cet excellent homme retient leur eſprit par ſon diſcours éloquent, & adoucit leur courage.

Ille regit dictis animos & pectora mulcet.

Et certes, quand la probité & l'éloquence ſe trouvent jointes enſemble, il n'y a rien de raiſonnable qui leur puiſſe réſiſter; & ce qui ne l'eſt pas, en creve de dépit. Leur douce puiſſance ſe fait obéir, & la tyrannie de la violence n'eſt pas capable de l'opprimer.

Quand Ciceron, le plus homme de bien de ſon tems, jouiſſoit de la grande réputation qu'il s'étoit acquiſe, les armes victorieuſes céderent à ſon éloquence; car enfin la même foule qui ſe preſſoit ſi fort autrefois dans les rues, pour voir les fameux triomphes, ne faiſoit pas moins de foule autour de lui

pour l'écouter, si sa langue diserte entreprenoit la défense des Accusés, dont la tristesse se lisoit sur le front; ou si par un art laborieux il s'efforçoit de purger un crime capital, dont quelque Citoïen se trouvoit chargé par une accusation injuste, toute l'Audience résonnoit de ses louanges.

Quand Pison haranguoit dans le Barreau, il emportoit les affections des Juges, & entraînoit, pour ainsi dire, leurs sentimens par son éloquence. Ils le suivoient comme leur Vainqueur; ils pleuroient même, s'il leur ordonnoit de pleurer; ils étoient joïeux, s'il marquoit d'avoir de la joie; & s'il leur suggeroit de la colere, ils ne la pouvoient éviter. Quel Juge, lui disoit un de ses Amis, ne regarde point votre visage avec étonnement? qui ne régit point son sentiment par le poids de vos paroles? Et parlant de lui en son absence: O Dieux, dit-il, quelle grace porte-t-il sur ses levres par la douceur de sa voix? Les belles paroles soutenues de tout l'éclat, dont elles sont capables, remplissent tous les lieux d'alentour. Le sens subtil, qu'elles contiennent, enrichi de figures diverses, s'insinue dans tous les cœurs, avec un air si charmant, qu'il ne s'y peut rien desi-

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

rer ; & certes ce lui étoit une grande gloire de fléchir par son éloquence la sévérité du Sénat, entreprenant la défense des Gens de bien, & la conviction des Coupables.

Eloquio sanctum modò permulcere Senatum,
Exonerare pios modò, nunc onerare nocentes.

Mais tout cela n'étoit pas moins fondé sur la réputation de sa probité, que sur sa langue diserte. Toutefois l'éloquence, qui découle comme un torrent précieux de la bouche des Gens de bien, leur est quelquefois une vertu funeste.

Juvenal. Sat. 10.

—— & torrens dicendi copia multis
Et sua mortifera est facundia ——

Nous en avons des exemples illustres en Demosthenes & en Ciceron, les deux plus fameux Orateurs du Monde, qui périrent malheureusement. La source inépuisable des belles choses, accompagnée d'une facilité merveilleuse à bien parler, fut cause de leur mort ; & les verités même éternelles en dispensent quelquefois si peu ceux qui les annoncent, qu'elles leur ont attiré le plus souvent des haines mortelles. Je laisserai à part sur ce propos les exemples sacrés, lesquels sont infinis. Les persécutions pour la vérité sont assez connues,

nues, & il n'a pas été jusqu'aux Poètes, qui ne nous aient représenté la déplorable fatalité des Orateurs les plus accomplis, par les morts tragiques d'Orphée & d'Amphion. Cet Orphée, qu'ils appelloient l'Interprete des Dieux, qui retira du meurtre & de la barbarie les hommes sauvages; ce qui lui donna le bruit d'avoir trouvé l'invention d'adoucir les Tigres & les Lions furieux. Ce fut par un pareil sujet qu'on dit qu'Amphion, en bâtissant les murs de Thebes, fit mouvoir les pierres, d'elles-mêmes, au son de sa Lyre, & qu'il les faisoit aller où il vouloit par les charmes de sa voix: car les rochers de Citheron, agités par un art merveilleux, s'assemblerent de leur bon gré, pour composer ensemble les parties d'une muraille complette.

Saxa Cithæronis Thebas agitata per artem;
Sponte suâ in muri membra coisse ferunt.

D'où vient que les premiers Chrétiens tirerent de-là des emblêmes de leur piété, pour montrer l'effet de la Doctrine céleste annoncée aux hommes par le grand Ange, que les Prophetes avoient de tout tems prédit, qui devoit venir pour accomplir les ordres de Dieu; & firent représenter Orphée

& Amphion dans leurs Chapelles souterraines, où pendant les persécutions que les Empereurs leur faisoient souffrir, ils se cachoient pour célébrer les saints Mysteres, si nous devons ajouter foi au Livre de celui, qui de nos jours, a recherché si curieusement toutes les singularités qui sont renfermées dans les Catacombes de Rome.

Au reste, pour montrer la force de l'éloquence, sous l'emblême d'Orphée, Virgile le décrit avec son éloquence accoutumée, sur la fin de ses Géorgiques, après y avoir dépeint l'horrible séjour des Enfers, où l'épouvantable Roi des Morts, accompagné des dures Puissances qui ne se laissent point fléchir aux prieres des Mortels, fut touché des regrets & des plaintes d'Orphée, qui lui redemandoit l'ame d'Euridice. Les Esprits légers, dit-il, & les Fantômes des Corps privés de la lumiere, s'émurent dans leurs Sieges profonds à la douceur de ses chants. Les Abysmes du Tartare, où la Mort habite, en furent saisis d'étonnement; les Ombres s'en émerveillerent, & les Ames vulgaires se presserent des épaules pour l'écouter, dont il ne se faut pourtant pas étonner, puisque la Bête à cent têtes, ravie par la douceur de ses

sirs, abbaissa bien ses oreilles sombres pour l'ouir, & que les Serpens des Eumenides s'y rendirent attentifs. On ajoute même que Promethée & le Pere de Pelops trouverent quelque relâche à leur peine, par la mélodie de ses sons; que Cerbere en retint ses trois gueules, voulant abboïer; qu'Ixion & Titye en pousserent quelques souris; que les Danaïdes, charmées d'une si grande douceur, s'oublierent de mettre de l'eau dans leurs cruches, & qu'Orion, pour y avoir prêté l'oreille, n'eut plus de souci de chasser dans les Enfers, aux Lions, ni aux Onces peureux.

Ovide en fait une description à-peu-près de la même sorte dans son dixieme Livre des Métamorphoses, aussi-bien que Seneque le Tragique, dans le second Chœur de son Hercule furieux, où il dit que la même harmonie qui avoit attiré les Oiseaux, les Arbres & les Rochers, & qui avoit arrêté le cours des Rivieres, & retenu la colere des plus furieux Animaux, adoucit les rigueurs de l'Enfer.

Quæ sylvas, & aves, saxaque traxerat
Ars, quæ præbuerat fluminibus moras,
Ad cujus sonitum constiterant feræ,
Mulcet non solitis vocibus inferos.

Orphée avec le ſon de ſa Lyre de Thrace, arrêta donc les Animaux ſauvages, & fit demeurer ferme, pour l'ouir, le rapide cours des rivieres.

Prop. El. 1. du 1. l.

Orphea detinuiſſe feras, & concita dicunt
Flumina Threiciâ detinuiſſe Lyrâ.

Et ſi un autre Poète en doit être cru, les Forêts ſuivirent Orphée, de leur bon gré, ſe trouvant charmées par la douceur de ſa voix : & la force de l'art de ſa Mere eut tant de pouvoir en ſa bouche, qu'il retardoit par ſon moïen le cours des rivieres & la legereté des vents ; & comme ſi les chênes euſſent eu des oreilles, il les attiroit par l'harmonie de ſon Luth.

Horace od. 12. l. 1.

Unde vocalem temerè inſequtæ
Orphea ſylvæ,
Arte materna rapidos morantem
Fluminum lapſus celereſque ventos ;
Blandum, & auritas fidibus canoris
Ducere quercus.

Mais n'omettons point ſur ce propos une excellente Epigramme de Feſtus Avienus, faiſant connoître clairement ce que les Poètes ont entendu par la Muſique d'Orphée. Je la rapporterai tout du long, parcequ'elle ne ſe lit pas ordinairement.

Threicius quondam vates fide creditur canora
Moviſſe ſenſus acrium ferarum :
Atque amnes tenuiſſe vagos,
Et ſurda cantu concitaſſe ſaxa.
Suaviſonoſque modos teſtudini, arbores ſecutæ
Umbram feruntur præbuiſſe vati.
Sed placidis hominum dictis fera corda mitigavit,
Doctaque vitam voce temperavit,
Juſtitiam docuit, cœtu quoque congregavit uno,
Moreſque agreſtes expolivit Orpheus.

En voici le ſens. On croit qu'autrefois le Chantre de Thrace, en touchant les cordes de ſon Luth, émut les Bêtes farouches par la douceur de ſes airs, & qu'il arrêta le courant des rivieres. Il fit danſer après lui les rochers les plus ſourds. Les arbres ſuivirent les ſons de ſa Lyre charmante, & l'on dit, qu'ils s'offrirent d'eux-mêmes à lui donner de l'ombrage. Mais en effet, il adoucit le cœur des hommes par des paroles gracieuſes, & tempera les déreglemens de leur vie par une docte voix. Il leur enſeigna la Juſtice, les mit en ſocieté, & polit la rudeſſe de leur eſprit.

Je ne ſaurois m'empêcher de rapporter encore celle-ci, de Caius Caſius

de Parme, qui ſert admirablement à notre ſujet : & je le fais d'autant plus volontiers que la Piece eſt difficile, & qu'elle s'offre rarement aux yeux de ceux qui en voudroient ſatisfaire leur curioſité.

Argutæ primum cum plectra parentis, & auro
Diſtinctam ſumpſit citharam Rhodopeïus heros :
Ridebant ſegnes pulſus, digitoſque micantes
Serius, & chordis indoctæ diſſona vocis.
Mox pudor exardens & gloria dulcis honeſti
Luſibus avertit puerilibus. Omnis & illuc
Perditùs incumbens, Muſæ pallebat amore.
Et nunc maternis inhiat, nunc ille paternis
Cantibus, hinc illinc diſcens dependet utrinque.
Nulla Venus faciem cœpit mentita doloſis
Compedibus. Somni fuerat, parcuſque Lyæi.
Donec ridiculus dudum modulamine ſylvas,
Evulſoſque ſuis ſcopulos radicibus egit.
Auſus & ire viam viventibus inconceſſam,
Pœnarum oblitos demulſit carmine Manes.
Non levis adſcenſus, ſi quis petit ardua, ſudor
Plurimus hunc tollit. Nocturno exſomnis olivo
Immoritur. Jactat, quod mox laudaverat in ſe,
Qui cupit æternæ donari frondis honore.

Elle eſt un peu longue, & ne manque pas de lieux qui s'expliquent malaiſément : mais voici comme j'en ai rendu le ſens.

La premiere fois que le Héros de Rhodope prit l'archet & la Lyre de ſa Mere, dont la douceur des airs enchantoit les oreilles & le cœur, on ſe ſourioit du foible effort de ſes mains, & de la lenteur de ſes beaux doigts, auſſi-bien que de ſa voix mal conduite, la voulant ajuſter aux tons mignards des cordes de ſon Luth. Auſſi-tôt la pudeur & l'amour des belles choſes, échauffant ſon courage, le détournerent de ſes jeux d'Enfant. Il s'appliqua tout entier à l'étude : la paſſion qu'il conçut pour les Muſes, le fit pallir ; & s'efforçant tantôt d'apprendre l'Art auquel excelloit ſa Mere, & tantôt de profiter dans les divines connoiſſances de ſon Pere, il s'attacha aux ſoins de tous les deux. Cependant nulle Venus, qui amolit le cœur par ſes charmes, ne le retint dans ſes chaînes trompeuſes. Il dormoit peu, & fut extrêmement ſobre, juſqu'à ce que de joli qu'il étoit dans ſa premiere enfance, il ſe rendit capable d'attirer après ſoi les rochers & les Bois, par la douceur de ſes airs. Aïant bien même oſé marcher par une route interdite à

tout homme vivant, il adoucit la peine des Enfers par ses chansons admirables. Le chemin n'est pas facile pour arriver à la gloire sublime. Il y monta pourtant avec beaucoup de sueur. Il veilloit les nuits à la clarté de la lampe. Enfin celui qui souhaitoit n'agueres d'être honoré du laurier immortel, se glorifie de ce qu'il avoit depuis peu recherché avec tant de sollicitudes, pour en mériter de la louange.

Mais enfin une éloquence si merveilleuse & si divine n'empêcha point Orphée d'être cruellement assassiné ; & il ne faut pas s'étonner si l'on persécute quelquefois des personnes rares & d'un mérite extraordinaire, qui défendent éloquemment des verités importantes, bien qu'ils joignent les bonnes mœurs & la pieté à un savoir exquis. Tout le monde ne veut pas être détrompé, & tous les siecles ne sont pas heureux pour dissiper les ténebres de l'ignorance, & pour empêcher la licence des crimes, ni le cours des pernicieuses doctrines. Plusieurs, s'il faut ainsi dire, s'étoupent les oreilles pour ne pas ouir, & se bouchent les yeux pour ne voir goute ; & une infinité ressentent une joie nompareille d'être séduits. Mais quoi qu'il en soit, il est même glorieux de

souffrir pour la justice, & il est toujours honteux de prostituer son éloquence pour défendre le luxe, le mensonge, l'impiété & la fausseté.

C'est ici le discours que je m'étois proposé d'écrire, sur le modele des sentimens d'estime & d'amour qu'a pour la verité & pour la sincerité l'un des plus habiles & des plus généreux Hommes du monde, que j'ai nommé sur la fin de la page 255 de la troisieme Partie de ces Mémoires.

* * * *

J'AVOIS dessein de faire suivre en cet endroit mon Traité du Poème Epique : mais l'aïant étendu bien loin audelà de ce que je me l'étois imaginé d'abord, je le réserve pour en composer une partie toute entiere, que je diviserai en plusieurs Chapitres, pour en rendre la lecture moins ennuïeuse & plus diversifiée. Cependant j'acheverai cette troisieme Partie de mes Mémoires, par les trois Pieces suivantes, dont la premiere étant d'un sujet nouveau, ou du moins, dont l'on n'a point encore écrit, que je sache, aucun Traité, ne déplairra peut-être pas à tout le monde.

NEUVIEME DISCOURS

DU BALLET (1).

JE ne parle point ici de ces vilaines Mascarades qui courent dans les rues de Paris & des autres Villes du Roïaume le jour du Carnaval, ni moins encore de ces danses impudiques qui se font quelquefois en des Maisons particulieres, où l'on mêle des actions impures, & de mauvaises équivoques, qui réjouissent les ames basses; mais d'une danse honnête, où rien ne choque la modestie & la bienséance, de sorte que les Cardinaux, Monsieur le Nonce Apostolique, & les yeux des Prélats les plus saints & les plus religieux, en sont témoins, aussi-bien que toute sa Cour, en présence du Roi & de la Reine, devant qui ce seroit un crime de faire quelque chose dont il ne seroit pas permis d'écrire à une personne de ma condition.

Je ne fais point de doute que *Bal*

(1) Le Pere Claude-François Menestrier, Jesuite, a traité plus en détail le même sujet. (Des Ballets anciens & modernes selon les régles du Théatre, *Paris*, Guignard, 1682 *in*-12.

& *Ballet* ne viennent d'un même origine, & que tous les deux ne ſoient dérivés de *Baller*, qui ſignifie danſer & ſauter, en vieux langage françois, ſelon la remarque d'un ſavant Homme, (2) dans ſes Origines de la langue françoiſe. Les Danſes Pyrriques des Anciens avoient un grand rapport à nos Balets, & les Païſans d'Italie qui tiroient leur extraction de Troyes, & qui s'ébatoient avec une rude Poëſie & des ris demeſurés, portoient des maſques affreux, formés d'écorces creuſes, célébrant les louanges de Bacchus, & appendoient à un pin, en ſon honneur, leurs viſages empruntés.

Oraque corticibus ſumunt horrenda cavatis, *Virg. Geor. l. 2.*
Et te Bacche canunt per carmina læta, tibique
Oſcilla ex alta ſuſpendunt mollia pinu.

Mais quoi qu'il en ſoit, pour dire ce que c'eſt que *Ballet*, de la façon qu'il eſt aujourd'ui en uſage parmi nous, il me ſemble que ce n'eſt autre choſe qu'une danſe de pluſieurs perſonnes maſquées ſous des habits éclatans, compoſée de diverſes Entrées ou Parties, qui ſe peuvent diſtribuer en pluſieurs Actes, & ſe rapportent agréa-

(2) Gilles Ménage.

blement à un Tout, avec des airs differents, pour repréſenter un ſujet inventé, où le plaiſant, le rare & le merveilleux ne ſoient point oubliés.

Je ne ſais ſi les Anciens l'euſſent défini de la ſorte : car peut-être qu'en ces petites choſes-là, ils bornoient un peu davantage leurs deſſeins, que nous ne faiſons pas, & qu'ils ſe contentoient de quelque mommerie, ou tout au plus, de ce que nous appellons *le grand Ballet*, enſuite de pluſieurs Entrées où tous les Danſeurs, avec des maſques noirs, ſont également parés d'aigrettes, de plumes & de clinquant; mais aujourd'hui nous prenons le Ballet d'une maniere plus étendue ; & une galanterie de cette eſpece qui ne feroit que de Danſeurs vêtus de la ſorte, ou tels que les Ardens ou les Sauvages du Ballet de Charles VI, ne paſſeroit tout au plus que pour une maſquarade, où la bonne grace des perſonnes, leur belle diſpoſition, & la magnificence des habits, ne laiſſeroient pas ſelon les ſujets d'être miſes en conſideration.

Juvenal. des Urſins.

Pour faire donc un Ballet de réputation, il faut bien que celui que nous venons d'appeller *Grand* s'y rencontre ; mais il faut que ce ſoit à la fin des Entrées, pour leur ſervir de concluſion,

comme nous l'avons déja dit.

La muſique & la ſymphonie des inſtrumens & des voix y ſont tout-à-fait de la bienſéance, auſſi-bien que les machines proportionnées aux ſujets, & les changemens de Scene ou de Theâtre, quand il eſt à propos ; car le Ballet, à le bien prendre, n'eſt autre choſe qu'une Comédie muette, où toutes les actions ſe repréſentent par la danſe & par les habits, ſans parler, excepté dans les Récits qui ſe chantent & qui ne doivent que bien rarement paſſer trois couplets, & ne paroiſſent d'ordinaire qu'au commencement des Actes, & devant le grand Ballet.

Le nombre des Actes, quand il y en a pluſieurs, n'eſt pas limité ; il ſuffit néanmoins de n'y en mettre que trois, chacun rempli de dix ou douze Entrées, ſervant toutes au ſujet de l'invention, mais avec une telle diverſité qu'on n'ait pas le loiſir de s'en ennuïer, c'eſt à dire, qu'il ne les faut pas faire trop longues, & qu'elles doivent être inégales, quelques unes d'un ſeul Perſonnage, d'autres de deux, ou de trois, ou de quatre, & quelques autres de cinq ou de ſix, quoique beaucoup plus rarement, avec des pas & des habits parfaitement ajuſtés à la repréſenta-

tion. Il s'eſt néanmoins vu des Ballets conſidérables, où l'on a mis quatre Actes, comme en celui de la Nuit, danſé par le Roi, en l'année 1653; d'autres, où l'on en a mis juſqu'à cinq, comme en celui de la Proſpérité des Armes de la France, que fit danſer devant le Roi, feu Monſieur le Cardinal de Richelieu, en l'année 1640; quelques autres auſſi, où il n'y en a que deux; & d'autres encore, où il n'y en a qu'un ſeul, qui n'en valent pas quelquefois moins pour cela, quand le ſujet en eſt bien entendu, comme l'admirable Ballet des doubles Femmes, que fit danſer feu M. de Nemours en 1626, & que l'on eût pu repréſenter triples ou quadruples, ſi l'on eût voulu, les faiſant voir comme des perſonnes renverſées qui euſſent marché ſur leurs mains, avec des têtes poſtiches entre les Jambes, & ſoutenant leurs juppes de la ceinture en haut par le moïen d'un cercle, ce qui eût pu reuſſir; puis laiſſant aller la juppe attachée autour du cercle, on eût vu d'un côté une jeune Demoiſelle debout, & de l'autre quelque vieille Femme jalouſe, ou de quelqu'autre humeur que l'on eût voulu.

Je n'improuverois pas que les Violons, à qui l'on donne des habits, fiſ-

ſent auſſi une Entrée ; ce qui réuſſit agréablement, quand on la ſait bien ménager pour la faire ſervir au ſujet; d'où s'étant retirés, ils montent ſur leur échaffaut dreſſé exprès, pour voir commodément les Danſeurs & les machines, quand il y en a, & que le ſujet le requert, afin d'y ajuſter leurs concerts.

Je ne comprens pas au rang des machines, les toiles peintes, les décorations de la Scene, ou du Theâtre, ni les perſpectives, quoiqu'elles y pourroient être comptées; mais ſeulement les pieces détachées, comme des Rochers, des Arbres, des Vaiſſeaux, des Globes obſcurs ou lumineux, des Aſtres, des Bêtes & des Chariots.

Mais à propos de Chariots, il faut bien prendre garde, ſi l'on y en introduit quelques-uns, que ce ne ſoit pas comme le furent ceux de l'Harmonie & de la Concorde dans le Ballet de la Proſperité des Armes de la France, où ils ſe mouvoient d'eux-mêmes, ſans être tirés de quoi que ce fût, ce qui n'eſt nullement vraiſemblable, parcequ'un Chariot doit être attelé; mais il ne faut pas néanmoins que les Chevaux, les Taureaux, les Lions, les Tigres, les Pantheres, les Aigles, les Cygnes,

les Colombes, ou les autres Animaux qui le tirent, ſoient d'autre ſorte qu'en repréſentation par des machines qui les contrefaſſent, autrement ce ne ſeroit plus Ballet; outre que les Animaux effectifs ne réuſſiſſent jamais dans ces ſortes de galanteries, comme il parut aſſez au Ballet roïal du grand Bal de la Douairiere Billebahaut, danſé au Louvre en l'année 1626, où Marais, un Danſeur illuſtre de ce tems-la, qui repréſentoit le Grand Turc, étoit monté ſur un Cheval naturel : car quelque dreſſé qu'il fût, il ne s'en put ſervir comme il eût bien voulu à la lueur des flambeaux, parmi beaucoup de monde & dans le bruit d'un grand concert de violons, de ſorte que l'Acteur, parfaitement adroit & diſpos, fut contraint de mettre pié à terre plutôt qu'il n'eût fait, pour danſer : & le Cheval étonné, & de fort mauvaiſe grace, aïant même gâté la place, fut retiré promptement; au lieu que le même Marais & quelques autres, repréſentant des Coureurs de bague & des Docteurs armés allant rompre à la quintaine contre un Faquin, dans un autre Ballet, réuſſirent beaucoup mieux, étant montés ſur des Mules ou des Chevaux contrefaits. Des Anes, des Geniſſes, des Chevres, des

Moutons & des Chiens, qu'on y a quelquefois introduits, n'y ont pas trouvé un plus heureux ſuccès; & tout au contraire, il n'eſt rien de plus joli, que quand ils y ſont admis en machines, pourvû qu'elles ſoient bien faites.

Il n'eſt pourtant pas toujours néceſſaire que ces repréſentations ſoient tout entieres, mais ſeulement qu'elles s'expriment en partie, comme par un viſage contrefait, ou par une tête poſtiche, comme on dépeint d'ordinaire Actéon, qui prend la forme d'un Cerf, pour punition d'avoir vu Diane toute nue, ou les Compagnons d'Uliſſe, changés en Pourceaux, en Loups, ou en Lions, par la force des enchantemens de Circé, lorſqu'on n'y voit encore que la tête de changée. Il en eſt de même des Oiſeaux qui ſe figurent par des maſques reſſemblans, & par des habits de plumes naturelles, & des aîles au lieu de bras, comme on repréſente dans les Métamorphoſes les Pierides, qui ſe changent en Pies, Coronis en Corneille, Cycnus en Cygne, & Alcyone en Alcyon. Ce qui, ſans difficulté, eſt beaucoup plus plaiſant, que ſi l'on vouloit faire les mêmes choſes plus naïvement. C'eſt ainſi que des Nymphes & des Bergers s'y changent

en Fontaines, en Fleurs, en Arbres, & en Rochers; quoique les Fontaines, les Fleurs, les Arbres & les Rochers se puissent aisément substituer par de petites machines qui jouent avec certains ressorts que savent tous les Ingénieurs, en la place des Nymphes, des Bergers, ou des jeunes Amans.

Que si l'on représentoit Orphée & Amphion, qui émouvent les Chênes & les marbres les plus durs, par les charmes de leurs voix; ces Chênes & ces marbres émus le doivent être comme d'eux-mêmes, & non pas comme les chariots tirés par des représentations de choses animées.

Autrefois un Baladin représentoit également bien en dansant Daphné & Niobé, car il étoit de bois comme Daphné, & de pierre comme Niobé; pour faire connoître que celui, dont parle Ausone, qui représentoit Daphné & Niobé dans quelque Ballet de son tems, étoit un fort mauvais Danseur:

Daphnem & Niobem saltavit simius idem
Ligneus ut Daphne, saxeus ut Niobe,

Mais nous apprenons aussi de-là que les Anciens représentoient des Fables & des Histoires dans la danse; ce que Juvenal nous donne encore à connoître,

quand il dit » qu'une Femme de Tos- *Juvenal, Sat. 6.*
» cane, voïant représenter les postures
» de piés & de mains de Leda, par le
» Danseur Batille, ne pouvoit retenir
» son eau, &c.

Chironomon Ledam mollì saltante Batillo
Tuccia vesicæ non imperat ———

Au reste, si dans les Ballets roïaux il n'entre du rare & du comique, ou du plaisant, aussi-bien que du magnifique & du merveilleux, ils ne seront pas tels qu'ils doivent être, & ceux qui s'appliquent à leur composition, s'en acquittent fort mal, s'ils ne les y joignent pas avec jugement : car si ce que l'on y mêle, n'est rare, le merveilleux n'y sera pas surprenant; & le plaisant ou le comique ne sera guere divertissant, s'il n'y a de la nouveauté; c'est pourquoi l'on y doit joindre pour l'ordinaire les trois ensemble, bien que les sujets fussent communs; mais principalement, le rare & le merveilleux y doivent paroître, si les sujets sont tout-à-fait sérieux.

Que si le Ballet n'est point du tout sérieux, il faut néanmoins que la maniere & l'invention nouvelle le rendent agréable & honnête, y mêlant des choses extraordinaires qui tiennent du

merveilleux, comme au Ballet des Fées des Forêts de S. Germain, dansé une seule fois au Louvre par le feu Roi, en l'année 1625, où Guillemine la Quinteuse, Robine la Hasardeuse, Jaqueline l'Entendue, Alison la Hargneuse, & Macette la Caprioleuse (c'est ainsi que se nommoient les cinq Fées de ce Ballet) signalerent admirablement leur pouvoir; la premiere présidant à la Musique; la seconde, aux Jeux de hasard; la troisieme, aux diverses especes de Folie; la quatrieme, aux Combats, & la derniere, à la Danse; chacune, qui avoit son Acte à part, composé de diverses Entrées, envoïant devant elle son Génie qui faisoit le Récit; l'un habillé de Violons, de Tuorbes & de Luths, & coeffé d'un Pupitre ou Lutrin pour la Musique; le second vêtu de Cartes & de Tarots, de Dez, d'Echiquiers & de Tourniquets, & coeffé d'une Table pour les Jeux de hasard; le troisieme vêtu d'une Marotte pour la Folie; le quatrieme couvert de Cuirasses, de Plastrons & de Machines de Guerre, & portant sur la tête un Bastion pour les Combats; & le dernier orné de plumes légeres de diverses couleurs, pour la Danse, qui donna sujet à un Ballet de Billeboquets animés, & ensuite à un grand Ballet.

Le Roi, qui aime toutes les belles choſes, où il réuſſit admirablement, s'eſt plu de faire des Ballets de toutes les ſortes; & j'ai appris de ceux qui en ont été Spectateurs, & des Relations que j'en ai lues, qu'ils ont été parfaitement bien conduits, ſelon les ſujets; que dans les Sérieux, la magnificence des machines & des habits s'y eſt trouvée telle qu'on le pouvoit deſirer; & que les inventions en ont été ingénieuſes, comme en celui de la Nuit de 1653, diviſé en quatre Parties; celui des Noces de Pelée & de Thetis, de l'année 1654, diviſé en trois Actes; celui des Plaiſirs de la Campagne, de l'année 1655, diviſé en deux Parties; celui de Pſyché, de l'année 1656, diviſé en deux Actes; & celui de l'Amour malade, en cette année 1657, qui ne contient qu'un Acte compoſé de dix Entrées, & d'une eſpece de petite Comédie en Muſique, que font l'Amour, le Tems, la Raiſon & le Dépit, laquelle doit être infailliblement fort agréable; comme tout ce qui paroît dans un lieu ſi grand & ſi éclairé, ne peut pas qu'il ne ſoit rare & merveilleux. Mais puiſque le Tems, le Dépit & la Raiſon ont été appellés pour guérir l'Amour malade, & qu'ils ont jugé que le remede

d'un Ballet feroit fort propre à lui redonner la fanté, il n'eût pas été impoffible que chacun de ces trois Perfonnages n'eût compofé fon Acte de diverfes Entrées agréables, nouvelles & furprenantes, pour réjouir cet Amour & pour le guérir; comme fi, par exemple, le Tems, eût introduit l'Occafion accompagnée des Momens favorables, l'heure du Berger, le Mois de Mai avec fa gaieté accoutumée, une Mufique, une Chaffe, la Patience & la Perfévérance, qui font les Filles du Tems, & ainfi du refte. Le Dépit fe fût fervi des Soucis, des Querelles, de la Guerre & des Procès, des Dédains, du fot Orgueil, de l'Opiniâtreté, de la Jaloufie, du Travail & de la Peine, & ainfi des autres chofes qui peuvent appartenir au Dépit. Et la Raifon eût emploïé pour fes remedes, l'Eloquence, la Perfuafion, la bonne Chere, la Joie & les Plaifirs qui auroient pu donner fujet, fi l'on eût voulu, à un grand Ballet; mais le deffein en a été pris d'un autre biais, & je ne doute point qu'il n'ait parfaitement réuffi.

Toutefois, de tous les cinq Ballets que je viens de nommer, je m'imagine, par la defcription qu'on m'en a faite, que celui des Noces de Pelée & de

Thetis a été le plus accompli & le plus somptueux, où la richesse de son sujet est tirée d'une Fable illustre qui nous apprend que l'Océan, qui embrasse la Terre, consentit au Mariage de Pelée & de Thetis, & que lorsque le jour aprocha, pour en célébrer les Noces, toute la Thessalie s'assembla dans le Palais, où elle porta la joie avec ses présens, chacun la faisant paroître sur son visage. On quitta Scyros : Tempé, qui étoit proche de Phtie, en fut abandonnée : les Maisons des Grecs en demeurerent désertes, aussi-bien que les murs de Larisse, & tout le monde y fut en foule ; de sorte que la Campagne cessa d'être cultivée : la Vigne rampante ne fut plus nétoïée avec les râteaux recourbés : le Taureau ne froissa plus les guerets avec le soc enfoncé : la Serpe ne fit plus diminuer les ombres des Arbres : la Rouille se mit aux outils du Labourage : mais la Maison roïale de Pelée éclata de tous côtés : sa magnificence & tous les appartemens spacieux brillerent sous la vivacité de l'or : l'ivoire blanchit sous les sieges superbes : les grands Vases ornerent les buffets : & toute l'opulente Maison se vit parée des richesses des plus grands Rois du Monde. Au milieu de l'auguste Palais

on dreſſa le Lit nuptial de la Déeſſe ſur des dents d'Eléphant, qui viennent des Indes, & il étoit enrichi d'une couverture de Pourpre marine, teinte en couleur de roſe.

Pulvinar vero Divæ geniale locatur
Sedibus in mediis, Indo quod dente politum
Tincta tegit roſeo conchilis purpura fuco.

Chiron y vint le premier du Mont Pelion, avec des préſens ruſtiques ; car de toutes les fleurs que portent les Champs, ou qui croiſſent ſur les hautes Montagnes de Theſſalie, & de celles que les haleines fécondes du tempéré Favonie font naître ſur le bord des Rivieres, il fit des bouquets & des couronnes mêlées de diverſes couleurs, dont il réjouit toute la Maiſon qui fut parfumée de leur agréable odeur.

Penée s'y trouva tout de même, & quitta la Vallée verdoïante de Tempé, ceinte de Bocages, & célebre par le Bal des Néréides ; mais ce ne fut pas les mains vuides, car il en apporta des Hêtres entiers avec leurs racines, & des Lauriers élevés ſur une tige droite, non toutefois ſans le Plâne qui menace de ſa cime, ni ſans le Cypres & la Sœur pareſſeuſe du flamboïant Phaéton. Il arrangea tous ces Arbres autour du grand

C'eſt le Peuplier.

grand Palais, pour y faire des Avenues couvertes.

Promethée le ſuivit avec ſon adreſſe naturelle, portant ſur ſon corps les flétriſſures de l'ancien tourment qu'il ſouffrit autrefois, quand il fut enchaîné ſur un rocher, d'où il étoit ſuſpendu de ſes rochers eſcarpés.

Enfin le Pere des Dieux y vint tout de même avec ſa vénérable Epouſe & ſes divins Enfans, ne laiſſant au Ciel que le raïonnant Phebus, & Diane, Fille unique de Latone, ſur le Mont Ida de Crete, dont elle chériſſoit le ſéjour; car l'un & l'autre mépriſerent Pelée, & ne voulurent point célébrer les honneurs des torches nuptiales de Thetis.

Catule, de qui nous apprenons toutes ces choſes, & qui donne dans ſon Poème des Argonautes l'idée d'un Ballet merveilleux, ajouté que les Dieux, s'étant aſſis autour des tables ſomptueuſes, leſquelles on couvrit de pluſieurs ſervices, les Parques, en ſe branlant d'un mouvement débile, entreprirent de faire un récit de choſes toutes véritables. Une veſte blanche, bordée de Pourpre, enveloppoit de toutes parts leur corps tremblant; des bandelettes, qui avoient la blancheur de la nége,

nouoient leurs cheveux ſur le haut de leur tête, qui avoient l'odeur des roſes, & s'exerçoient dans un labeur continuel. Leur main gauche tenoit une quenouille couverte de laine douce, tandis que la droite, dévidant le fil, le formoit de ſes doigts renverſés, & le tournant d'un pouce ſouple, elle faiſoit tourner de haut en bas le fuſeau ſuſpendu. Les Filandieres tiroient toujours quelque choſe avec les dents, pour égaler leur ouvrage; & la laine mordue demeuroit ſur leurs levres arides, laquelle auparavant s'étendoit dans le fil délié. Au reſte des paniers de jonc enfermoient à leurs piés de douces toiſons de laine blanche; mais enfin repouſſant ces toiſons, elles réciterent les deſtinées d'Achille qui devoit naître de cette grande Alliance.

Je me ſuis inſenſiblement laiſſé gagner à la beauté de cette deſcription, qui fait bien voir l'excellence d'un ſi rare ſujet. Je le préfere donc à tous les autres; & je tiens que celui de Pſyché doit être mis enſuite, puis celui de la Nuit; & en dernier lieu, le ſujet des plaiſirs de la Campagne, qui ſont toutes matieres fécondes, auxquelles on peut donner telle forme que l'on veut.

Il y a deux ans que le Roi danſa auſſi un petit Ballet *du Tems*, lequel fut diviſé en deux Parties; mais comme le ſujet n'en fut pas enviſagé dans toute ſon étendue, parcequ'on prit le deſſein de celui des Noces de Pelée & de Thetis, il eſt vrai qu'il fut moins beau que les autres, quoiqu'il ne fût point indigne des plaiſirs du grand Prince qui le voulut danſer. Je tiens pourtant que l'on en pourroit faire une excellente Piece; & j'ai même ſi bonne opinion de l'idée que j'en conçois préſentement, écrivant ce petit Traité, depuis que j'ai fait allumer de la chandelle dans mon Cabinet, le ſoir que le Roi danſe au Louvre ſon Ballet de l'Amour malade, pour la quatrieme fois, que ſi le Tems me le permet, écrivant à ſon ſujet, je le paſſerai doucement avec lui-même une partie de la nuit, pour écrire ce qui m'en eſt venu en l'eſprit.

L'onzieme jour de Fevrier 1657.

DESSEIN D'UN BALLET du Tems.

I. ENTRÉE.

Le Tems, ne pouvant être précédé d'aucune choſe plus ancienne que lui, fait la premiere Entrée de ſon Ballet, traîné dans un Chariot de nuages par le Jour & la Nuit, accompagné des

Minutes & des Momens, qui font un Récit ; lequel étant fini, les quatre premieres Monarchies, qui, comme captives & vaincues par le Tems, ſuivent ſon Char de triomphe, repréſenteront leur Décadence, en danſant ſous des habits, & avec des pas ajuſtés au ſujet.

Le Tems doit être repréſenté par un Vieillard robuſte & vigoureux, aïant néanmoins la barbe chenue, une robe de couleur changeante, qui lui deſcende juſqu'à mi-jambe, parcequ'il eſt fort changeant; des aîles au dos & aux piés, parcequ'il va fort vîte; une Sphere, ou un Globe céleſte, ſur la tête ; des ciſeaux à ſa ceinture, & des trames de diverſes couleurs autour d'un dévidoir poſé devant lui, dont il faſſe pluſieurs pelotons qu'il jette dans l'un des pans de ſa Robe, après les avoir coupés avec ſes grands ciſeaux.

Le Jour ſoit repréſenté par un jeune Adoleſcent de l'âge de douze ans, vêtu de ſatin blanc, ou de toile d'argent, avec un maſque d'or, couronné de raïons, une fraiſe ou collet de fleurs diverſes, une ceinture d'or, par où il ſoit attaché au Chariot du Tems ; qu'il tienne un Arc & une Fleche d'or à la main.

La Nuit ſoit une jeune Fille de mê-

me âge & grandeur que l'Adolescent, morisque, avec une robe noire traînante à terre, une couronne d'Etoiles sur la tête, un collier & une ceinture d'argent par où elle soit attachée au Chariot du Tems, avec un Arc & une Fleche aussi d'argent à la main.

Les Minutes & les Momens, qui feront le Récit, paroîtront comme des Ombres d'Hommes & de Femmes, tristes & gaies, vieilles & jeunes, vêtues de couleurs différentes ; ou bien se feront voir les uns après les autres par une fenêtre de Nuée, à côté, ou derriere le Chariot du Tems, ce qui pourroit être assez agréable.

II. ENTRÉE.

Les quatre Monarchies des Assyriens, des Perses, des Grecs & des Romains vêtues comme des Reines de ces Nations-là, se prosternant devant le Tems, & se connoissant vaincues par son pouvoir, qui dompte tout.

III. ENTRÉE.

Après le Récit, & l'Entrée des quatre Monarchies, doit suivre celle du Siecle d'or, accompagné de l'Abondance & de l'Innocence.

IV. ENTRÉE.

Un Arbre mobile, chargé de fleurs & de fruits avec un Concert d'Oiseaux.

V. ENTRÉE.

Trois jeunes Bergers, & autant de Filles habillées en Nymphes danſant autour de l'Arbre mobile au ſon des Flutes, des Muſettes, & autres inſtrumens ruſtiques.

Le Siecle d'or doit être repréſenté par un jeune Homme blond, marqué d'or, couronné d'Epics & de Raiſins d'or, & richement vêtu, tenant pour Sceptre le Rameau d'or.

L'Abondance repréſentée par une groſſe Fille, portant la corne d'Amalthée.

L'Innocence repréſentée par une Fille menue, aiant le viſage modeſte, vêtue de toile d'argent blanche, fort ſimplement.

VI. ENTRÉE.

Le Siecle d'argent, accompagné de l'Honneur & de la Liberté.

VII. ENTRÉE.

Un Autel mobile chargé de cœurs d'Amans fideles, & de Préſens ruſtiques, avec un concert de Cornets.

VIII. ENTRÉE.

Deux Bergers amoureux de deux Bergeres pitoïables qui ſe marient auprès de l'Autel de la Fidélité, par le miniſtere d'un Druide.

Le Siecle d'argent repréſenté par un

vénérable Vieillard, dont les Cheveux, la Barbe & le Visage soient d'argent, vêtu d'une longue Juppe verte ou jaune avec les lambrequins en broderie d'argent, les manches bouffantes de même, coeffé comme Cybele, d'une Ville ou Château d'argent, tenant pour Sceptre en sa main une Equerre ou Regle d'argent.

L'Honneur représenté par un jeune Homme robuste couronné d'un Diadême & richement vêtu.

La Liberté représentée par une fort belle Personne négligemment habillée avec une Cotte à l'antique sur sa Juppe, les Cheveux pendans, avec un Chapeau sur sa tête, qui est l'enseigne de la Liberté.

IX. ENTRÉE.

Le Siecle de Fer, accompagné du Travail & de l'Injustice.

X. ENTRÉE.

Un Rocher mobile chargé de Trophées d'armes, avec un son de Trompettes.

XI. ENTRÉE.

Un Passant battu par des Voleurs cachés derriere le Rocher.

Le Siecle de Fer doit être représenté par un Homme barbare, aiant les Cheveux, la Barbe & le Visage som-

bres, comme on repréſente Pluton; armé d'une Cuiraſſe ſur une Soutane noire, portant ſur ſa tête une Couronne de fer figurée en pointes, avec un Baudrier d'argent où pende un Cimeterre pareil, & tenant en ſa main un Sceptre de fer.

Le Travail repréſenté par un Cyclope, ou un Perſonnage enfumé, vêtu de noir, aiant une devantiere de cuir comme un Forgeron.

L'Injuſtice repréſentée par une Femme folle & barbue, aiant des oreilles d'Ane à la tête.

LE SECOND ACTE.

XII. ENTRÉE.

Apollon fait le Récit, parcequ'il eſt le même que le Soleil, Pere des Ans & par conſéquent des Ages dont les Entrées s'enſuivent.

XIII. ENTRÉE.

Un petit Garçon & une petite Fille âgés de deux ans, accompagnés d'un petit Cochon & d'un Pouſſin d'Hirondelle, ou des Enfans au-deſſous de ſept ou huit ans.

XIV. ENTRÉE.

Un Garçon & une Fille de dix ans, accompagnés d'un Mouton, & d'une

Poule d'Inde, ou des Enfans de ces âges-là, qui vont à l'Ecole.

XV. ENTRÉE.

Un jeune Homme & une jeune Fille âgés de vingt ans, qui eſt l'âge de faire l'amour, accompagnés d'un Daim & d'un Paon.

XVI. ENTRÉE.

Un Homme guerrier & une Femme en l'âge de trente ans, accompagnés d'un Taureau, & d'une Poule avec ſes Pouſſins.

XVII. ENTRÉE.

Un Homme dans les honneurs, & une Dame, en l'âge de quarante ans, accompagnés d'un Lion & d'une Autruche.

XVIII. ENTRÉE.

Un Homme dans la Magiſtrature, avec ſa Femme, en l'âge de cinquante ans, accompagnés d'un Renard & d'une Canne.

XIX. ENTRÉE.

Un Homme dans le Négoce, avec ſa Femme âgés de 60 ans, accompagnés d'un Loup & d'un Perroquet.

XX. ENTRÉE.

Un Homme avare avec des lunettes ſur le nez & ſa Femme, âgés de 70 ans, comptant leur argent, accompagnés d'un Chien & d'une Corneille.

XXI. ENTRÉE.

Deux vieilles Perſonnes décrépites, accompagnées d'un vieux Ane & d'une Oie.

Si l'on veut, ces dernieres Entrées ſe pourront réduire à quatre ; le premier âge repréſenté par des petits Garçons & de petites Filles, jouant à divers Jeux d'Enfant.

Le ſecond âge repréſenté par des Galans & des Coquettes.

Le troiſieme âge, par des Hommes & des Femmes avançant ſur le déclin.

Et le dernier âge par de vieilles Gens, où l'on peut imaginer beaucoup de choſes fort agréables.

LE TROISIEME ACTE.

XXII. ENTRÉE.

Diane, qui eſt la même que la Lune, qui préſide aux Mois, fait le troiſieme Récit, accompagnée ſi l'on veut des Nymphes chaſſereſſes.

XXIII. ENTRÉE.

Le Printems, qui eſt la premiere Saiſon de l'année, accompagné des mois de Mars, d'Avril & de Mai.

Le Printems couronné de Fleurs, repréſenté comme Zephyre ou Flore,

vêtu de vert, aiant des aîles au dos, & portant une Corbeille de fleurs en son bras.

Mars habillé en Jardinier,

Avril en Chasseur,

Mai en Amoureux.

Et si l'on veut chacun de ces Mois, accompagné de quelque chose qui leur soit convenable, fera son Entrée à part, & portera les enseignes de son signe après soi, ce qui se pourroit également observer aux Mois, qui se rencontrent dans les autres saisons, ou bien l'on feroit pour ces Mois des Entrées de Jardiniers, de Chasseurs, de Galans, de Bergers, de Faucheurs, de Moissonneurs, de Laboureurs, de Vendangeurs, de Bucherons, de Cuisiniers, d'Ivrognes, & de Gens masqués.

XXIV. ENTRÉE.

L'Eté accompagné des Mois de Juin, de Juillet & d'Août.

L'Eté représenté comme Cerès, couronné d'Epics de blé, & vêtu légerement de couleur jaune & vermeille, aiant une faucille à la main.

Juin habillé en Berger,

Juillet en Faucheur,

Août en Moissonneur.

XXV. ENTRÉE.

L'Automne conduisant les Mois de

Septembre, d'Octobre & de Novembre.

L'Automne, repréſenté comme Pomone ou Bacchus, tenant en ſa main un panier de Raiſins & de Fruits, couronné de même.

Septembre habillé en Laboureur,

Octobre en Vandangeur,

Novembre en Porcher.

XXVI. ENTRÉE.

L'Hiver conduiſant les Mois de Décembre, de Janvier & de Février.

L'Hiver, repréſenté en Vieille vêtue de fourrures, couronnée de chicots de bois ſec, tenant d'une main un manchon, ou quelque chaufferette.

Décembre habillé en Boucher,

Janvier en Ivrogne,

Février en Maſcarade.

QUATRIEME ACTE.

XXVII. ENTRÉE.

Le quatriéme Récit ſe fait par l'Aurore, qui préſide aux Jours, dont les Entrées s'enſuivent.

XXVIII. ENTRÉE.

Les ſeptPlanettes, dont les ſept Jours de la ſemaine tirent leurs noms ; ou ſi l'on veut, on donnera une Entrée à

chaque jour, repréſenté par chaque Planette, avec les influences qui leur ſont propres, comme les Honneurs, qui ſont donnés au Soleil; les Choſes maritimes, à la Lune; la Guerre, à Mars; la Marchandiſe, à Mercure; les Richeſſes, à Jupiter; les Délices à Venus, & les Arts, à Saturne.

XXIX. ENTRÉE.

La Nuit & le Jour détachés du Chariot du Tems.

XXX. ENTRÉE.

Les douze Heures du Jour, habillées toutes de même ſorte, leſquelles pourront danſer le grand Ballet; & voïant paroître dans la Salle le Chariot du Tems, ſe retireront à ſa ſuite, chacune le pouſſant de l'épaule, & finiſſant ainſi toute l'action, ſi l'on ne veut ſe ſervir de quelqu'autre invention plus ingénieuſe, qui ne ſeroit pas trop difficile à trouver.

Continuation du Diſcours.

Le lendemain que j'eus écrit le deſſein du Ballet du Tems, où il n'y a rien que d'honnête & de moral, parmi les imaginations d'un Spectacle agréable, s'il étoit exécuté, un Gentilhomme de beaucoup d'eſprit, qui le voulut lire tout du long, me témoigna que non-ſeulement il le trouvoit à ſon gré, mais

qu'il ne croïoit pas qu'il fût bien aiſé d'inventer beaucoup de Sujets auſſi riches & auſſi abondans que celui-là. Je ne feignis point de lui dire qu'il s'en inventeroit mille, & que tout cela n'étoit qu'un jeu d'eſprit qui ne dépendoit que d'un peu de génie, quand on en ſait les regles; de ſorte qu'il n'y a preſque rien de grand & de conſidérable au monde, ſans compter une infinité de petites choſes, ſur quoi l'on n'en pût bien faire autant. Comment l'entendez-vous, me répliqua-t-il? voulez-vous parler des Elémens, des quatre Parties du Monde, des Planettes, de la Mer, des Enfers, des Saiſons, des Nations, des Animaux? Il n'en faut pas douter, lui dis-je; & de plus, des Habitudes bonnes & mauvaiſes, des Paſſions, des Maladies, des ſoucis, des Sciences, des Conditions, des cinq Sens de Nature, des Facultés de l'Ame, de la Fortune, des Oracles, des Emblêmes, des Hiſtoires, des Fables, des Avantures, des Romans, des Plaiſirs de la vie, des Jeux de hazard, comme des Jeux d'Echecs, de Cartes & de Tarots, des Armoiries, & d'une infinité de choſes ſemblables. Il me témoigna qu'il eût été bien aiſe d'en voir quelqu'un qui fût bien conduit ſur le Jeu

des Cartes & des Tarots, comme on dit qu'il s'en eſt fait un ſur le Jeu des Echecs; mais qu'il étoit perſuadé que cela ſeroit fort difficile, auſſi-bien que ſur les Armoiries, les Oracles & les Emblêmes, ou les Enigmes que je lui avois nommés, quoiqu'il y entrevît quelque choſe de bon; que néanmoins s'il étoit obligé d'y travailler, il s'y trouveroit bien empêché, & ne ſauroit par où commencer. Je lui demandai la ſoirée pour y penſer, & le lendemain je lui donnai à lire ce que je m'étois imaginé ſur ce ſujet, pour ſatisfaire à ſa curioſité.

SECOND DESSEIN,

Pour le Ballet des Armoiries, où ſe trouve compris celui des Cartes & des Tarots.

I. ENTRÉE.

Un Palais repréſenté ſur toile, ou bien en perſpective, orné ſur le frontiſpice, des Armes de qui l'on voudra, ou du Prince qui danſe le Ballet, avec les ſupports, timbres, cimier & cri, qui ſont toutes marques & ornemens des Armoiries des grands Seigneurs; & de ce Palais, ſortent les Violons vêtus des livrées du Prince, ou de quel-

que Dame qu'il honore de ſon eſtime.

II ENTRÉE.

Le premier Récit fait par les Blaſons des Armoiries, qui ſont deux Métaux, cinq Couleurs, & cinq Fourures, repréſentés par douze Muſiciens habillés, l'un, de toile d'or; l'autre, de toile d'argent; le troiſieme, d'azur; le quatrieme, de rouge, pour la gueule; le cinquieme, de vert, pour le ſynople; le ſixieme, de noir, pour le ſable; le ſeptieme, de pourpre; le huitieme, d'hermine; le neuvieme, de vair; le dixieme, de lozangé; l'onzieme, de chiqueté; & le douzieme, de Diapré.

III. ENTRÉE.

Quatre Hérauts & un Roi d'Armes avec ſon Caducée, repréſentés comme on a coutume de les habiller.

IV. ENTRÉE.

Un Pavillon roïal, tendu au bout d'une lice par quatre Officiers, vêtus comme on voudra, & que de ce Pavillon ſortent,

V. ENTRÉE.

Le Monde, le Mat & le Bagat, pour tenir lieu de Juges du Camp; le Monde repréſenté par une groſſe boule qui ſe mouve d'elle-même, aïant quelque forme humaine, ou bien par une Figure coeffée d'un Globe, & ceinte du

Zodiac, en guiſe d'écharpe; le Mat habillé en Fou; & le Bagat, comme un Mercier de Bagatelles.

VI. ENTRÉE.

Les quatre Rois des Tarots, accompagnés chacun de leur Epouſe, vêtus à peu près comme ils ſont repréſentés dans les Cartes; leurs robes ou manteaux ſemés des marques qu'on leur donne, comme, par exemple, le Roi de Couppes habillé d'un habit rouge, ſemé de couppes d'or; celui de deniers, d'azur ſemé de deniers d'or; celui d'Epées, de pourpre ſemé d'épées d'argent, à la garde d'or; & celui de Bâtons d'argent, ſemé de bâtons de Synople : les Reines vêtues de la même ſorte, & couronnées d'une façon ridicule.

VII. ENTRÉE.

Les quatre Chevaliers des mêmes Tarots, montés ſur leurs Chevaux caparaçonnés de leurs Enſeignes de Coupe, d'Epée, de Bâtons & de Deniers, l'un vêtu & couronné en Duc; l'autre, en Marquis; l'autre en Comte; & le dernier, en Vicomte ou Baron; qui ſont tous habits differens.

VIII. ENTRÉE.

Les quatre Valets à piés, qui ſont comme des Ecuïers, chacun portant ſon Enſeigne avec la rondache & l'épée

haute ; cette rondache marquée de Deniers, de Coupes, d'Epées & de Bâtons.

IX. ENTRÉE.

Les quatre Valets de Cartes communes, habillés avec les marques qu'ils portent, de Cœur, de Carreau, de Trefle & de Pique, repréſentant la Hire, Lancelot du Lac, Oger le Danois, & Galaor : on pourra, ſi l'on veut, les faire combattre avec les Valets ou les Faons des Tarots, qu'ils chaſſeront de vive force, avec tout ce qui porte leurs livrées, pour faire place aux Entrées ſuivantes.

X. ENTRÉE.

Les quatre Reines des Cartes, habillées de veſtes blanches, ſemées, les unes de cœurs rouges, les autres de carreau de même couleur, & les deux autres, de piques & de trefles noirs, & feront ſuivies par

XI. ENTRÉE

Les quatre Rois, de cœur, de carreau, de trefle & de pique, faiſant un plaiſant Ballet avec les Reines leurs Epouſes, qui ſeront étonnées de ſe voir parmi des Gens inconnus, où le pouvoir de quelque Urgande les aura tranſportées ; &, ſi l'on le juge à propos, le Bagat des Tarots les divertira de ſes petits Bijoux, ou le Fou des

mêmes Tarots leur donnera du plaisir, & le Monde les obligera tous de se renfermer dans le Pavillon, lequel disparoîtra tout aussi-tôt.

LE SECOND ACTE.

XII. ENTRÉE.

Un Récit fait par les Soutenans ou Supports des Armes, représentés par deux Femmes Gauloises, habillées à l'Antique, deux Sauvages, deux Mores, deux Harpies, ou deux Sirennes, ou deux Griffons, ou deux Aigles, ou deux Lions, afin de choisir de tout ce nombre-là. Ce Récit dira que le Blason s'offense de ce que l'Armoirie, sa Maîtresse, s'est déja rendue trop commune, & qu'aucun n'est digne d'être honoré de ses bonnes graces, s'il n'est semblable à ceux qui font les Entrées suivantes.

XIII. ENTRÉE.

Quatre ou six Gentilshommes de nom & d'armes, portant quelques plaisantes armes qui fassent allusion à leur nom. Il sera permis de mettre en ce nombre-là, si l'on veut, le Baron de Fœneste, le Comte Gandalin, le Seigneur de Baché, le Vicomte de Romarin, le Châtelain de Sotteville, le

Marquis d'Agréable, le Damoiſel de la Mer, & pluſieurs autres ſemblables.

XIV. ENTRÉE.

Deux Demoiſelles de Campagne, ou ſi l'on veut, la Dame de Lavande & la Comteſſe de Phileria, qui faſſent preuves de leur Nobleſſe par quelque Armoirie groteſque qu'elles portent ſur l'épaule.

XV. ENTRÉE.

Quatre Nobles de la Robe, ridiculement armés, ſur de longs habits avec des caſques en tête ſurmontés de bourrelets, chapperons, ou bonnets quarrés, ou autres choſes ſemblables.

XVI. ENTRÉE.

Deux Bourgeois & autant de Bourgeoiſes, ennoblis.

XVII. ENTRÉE.

Un Mulet charge de bagage, avec ſa couverture armoriale, conduit par deux Palefreniers ou Muletiers.

XVIII. ENTRÉE.

Deux Trompettes & deux Ecuïers portant une Banniere, ou un Etendart, enrichi d'Armoiries.

XIX. ENTRÉE.

Deux Crieurs publics ou Pleureurs, avec leurs Armoiries devant & derriere.

LE TROISIEME ACTE.

XX. ENTRÉE.

Un Récit fait par l'Armoirie en Personne, habillée d'écuſſons ſimples, composés, écartelés & contre-cartelés, disant qu'elle fera voir les images de quelques-uns des fameux Chevaliers qu'elle a ornés de ſes illuſtres Enſeignes.

XXI. ENTRÉE.

Les quatre Fils Aimon, Renaud, Alard, Guichard & Richard, montés ſur le grand Cheval Bayard.

XXII. ENTRÉE.

Les Pairs de France, ſous Charlemagne.

XXIII. ENTRÉE.

Les Chevaliers de la Table ronde.

XXIV. ENTRÉE.

Les neuf Preux, & ſi l'on veut, pour grand Ballet, les Héros des ſiécles paſſés.

Voici un Ballet des Emblêmes, ou des Hieroglyphiques.

TROISIEME DESSEIN.

Du Ballet des Emblêmes & des Hieroglyphiques.

I. ENTRÉE.

Le Nil accompagné de ſes Coudées, ſera le Récit : il ſera repréſenté en Vieillard chenu, couronné de roſeaux : ſes Coudées ſeront des Enfans tenant des roſeaux en leurs mains, pour marquer la hauteur de ſes eaux.

II. ENTRÉE.

L'Egypte pleine de Hieroglyphiques, repréſentée par une belle Dame d'un teint brun, avec une robe chargée de Figures triangulaires, & de Crocodiles, coeffée d'un Triangle, qui repréſente le Delta, qui eſt la Figure de l'Egypte ; qu'elle tienne un Sceptre de Reine, & qu'elle faſſe entrer ce qui ſuit:

III. ENTRÉE.

Deux Pyramides couvertes de Hieroglyphiques, leſquelles s'ouvrent, & que de leur milieu ſortent,

IV. ENTRÉE.

Iſis & Oſiris. La premiere vêtue d'une Robe noire ſemée de Lunes & de Croiſſans, parcequ'elle n'eſt autre que la Lune qui éclaire la nuit, avec une

tête de Vache; aiant été la même qu'Io changée en Vache, & portant un Ciftre Egyptien d'une main, & un Cofin de fleurs en l'autre.

Ofiris vêtu de blanc femé de Soleils d'or, étant le même que le Soleil, avec une tête de Cheval, portant d'une main un Ciftre, & de l'autre un fouet.

V. ENTRÉE.

Pan, qui eft la figure de tout le Monde, faifant retirer Ifis & Ofiris dans leurs Pyramides.

Il doit avoir la face cramoifie, des cornes fur le front, un Soleil & une Lune fur l'eftomac : un manteau bleu femé d'étoiles fur les épaules : il doit être Bouquin de la ceinture en bas, & porter fes chalumeaux.

VI. ENTRÉE.

Canopus & Anubis introduits après Pan par le pouvoir de la Déeffe Egypte

Canopus repréfenté dans un pot de terre, d'où il ne doit faire paroître que la tête, & les deux mains, l'une defquelles doit tenir une feuille de chêne.

Anubis porte la tête d'un Chien, & paroît au refte en habit de Mercure.

VII. ENTRÉE.

Les Sacrificateurs d'Apis ou du Dieu des faifons, repréfenté par un Bœuf blanc

& noir, aiant une petite étoile au front. Les Sacrificateurs portant les marques de leur Office.

VIII. ENTRÉE.

Une demi-Femme jusques au nombril, & de-là en bas un Pilier, qui sont les Délices de la vie.

IX. ENTRÉE.

Une Femme sans tête, entre deux Mercures barbus, qui est le bon, où rien n'est superflu, avec les puissans Discours.

X. ENTRÉE.

Un Homme à sept têtes, qui est le Savoir. Il fait sortir l'Egypte qui l'avoit introduit, & donne entrée à un Ballet de Grues, qui représentent par leur intelligence, la grandeur des Empires, d'où la Discorde est bannie.

XI. ENTRÉE.

Ballet des Grues, entre lesquelles il y en a une qui tient lieu de Monarque. La bonne intelligence est l'affermissement des Monarchies.

XII. ENTRÉE.

La France qui chasse l'Homme à sept têtes, représentée par une Femme belliqueuse, & néanmoins couronnée de feuilles de Vigne, & d'Epics de blé.

XIII. ENTRÉE.

Grand Ballet composé de Princes que

que la Divinité de la France introduit, pour montrer qu'elle a en effet ce que l'Egypte n'avoit qu'en Hieroglyphique ſeulement.

Continuation du Diſcours.

On lut auſſi ces deux derniers deſſeins, où quelques-uns trouverent à redire, comme il n'arrive jamais autrement; parceque les goûts ſont toujours fort différens. Toutefois ils furent approuvés du plus grand nombre, les aïant regardés dans le ſens qu'ils furent propoſés, c'eſt-à-dire, comme une idée imparfaite de quelque choſe de plus beau en ce genre-là, quand on y voudroit un peu penſer. Là-deſſus on demanda ſi l'on en pourroit faire autant de la Poéſie & des Romans; on dit qu'il n'en falloit pas douter, tout de même que de l'Eloquence, de la Philoſophie, de la Mathématique, de la Médecine, des Divinations, des Arts, & preſque de tout ce qui ſe peut imaginer; & l'aïant fait voir ſur le champ touchant la Poéſie, parcequ'il n'eſt rien de plus aiſé, l'on en propoſa ainſi la diſtribution.

QUATRIEME DESSEIN.

Du Ballet des Muses.

On peut le diviser en trois Actes, en cette sorte :

ACTE I.

I. ENTRÉE.

La Poésie ou le Génie de la Poésie fera le Récit, & sera représentée par une belle & jeune Personne couronnée de lauriers sur des cheveux cordonnés, vêtue d'une robe semée de piés & de mesures, pour exprimer les piés & les mesures des Vers : elle doit être encore à plusieurs étages, pour représenter les Vers longs & courts, elle pourra aussi tirer, si l'on veut, plusieurs Vers d'une gibeciere pendue à sa ceinture.

II. ENTRÉE.

Euterpe, qui est la Muse de la Musique & de l'Eloquence, sera guidée, si l'on veut, par Mercure, dont elle aura le chapeau sur la tête, & portera son caducée ; sa robe sera de couleur changeante, pour marquer les changemens de la Musique. On peut lui donner un manteau qui tombe en arriere, pour témoigner ses voïages ; & si l'on

veut, au lieu de caducée, elle pourra tenir un Ciſtre ſur lequel elle fera quelques accords, & introduira diverſes ſortes de Muſiques; les unes de Flutes ruſtiques; les autres de Violes & de Voix; & les autres de Luths.

III. ENTRÉE.

Erato, qui eſt la Muſe des Ballets, des Epigrammes & des Vers enjoués, doit paroître fort jeune & un peu affétée, parcequ'elle a du rapport à l'humeur & à la Planette de Venus. La couleur de ſa robe doit être incarnate, ſemée d'arcs, de fleches & de lacs d'Amour. Il ne faut pas que cette robe ſoit fort longue, ni qu'elle ſe joigne trop ſur la gorge; que ſon habit ne ſoit pas ſi ajuſté par-derriere que par-devant, pour marquer ſa malice & ſes artifices, & qu'elle introduiſe quelque plaiſante Maſcarade, ſous des habits de Satyres, de Nymphes folâtres, de petits Amours qui ſe jouent avec des pommes & autres choſes ſemblables.

IV. ENTRÉE.

Thalie, qui eſt la Muſe de la Comédie & des Chanſons à boire, vêtue de jaune, avec des Lunes & des Croiſſans d'argent en broderie, parceque ſon Génie a du rapport à cette Planette; que ſa coeffure ſoit en croiſſant ren-

versé & d'une coupe sur le haut de sa tête ; que le Soc, qui est l'ancienne marque de la Comédie, lui serve de chaussure, & qu'elle introduise des Pantalons, des Francisquines, des Trivelins, des Enfans sans souci, & des gens de débauche, qui disent des chansons à boire.

LE SECOND ACTE.

V. ENTRÉE.

Quatre Poètes diversement vêtus, & proportionnés aux quatre genres principaux de la Poésie, feront le Récit.

VI. ENTRÉE.

Clio, qui est la Muse des Tragédies & de l'Histoire, doit paroître un peu colere, parcequ'elle est de l'humeur de Mars, à qui elle ressemble beaucoup. Elle sera donc coeffée en Amazone, & sera vêtue d'une cotte-d'arme rouge, où des Trophées seront représentés. Sa chaussure doit être de brodequins ou du cothurne, qui marque la Tragédie; la trompette, ou tout au moins le fifre, doit être son instrument. Elle introduira des Personnages tragiques, comme des Guerriers qui se battent, des Princesses enlevées, une Nourrice éplorée,

un Amant déſeſpéré, des Vieillards chargés d'ennui, &c.

VII. ENTRÉE.

Melpomene, qui eſt la Muſe des Oracles & des Vers divins, aïant du rapport au Soleil, doit avoir un maſque d'or, le Trepied delphique ſur ſa tête, ſa robe blanche ſemée de Soleils d'or. Qu'elle porte un Livre de Muſique, & qu'elle introduiſe les chênes de Dodone & la Colombe d'or, les Prêtres d'Apollon, les Sibylles, ou autres choſes ſemblables.

VIII. ENTRÉE.

Polymnie, qui préſide aux Paſtorales & aux choſes ruſtiques, aïant du rapport à la Planette de Saturne, doit être hâlée, comme les Femmes des Champs, couronnée de fleurs & de fruits, ſa robe griſe ſemée de faulx, de paelles, de faucilles & de rateaux; la Cornemuſe, ou le Haut-bois doit être ſon inſtrument; qu'elle introduiſe Heſiode & Virgile, Poètes des choſes ruſtiques, ou des Bergers Poètes, des Bergeres, des Laboureurs, des Jardiniers, des Artiſans & choſes ſemblables.

LE TROISIEME ACTE.

IX. ENTRÉE.

Orphée & Amphion feront le Récit.

X. ENTRÉE.

Terpſichore, Muſe de la Cour, tenant beaucoup de la Planette de Jupiter, doit paroître belle, agréablement vêtue d'un habit de couleur à la mode, qu'elle joue de la Guitarre, & qu'elle introduiſe des Flateurs, des Paraſites, des Galands, des Railleurs, & ainſi du reſte.

XI. ENTRÉE.

Uranie, Muſe qui préſide à la Magie, vieille & laide, avec des cheveux noirs & longs, vêtue en Sorciere, d'une robe noire ſemée d'étoiles d'argent, qu'elle porte un cornet à Bouquin, ou bien un Livre, avec une verge blanche, & qu'elle faſſe venir des Aſtrologues, des Magiciens, des Eſprits folets, & choſes ſemblables.

XII. ENTRÉE.

Calliope, Muſe des Héros & des Vers héroïques, ſoit pleine de Majeſté, couronnée d'or, & du laurier triomphal; que ſa veſte ſoit de bleu-céleſte, qu'elle tienne un Sceptre, ou qu'elle porte au bras force couronnes de lauriers, & qu'elle introduiſe le grand Ballet.

Continuation du Diſcours.

Si l'on vouloit faire un Ballet des Romans, il y auroit trente inventions

pour y réussir. Il ne faudroit qu'introduire sur la Scene Perceforest, Jean de Meun, Guillaume de Loris, Olviedo, & quelques autres célebres Auteurs de ces sortes de Livres, d'où l'on pourroit tirer d'assez beaux sujets, sans en chercher ailleurs. Si l'on vouloit, ils feroient aussi agréablement le premier Récit, & laisseroient la place à Urgande, qui, par la force de ses enchantemens, feroit paroître Amadis de Gaule, la belle Oriane, Florisel de Niquée, l'Ecuïer Gandalin, la Damoiselle de Dannemarc, & la bonne Dariolette, Alguif l'Enchanteur, Busando le Nain, le Géant Aigolant, & Grifaleon, avec plusieurs avantures mémorables, qu'il seroit facile de tirer d'un si grand fond, & sur-tout du Palais d'Apolidon, & de la Tour de l'Univers, sans parler des imaginations incomparables de Michel de Cervantes, & de toutes les Bergeries de M. d'Urfé On en pourroit faire également de tous les anciens jeux de la Grece, des Pythies, du Trepied de Delphes, des Sibylles, & des Cornes de Jupiter Hammon, des Orgies de Bacchus, de ses Voïages & de ses Conquêtes, des Travaux d'Hercule, des Avantures d'Ulysse, & de son Retour en sa Maison, où les Amoureux de sa Fem-

me faiſoient tant de Feſtins aux dépens de ſon Bien, de l'Enéide burleſque, des Songes, de la Tromperie, de l'Opinion, de l'Amour, de l'Antipathie, & d'une infinité de choſes ſemblables, où il faut toujours garder la bienſéance & l'honnêteté, & ne repréſenter jamais rien qui puiſſe laiſſer une vilaine idée, ou quelque mauvaiſe impreſſion.

Voilà ce que j'avois à dire du Ballet, dont je crois qu'on n'a point écrit juſqu'à préſent, bien qu'on ait fait quelques Traités de la Danſe & de l'Art de ſauter. Un autre plus jeune, plus galant, plus habile & plus à la mode que je ne ſuis pas, y auroit peut-être mieux réuſſi, & s'en ſeroit acquitté de meilleure grace; mais quoi qu'il en ſoit, je tiens que nous pouvons parler de toutes choſes, & l'eſtime que le Roi a témoigné faire de cette ſorte de divertiſſement, qui n'eſt pas deſtitué de ſes moralités, quand il eſt bien entendu, m'a donné ſujet d'en écrire ma penſée, & d'en laiſſer le jugement au Public.

Le treizieme jour de Février 1657.

DIXIEME DISCOURS.

De la Version de quelques lieux difficiles des Poètes.

ON me l'avoit dit plusieurs fois, & je m'en étois toujours bien douté, qu'il est mal aisé de faire passer les graces d'une Langue dans une autre, quand on veut traduire les Auteurs élégans, & sur-tout les Poètes. Mais il n'est pourtant pas toujours impossible d'y réussir ; & quand on s'en veut donner la peine, il y a peu d'équivoques dans les mots, & même de jeux dans les paroles, qui ne se puissent conserver. J'en ai fait l'expérience sur les Poètes latins que j'ai traduits ; & je puis dire avec vérité que je n'y ai rien trouvé qui ne se pût assez agréablement exprimer. Ce qui seroit à-peine croïable, si nous n'en avions des exemples pour le justifier, outre ceux que je donnerai dans un Chapitre de l'Imitation, que je destine dans mon Traité du Poème épique, pour l'élégance & la naïveté de l'expression ; c'est pourquoi j'y traduirai exprès tous les passages que j'ai dessein d'y alléguer. Je veux bien néanmoins en rap-

porter encore quelques-uns des plus difficiles, afin que l'on en fasse jugement.

La fin de cette Epigramme de Martial,

Martial. Epig. 59. l. 11. Errasti, lupe, Littera sed una :
Nam quo tempore prædium dedisti,
Mallem tu mihi prandium dedisses.

Ou cette Epigramme toute entiere du même Poète,

Epig. 39. l. 12. Odi te, quia bellus es, Sabelle :
Res est putida, bellus & Sabellus :
Bellum denique malo, quam Sabellum :
Tabescas utinam Sabelle belle.

Ou cette autre encore du 9. Livre Epig. 22,

Artemidorus amat, Calliodorus arat,

Ou celle-ci du III Livre,

Digna tuo cur sis; indignaque nomine dicam?
Frigida es, & Nigra es; non es, & es Chione.

Sont de ce nombre-là, aussi-bien que la 85 Epig. de Catulle, qui commence:

Chommoda dicebat si quando commoda vellet
Dicere & hinsidias Arius insidias, *&c.*

Le *Pervigilium veneris* d'un Auteur incertain, où se lisent ces Vers.

Tuno qui vore de super hoc spumeo pont de glovo (3).

(3) Ce Vers est ainsi dans le *Pervigilium* donné avec

Cærulas inter catervas, inter & bipedes equos.

& plus bas,

Ipſa ſurgentis papillas de Faboni paritu
Urguet in totos pentes, *&c.*

Ces paroles de Varron, dans les Catalectes.

Nam quæ vetuſtas hic adeſt gallantibus ?

La ſixieme Epigramme des Jeux qui ſont dans les mêmes Catalectes. Ce mot de la 54. Epig. de Catulle *Salaputium diſertum.* La 113. Epig. du même Poète, qui commence par ces mots *multus homo es.* La premiere Satyre de Perſe, pluſieurs Elegies de Properce & quelques Sylves de Stace, & un grand nombre d'autres qui ſont fort difficiles, & que j'ai peut-être rendues aſſez intelligibles dans les Livres, que j'ai donnés au Public. Car pour parler ſeulement de Martial, il ſemble aſſez mal aiſé de trouver des termes dans la Langue françoiſe, qui répondent juſtement & de bonne grace au *Prædium* & au *Prandium* du Latin, avec la ſeule différence d'une Lettre; ou bien au

des conjectures, par feu M. le Préſident Bouhier: *Tunc cruore de ſuperno, ſpumeo pontus globo*, & l'Abbé de Longuerue le liſoit ainſi: *Tunc liquore de ſuperno, & ſpumeo pontus globo.* Voïez le Recueil de traductions en Vers franç. par M. Bouhier, *in*-12. 1738, *à Paris.*

Bellum qui signifie Guerre, & au *Sabellum*, qui est le nom d'un Homme de l'autre Epigramme, & ainsi du reste (car je ne veux pas m'arrêter sur ces choses-là); toutefois il n'est pas impossible de s'en démêler, comme on le peut juger de mes Versions, qui sont entre les mains de plusieurs.

Mais pour les Pieces qui ne consistent que dans un certain jeu de paroles & de pensées toutes ensemble, se rapportant les unes aux autres avec une suite réglée, il m'a été bien plus facile de les rendre en Vers qu'en Prose, parceque les Vers font une partie de ce jeu, qui est absolument nécessaire pour répondre à la pensée de l'Auteur, joint que les petites choses qui ne se peuvent soutenir d'elles-mêmes, ont besoin de tous les ornemens de la Poésie pour paroître agréablement. Je mets en ce rang-là cette Epitaphe de Virgile, qu'il fit lui-même étant au lit de la mort, pour lui servir d'Epitaphe.

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope, cecini pascua, rura, duces.

Laquelle j'ai ainsi rendue en quatre Vers.

J'ai partagé mes jours en diverses Provinces,

Ma naissance à Mantoue, en Calabre ma mort,
Naples par mon tombeau rend illustre son sort.
J'ai chanté les Bergers, le Laboureurs, les Princes.

Je ne sais si le Pentametre du Distique se pouvoit traduire plus heureusement, que par le dernier Vers de ce Quatrain, où les termes de *Bergers & de Laboureurs* sont mieux emploïés, que si j'eusse mis *Pâcages* & *Champs*, comme il y a dans le Latin, puisque le Poète y emploie le terme de *Duces*, au lieu de *Arma*, ou quelqu'autre semblable, qui eût eu plus de proportion avec *Pascua* & *Rura*. Il ne faut pas oublier sur ce propos cet autre Distique,

Pastor, arator, eques, pavi, colui, superavi,
Capras, rus, hostes, fronde, ligone, manu.

que nous avons ainsi rendu en pareil nombre de Vers & de paroles, pour ne point changer la figure ni le juste rapport des mots, en quoi consiste toute la beauté de cette Epigramme, faite sous le nom de Virgile ou par Virgile lui-même, pour marquer les principaux Ouvrages des Bucoliques, des

Géorgiques, & des douze Livres d'Enéide, qu'il avoit composés,

Berger, Rustic, Guerrier, j'ai pu, béché, mis bas,
Chevres, Champs, Ennemis, d'herbe, de soc, de bras.

Je crois que l'on peut dire hardiment sur ce sujet, qu'il y a peu d'autres expressions dans la Langue qu'on puisse choisir pour cela, si ce n'est que quelque bonne fortune nous offrît un meilleur mot que celui de *Rustic* : mais je crois, que ni *Colon*, ni *Rural*, ni *Fermier* ne seroient pas si bons ; & pour celui de *Laboureur*, qui seroit à la vérité meilleur, il ne peut entrer dans le Vers en cet endroit, parcequ'il est de trois Syllabes, & il ne faut qu'un mot de deux Syllabes. Cette autre Epigramme de Virgile, qui fut tant admirée de son tems,

Nocte pluit tota, redeunt spectacula mane.
Divisum Imperium cum Jove Cæsar habet.

me semble d'autant plus considérable, que le dernier Vers auquel consiste toute la pointe, est assez heureusement rendu.

Il pleut toute la nuit : mais le matin les jeux,

Eclairés du Soleil qui commence à reluire,
Redoublent leur éclat par celui de ses feux.
Cesar & Jupiter ont partagé l'Empire.

Les Scholiastes Latins en feroient peut-être mal aisément une construction plus intelligible ; mais voici les cinq fameux, que le Poëte composa ensuite

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.
Sic vos non vobis, nidificatis aves.
Sic vos non vobis, mellificatis apes.
Sic vos non vobis, vellera fertis oves.
Sic vos non vobis, fertis aratra boves.

Lesquels j'ai ainsi rendus, Vers pour Vers, à la reserve du premier, à cause de la rime,

Pour avoir quelque estime, ô qu'on s'en fait accroire !
J'ai composé ces Vers, un autre en a la gloire.
Ainsi pour vous Oiseaux, vos nids vous ne dressez.
Ainsi Mouches pour vous, les fleurs vous ne succez.
Ainsi pour vous Moutons, vous ne portez la laine.
Ainsi pour vous Taureaux, vous n'écorchez la plaine.

Je crois que ce Vers qui sert d'Argument aux Satyres de Perse,

Vates, vota, ignavus, princeps, liber; avarus.

n'étoit pas non plus trop facile à rendre en deux autres Vers, conservant l'ordre & la pensée de l'Auteur, pour le traduire fidelement & le faire rimer.

Perse traite du Vers, du vœu souvent bisare,
Du Paresseux, du Roi, du Libre, & de l'Avare.

J'en pourrois rapporter beaucoup d'autres de la même sorte, qui sont dans ma version des Catalectes des anciens Poëtes, comme cette Epigramme de Citerius Sidonius de Syracuse,

Almo, Theon, Thyrsis, orti sub monte Pelori,
Semine disparili, Laurente, Lacone, Sabino.
Vite Sabine, Lacon sulco, sue cognite Laurens.
Thyrsis oves, vitulos Theon egerat, Almo capellas.
Almo puer, pubesque Theon, at Thyrsis Ephebus.
Canna Almo, Thyrsis stipula, Theon ore melodus.
Naïs amat Thyrsin, Glauce Almona, Nisa Theonem.
Nisa rosas, Glauce violas, dat lilia Naïs.

laquelle j'ai rendue en cette sorte.

Almon, Theon, Thyrſis, nés ſous le Mont Pelore,
A Laurente, à Lacone, & dans Sabine encore,
D'origine inégaux, & de dons différens,
Lacon pour les guerets, pour les Sangliers Laurens,
Et pour les vins par-tout Sabine eſt eſtimée.
Teon conduit les Bœufs, d'Almon l'ame eſt charmée
De paître les Chevreaux, & celle de Thyrſis
De garder ſes Moutons, ſous les ombres aſſis.
Almon bien jeune encore : Theon hors de l'enfance :
De Thyrſis, le duvet marque l'adoleſcence.
Du jeune Almon par tout, on parle des roſeaux,
De la voix de Theon, & des doux chalumeaux
Dont Thyrſis ſait ſi bien ménager l'harmonie,
Que des cœurs les plus durs il flatte la manie.
Naïs aime Thyrſis, Glauce chérit Almon:
Et Niſe a de l'amour pour le gentil Theon.
Niſe pour ſon Amant fit des bouquets de roſes,
Naïs de lis dorés, Glauce de fleurs écloſes.

L'Empereur Adrien aiant fait celle-ci ſur le même modele.

Ut belli ſonuere tubæ violenta peremit
Hippolyte Theutranta : Lyce Clonon : Œbalon Alce,

Œbalon enſe : Clonon Jaculo : Theutranta Sagitta.

Œbalus ibat equo : curru Clonus : at pede Theutras.

Plus puero Theutras : puer Œbalus : at Clonus heros.

Figitur ora Clonus : latus Œbalus : ilia Theutras ;

Iphyclis Theutras : Doryni Clonus : Œbalus Idæ.

Argolicus Theutras : Mæſus Clonus : Œbalus Arcas.

Je l'ai auſſi rendue en cette ſorte.

Si-tôt que la Trompette a ſonné les allarmes ;
La vaillante Hipolite attaque de ſes armes ,
Et fait périr Theutras : Lyce aſſomme Clonus :
Alce abbat d'un grand coup l'admirable Œbalus.
Clone d'un javelot : Œbale de l'épée :
Et Theutras d'une fleche a la voix étoupée.
Œbale étoit en Selle , & Clone ſur un Char :
Theutras tenoit à pié le bouclier & le dard.
Celui-ci jeune encore : Œbale avec moins d'âge :
Et Clone en grand Héros ſignaloit ſon courage.
Mais Clone par la bouche : Œbale par le flanc :
Et de ſes inteſtins Theutras perdit le ſang.
D'Iphycle étoit Theutras , & Clone de Doryne :

Œbale au Mont Ida devoit ſon origine.
Clone de la Méſie ; Œbale Arcadien,
Et Theutras glorieux de ſe dire Argien.

Eugenius, Perſonnage Conſulaire, en aïant fait encore une dans le même genre, je ne la ſaurois oublier.

Occumbunt fixi, jaculo, mucrone, ſagitta,
Ora, latus, jugulum, Sæva, Rufinus, Atis.
Brutus Atim perimit, Milo Sævam, Næva Rufinum :
Græcus Atis, Medus Sæva, Rufinus Arabs.
Jam vir Atis, ſed Sæva puer, juveniſque Rufinus :
Dux Atis, armiger at Sæva, Rufinus eques.
Sæva Nothus, generoſus Atis, de plebe Rufinus :
Magnus Eques, Medius Dux, famuluſque minor.
Flavus Sæva, niger Atis, inter utrumque Rufinus :
Blandus Atis, patiens Sæva, Rufinus atrox.
Abſque modo largus, laſcivus, parcus, avarus,
Laudis Atis, formæ Sæva, Rufinus opum.
Arcu Sæva bonus, Atis armis, jure Rufinus.
Voce Rufinus, Atis carmine, Sæva lyra.
Sæva pilâ, curſuque Rufinus, Atiſque palæſtrâ

Ore Rufinus, Atis corpore, Sæva comâ.

Je l'ai ainsi traduite, conservant, ce me semble, le jeu du Poète avec assez de fidélité

Sæva, Rufin, Atis, percés de part en part,
D'un trait tiré de loin, de l'épée, & du dard,
Dans le gosier, au flanc, au travers du visage,
Tombent tout au milieu de l'ample Païsage.
Brutus transperce Atis, Milon perce Sæva,
Et Rufin est tué par le vaillant Næva.
Atis Grec, Sæva Mede, le bon Rufin Algarbe.
Atis homme tout fait, Sæva, Rufin sans barbe:
Atis Chef, Sæva Drille, & Rufin Chevalier.
Sæva, dit-on, Bâtard, Atis d'un sang altier,
Rufin de race obscure, & d'une taille à craindre.
Le Prince bas de corps, & le Pieton moindre.
Sæva roux, Atis noir, Rufin entre les deux:
Sæva sage, Atis doux, & Rufin furieux,
Sans borne libéral, l'un Amant, l'autre Avare,
Rufin riche, Atis fort, Sæva de beauté rare.
Sæva pour bander l'arc: & pour le Droit Rufin:
Pour les combats Atis savoit le fin du fin:

Il faisoit de beaux Vers, Rufin savoit bien
dire :
Sæve ajustoit sa voix aux cordes de sa Lyre.
A la balle il forçoit les Jeunes & les Vieux :
Rufin couroit fort vîte; Atis luttoit le mieux.
Rufin entre tous trois le plus beau de visage,
Sæva pour les cheveux, Atis pour le corsage.

Puisque nous sommes sur ce propos, je suis d'avis de n'oublier pas ici trois petites Epigrammes du même air, attribuées par quelques-uns à Virgile, & par d'autres à Ausone, afin d'en conserver la Version que j'en ai faite. Elles traitent de la mort de trois choses en même tems.

Sus, juvenis, serpens, casum venere sub
unum,
Sus jacet ex ictu, pede serpens, ille veneno.

Ce jeu est assez difficile à rendre. Le voici néanmoins.

Un Sanglier, un jeune Homme, un dange-
reux Serpent,
Périssent à la fois par un même accident :
Le Sanglier d'un grand coup, le Serpent par
la Plante,
Et le venin mortel le jeune Homme supplante.

Autre.

Anguis, aper, juvenis, pereunt vi, vulnere,
morsu.

Hic fremit, ille gemit, ſibilat hic moriens.

Je crois que celui-ci ſera rendu plus juſtement que le premier.

Un Serpent, un Sanglier, un Garçon aux abbois,
Par force, par bleſſure, & par piquure amere,
Sifle, fremit, ſe plaint, & meurent à la fois
Du coup que chacun d'eux ſe donnent en colere.

Autre.

Sus, Serpens, Juvenis, pariter periere viciſſim.
Dente petit Juvenis, pede Serpens, Porcus ab ictu.

Je le tourne donc ainſi, n'aiant pu éviter la rime feminine du premier Quatrain.

Un Sanglier, un Serpent, un jeune Homme aterré,
Par un ſemblable ſort, & de mort violente,
Le Garçon par la dent, le Serpent par la Plante,
Et par un rude choc le Porc eſt enferré.

Si j'oſois je rapporterois encore diverſes Epigrammes, que j'ai traduites Vers pour Vers, dans les Catalectes, comme celle de Quintus Ciceron des douze

Signes du Zodiaque, celle qu'un autre Ancien a faite des douze Mois, & plusieurs d'Ennius, de Varron, & de Petrone; mais je me contenterai de celle-ci de Petrus Afranius, pour servir d'éloges aux neuf Muses, & pour finir en même tems.

Clio secla retrò memorat sermone soluto.
Euterpe geminis loquitur cava tibia ventis.
Voce Thalia cluens soccis Dea comica gaudet.
Melpomene roboans tragicis fervescit iambis.
Aurea Terpsichore totam lyra personat æthram.
Fila premens digitis Erato modulamina fingit.
Flectitur in faciles variosque polymnia motus.
Uranie numeris scrutatur munera mundi.
Calliope doctis dat laurea serta Poetis.

Aiant essaïé de rendre ainsi Vers pour Vers le sens du Poéte.

Clio tient du passé la mémoire récente.
Euterpe avec la flute est joïeuse & galante.
Thalie a du Comique & le soc & la voix.
Du tragique Trompeur Melpomene a fait choix.
La belle Terpsichore enchante de sa lyre.

Erato de ses doigts exprime son bien dire.
Polymnie en tous lieux marque ses pas divers
On consacre Uranie aux soins de l'Univers.
Et Calliope enfin pour les Savans ordonne
De Lauriers immortels l'immortelle Couronne.

J'étois en pensée de n'ajouter rien davantage à ce Chapitre, où le peu d'exemples que j'ai rapportés, pouvoient suffire au dessein que je m'étois proposé ; mais afin de conserver la Version de quelques Epigrammes des Auteurs que je viens de nommer, un Ami parfaitement aimable, à qui je ne saurois rien refuser, m'oblige de les donner.

Voici donc une description des douze Mois d'un Auteur incertain, où je n'ai point fait scrupule de changer quelques petites choses pour le sens, en faveur de la rime,

Dira patet Jani Romanis janua bellis.
Vota Deo Diti Februa mensis habet.
Incipe Mars, anni felicia fata reduce.
Tunc Aries veneri * Lintea serta legit.
Dulcia Maia, tuis dulcia exagona Nonis.
Arce poli Geminos Junius ecce locat.
Julius ardenti divertit lumina Solis.
Aere Flammifero cuncta Leone calent.
Poma legit Virgo, maturi mitia Solis.
Fundit & October vina falerna lacis.

* Lutea.

Aret

Aret tota ſoli ſpecies vi dura Nepai.
Munde December amat te genialis Hyems.

Ce que j'ai imité en cette ſorte.

Du Temple de Janus les portes ſont ouvertes.
Les Coupes de Février à Pluton ſont offertes.
Mars commence l'année, & les belles ſaiſons.
Le Belier à Venus découvre ſes toiſons.
Maïe, offre tes Eſſains pour le jour de tes Nonnes.
Juin, pour les deux jumeaux au Ciel place tu donnes.
Juillet épand en l'air tous les feux du Soleil.
Tout s'échauffe au Mois d'Août par le Lion vermeil.
La Vierge au tems des Fruits nous débite ſes Pommes,
Octobre a les bons Vins pour l'uſage des Hommes.
En Novembre, le froid deſſéche le terroir.
En Décembre l'Hiver ne ceſſe de pleuvoir.

Celle-ci eſt de Quintus Cicéron, des douze Signes du Zodiaque, & commence par celui de Février.

Flumina verna cient obſcuro lumine piſces.
Curriculumque Aries æquat noctiſque Diiſque.

Cornua quem comunt florum prænuncia
Tauri.
Aridaque Æſtatis Gemini primordia pandunt.
Longaque jam minuit præclarus lumina Cancer.
Languificuſque Leo proflat ferus ore calores.
Poſt modicum quatiens Virgo fugat orta vaporem.
Autumni reſerat portas, æquatque diurna
Tempora nocturnis diſpenſo ſidere Libra.
Et fœtos ramos denudat flamma Nepai :
Pigra ſagittipotens jaculatur frigora terris.
Bruma gelu glacians jubare ſpira Capricorni.
Quam ſequitur Nebulas rotans liquor altus
Aquarii,
Tanta ſuprà, circaque vigent ubi flumina.
Mundi
At dextra lævaque ciet rota fulgida Solis
Mobile curriculum : & Lunæ ſimulacra feruntur.
Squamma ſub æterno conſpectu torta Draconis
Eminet ; hunc inter fulgentem ſidera ſeptem
Magna quatit ſtellans : quam ſervans ſerus in
alta
Conditur Oceani ripa cum luce Bootis.

Ce que j'ai eſſaïé d'expliquer dans un pareil nombre de Vers.

Les Fleuves du Printems attirent les Poiſſons.
Le Belier généreux prépare les Moiſſons.

Les Cornes du Taureau s'ornent de Fleurs vermeilles.
Aux Jumeaux, de l'Eté nous devons les merveilles.
L'Ecreviſſe accourcit la lumiere des jours.
Le farouche Lion nous échauffe toujours.
La Vierge peu-à-peu chaſſe l'ardeur brûlante.
La Balance introduit l'Automne mal-faiſante.
Le Scorpion ſans fiel dépouille nos Fruitiers.
L'Archer lance le froid ſur tous nos Eglantiers.
Le Capricorne inſpire en Hiver les gelées.
Et du Verſeau divin les eaux ſont écoulées.
Mais de tous les côtés dans ſon Char nompareil,
Les raïons lumineux nous font voir le Soleil,
Et par d'autres ſentiers d'une lumiere brune,
Nous voïons chaque Mois renouveller la Lune.
Le Dragon ſe découvre en lieu fort élevé ;
Où ſon dos lumineux eſt d'écailles pavé ;
Où luit entre ſept feux une brillante Etoile,
Que le Cocher de l'Ourſe empêche qu'on ne voile.

Marcus Terentius Varro a compoſé ceux-ci, touchant les cinq Zones.

Mundus domus eſt maxima rerum.
Quinque altitonæ hanc fragmina Zonæ
Cingunt : per quas limbus pictus
Biſſex ſignis ſtelli micantibus
Altus in obliquo æthere Lunæ.

Bigas ſoliſque receptat.

Ce que j'ai ainſi rendu.

De toute la Nature en choſes fort diverſes ;
Le Monde, à le bien prendre, eſt la grande Maiſon :
Cinq Zones, dont le luſtre & la riche toiſon
Qu'un or pâle environne admettent les traverſes
D'une Echarpe enrichie en mille & mille endroits
De Signes étoilés, chauds & tiedes, & froids,
Embraſſent l'Univers, recevant la lumiere
Des Enfans de Latone en leur ample carriere.

On juge à propos que je n'obmette pas ce Diſtique de Petronius Afranius, de la diviſion du Monde entre les Enfans de Saturne.

Jupiter aſtra, fretum Neptunus, tartara Pluto
Regna paterna tenent, tres tria, quiſque ſuum.

Dont voici le ſens.

Jupiter a le Ciel, Neptune l'eau profonde ;
A Pluton les Enfers offrent le dernier lieu.
Ces trois ont, en trois parts, diviſé le grand Monde :
Et chaçun en ſa part préſide comme un Dieu.

Celui-ci eſt des moïens de conſerver la ſanté.

Balnea, vina, Venus, corrumpunt corpora noſtra
Et Vitam faciunt balnea, vina, Venus.

Que j'explique en auſſi peu de mots.

Les Bains, le Vin, l'Amour corrompent notre corps;
Et toutefois les trois rendent les membres forts.

Mais puiſque ce Petrone d'Afrique nous fait ſouvenir du Romain, qui fut cet Arbitre ſi fameux du tems de Néron, pourrions-nous oublier ces beaux Vers qui ſe trouvent de lui dans ſon élégante Satyre?

Primus in orbe Deos fecit timor: ardua cœlo
Fulmina cum caderent: diſcuſſaque mœnia flammis,
Atque ictus flagraret Athos: mox Phœbus ad ortus
Luſtrata dejectus humo, lunæque ſenectus,
Et reparatus honos. Hinc ſigna effuſa per orbem,
Et permutatis disjunctus menſibus annus
Projecit vitium hoc: atque error juſſit inanis
Agricolas primos Cereri dare menſis honores,
Palmitibus plenis Bacchum vincire: Palemque

Paſtorum gaudere manu. Natat obrutus, omni
Neptunus demerſus aqua. Pallaſque cavernas
Vindicat, & voti reus, & qui vendidit orbem,
Jam ſibi quiſque Deos avido certamine fingit.

Je les ai rendus en cette ſorte.

L'Effroi fut le premier qui mit des Dieux au Monde,
Quand les foudres du Ciel, ſur la terre feconde,
Avec un bruit terrible, & de leurs feux tortus,
Les rocs furent frappés, & les murs abbatus.
Athos fut embraſé ; lorſque dans ſa carriere,
Le Soleil reprenant ſa route coutumiere,
La Lune aïant vieilli ſur la fin de ſes mois,
Et rajeuni ſes rais qu'elle perd tant de fois,
Dans le monde auſſi-tôt, avec la journée,
Les Mois furent marqués, les Semaines, l'Année :
Et ce vice conçu, fit naître dans le cœur
L'erreur avec la crainte, & cette vaine erreur
Obligea les Bergers, & la troupe ruſtique
D'offrir ſur les Autels d'une maniere antique,
Les prémices des blés à la bonne Ceres,
La richeſſe des Champs, & l'honneur des Guerets.

Du généreux Bacchus ils ornerent la tête :
De la grande Palés ils chommerent la fête :
Neptune surmontant sur ses noires chevaux
Les abysmes de l'onde, en vanta ses travaux :
Pallas vangea l'honneur de ses divines roches :
Diane aima les Bois, & Bacchus les debauches.
Enfin par tout le monde, en tout tems, en tout lieu,
Pour ses besoins pressans chacun se fit un Dieu.

Le même Auteur fit cette Epigramme, de l'ennui qu'il faut éviter.

Nolo ego semper idem capiti suffundere costum :
Nec toto stomachum conciliare mero.
Taurus amat gramen mutata carpere valle :
Et fera mutatis sustinet ora cibis.
Ipsa dies ideò nos grato perluit haustu,
Quod permutatis hora recurrit equis.

Je crois que c'est-à-dire,

Je ne veux pas toujours répandre sur ma tête
Un semblable parfum, ni toujours je n'aprête
Pour mon foible estomac le vin accoutumé.
De vallon en vallon le Bétail affamé,
Pour changer de pâture, & selon ses caprices,
Court d'herbage en herbage, il y prend ses délices.

La nuit même nous plaît aussi-bien que le jour,
Et les Chevaux des deux se suivent tour-à-tour.

C'en est encore ici une autre du même Auteur.

Inveniat quod quisque velit. Non omnibus unum est,
Quod placet. Hic spinas colligit, ille rosas.

C'est-à-dire.

Que chacun trouve enfin ce qu'il peut souhaiter :
Mais bien souvent le mal ne se peut éviter.
Ce qui doit plaire à tous n'est pas la même chose.
L'épine pique l'un, l'autre cueille la rose.

Epigramme d'Aulùs Septimius Serenus.

Inquit amicus ager domino, sere : plurima reddam.
Si bene mi facias, memini tibi solvere grates.

J'ai l'ai traduite ainsi.

Le Champ ami dit à son Maître,
Semez, je vous le rendrai bien.
Si vous avez souci de me faire paroître,
Cultivant mes guerets, vous n'y perderez rien.

Cet Oracle d'un Ancien est assez digne d'être remarqué.

Tarpeio quondam sedit qua vertice cornix;

Eſt, bene non potuit dicere : dixit erit.

En voici la traduction.

Jadis une Corneille aſſiſe au Capitole,
Des hommes imitant la voix & la parole ;
Pour quelques mots Romains que ſon bec
profera,
Ne put dire jamais, il eſt ; mais, il ſera.

Ne diroit-on pas que ces deux Vers, pour Ennius, ne ſignifient rien de joli ?

Enni Poeta ſalve, qui mortalibus
Verſus propinas flammeos medullitus.

Cependant je n'ai pas laiſſé de les traduire, & d'y trouver ce ſens.

Je te ſalue Ennie ;
Car par-tout l'Univers,
Tu donnes aux Mortels une flamme infinie ;
Qui brûle dans tes Vers.

Marcus Terentius Varro a fait celle-ci, du Vin.

Vino nil quidquam jucundius cluit :
Hoc ægritudinem ad medendum invenerunt;
Hoc hilaritatis dulce ſeminarium.
Hoc continet coagulum convivia.

Je l'explique en cette ſorte.

De toutes les choſes du monde,
Le Vin ennemi de l'onde,
Se celebre en tous lieux :
Il fait naître la joie, & rien ne le ſeconde

Entre les mets les plus délicieux.

Pour mettre ſur une Statue de Cupidon, d'un Auteur inconnu

Sol calet igne meo : flagrat Neptunus in undis,
Penſa dedi Alcidæ : Bacchum ſervire coegi.

Le Dieu parle ainſi.

Par mes feux le Soleil s'échauffe en ſa carriere.
Neptune brûle au fond des eaux :
Alcide à la quenouille ajuſte les fuſeaux :
Et Bacchus craint toujours une Maîtreſſe altiere.

Contre Caius Ceſar, d'un Auteur inconnu.

Gallias Cæſar ſubegit, Nicomedes Cæſarem.
Ecce nunc Cæſar triumphat, qui ſubegit Gallias.
Nicomedes non triumphat, qui ſubegit Cæſarem.

Celui-là m'a donné un peu plus de peine que les autres : & je ne ſais pas ſi en aiant multiplié les Vers dans la traduction, j'y aurai un peu réuſſi.

César a ſubjugué les Gaules,
Nicomede a vaincu Ceſar.
La robe triomphale honore les épaules
Du Vainqueur des trois Gaules,
Pour prix de ſon mérite & non point du haſard ;

Toutefois Nicomede aiant vaincu Cesar,
Avecque sa victoire,
N'a pas la même gloire.

Inscription pour une Statue de Caius Cesar, d'un Auteur inconnu.

Brutus, quia Reges ejecit, Consul primò factus est :
Hic, quia Consules ejecit, Rex postremò factus est.

J'ai tâché d'en approcher par cette Version.

Brutus premier Consul, chasse les anciens Rois;
Cesar dernier des Rois, aiant chassé de Rome
Les Consuls & les Loix,
Assujettit l'Empire au pouvoir d'un seul homme.

Contre les Adulteres de Cesar, lui faisant encore des reproches contre d'autres vices, ausquels il étoit sujet.

Urbani servate uxores : mœchum calvum adducimus ;
Auro in Gallia stuprum emisti : hic sumpsisti mutuum.

On la trouvera un peu piquante, si l'on en prend bien le sens.

Citoïens gardez vos Femmes ;

Nous amenons un Chauve, un Galand amoureux :
Ses vices dans la Gaule étonnerent les Dames;
Mais ici, vous ſaurez comme il eſt dangereux.

Contre le Conſul Marcus Bibulus.

Conſule non Bibulo quicquam, ſed Cæſare factum eſt :
Nam Bibulo fieri Conſule nil memini.

C'en eſt ici le ſens qu'il a fallu ajuſter avec la rime.

Rien ne ſe fit ſous le Conſul Bibule :
Mais ſous Céſar, les faſtes glorieux
Célébrent ſes exploits, ſon cœur ambitieux :
Et tout ce que je ſais de l'autre eſt ridicule.

Celle-ci de Licinius Calvus, contre Pompée, eſt très-mordante.

Faſciola qui crura ligat, digito caput uno
Scalpit, quid credas hunc ſibi velle? virum.

J'en ai temperé l'expreſſion en cette ſorte.

Celui qui ſe ſerre la cuiſſe,
Avec un bandage étroit,
Qui ſe gratte la tête avec le bout du doigt :
Je le dis ſans malice,
Que penſes-tu qu'il veuille? un Ami fort adroit.

Epigramme de Ciceron contre le Con-

ſulat de Caninius Revilius, qui ne dura qu'un jour.

Vigilantem habemus Conſulem Caninium :
In Conſulatu ſomnum non vidit ſuo.

C'eſt-à-dire en auſſi peu de mots.

Sans mentir Caninie eſt Conſul vigilant ;
Ses faiſceaux n'ont point vu le ſommeil nonchalant.

Contre Ventidius Baſſus.

Concurrite omnes Augures, Aruſpices :
Portentum inuſitatum conflatum eſt recens.
Nam Mulos qui fricabat, Conſul factus eſt.

Je l'ai traduite en cette ſorte.

Accourez, Augurs, Aruſpices ;
Un prodige vient d'arriver.
Un Muletier Conſul pourra-t-il captiver
Nos Loix à ſes caprices ?

Contre Claude Neron Empereur.

Aſper & immitis ; breviter vis omnia dicam ?
Diſpeream, ſi te mater amare poteſt.

On voit bien qu'elle eſt contre l'amour que cet infâme Prince portoit à ſa Mere.

Eſprit rude & fâcheux qu'on ne peut eſtimer ;
Ta Mere, aſſure-toi, ne te ſauroit aimer.

Contre le même, aiant fait mourir sa Mere Agrippine.

Quis negat Æneæ magna de stirpe Neronem ?
Sustulit hic Matrem, sustulit ille Patrem.

La force de cette Epigramme consiste au mot de *sustulit*, qui a deux significations de *porter* & *d'ôter*. J'en ai approché néanmoins, comme j'ai pu, en cette sorte.

Neron du grand Enée a pris son origine ;
Qui le pourroit nier ?
Le Troïen généreux son Pere & son Bouclier
Porte sur son épaule : & sa Mere Agrippine,
Neron dérobe au jour, n'osant pas s'y fier.

Contre Claude Tibere Cesar.

Fastidit vinum, quia tam sitit iste cruorem
Tam bibit hunc avide quàm bibit ante merum.

En voici l'explication.

Tu changes donc, Cesar, les siecles de Saturne ?
Et tant que ta bonne fortune,
De notre liberté te fera triompher,
Nous aurons les siecles de fer.

Epigramme du Consul Ablavius ; contre l'Empereur Constantin; revenant

en quelque façon au ſens de la précédente.

Saturni aurea ſæcla quis requirat ?
Sunt hæc gemmea , ſed Neroniana.

J'ai emploïé ces mêmes Vers dans une Hiſtoire que j'ai écrite de Conſtantin.

Qui de Saturne veut chercher les ſiecles d'or?
De Perles ſont ceux-ci , mais de Neron encor.

Pour dire Cruels, comme étoit Neron.

En voici une autre contre l'Empereur Othon.

Cur Otho mentito ſit, quæris, exul honore?
Uxoris Mæchus cœperat eſſe ſuæ.

Qui ſe pourroit rendre ainſi.

Demandez-vous pourquoi dans le banniſſement
Notre Othon diſſimule , & change d'ornement ?
Il craint le deshonneur qui le rendroit infâme :
Car il eſt devenu Maquereau de ſa Femme.

De Julius Florus qui préféroit la douceur de ſa condition à celle de l'Empereur.

Ego nolo Cæſar eſſe :
Ambulare per Britannos :
Scythicas pati pruinas.

L'Empereur Adrian lui fit cette réponse.

Ego nolo Florus esse :
Ambulare per tabernas :
Latitare per popinas
Culices pati rotundos.

C'est-à-dire, pour les Vers de Florus.

Je ne suis point Cesar, mon ame est divertie
D'aller chez les Bretons, & de voir la Scythie.

Pour la réponse d'Adrian.

De l'humeur de Florus je ne suis point jaloux :
Je hais les Cabarets, & je crains fort les poux.

Epitaphe de Licinus, qui n'avoit été qu'un affranchi.

Marmoreo Licinus tumulo jacet, At Cato nullo ?
Pompeius parvo, credimus esse Deos ?

Voici comme je l'ai traduite.

Sous un marbre est gisant Licin chéri des Cieux ;
On lui dresse un tombeau, sa trame étant coupée,
A Caton point du tout, un petit à Pompée ;
Croirons nous désormais que le monde ait des Dieux ?

En voici un autre de Caton.

Ne mirere ſacri deformia buſta Catonis.
Viſuntur magni parva ſepulchra Jovis.

Je l'ai rendue ainſi.

Caton, tout ſaint qu'il eſt, n'a qu'un petit bucher :
On n'en voit qu'un petit pour le grand Jupiter.

Tombeau des Pompeïens, rendu Vers pour Vers.

Alter Niliaco tumulo jacet, alter Ibero.
Tertius Eois partibus occubuit.
Omnis habet magnos mundi plaga. Dis ità viſum eſt.
Partem quiſque ſuam nunc quoque victus habet.

C'eſt-à-dire.

L'un giſt dans ſon tombeau ſur les rives du Nil :
Le ſecond en Eſpagne, & le tiers en Aſie.
Pompée eſt donc par-tout ; & dans ſa fantaiſie,
La Parque inexorable a devidé ſon fil.

Cette Epigramme de Martial, au ſujet de Catulle, eſt bien digne, ce me ſemble, d'être ici au nombre des autres,

Tantum parva ſuo debet Verona Catullo,
Quantum magna ſuo Mantua Virgilio.

Laquelle j'ai essaïé de rendre en aussi peu de mots, quoique d'abord la chose me semblât difficile, à cause de six termes qu'il faut faire entrer de nécessité dans l'Epigramme, sans qu'il soit permis de les changer, si l'on en veut conserver le sens : ces six termes sont, *petite* & *grande*, *Verone* & *Mantoue*, *Catulle* & *Virgile*. Cependant ne les voïant point rimer ensemble, je crus qu'il me seroit mal-aisé de les faire entrer à propos en deux lignes mesurées, où il faut conserver la césure & la rime : voici néanmoins comme je m'en suis démêlé.

De Catulle & Virgile également on loue
La petite Verone & la grande Mantoue.

Et afin de remplir le reste de la feuille, puisque la suivante a commencé devant que celle-ci fût finie, & qu'elle nous a laissé plus d'espace que nous ne pensions pas, j'ajouterai encore ces diverses Epigrammes d'un ancien Grammairien, appellé Phocas, sur un même sujet, à l'imitation de celle-ci de Virgile, contre un certain Ballista qui fut assommé à coups de pierres, pour avoir été surpris en larcin.

Monte sub hoc lapidum tegitur Ballista sepultus :

Nocte die tutum carpe Viator iter.

Que j'ai rendue en cette ſorte.

Sous ce Mont de Cailloux, gît Balliſte enterré ;
Paſſant va ton chemin, nuit & jour aſſuré.

Ce que le Grammairien Phocas a imité en cette ſorte,

Balliſtam ſua pœna tegit, via tuta per oras,
Hic Balliſta jacet. Certo pede perge, Viator.

Que voici en deux façons.

Le tombeau de Balliſte, eſt ſon propre ſupplice.
Balliſte ici gîſant
Aſſure le Paſſant.

Autre.

Carcere montoſo clauſus Balliſta tenetur,
Securi fraudis pergite nocte viri.

Je l'ai rendue en quatre petits Vers.

Dans une priſon montagneuſe,
Sous une Roche ſcabreuſe,
Balliſte a renfermé,
Son corps de cailloux aſſommé.

Autre.

Quid trepidas tandem greſſu pavitante Viator?

Nocturnum furem ſaxeus imber habet.

Cailloux épais tombent ſur le Pipeur
Marche, Paſſant, affranchi de la peur.

Autre.

Balliſtæ vitam rapuit lapis : ipſe ſepulchrum
Intulit. Umbra nocens pendula ſaxa tremit.

Celle-ci, à mon, avis vaut mieux que les autres.

Balliſte eſt aſſommé ſous un monceau de pierres,
Ses membres y ſont confondus :
Et bien qu'un ſepulchre l'enſerre,
Son ombre craint toujours les Rochers ſuſpendus.

Autre.

Crimina latronis digniſſima pœna coercet;
Duritiam mentis damnat ubique lapis.

On peut bien égaler au crime du Voleur,
La dureté de la pierre à la dureté du cœur.

Au reſte Virgile ſe divertit par une Poéſie legere, pour les obſéques d'un Moucheron, quand il fit ces Vers.

Parve Culex, pecorum Cuſtos tibi tale merenti
Funeris officium vitæ pro munere reddit.

Ce que j'ai rendu en cette ſorte.

Petit Moucheron tu merites
Que tes vertus ſoient écrites
De la main du Berger qui gardoit ce troupeau.
Tu lui donnas le jour, il te fit ſon tombeau.

Il ne me ſeroit pas mal-aiſé d'en rapporter davantage; mais outre que cela ſuffit, on pourra lire le reſte dans le Recueil des Catalectes des Anciens que j'ai traduits, ſi on l'imprime quelque jour, (5) où l'on verra beaucoup de plus belles Pieces, & de plus longue haleine, en Proſe & en Vers, où j'ai compris l'admirable Centon d'Auſone, & quelques autres petits Poëmes du même Auteur.

(5) Il a été imprimé en 1667, *in-8.*

ONZIEME DISCOURS.

De l'excellence de la ville de Paris, ſervant de ſuite au premier, par lequel nous avons montré que les Pariſiens, & le reſte des François, ne ſont point Barbares.

JE pouvois ajoûter à l'article de Paris, où j'ai parlé des ſingularités de cette grande ville, au commencement de cette III^{me}. Partie de mes Mémoires. Outre les Sciences & les beaux-Arts qui y fleuriſſent par le concours de toutes ſortes de Nations, combien y a-t-il de Familles conſiderables & de Perſonnes illuſtres dans les Charges, & même dans les Emplois militaires, ou dans les Lettres, qui en tirent leur extraction? Le Conſeil, le Parlement, & tous les autres Tribunaux de la Juſtice, ne ſont-ils pas remplis de grands Perſonnages qui doivent leur naiſſance à Paris? Si bien que nous pourrions dire qu'il s'y en trouve fort peu qui ſoient venus d'ailleurs. Les Chaires & le Barreau en reçoivent leur plus grand ornement.

Quant à ceux que leur courage ou leur condition a engagés ou arrêtés dans la profeſſion des armes, combien de Capitaines valeureux, de Princes, de Maréchaux de France, de Ducs & de Seigneurs de qualité ſont-ils nés dans cette Capitale du Roïaume, où tous les autres viennent chercher leur inſtruction? Combien de Prélats illuſtres ſont-ils ſortis du ſein de cette ville populeuſe, d'où quatre Egliſes Métropolitaines & ſeize Epiſcopales tiennent aujourd'hui ceux qui les gouvernent avec toute la prudence & la pieté qui ſe peuvent déſirer dans le ſiecle aſſez malheureux auquel nous vivons.

Pour les perſonnes de Lettres. Entre ceux qui ont écrit ou qui écrivent encore à préſent avec réputation, nous y avons des Théologiens, des Juriſconſultes, & des Medecins célebres: nous y avons des Mathématiciens, des Orateurs, des Poètes, & des Hiſtoriens, auſſi-bien que des Auteurs de Livres de pure galanterie, & de choſes parfaitement agréables.

Les Arts s'y perfectionnent auſſi tous les jours, & les plus nobles y ſont venus à un tel point, qu'il ſeroit fort mal-aiſé de nous faire accroire qu'il y eût quelqu'autre ville dans le monde,

qui fût plus heureuſe que la nôtre de ce côté-là. L'Orfévrerie a-t-elle quelque choſe de plus exquis en Allemagne & en Italie que chez nous ? Nos ouvrages en fer & en bois, le cedent-ils à ceux des Etrangers ? Serions-nous tous nus, & n'aurions-nous point d'étoffes ni de linges, ſi nous ne les allions chercher hors de chez nous ? Si eſt-ce que j'ai vû des Princes d'Allemagne & d'Italie s'en fournir en France. On a envoïé de nos tapis à fleurs, de nos pannes, de nos draps, & de nos paſſemens à l'Imperatrice, aux Reines d'Eſpagne, d'Angleterre, de Pologne, de Dannemarc & de Suede, & aux Ducheſſes de Savoie, de Florence & de Mantoue. Les teintures de nos Gobelins envient-elles aujourd'hui la pourpre de Tyr & de Sidon ; ou bien, ſans aller ſi loin, les eaux de la petite Bievre ſont-elles contraintes de le ceder aux eaux de Galeze ou de la Brente d'Italie ? Nos ouvrages de la Savonnerie ne paſſent-ils pas les Montagnes, les Rivieres & les Mers, quand nos riches Citoïens en laiſſent quelques-uns de reſte.

Que dirai-je de nos Libraires ? Eſt-ce que dans Paris l'on ne trouveroit que de mauvais Canoniſtes, & peut-être pas un ſeul Livre de S. Auguſtin ? Les Imprimeries

primeries de Rome & de Venise, quoiqu'elles aient été assez belles autrefois, ont-elles rempli nos Bibliotheques de meilleurs Livres, que les Imprimeries de Paris & de Lyon ? Les Etiennes, les Patissons, les Colines, les Vascosans, les Plantins, les Gryphes, les Morels, les Angeliers, & cent autres illustres, étoient pourtant des François, & ne se tenoient point inferieurs aux Aldes & aux Manuces, quoiqu'ils aient été fort célebres. Qu'on nous montre d'ailleurs des Bibles, des Conciles, des Ouvrages des Peres & des Théologiens modernes, & des Livres des Philosophes, & des Auteurs Grecs & Latins, plus considérables pour les éditions, que les nôtres. Les reliûres de nos Livres sont estimées par-dessus toutes les autres : & nous en avons qui, à peu de frais, font ressembler le parchemin à du veau, y mêlant des filets d'or sur le dos, qui est une invention que l'on doit à un Relieur de Paris, appellé Pierre Gaillard ; comme celle du parchemin vert-naissant est venu de Pierre Portier, qui de son tems a été un autre excellent Relieur. (6).

La Bible d'Ant. Vitré, Les Conciles du Louvre, &c.

Dans l'Architecture, nous avons des

Le Muet Archit. de Paris.

(6) La Caille, dans son Histoire de l'Imprimerie, fait mention de Pierre Gaillard & de Pierre Portier, *pag.* 221 222.

Muets (7) qui parlent élégamment de leur métier, des Manſars (8), des le Pautre (9), des Gamars, & quelques-autres aſſez connus par leurs grands ouvrages; après, Jaques Androuet du Cerceau (10), de l'Orme (11), Merezeau (12), Maître Julien Maucler ſieur de Ligneron, le Mercier, Roland Freart ſieur de Chambray, & pluſieurs autres; ſans parler de ceux qui ont écrit de la coupe des pierres, tels que le Pere Deran (13), Jeſuite, Jean Curabelle, Mathurin Joſe, & le ſieur des Argues (14), & de pluſieurs qui ont traité des ornemens d'Architecture, de toutes les ſortes de Colomnes, de Pilaſtres, de Portiques, de Corniches, de Chapiteaux & de Friſes enrichies de feſtons, de maſques, de feuillages à l'antique & de bas-reliefs.

Les Jardins de France, & ſur-tout

(7) Pierre Le Muet, né à Dijon en 1591, mort à Paris en 1669.

(8) François Manſard, né à Paris en 1598, mort en 1666.

(9) C'eſt Antoine le Pautre, Pere du célébre Sculpteur Pierre le Pautre.

(10) Il vivoit dans le ſeizieme ſiecle. C'eſt à lui qu'Henri III confia la conſtruction du Pont-neuf.

(11) Philibert de Lorme, né à Lyon, mort en 1577.

(12) Clement Metezeau, né à Dreux, floriſſoit ſous Louis XIII.

(13) François Derand, Lorrain, né en 1588, mort à Agde le 26 Octobre 1644, *voïez* le Supplement de Moreri de 1749.

(14) Gerard Deſargues, ou Des Argues, *voïez* le Supp. de Moreri de 1735.

ceux des environs de Paris, lesquels ſont ſi bien cultivés & accompagnés de ſi belles èaux & de promenoirs ſi délicieux, font bien voir que nous ne manquons pas de gens qui s'y entendent. Le Jardin roïal du Fauxbourg S. Victor où ſe trouvent des Simples de tant d'eſpeces différentes, eſt une choſe rare. Les allées & les palliſſades des Tuilleries & du Palais d'Orléans ne ſont pas moins exquiſes que les grands parterres qui s'y découvrent dès l'entrée : & en d'autres lieux on peut admirer les Jets d'eaux, les Canaux, les Caſcades, les Cabinets, les Compartimens, les Fleurs, les Arbriſſeaux, & mille autres variétés qui ſe trouvent ſi bien décrites dans les Livres qui en ont été faits exprès. Nous en avons d'Androuet du Cerceau, du ſieur Rabel (15), qui étoit ſi fecond dans toutes ſortes d'inventions ; de Jacques Boiſſeau ſieur de la Barauderie, dans ſon Traité du Jardinage; d'André Mollet, dans ſon Livre intitulé le Jardin de plaiſir ; d'Olivier de Serres, Seigneur du Pradel, dans celui qu'il a écrit de l'Agriculture ; du ſieur le Gendre, Curé d'Henonville, dans ſon Livre de la maniere de culti-

(15) On a déja parlé de Rabel.

ver les arbres fruitiers & du Jardinier François.

Pour la Peinture, les noms de Bunel (15), de du Breuil (16), de Freminet, de François Clouet dit Janet (17), de Daniel du Montier, du vieux Quesnel, de Simon Vouet (18), de François Perier (19), de Jacques Blanchard (20), de l'Aleman, de du Chesne, de Boucher, de du Bois (21), de Fouquieres (22), de Patel (23), de Testelin (24), de la Hire (25), de Chaperon, & d'Eustache le Sueur (26), sont encore

(15) C'est peut-être Jacob Bunel, Peintre estimé, né à Blois en 1558, dont on voit plusieurs Tableaux à Paris.

(16) C'est celui de qui on a sept Tableaux de chasses dans la Galerie des Chevreuils à Fontainebleau.

(17) Ronsard en parle avec éloge dans ses Poésies, son talent étoit la Miniature. Il florissoit sous les regnes de François II, Charles IX & Henri III. Il peignoit bien aussi le Portrait.

(18) Parisien, mort à Paris en 1649, âgé de 59 ans.

(19 C'est Perrier, Peintre & Graveur, né à Macon vers l'an 1590, mort à Paris en 1650.

(20) Parisien, né en 1600, mort à Paris en 1638.

(21) Jérome Dubois, né à Bois-le-Duc, vivant vers 1600.

(22) Jacques Fouquieres, excellent Païsagiste, né à Anvers vers l'an 1580, mort à Paris en 1621.

(23) On a de Patel des Païsages, & des morceaux d'Architecture.

(24) Louis Testelin, né à Paris en 1615, mort dans la même ville en 1655, Frere d'Henri Testelin, aussi Peintre, mort en 1695

(25) Laurent de la Hire, né à Paris en 1606, mort dans la même ville en 1656.

(26) Le Sueur est très connu Il étoit Parisien, & mourut en 1655 dans

assez connus, & nous pouvons nous consoler de leur mort par ceux qui nous restent, tels que le fameux Poussin de Normandie (27), Vignon (28), François, & les Beaubruns de Touraine, le Brun, & Bourdon, qui travaillent avec tant de succès, le vieux & le savant Stella, Erar, Mignart, Champagne naturalisé François, Dorigni, du Loir, Bernard, Boulogne, Baugain, Person, les Ferdinands, Nocret, Gribelin, François Goussai, Frenoy, Chevineau en petit, & plusieurs autres, où il ne faut pas oublier pour la Miniature, Richardiere, Hans & Garnier dont j'ai vû des ouvrages merveilleux (29).

Pour la Gravure en taille douce, & pour celle qu'on appelle en eau forte, entre ceux qui s'y peuvent dire excellens, nous avons Claude Melan, pour un seul trait, & Robert Nanteuil de

un âge peu avancé, étant né en 1617.

(27) Nicolas Poussin, si connu, étoit né en 1594, dans la ville d'Andely en Normandie. Il est mort à Rome en 1665.

(28) Il y a deux Peintres de ce nom, le Pere & le Fils.

(29) Il faut voir sur tous ces Peintres, les vies des Peintres par M. Dezallier d'Argenville ; l'excellent *Dictionnaire portatif des beaux Arts*, par M. Lacombe édit. de 1753. & autres ouvrages pareils. Les Notes se multiplieroient trop, si l'on en faisoit sur chacun de ceux qui sont nommés.

Rheims, pour les traits croisés & multipliés avec des points; l'un & l'autre parfaitement habiles dans le Dessein, & qui nous ont donné des pieces que l'on peut mettre en comparaison de tout ce qui a paru jusqu'ici de plus rare en ce genre-la, soit des Hollandois, des Flamans, des Allemans ou des Italiens, quoique plusieurs y aient acquis beaucoup de réputation, & surtout du tems de Raphael & de Titien. Et de fait a-t-on jamais rien vu de plus exquis que le seul trait de la Veronique de Claude Melan, son S. François, son S. Bruno, & sa petite Madelaine pointillée, ses portraits du Pape Urbain VIII, du Roi & de la Reine, de feu M. le Cardinal de Richelieu, du Cardinal Bentivoglio, du Marquis Justinien, de M. Peiresc, de Pierre Gassendi, de Jovanetus, de feu M. l'Evêque de Belley, de feu M. le Maréchal de Crequi, de M. le premier Président Molé,& de plusieurs autres,sont toutes pieces considerables. Et pour dire quelque chose de Robert Nanteuil, qui joint l'esprit, l'heureuse mémoire & le jugement, au bel Art dont il fait profession, il travaille, au même tems que j'écris ceci, au huitieme portrait de M. le Cardinal Mazarin; quoiqu'il ait

parfaitement réuſſi aux ſept premiers, ce qui eſt une marque bien aſſurée de l'eſtime qu'on fait de ſon admirable burin. D'ailleurs ſe voit-il des portraits mieux gravés & plus reſſemblans que ceux qu'il a faits de la Reine de Pologne, de M. le Duc de Longueville, de M. le Duc de Bouillon, de M. le Maréchal de Turenne ſon Frere, de M. le Préſident Jeannin, de M. le Tellier, de M. d'Ormeſſon, de M. l'Archevêque de Tours, de M^rs. les Evèques de S. Malo, de Troies & de Bayeux, & de pluſieurs autres Prélats, & Seigneurs de la Robe; de M. Heſſelin, de M. Ménage, de M. de Scuderi, de M. Chapelain, & peut-être de moi (30), à ce que diſent ceux qui me connoiſſent, où il a voulu arrêter ſon craïon & ſon burin, quoiqu'ils ne duſſent être emploïés que pour les grands Perſonnages, tels que ceux que j'ai nommés.

Outre ces deux excellens Graveurs, de combien de belles choſes ſommes-nous encore redevables à la main de Michel l'Aſne, qui a fait plus de trois cens portraits; à celle du vertueux Gilles Rouſſelet, de Charles Audran, de Pierre Daret, des deux admirables

(30) Le Portrait de l'Abbé de Marolles par Nanteuil, eſt de 1657.

Poillis, (31) de Georges Huret ſi riche dans ſes inventions, de Jean Convai, de Nicolas Regneſſon, Beau-frere de Nanteuil, de Lenfant, diſciple de Melan; de Boulanger, du jeune le Brun, & de quelques autres que je ne connois pas. Pour l'eau forte, les plus habiles ſont ſans doute Abraham Boſſe, François Chauveau, qui eſt ſi laborieux & dont les belles imaginations ſont ſi heureuſement exprimées, Michel Dorigni, Gendre & diſciple de Vouet, Jean le Pautre, admirable dans l'abondance de ſes inventions pour les cartouches & pour les ornemens d'Architecture & de Menuiſerie, Nicolas Cochin, pour les Siéges de villes & pour les petites figures, Guillaume Perelle & Iſrael Silveſtre pour les Païſages, Mauperché pour les Hiſtoires, Marot, Cottelle & Pierriers pour l'Architecture, & pluſieurs pour l'Ecriture, entre leſquels ont excellé Guillaume le Gagneur, Lucas Materot, Simon Friſius, Hubert Druet, Marie Pavie, Jacques le Beaugran Pariſien, Beaulieu de Monthelier, Nicolas Gougenot, François des Moulins, Jacques Rave-

(30) On a un abrégé de la vie de Fr. Poilly, à la tête de ſon Œuvre, ou du Catalogue de ſes Eſtampes, donné par Hecquet en 1753.

neau, Alexandre Jean, Jacque de His, Pierre Moreau, Philippes Limosin Parisien, André le Bé, Robert Vignon, Louis Barbe-d'or, Petré & Pietre Pé, & quelques autres dont nous avons des Livres entiers (32).

Pour les Cartes Géographiques lesquelles se peuvent mettre ensuite des Livres d'écriture, nous en avons aujourd'hui d'admirables de Nicolas Sanson, d'Abbeville, & quelques-unes du Pere Philippe Briet, Jésuite, de Philippe de la Rue, & de Pierre du Val, Parisien, gravées par Cordier, d'Abbeville & Rivierre, Parisien, qui excellent en cela, aussi-bien que le sieur Peroni, quand il s'en veut donner la peine, s'étant acquis d'ailleurs une connoissance parfaite dans les tableaux & les taille-douces.

Il se trouve encore dans Paris de bons Sculpteurs en pierre & en marbre, entre lesquels excellent Sarasin, Guillin, Biar, Masse, Claude Poussin Lorrain, les Andiers, & quelques autres. Il s'en trouve en Bronze, & la réputation de Warin & de l'Orphelin pour la

(32) Il faut voir encore sur la plus part de ces Graveurs, le *Dictionnaire portatif des beaux Arts*. Je dis la même chose pour les Sculpteurs, dont l'Abbé de Marolles parle peu après.

gravure des Médailles eſt aſſez bien établie, ſans qu'on la puiſſe conteſter. Les Diſciples de Nicolas de la Fage & du ſieur de la Fleur ſoutiennent celle de leurs Maîtres pour la broderie. On ſait l'art de tailler les Diamans, & les autres Pierres précieuſes. Les ouvrages de Perſe & des Indes ſont admirablement imités par nos Artiſans, & nos poteries de faïance dorées de diverſes manieres, ou peintes de pluſieurs couleurs, peuvent en quelque ſorte conteſter la gloire de la beauté avec les Porcelaines de la Chine, ſans parler de nos Emaux, de la façon que les emploïoit depuis peu dans ſes petites figures un Maître induſtrieux, qui s'appelloit Marc-Antoine.

Je ne dirai rien de la Muſique des François qui vaut bien, à ce qu'on dit, la Muſique des Italiens, bien qu'elle ne ſoit pas ſi bruïante, & qu'elle ait plus de douceur; mais il ſemble que ce ne ſoient pas des qualités pour la rendre plus mauvaiſe. Les Concerts de nos luths, de nos tuorbes & de nos violons ont quelque choſe de ſingulier. Les hauts-bois & les muſettes de Poitou ſouffrent peu de comparaiſon; un certain le Maire a inventé l'Almerie, & je ne ſais ſi l'haleine des trompettes

étrangeres est plus forte & mieux conduite que l'haleine des nôtres, & surtout quand il s'agit de donner quelqu'assaut. Entre les excellens Musiciens que j'ai connus, & dont quelques uns ont laissé de si beaux ouvrages, je nommerai les sieurs Formé, Picot Abbé de l'Auroy, Gobert & Veillot qui leur ont succedé; le Bailly, Guedron, Boisset, tous les Maîtres de la Musique du Roi; Moulinier, Justice, Lambert, & plusieurs aurres. Le Pere Mersene, Minime, avoit écrit de la Musique, & depuis lui Jacques Cossard, Curé de Dormans, & le sieur de la Rouliere Malherbe, & depuis peu le sieur de la Voye.

Pour le Luth, je l'ai oui toucher admirablement par quelques-uns de ceux-là, & encore par les sieurs Mesangeau, le Bret, Gaultier, Marandé, Blanc-rocher & des Forges. L'Epinette & les Orgues ont été ravissantes sous la main des sieurs de la Barre, Chantelouse, Chambonniere, Henry, du Mont & Monar. La Mandore de Faverolles a été entendue avec étonnement, aussi-bien que celle de feu M. de Belleville, & plusieurs ont été ravis de la Poche & du Violon de Constantin & de Bocan; de la Viole d'Otman, & de Mogar,

de la musette de Poitevin, de la flute douce de la Pierre, & du flageolet d'Osteterre. Mais s'il faut aussi nommer des Dames qui ont aimé la Musique des voix & des instrumens, qui n'a point oui parler de la harpe & du luth de feu Me. de Joyeuse, de Me. de Fiennes, de feu Mlle. Paulet, de Mlle. Dupuy, de Me. de Sassi sa Fille, de Mlles. du Bouchet, de la Barre & des Nots, & de la nompareille Mlle. l'Enclos, si elle ne se fût point brouillée à la Cour? En voila autant que l'ancienne Grece avoit autrefois compté de Muses, sans parler de Mlles. Boni & Hilaire, & de Me. de S. Thomas.

La Danse qui suit la Musique a eu dans Paris ses Héros, entre lesquels, sans parler de plusieurs Seigneurs de grande condition que je m'abstiendrai de nommer, j'ai connu entr'autres le Baron de Clinchan, Mrs. de Saintot, Poyane, feu M. de Belleville, M. Prevost son savant Disciple, & les sieurs Francinet, Marets, Monioli, Picot, Hainaut, Verpré, les deux l'Anglois, Montaigu, la Barre, Robichon, & plusieurs qui sont encore à présent.

Dans l'exercice des Armes, jusqu'à quel point est-ce que l'ont portée feu M. de Bouteville, les Barons de Lupes &

de Vaillac, Gauville, M. le Comte de S. Aignan d'aujourd'hui, qui excelle en tout ce qu'il entreprend, ſans parler de pluſieurs autres, & un très grand nombre de Maîtres tireurs d'armes, & de Prévots de Sales, que ceux de dehors ne ſauroient ſe vanter d'avoir battus.

Dans les Courſes de bague, & dans le Manége des grands chevaux, ſi j'oſois nommer les grands Princes, qui ne les aiment pas ſeulement, mais qui en emportent le prix toutes les fois qu'ils s'y divertiſſent ou qu'ils s'en veulent donner la peine, qui doute que tout le monde ne tînt à gloire de leur céder? M. de Guiſe, après le Roi, eſt celui des Princes & des Seigneurs qui s'y plaît davantage, & qui s'en aquitte de meilleure grace, quoiqu'il y en ait pluſieurs autres qui s'y ſont aſſez ſignalés. Feu M. de Pluvinel en a fait un Livre exprès, en quoi il a été ſuivi par feu M. de Charniſai ſon Diſciple, dans ſon Livre de la Pratique du Cavalier, ou de l'exercice de monter à cheval. Feu M. de Benjamin, Ecuïer du Roi, & le Baron du Pré ſon Fils, y ont également excellé, auſſi-bien que Mrs. de Poitrincour, de Menou, d'Arnolfini, Dupleſſis, Delcampe, de Vaux, & pluſieurs autres, en quoi la France eſt au-

jourd'hui aussi abondante, qu'il s'en trouve peu qui les égale dans les autres païs.

Au reste, nous avons plusieurs Livres de Tournois & de Carousels, & entr'autres ceux de Marc de Vulson, Seigneur de la Colombiere, & le Livre du Carousel de la Place roïale en l'année 1612, qu'écrivit le sieur de Porcheres. Nous en avons plusieurs de l'Art militaire, de la Milice Françoise, des Machines de guerre & de l'Artillerie : nous en avons de la Pyrotechnie ou des feux artificiels, des Fortifications & des Siéges de place, parceque plusieurs se sont signalés dans ces emplois & dans ces sortes d'exercices. Jean de l'Espinace a été un homme merveilleux pour la composition de feux de joie.

Les curiosités de l'Optique & de la Perspective ne sont point négligées parmi nous. Le Pere Jean François Niceron, Parisien, de l'Ordre des Minimes, nous en a encore donné un Livre considerable en l'année 1652, aussibien que Frere de Breuil, Jesuite, Parisien, les sieurs Aleaume, Desargues & Bosse, dont se peuvent servir utilement les Peintres, les Graveurs, les Sculpteurs, les Architectes, les Orfévres, les Brodeurs & les Tapissiers.

On ſait en France l'art de faire des Cadrans & des Horloges en toutes ſortes de manieres, dont nous avons des Livres exprès des Peres Dom Pierre de ſainte Marie Magdelaine de la Congrégation des Feuillans, du Heaume, Prêtre de l'Oratoire, & Pierre Bobynet, de la Compagnie de Jeſus, de Jean Bulan, & des ſieurs de Roberval & Deſargues.

La connoiſſance des Méchaniques tirées des Mathématiques, nous a été donnée par divers Auteurs, & entr'autres par Jacques Beſſon, Dauphinois, excellent Mathématicien, dans ſon Livre qu'il intitule Théâtre des Inſtrumens Mathématiques & Méchaniques. Nous avons celle d'élever les eaux par diverſes ſortes de machines, dont Iſaac de Caus, Ingenieur & Architecte, a fait des Livres entiers.

Dirons-nous auſſi quelque choſe de l'art de faire tant de diſtillations & de compoſitions diverſes, de tirer tant de ſortes d'eſſences, de broïer les choſes les plus dures & de les réduire en poudre, pour les emploïer dans des remedes qui ſervent aux maladies les plus aigües, quand elles ſont bien préparées? C'eſt ſans mentir une choſe digne d'être vûe dans les Apoticaire-

ries des Hôpitaux, & de plusieurs Maisons religieuses, telles que les maisons de la Charité, des Peres Dominicains, & des Augustins du Fauxbourg Saint Germain, des Feuillans de la rue de S. Honoré, des Peres Minimes de la Place roïale, & de plusieurs autres lieux, où le seul Frere Valerien, que je connois, dans le Monastere des Augustins du Fauxbourg S. Germain, est certainement un homme rare en ces choses-là, aussi-bien que dans la piété & dans le bon sens. Les Livres de Chymie nous enseignent mille belles choses de cet Art qui fait partie de la Médecine, aussi-bien que la connoissance des humeurs & des temperamens des Corps, qui s'appelle *Pathologie*, des Simples & des compositions des remedes, qui s'appelle *Pharmacie*, & de la guerison des plaies, & des membres rompus, déboîtés ou brisés, qui s'appelle *Chirurgie*, en quoi cette grande ville excelle principalement dans toutes les sortes d'opérations qui se peuvent imaginer, non-seulement pour la saignée, & pour les diverses manieres de ligatures, mais encore pour les dissections, pour tirer les pierres, pour guerir les maux des yeux, pour les accouchemens des Femmes, pour les hernies, pour arracher

les dents, pour renouer les membres disloqués, & même pour faire le poil proprement, qui sont toutes fonctions singulieres tirées d'un seul nom; car toutes ces choses, à le bien prendre, appartiennent au Chirurgien, dont les Riolans, les Dulorens, les Ambroise Paré, & mille autres François illustres ont laissé des ouvrages très importans.

Les sieurs Ruffin, Dalencé, Mainar, le Large, David, Bertrand, Renard, Perducat, Robin, & plusieurs autres, excellent aujourd'hui dans cet Art, après les sieurs Toinier, Halot, Tevenin, Giraut, les Collots, Juif, Pimpernelle & la Cuisse, que j'ai connus. Le sieur Goureau, dont je me sers à-présent pour la saignée, est un homme admirable en cela. (33).

Les Apotiquaires ont aussi leurs illustres dans Paris, tels que les sieurs de la Vigne, Racine, Gamars, Tartarin, de l'Estang, Geofroy, Renier, Naudin, desquels mes amis & moi avons tiré des remedes souverains, non-seulement par les conseils des

(33) Il est fait mention de presque tous ces Chirurgiens dans l'*Index funereus Chirurgorum Parisiensium* de feu M. Devaux. Il faut voir l'Edition qui est à la suite des *Recherches critiques & historiques sur l'origine, les divers états & les progrès de la Chirurgie en France*, 1744 *in*-4.

Médecins que j'ai nommés ailleurs, mais encore par les leurs propres.

Au reste, Messieurs Falaiseau, Bouvar, Tournier, le Moine, Vaultier, de l'Orme, Dupuy & Guenaud, tous Médecins fameux, sont ceux-là qui ont eu la bonté de me voir en divers tems, & pour les diverses maladies dont je me suis trouvé accueilli depuis que je suis au monde.

Les Apotiquaires qui préparent si bien les remedes pour les Malades, me font souvenir de ceux qui en apprêtent d'autres avec tant d'art pour les Sains; je veux dire des Boulangers, des Patissiers, des Cuisiniers & des Confituriers. Y en a-t-il ailleurs, & sur tout pour les derniers, qui soient comparables à ceux de Paris? En quelle réputation ont été Cormier, Poliac, Coefier, le Clerc, Tribou, la Basoche, Guille & la Varenne, qui en a même fait un Livre exprès? Il s'en voit encore de préceptes de quelques autres qui son imprimés; de sorte que ni le Platine, ni l'Æginette, ni l'Apicius des Anciens ne sont point comparables à ces gens-là.

Je ne parlerai point du reste des Méchaniques qui s'exercent dansParis avec

tant de perfection, de la diverse fabrique des tapisseries, des étoffes, & des passemens qui s'y débitent, des modes qu'inventent tous les jours les Tailleurs d'habits, les Chapeliers & les Cordonniers, de la propreté des Lingeres, de l'addresse des Pelletiers, de la taille des Lapidaires, du travail des Serruriers, de l'industrie des Fondeurs, de l'excellence de quelques faiseurs d'épées, de l'abondance des Epiciers, & ainsi de mille choses qui ne sont pourtant point si peu considérables que les plus honnêtes gens de ceux de dehors & des Etrangers n'en désirent avoir plutôt des ouvrages, que des Artisans de tous les autres lieux du monde.

Mais afin d'achever cette longue déduction par quelque chose qui mérite qu'on s'y arrête, qu'on se donne la peine de voir les Cabinets de ceux qu'on appelle Curieux. Il y en a plusieurs dans Paris de Tableaux très exquis, tels que ceux de Madame la Duchesse d'Aiguillon, de M. de Liancour, de M. le Marquis de Sourdis, de M. de la Vrilliere, de M. de Crequi, de M. du Houssay, & de M. de Chantelou. Il y en a de Tableaux, de Tailles-douces & de Livres choisis, tels qu'étoient ceux de Claude Maugis, Abbé de

S. Ambroiſe, de M. le Baron d'Ormeille; & du Sieur Kervel. Il y en a de Médailles d'or, d'argent & de cuivre, de Figures en bronze, de Camaïeux, de Baſſes-tailles & de Carnioles antiques, avec des Peintures exquiſes, tels qu'étoient ceux des Sieurs des Nœuds, Goilar, Secrétaire du Roi, Gaud, Bretagne, & à préſent ceux de M. de Seve, Prévôt des Marchands, & de Jean Triſtan Sieur de S. Amant & du Puy-d'Amour, l'un des plus ſavans hommes qui fût jamais dans la connoiſſance des Médailles & des Antiques, comme il en a donné des marques bien aſſurées dans les trois Volumes de ſes illuſtres Commentaires hiſtoriques, auſſi-bien que Guillaume du Choul, dans ſon Livre de la Religion des anciens Romains; mais par-deſſus tout cela le Cabinet roïal de Monſeigneur le Duc d'Orléans eſt merveilleux en ce genre-là; comme ceux de Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, & de Madame de Chavigni, ſouffrent peu de comparaiſon pour la magnificence des Cryſtaux, des Lapis, des Agates, des Onyces, des Calcedoines, des Coraux, des Turquoiſes, des Aigues marines, des Ametyſtes, des Eſcarboucles, des Topazes, des Grenats, des Saphirs, des

Perles & des autres Pierres de grand prix qui y ſont miſes en œuvre dans l'argent & dans l'or, pour y former des Vaſes, des Statues, des Obeliſques, des Eſcrins, des Miroirs, des Globes, des Coffins, des Chandeliers ſuſpendus, & autres choſes ſemblables ; de ſorte que l'on pourroit dire en quelque façon qu'il ne s'en perdit pas tant au ſac de Mantoue, qu'il s'en trouve en ces lieux-là, tant la magnificence y éclate, quoique ce ſoit avec beaucoup moins de luſtre, que la vertu des deux admirables Perſonnes qui les poſſedent.

Parlerai-je après cela des autres Cabinets qui ſont dans Paris ? Il y en a qui ne ſont que de Taille-douces, comme celui de M. de l'Orme, où il a fait une dépenſe très conſidérable ; celui de feu M. de la Mechiniere, & le mien, où j'en ai ramaſſé plus de quatre-vingt mille différentes. D'autres ſont de Tailles-douces & de Deſſeins à la main des plus excellens Peintres, tels qu'étoit le Cabinet du feu Sieur de la Noue. D'autres ſont des ſingularités de la Nature, dans les Plantes, les Fruits, les Mineraux, & les Animaux deſſéchés, comme celui du Sieur Robin. Il y en a qui ne ſont que de Coquillages ; & dans celui du Sieur Mo-

rin le Floriste, & l'un des hommes du monde le plus intelligent dans toutes ces raretés, j'ai vu des Papillons naturels, & contrefaits en miniature avec les Chenilles dont ils naissent, & les plantes dont ils se nourrissent, avec une si nombreuse diversité, qu'il y a lieu de s'en étonner, aussi-bien que de ses Marbres de mille especes, & de ses admirables Coquilles. Au reste, la connoissance qu'il a pour les Tailles-douces, qui sont partie des belles curiosités, ne lui fait rien perdre de celle qu'il s'est acquise dans les Tulipes & dans toutes les belles Fleurs qu'il cultive en son Jardin, avec beaucoup d'expérience & de soin. Il y a d'autres Cabinets de Curieux dans Paris, qui ne sont que de petites Figures de pierreries, tel que celui de M. Feydeau, Chanoine de Notre-Dame. Il y en a qui ne sont que d'Anneaux; d'autres, que de Coupes de Calcedoine, ou d'Albâtre, & de Vases de Crystal, de Porcelaine & de Terre sigillée. J'en ai vu qui n'étoient que de Verres de diverses couleurs, comme celui de feu M. l'Abbé de Louvois; d'autres ne sont que de Lames, de Fusils, de Carquois, de Dards & de Traits empennés; d'autres ne sont que de Livres & d'Instrumens de Ma-

hématique, dont Ferrier & Blondeau ſont des Artiſans nompareils ; quelques-uns ne ſont encore que de Ciſeures ; & celui de M. de Montmort, Maître des Requêtes, ſe peut dire compoſé de toutes ces choſes-là : mais les Galleries de M. le Cardinal Mazarin, ornées de cent Cabinets merveilleux, ſont encore remplies de Statues antiques de Marbre, de Bronze & de Porphyre, de Tapis de Perſe d'une longueur prodigieuſe, de Tapiſſeries très riches, & de Tableaux qui n'ont point de prix.

Toutefois ces choſes-là ne ſont rien, nous dit-on, en comparaiſon des richeſſes & des ſingularités que la pompe & la magnificence étalent dans les Palais de Rome. Je ne le voudrois pas conteſter, puiſque des Romains & des Officiers mêmes de S. E. nous l'aſſurent ; mais ſi j'étois fort ambitieux, je n'en ſouhaiterois pas davantage, & je crois que ce peu pourroit ſuffire, pour nous mettre au moins à couvert du reproche de la barbarie, contre ceux qui regardent la politeſſe & la civilité des Nations de ce côté-là. Je m'en ſuis aſſez expliqué ; & ſi l'on ne fait point de ſcrupule, après toutes ces choſes, de dire que *les François ſont groſſiers & barbares, & que Paris eſt à la vérité une*

grande Ville, mais qu'elle est barbare en comparaison de quelques Villes d'Italie & des Païs-bas; chacun en pourra juger. J'appréhende pourtant qu'un tel langage ne paroisse un peu affecté, pour se rendre trop complaisant à ceux qui n'ont point d'estime pour nous, ou pour mieux dire, qui ne nous aiment point. Dieu veuille que le Discours sceptique, que M. de S. S. (33) a écrit sous le nom *d'Alethophile*, & auquel j'ai essaïé de répondre pour ce regard, ne contienne pas ses sentimens; car si cela étoit, je crois, par le malheur du tems auquel nous vivons, qu'il seroit assez mal aisé de lui faire changer d'avis, pour quelque éloquence soutenue de puissantes raisons dont l'on se pût servir.

Il n'y a donc personne qui puisse louer un Discours si desobligeant, que des Etrangers incivils, qui attribuent indiscretement à toute la Nation la sotise d'un Particulier, qui confonden les Ecoliers, les Pages & les Laquais avec les plus honnêtes Gens, & qui allongeant le col, & tournant les yeux & la tête, en variant le ton de leur voix disent d'assez mauvaise grace : Messieurs les François vont un peu bien

(33) Sorbieres.

vîte, ou bien, ceux de notre Païs n'auroient jamais fait cela ; tant ils s'imaginent que tout le monde y doit passer pour infaillible. Quoi qu'il en soit, un François seroit bien ridicule, si se trouvant à la Cour d'un Prince étranger, il en blâmoit toutes les coutumes & tous les usages, & s'il entreprenoit indiscretement d'élever son propre mérite au-dessus de tout le reste. Mais je n'ai point oui parler qu'il s'en soit encore trouvé quelqu'un de si emporté qui eût seulement été tenté de dire aux Courtisans du grand Duc, ou de quelque autre Prince d'Italie, étant chez eux, Vous êtes des Pipeurs & des Fourbes ; ou bien, en reprenant ses propres Domestiques, s'il étoit à Venise, de leur dire tout haut devant le monde, J'aimerois autant parler à des nobles Vénitiens qui n'ont pas le sens commun. Car en effet, bien que les Etats de Venise & du grand Duc, ne soient pas remplis de Pipeurs, de Fourbes, ni de Gens de mauvais sens, il me semble qu'un tel Discours ne laisseroit pas d'être grossier & téméraire, & d'offenser en même tems ; de sorte qu'un Courtisan du grand Duc & un noble Vénitien, seroient assez bien fondés de se moquer de cet Impertinent. Je ne dis

ceci que pour exemple, afin d'inſtruire, ſans avoir deſſein d'offenſer perſonne, ni de blâmer quelque Nation que ce ſoit, parcequ'il n'y en a pas une qui n'ait ſes perfections & ſes défauts; mais il eſt malſéant de prendre à tâche de meſeſtimer ſon Païs, & d'élever ſur les ruines de ſa réputation la gloire des Etrangers.

Au reſte, je ne doute point, comme je l'ai déja dit ailleurs, qu'il n'y ait parmi les François trop de gens imprudens & intéreſſés qui deshonorent leur Nation par des flatteries & des baſſeſſes inſupportables; qui foulent aux piés ce qu'il y a de plus ſaint & de plus vénérable, pour aſſouvir leur avarice ou leur ambition; qui perdent le ſouvenir des choſes à quoi leurs Charges & la dignité de leurs Emplois les obligent; qui traitent de ridicules tous les généreux ſentimens; & qui, pour s'enrichir de toutes ſortes de dépouilles, applaudiſſent à l'ignorante multitude, à l'orgueil & au luxe. Certes, je blâme ces gens-là, comme des peſtes publiques; mais je loue les autres, & je ſuis ravi quand j'ai ſujet de dire du bien des perſonnes de mérite. Je voudrois obliger tout le monde, ſi je pouvois, & l'amitié des honnêtes Gens m'eſt infiniment

chere. Je n'envie point la réputation, la fortune, ni le bien d'autrui. Je révere la vertu en quelque lieu qu'elle se trouve. J'aime ma Patrie, quoique je m'apperçoive peu de ses faveurs, & je hais les troubles injustes & les animosités cruelles dans l'Eglise & dans l'Etat. Je crains Dieu & j'adore ses jugemens. Je respecte ceux qui sont au-dessus de moi : je défere volontiers à mes égaux en toutes choses, & je ne méprise point les plus petits. La paix & la justice me semblent des biens incomparables; leurs contraires me donnent des peines que je ne saurois exprimer. La misere du Pauvre m'est sensible, aussi-bien que l'oppression des Innocens; & quoique la prospérité des Méchans, des Impies, des Hypocrites, des Faussaires & des Calomniateurs impitoïables, ne me soit pas un sujet de grande joie; si est-ce que je serois marri d'avoir offensé personne, & je me passionne sur toutes choses pour la gloire de la vérité.

J'ai fait ce onzieme Discours aux heures que j'ai eues de reste les deux Fêtes d'après Pâques, de l'année 1657. Et parceque le Traité du Poème Epique, que j'ai promis, est un peu long, & qu'il est capable lui seul de compo-

ser un Volume entier, on a été d'avis de le séparer de celui ci, & de l'imprimer ailleurs.

SUITE DE LA LETTRE à Monsieur de Montmor.

VOILA, Monsieur, ce que j'avois à dire de Paris & des François, pour les justifier de la barbarie qu'on leur a imputée dans le premier Discours sceptique du savant Alethophile : & si cette suite de mes Mémoires, qui contient ma Réponse, avec d'autres petits Traités sur divers sujets, a encore le bonheur de vous plaire, je ne m'en tiendrai pas moins glorieux, que je le suis déja des éloges qu'il vous a plu de me donner, pour mes Armes & pour mon Portrait. Une marque si obligeante de votre bienveillance me force agréablement d'en parer mon Ouvrage, & je les reçois avec respect d'une main si pure & si libérale que la vôtre, mais non pas sans quelque sorte de pudeur, comme la couronne de tous mes petits Labeurs. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéissant Serviteur.

MICHEL DE MAROLLES
Abbé de Villeloin.

DENOMBREMENT

Où se trouvent les Noms de ceux qui m'ont donné de leurs Livres, ou qui m'ont honoré extraordinairement de leur civilité.

NICOLAS Perrot d'*Ablancourt*, né en Champagne, de qui l'on a parlé comme de l'Inventeur de l'Art de bien écrire : car plusieurs en sont allés jusques-là, sans excepter qui que ce soit, pour ses élégantes Traductions, qui sont l'Octavius de Minutius Felix, quatre Oraisons de Ciceron pour Quintius, pour la Loi Manilia, pour Marcellus & pour Ligarius, Arrian des Guerres d'Alexandre, la Retraite des dix-mille par Xenophon, toutes les Œuvres de Tacite, les Commentaires de Cesar. Mais comme j'eus trouvé quelque chose à desirer à ce dernier Ouvrage, dont je m'étois expliqué trop ouvertement dans quelques Observations qu'on m'avoit obligé d'écrire, sans qu'il soit besoin que j'en rapporte ici tout le détail, parcequ'il seroit trop long ; M.

DENOMBREMENT.

d'Ablancourt s'étant défendu sur les points qui étoient repris assez fortement, ce me sembloit-il, sans que je pusse croire qu'il fût aisé d'y répliquer, si est-ce qu'aïant bien voulu lui donner les mains sur cette critique, sans la vouloir pousser plus avant, il en reconnut assez lui même la civilité, & m'honora de sa visite, aussi-bien que du présent qu'il me fit de sa Version de Lucien, dont l'Edition ne venoit que d'être achevée. Depuis, il a traduit Thucydide, & a fait d'autres Ouvrages qui vivront après lui (34).

Le Baron d'*Aceilli*, pour son Livre d'Epigrammes (35).

Le R. P. Dom Luc d'*Acheri*, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, pour son Lancfrancus, & pour plusieurs Tomes de son *Spicilegium*, qui est un Ouvrage considérable, où l'obligeant & toujours officieux Antoine de Vion *d'Herouval*, Auditeur des Comptes, a contribué beaucoup par ses curieuses recherches où ses soins l'ont toujours porté pour la gloire de la Puissance roïale, & pour l'honneur de sa Nation (36).

(34) Voïez sur M. d'Ablancourt l'Histoire de l'Académie françoise.

(35) C'est le Chevalier de Cailly. *Aceilli* n'est que le nom de Cailli rétourné. *Voïez* le *Tom.* 17 de la Bibliothéque françoise.

(36) Voïez l'Histoire des Auteurs de la Congregation

Le R. P. Pierre l'*Aleman* (37), de Rheims, Chanoine régulier de Sainte Genevieve, Chancelier de l'université de Paris, dont auparavant il avoit été Recteur, pour son Livre de la mort des Justes, & pour quelques autres Ouvrages de Piété & d'Eloquence, en Prose & en Vers, dès le tems qu'il étoit Professeur en Rhétorique au College du Cardinal le Moine.

DENOMBREMENT.

Sebastien *Alethophile* (38), pour une Lettre latine à François de Ligniere, *de vitanda in scribendo acerbitate.*

Aurelio *Amaltheo*, qui s'appelle lui-même *Fratello del Cavaliere*, pour un grand Poème italien, intitulé *della Pace*, à Monseigneur le Cardinal Mazarini (39).

Le R. P. *Anselme*, Augustin déchaussé, qui s'est plu dans les connoissances des Familles illustres, pour son premier Livre de la Noblesse françoise, lequel

de saint Maur, par Dom le Cerf de la Viéville.

(37) C'est Lalemant, voyez le Livre intitulé : *Petri Lalemantii Prioris sanctæ Genovefæ, & Univers. Parisiens. Cancellarii Memoria, disertis per amicos, virosque clarissimos encomiis celebrata.* 1679, in-fol.

(38) Samuel de Sorbiere. Voyez ci-devant le premier Discours de l'Abbé de Marolles.

(39) On a du même, en Vers italiens, *Tributi delle quattro parti del mondo agli augustissimi sposi, spiegati in quattro sonetti da* Aurelio Amalteo, *in-4.*

DENOMBREMENT.

a été fort augmenté depuis, sous un titre plus spécieux (40)

René de Voyer d'*Argenson*, de la Maison de Paulmi en Touraine, Ambassadeur à Venise, où il fut nommé par le Roi, avec René, son Fils aîné, Comte d'Argenson, d'une grande capacité; cela, peu de tems après que, depuis la mort de Madame sa Femme, il s'étoit engagé dans les Ordres sacrés, se voïant dans sa Famille quatre Fils de Profession différente, & de vertu à le combler de joie. Ce Personnage, qui m'honoroit de sa bienveillance, me donna son Livre de l'Imitation de Jesus-Christ, & un autre encore de la Sagesse chrétienne qu'il avoit composé en 1640 dans la prison de Milan, où il fut gardé six mois pendant les Guerres d'Italie, attendant sa rançon de dix mille écus, qui lui fut envoïée de la Cour. Depuis, M. le Comte, son Fils, touché des mêmes sentimens de piété & de sagesse, & parfaitement éclairé en toutes choses, mit ce Livre de François en Italien, pour conserver dans les deux Langues l'utilité d'un si saint Ouvrage, lequel fut imprimé à Venise en

(40) C'est l'Histoire généalogique & chronologique de la Maison de Fr. &c. Le P. Anselme est mort le 17 Janvier 1694, âgé de 69 ans.

DENOMBREMENT.

1655. Ce Seigneur a aussi du Ciel un génie admirable à faire de beaux Vers, dont je ne crois pas qu'il en ait jamais composé d'autres que de Piété & de Sagesse chrétienne. Depuis la mort de son Pere, des Illustres & des Braves de sa Famille ont fini leurs jours au service du Roi; & Gabriel de Voyer, son Cousin, d'une vie exemplaire & d'une prudence rare, conduit à présent l'Eglise de Rhodez, dont le Roi, de son pur mouvement, le nomma, pour l'en faire Evêque (41).

Claude *de Voyer d'Argenson*, Abbé de Chastre, son Frere, m'a donné son Livre des Voies du salut à la suite de Jesus-Christ, le Triomphe de Saint François, & son Oraison funebre pour la Reine Anne d'Autriche (42).

Antoine *Arnauld*, Docteur de Sorbonne, dont le seul nom fait son éloge, pour son Livre de la fréquente Communion, & pour celui de la justification, entre plusieurs autres, où il n'a pas mis son nom, lesquels ont trouvé tant d'applaudissemens parmi ceux qui

(41) Il est mort à Rhodez le 11 Octobre 1682, âgé de 73 ans. Voïez la Généalogie de cette illustre Famille dans le Supplement de Moreri de 1735.

(42) Il a fait encore d'autres Ouvrages, ce qu'on peut voir à son article dans le même Supplement.

DENOMBREMENT.

aiment les Ouvrages élégamment écrits, contenant de grandes vérités. A quoi aussi se peuvent joindre tous les Mandemens & les Ecrits qui se sont vus de Messire Henri *Arnaud*, Evêque d'Angers, de qui la conduite est si sage, & sa persévérance dans sa résidence continuelle est tout-à-fait exemplaire (43).

Robert *Arnaud* d'Andilly, Sr de Pomponne Conseiller du Roi dans ses Conseils, Pere de M. de Pomponne, Secrétaire d'Etat, pour son excellent Poème de la Vie de Jesus-Christ, qui est un chef-d'œuvre en Poésie. Il a fait beaucoup d'autres Vers, & s'est rendu recommandable pour sa piété, & pour les Livres qu'il a donnés au Public, dont ses Libraires se sont enrichis (44).

Michel *l'Asne*, qui gravoit si proprement, comme il étoit de mes Amis, il m'a donné quelques Estampes de sa main, & entr'autres le Portrait de M. l'Evêque d'Angers, Prélat que je viens de nommer.

(43) Il est mort, après 40 années d'Episcopat, le 8 Juin 1692, âgé de 95 ans. On a recueilli ses Mandemens & Instructions pastorales, *in*-4; & en 1748 on a donné en 5 Vol *in*-12 ses Négociations à la Cour de Rome, & en différentes Cours d'Italie, en 1645 & les trois années suivantes.

(44) Le Recueil de ses Ouvrages est en 8 vol. *in-fol.*, sans compter ses propres Mémoires, imprimés depuis *in*-12, avec une Préface & des Notes.

Edme *Aubertin*, pour ſon Livre de l'Euchariſtie, & pour les Obſervations qu'il fit pour l'amour de moi, ſur un Livre de M. de la Miletiere, qui le preſſoit de répondre à des Queſtions difficiles.

Le Sieur *Audin*, Prieur de Termes, qui n'a point marqué ſon nom en pas un de ſes Ecrits, pour ſes Tableaux de l'Hiſtoire de France, & pour ſes Fables morales, avec des Figures, & force Vers latins qui lui découloient de ſource, dans quelques-uns deſquels il a bien voulu m'honorer.

Guillaume *Daviſſon*, noble Ecoſſois, pour ſon cours de Chymie, après qu'il eut eſtimé ma Verſion de Lucrece au-delà de ſon mérite, & qu'il en fit même une comparaiſon ſi forte, que quelques-uns, long-tems depuis, s'en ſont ſcandaliſés.

Charles de Combaut C. d'*Auteuil*, qui ſentoit couler dans ſes veines le ſang des Princes & des Rois, bien qu'il ne fût pas Prince, pour ſon Livre de Blanche de Caſtille, pour ſon Prince Childebrand, Frere de Charles Martel, & pour ſes Miniſtres d'Etat.

Etienne *Bachot*, Médecin de Paris, pour beaucoup de beaux Vers latins, imprimés ſur divers ſujets du tems.

DENOMBREMENT.

Jean *Bachou*, pour sa Version des Epîtres familieres de Ciceron.

Le R. P. Leon *de Bacou*, Cordelier, depuis Evêque de Glandeve, pour un grand Poème latin, touchant l'Institution de Monseigneur le Dauphin.

Martin *de Barcos*, Abbé de Saint Cyran, Neveu de son illustre Prédécesseur (45), pour divers Livres judicieusement écrits, où il n'a pas mis son nom.

Jean *Balesdens*, Parisien, pour diverses Lettres écrites d'un style figuré, sans parler d'un très grand nombre d'autres, dont il se proposoit de faire plusieurs Volumes, tant le nombre en étoit prodigieux ; & pour deux petits Tomes de Gregoire de Tours, intitulés, *Gregorii Turonensis Opera pia, cum vitis Patrum sui temporis*, & encore pour son Livre des Fables d'Esope (46).

Christophe *Baltazar*, qui avoit écrit tant de Recueils de sa main, pour divers Traités historiques, manuscrits; il vouloit faire des Animadversions sur les Annales de Baronius, mais il s'y prit un peu tard, & ne s'étoit pas encore formé de style, voulant d'ailleurs

(45) C'est-à dire, Neveu de M. du Verger de Hauranne.

(46) Voïez l'Histoire de l'Académie françoise.

tourner le ſien d'une maniere trop fine & trop élégante ; de ſorte qu'il ne pouvoit faire une page entiere de ſon Livre en un jour, bien qu'il fût âgé de plus de ſoixante & trois ans. DENOMBREMENT

Jean Louis Guez *de Balzac*, pour une Lettre très obligeante qu'il m'écrivit ſur quelques témoignages que j'avois allégués de lui dans mes Livres. Cette Lettre n'eſt pourtant pas du nombre de celles qui ſe trouvent imprimées dans le Recueil de ſes Œuvres, où J. de Caſſagne a fait une excellente Préface que je tiens de lui. *Le Prince*, de cet Auteur, n'en eſt pas la meilleure Piece, comme il n'étoit pas auſſi d'ailleurs admirablement verſé dans les Matieres de Théologie ; ce qui paroît aſſez par l'Epître qu'il écrivit au Miniſtre du Moulin. On voit de lui, en Latin, de la Proſe & des Vers ; & il a voulu rendre ſon nom immortel, par une Fondation qu'il a faite en mourant, pour l'Académie françoiſe, dont il étoit, & où l'on ſe preſſe aujourd'hui ſi fort d'en être, pour ſuivre l'exemple des grands Seigneurs qui en ſont. Cette Fondation eſt pour donner des prix à ceux du dehors, qui écrivent le mieux en Proſe & en Vers, ſur les ſujets qu'il en a preſcrits (47).

(47) Voïez l'Hiſtoire de l'Académie françoiſe.

DENOMBREMENT.

Un bel Esprit de Dijon, appellé *de la Monnoie*, l'a remporté trois fois de suite, pour des Vers composés à la gloire du Roi (48).

Jean de la *Barde*, Conseiller d'Etat, Marquis de Marolles-sur-Seine, Ambassadeur de France, dans les Païs des Suisses & des Grisons, m'a donné son Histoire de France écrite en Latin, avec l'Elégance de Saluste, comprenant les choses les plus mémorables qui se sont passées depuis l'année 1645 jusqu'en 1662 : & comme il est très savant dans les Matieres de Théologie, il s'est encore vu de lui un Livre de Controverse en Latin, contre l'opinion des Protestans, touchant l'Eucharistie.

Pierre *Bardin*, pour le premier Tome de son Licée, & pour son Livre du grand Chambellan. Il mourut étant Précepteur de M. d'Humieres, premier Gentilhomme de la Chambre, Pere de M. le Maréchal d'à-présent, & je rendis témoignage de ses bonnes qualités à M. le Vicomte de Brigueil, pour le re-

Balzac n'a fondé que le prix d'éloquence.

(48) C'est le célébre Bernard de la Monnoie, si connu depuis par ses différens Ouvrages, en Prose & en Vers.

(49) Pierre Bardin étoit aussi de l'Académie françoise. Voïez l'Histoire de cette Académie avec les Notes, de M. l'Abbé d'Olivet, *tom.* 1.

cevoir dans cet Emploi auprès de M. ſon Fils. Il étoit de Rouen, d'une honnête Famille, & de ce que ſon ſtyle étoit un peu diffus, on diſoit qu'il avoit beaucoup de rapport à celui de Colombi, Parent de Malherbe, de Normandie comme lui; car François de Cauvigni, Sieur de Colombi, étoit de Caën.

Le R. P. *Baron*, Prédicateur Jacobin, qui a donné beaucoup de marques de ſa piété & de ſon érudition, pour ſon Livre de la Juſtification contre la Doctrine des Calviniſtes (50).

Jean Jaubert *de Barraud*, Evêque de Bazas, depuis Archevêque d'Arles, Prélat qui diſoit avoir appris le Grec en ſix mois, pour un gros Tome *in-fol.* qui ne fait que partie de ſa Réponſe contre le Bouclier de Foi de du Moulin.

Jean *Barrin*, Abbé, né à Rennes, Fils du Doïen de ſon Parlement, pour ſon Livre des Poéſies françoiſes, dont il s'eſt fait pluſieurs Editions, & pour la premiere Partie de ſon Aſtrée, après M. d'Urfé; il eſt Neveu, à la mode de Bretagne, de M. de la Galliſonniere, Conſeiller d'Etat, & Maître des Re-

(50) C'eſt aparemment Vincent Baron, qui a tant écrit contre la Morale relâchée. Il y en a un bon article dans les *Scriptores ordin. Dominic.* Tom. 2.

DENOMBREMENT.

quêtes : & ses belles Prédications l'ont assez fait connoître dans Paris.

Le R. P. *Berthet*, Jésuite (51), de la Province de Lyon, Ami de M. le Cardinal de Bouillon, parcequ'il a infiniment de l'esprit, m'a donné quelques Vers latins à la gloire du Roi, pour célébrer le bonheur de ses Campagnes guerrieres. C'est où s'occupe aujourd'hui toute la France, pour donner, autant qu'il lui est possible, des marques de son humble reconnoissance, & de l'amour sincere qu'elle porte à celui qu'elle regarde comme son unique Défenseur, & comme son glorieux Protecteur.

Monsieur *de Barville*, de Normandie, de qui la connoissance me fut donnée par M. l'Abbé de la Victoire ; & par M. de Charleval, que j'ai tant de raison d'honorer pour ses honnêtetés & bontés continuelles vers moi, & pour toutes les excellentes qualités de son esprit. Ce M. de Barville écrivoit poliment ; & j'ai reçu de sa main quelques projets qui m'ont fait voir jusqu'à quel point son esprit étoit élevé.

Michel *Baudier*, Gentilhomme de Languedoc, pour son Histoire du Serrail ; où il a parlé honorablement de M.

(51) Voïez son article dans les Mélanges historiques de M. Michault. *Tom.* 1. *pag.* 332.

DENOMBREMENT.

de Marolles, qui, par les ordres du Roi, mena le Comte de Laval en Hongrie en 1604.

Jean *Baudoin*, de la Franche-comté, qui a donné tant de Livres au Public, pour ſes Fables d'Eſope, & pour quelques Vers faciles qu'il avoit compoſés. De ſon tems, écrivoit Balthazar *Baro*, de Valence en Dauphiné, qui a fait pluſieurs Pieces de Théâtre; mais ſon Ouvrage le plus conſidérable fut ſa continuation de l'Aſtrée de M. d'Urfé, l'un des plus rares Eſprits que la France ait jamais portés; Baro avoit été ſon Secrétaire, & il compoſa le cinquieme Volume du Roman de ſon Maître ſur les Mémoires qu'il en avoit eus (52).

Jean *de Belleville*, Profeſſeur en Rhéthorique au College du Pleſſis, qui pouvoit aller bien loin dans l'exercice des Lettres qu'il faiſoit, s'il ne fût mort en la trentieme année de ſon âge, m'a donné ſon Poème latin de la Félicitation qu'il fait au Roi pour les grandes qualités de Monſeigneur le Dauphin, en 1671.

Iſaac *de Benſerade*, Gentilhomme de Normandie, pour ſes Métamorpho-

(52) voïez ſur Baudoin & Baro, l'Hiſtoire de l'Académie françoiſe.

DENOMBREMENT.

ses par Rondeaux, & pour beaucoup d'autres Poésies très agréables. La délicatesse de son esprit se fait sentir dans toutes les choses qu'il écrit en Prose & en Vers (53).

François *Bernier*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Homme savant, pour son Abrégé de Gassendi en François, contenant plusieurs Volumes. Il a fait aussi des Histoires de Perse & de Mogol, où il a voïagé.

François *Bertaut* Sieur de Frauville, Conseiller au Parlement, de qui l'inclination a toujours été portée aux belles Lettres, m'a donné quelques Rélations imprimées de ses voiages, & quelques Vers polis qui tiennent beaucoup de ce beau naturel qu'avoit autrefois son Oncle, Evêque de Seez. Il en a fait aussi de latins, & fut emploïé, par M. le Duc de la Trimouille, à faire ses Protestations en Espagne, touchant ses prétentions pour le Roïaume de Naples, en l'année 1648.

Hyppolyte *de Bethune*, Comte de Selles, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de la Reine, n'a pas fait tout ce qu'il eût desiré pour moi, au sujet de l'accroissement de ses Lettres de Princes & de Personnes de

(53) Voïez l'Histoire de l'Académie françoise.

grande importance dans l'Etat, lesquelles avec d'autres Mémoires sont sorties d'entre mes mains, parcequ'il l'avoit desiré à des conditions qui n'ont pas été effectuées. Je lui dois néanmoins quelques Portraits choisis, que je ne sais si je puis dire qu'ils m'appartiennent encore, en l'état que les choses sont; il a laissé des Mémoires imprimés, dont l'on doit faire l'estime qu'ils méritent. Mais ils ne sont pas venus de sa part jusqu'à moi, non plus que ceux de M. le Comte de Montresor, son Ami & le mien, de qui le Public a reçu l'Histoire de Brantôme, de la Maison de Bourdeilles, son grand Oncle.

DENOMBREMENT.

Monsieur du Plessis *Bezançon*, Ambassadeur à Venise, pour divers Mémoires concernant la Puissance Ottomane.

Adam *Billaud*, Menuisier de Nevers, qui, m'aïant un jour surpris par la beauté de son naturel à faire des Vers, j'essaïai de le faire connoître à Paris, où il vint, & fut admiré pour un homme de sa condition. Il fit imprimer ses Œuvres, sur lesquelles je fis une Préface; & les aiant fort augmentées depuis, elles ont été bien reçues.

Le R. P. Etienne *Binet*, de la Com-

DENOMBREMENT.

pagnie de Jesus, pour son Livre des Chefs d'Ordre, sur les représentations qu'il en avoit vues dans l'Abbaïe de Liessies en Flandre. C'est celui que je priai, étant Provincial de son Ordre, comme il faisoit sa visite dans les Maisons de sa Province en 1637, d'annoncer à Madame la Princesse Marie, la nouvelle de la mort, de M. le Duc de Mantoue, son Pere, comme elle étoit à Nevers, & que j'y étois auprès d'elle, dont il s'acquitra dignement, pour consoler cette Princesse sur ce sujet.

François *Blanchard*, de Moulins, Homme laborieux, pour son Livre des premiers Présidens, lequel il a depuis augmenté de l'Histoire de tout le Parlement.

Daniel *Blondel* (54), pour son Livre de la Papesse Jeanne, dont il a combattu la Fable, s'étant servi d'une observation considérable que je lui fis un jour dans le cabinet de feu M. du Puy, sur ce sujet.

Gilles *Boisleau*, bel esprit de l'Académie françoise, où il fut reçu après la mort de M. de Servien, pour son Livre du Tableau de Cebès, qu'il voulut bien m'adresser, & pour des Poésies diver-

(54) C'est David, & non Daniel.

ſes, avec ce qu'il écrivit contre l'Eglogue d'un Ecrivain fameux (55). Il ſe propoſoit de faire un Commentaire ſur la Poëtique d'Ariſtote. I'ENOM-BREMENT.

Jacques *Boiſleau*, ſon Frere, Docteur de Sorbonne, dont il avoit été Prieur, Doien de l'Egliſe de Sens, pour ſon Livre de la Contrition, & d'autres Traités de Théologie, qui font aſſez connoître ſa profonde érudition. Le fameux Docteur de Launoy, qui ſe tenoit pour l'un de ſes meilleurs Amis, lui adreſſa trois de ſes Epîtres de Critique, en Matiere de Théologie, dans le Recueil des huit Volumes qu'il en a laiſſés au Public, où pour Boiſleau, il l'appelle *Bevilaqua*, qui eſt le nom d'une Famille étrangere, au lieu de *Boiſleus*, s'il faut donner des terminaiſons latines aux noms de Nations. Celui de *Boiſleau* eſt connu en France depuis plus de deux ſiecles, entre les Perſonnes de qualité de la Robe, & des Conſeillers du Parlement; ce qui s'apprend de l'Hiſtoire. Toute cette Famille eſt pleine d'eſprit, & j'ai vu que j'avois quelque part en ſon amitié qui m'a toujours été précieuſe.

Nicolas *Boiſleau* Deſpreaux, Frere

(55) Contre l'Eglogue de Gilles Ménage, intitulée *Chriſtine*.

DENOMBREMENT.

de tous les deux, pour ses Satyres qui ont eu tant de cours dans le Monde, & pour sa Version de Longin. Il est l'un de ceux que le Roi emploie aujourd'hui pour écrire son Histoire, s'étant plu à lire ses Vers, qui est le plus grand éloge qui se puisse donner au noble tour dont ils sont formés.

Jean *le Clerc de Boisrideau*, Conseiller au Parlement de Metz, grand Archidiacre de Tours, pour sa Paraphrase du Livre de Tobie.

François de Metel *de Boisrobert*, Abbé de Châtillon, pour toutes ses Poésies sur divers sujets. Il y en a beaucoup pour les Théâtres, & ses Epîtres en Vers sont agréables, aussi-bien que ses Nouvelles & autres Ouvrages en Prose.

Jean de *Boissiere*, de Toulouse, entendu dans l'art de composer des Devises, pour le Livre qu'il a fait sur ce sujet (56).

Denis de Salvain *de Boissieu*, pour son Commentaire sur le Poème d'Ovide contre Ibis. Il fait encore de beaux Vers latins.

Claude *Bonnet*, Avocat, Fils de Jean Bonnet Sieur de Villegours, mon bon Ami, pour son Discours prononcé au

(56) Traité des Devises. *à Paris*, 1657, *in-8*.

Siege de Loches, contenant l'Eloge des Colleges, au sujet de celui des Barnabites établi dans la même Ville : cela dédié à Monseigneur le Duc de S. Aignan, qui en est le Gouverneur.

Pierre *Borel*, Médecin de Castres, pour ses Antiquités de la Langue françoise, où il a parlé obligeamment de moi ; & pour son Livre des Observations médecinales, & encore pour sa Bibliotheque chymique. Il se proposoit de continuer un Poème de Scipion, qu'il avoit commencé.

Jean *Bourdelot*, Personnage savant, autant qu'il étoit accort & civil en toutes choses, pour ses Observations sur Petrone. Il en a fait aussi sur Lucien. Janus Cecilius Frei lui dédia ses deux Paranymphes merveilleux (57).

Pierre *Bourdelot*, son Neveu, Docteur en Médecine, Abbé de Massé, pour diverses Poésies latines & françoises, qui font assez connoître la vivacité de son esprit, qu'il égale à son grand génie pour la connoissance des choses naturelles, & pour la guérison des maladies.

Louis Marquis *de Bourdonné*, pour son Courtisan désabusé, où il ne mar-

(57) Il est parlé de ces deux Paranymphes dans les Mémoires de Marolles.

DENOMBREMENT.

que pas ſon nom. Ce Gentilhomme ſi brave de ſa Perſonne eſt d'une piété exemplaire.

Charles *Bourgeon* (58), du Païs de Breſſe, pour ſon Livre de la Muſette, & pour un autre Livre du Droit des Curés. Il excelle dans les connoiſſances de la Muſique; & c'eſt une merveille de quelle ſorte il fait des découpures ſur le velin. Le Roi même, qui l'eſtime, a trouvé bon d'en conſerver quelques-unes, & je ne doute point qu'il ne conſidere, dans ſa magnificence, une partie des bonnes qualités d'un ſi excellent homme.

Amable de *Bourzeis*, Abbé de Saint Martin de Cores, né en Auvergne, pour ſon Livre de l'Inſtruction chrétienne à M. le Prince Edouard Palatin. D'autres Livres de Théologie, avec des Sermons, ſe ſont vus de lui après ſa mort.

Jacques du *Boſc*, Cordelier, né en Normandie, pour ſon Livre des Femmes héroïques. Il en a compoſé beaucoup d'autres; & pour ſe ſignaler davantage dans la penſée de plaire à la Cour, il entreprit d'écrire contre ceux qu'on appelloit *Janſeniſtes*, & qu'on avoit rendu odieux; mais il faut avouer que

(58) C'eſt Borjon,

cela

cela ne le fit pas davantage estimer, non plus que M. Marandé ; & quelques autres, qui, pour avoir beaucoup d'esprit, n'en acquirent pas la gloire d'être plus grands Théologiens.

DENOMBREMENT.

Abraham *Bosse*, de la Ville de Tours, Graveur excellent à l'eau forte, pour ses Livres de Perspective-pratique, suivant les Regles du Sieur Desargues, Lyonnois, qui a fait un Livre des Quadrans & de la Coupe des Pierres.

Jean du *Bouchet*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire, si connu par tant d'Histoires généalogiques qu'il a données au Public, pour les Généalogies de Colligni & d'Aubusson, avec sa Réplique contre les prétentions de M. de Pranzac, touchant sa Descente généalogique de la Branche roïale de Dreux, après avoir composé l'Histoire de la Maison de Courtenai. Il a fait aussi le Livre de la véritable Origine de la seconde & de la troisieme Lignée de nos Rois.

Victor *Bouthillier*, d'une Famille riche & puissante de Paris, Frere de Claude Bouthillier, Secrétaire d'Etat, Sur-Intendant des Finances, & Trésorier-Commandeur des Ordres du Roi, & encore de Sébastien Ev. d'Aire,

DENOMBREMENT.

& qui, ſous l'autorité toute-puiſſante de M. le Cardinal Duc de Richelieu, ſe vit un Neveu auſſi Secrétaire & Miniſtre d'Etat. De Chanoine de l'Egliſe de Paris qu'il étoit, il fut premierement Evêque de Bologne, & depuis, Archevêque de Tours, où, dans la ſuite de ſon Gouvernement, il fonda un Séminaire d'Eccléſiaſtiques dans ſa Ville, où il fut aſſiſté de toutes les Egliſes de ſon Dioceſe, qui, devant être elles-mêmes autant de Séminaires, en ont porté le fardeau moins peſant pour les unes que pour les autres. Il fut grandement jaloux de cet établiſſement, après avoir été pluſieurs fois député de ſa Province dans les Aſſemblées du Clergé, où il a ſouvent préſidé. Il n'avoit point dédaigné la qualité de premier Aumônier de feu ſon Alteſſe roïale. Il a vu ſon Neveu de Rancé, Docteur de Sorbonne, commencer & continuer généreuſement la Réforme de l'Abbaïe de la Trape. Depuis ſa mort, ſon Petit-neveu M. l'Abbé de Chavigny, auſſi Docteur de Sorbonne, Aumônier du Roi, a été nommé par ſa Majeſté à l'Evêché de Rennes, & depuis à celui de Troies, où il eſt croïable, par toutes les excellentes qualités d'ame & d'eſprit dont il eſt rem-

pli, qu'il occupera dignement le Siege de ce ſaint Evêque, à qui Sidonius Appollinaris adreſſe une de ſes Epîtres, avec ce Titre, *Lupo Papæ Trecenſi*, où d'abord il l'appelle, *Pater Patrum*, *Epiſcopus Epiſcoporum*. Cette Egliſe eſt illuſtre pour ſon antiquité & pour la beauté de ſa Ville, l'une des plus conſidérables du Roïaume, autrefois la Capitale des Comtes Palatins de Champagne. DENOMBREMENT.

Le grand Oncle de M. de Chavigny, ne s'étant pas occupé à faire des Livres, pour avoir quelque choſe de meilleur à faire, a néanmoins autoriſé l'Hiſtoire de ſes Prédéceſſeurs, compoſée par le Docteur Mahaïn ſon Official (58), & fit publier un Livre de cas de conſcience, en l'année 1648, dont il lui plut de me donner un Exemplaire.

Oronce Finé *de Brianville*, Abbé de Saint Benoît de Quincé, aux portes de Poitiers (59), pour divers Diſcours ſur les Armoiries, & pour pluſieurs Vers latins & françois avec des Deviſes, telles que les huit ſi bien imaginées ſur la Couleuvre des Armes de M. Colbert.

(58) C'eſt Jean Maan : ſon Ouvrage, écrit en Latin, a paru en 1667 *in-fol.*

(59) Il étoit de la même Famille qu'Oronce Finé, Mathématicien, qui a été Profeſſeur roïal à Paris ſous François I.

DENOMBREMENT.

Il fut le premier qui en fit une qui me ſembla un peu forte contre les Hollandois, dès devant que la Guerre leur fût déclarée en 1672.

Louis Henri de Lomenie, Comte *de Brienne*, Secrétaire d'Etat, pour la Relation latine de ſes voïages du Nord & d'Italie, & pour d'autres Œuvres imprimées, & manuſcrites en Proſe & en Vers, en latin & en François, outre ſes Méditations de Taulere ; mais avec peu de liberté de continuer maintenant tous les exercices d'eſprit dont il eſt capable, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en pénétrer les raiſons (60).

Monſieur *Briſſonnet*, Abbé de Launai, pour ſon Livre de l'immortalité de l'Ame, qui eſt un Ouvrage de grand ſens dans un petit Volume.

Mathieu *Brunet*, Religieux Bénédictin, Chambrier de Villeloin, pour quelques Vers obligeans, & pour d'autres Ecrits laborieux qu'il a faits pour moi, & principalement dans le grand Inventaire de tous les Titres de la Maiſon de Nevers, où nous avions travaillé enſemble.

Le Chevalier de *Bueil*, Frere de Madame la Comteſſe de Moret, pour ſa

(60) On peut les voir à ſon article dans le Supplement de Moreri de 1735.

Version du Pastor Fido, & pour son DomBelianis traduit de l'Espagnol (61).

Le R. P. Jean *de Bussieres*, Jésuite de la Province de Lyon, pour son Livre intitulé *Basilica Lugdunensis*, enrichi de plusieurs Vers qui découlent de source. C'est celui qui a traduit l'Apocalypse en Vers latins, comme je l'ai traduit aussi en Vers françois, sans avoir vu son Ouvrage beaucoup plus étendu que le mien, parceque nous avons pris des mesures & des vues bien différentes, autant qu'il s'en peut rencontrer dans une longue Paraphrase, & dans une Version littérale assez serrée (62).

Claude *du Buisson*, qui mourut à l'Hôtel de Nevers au commencement que M. du Plessis Guénegaud l'eut acquis des Princesses de Mantoue, environ l'an 1648, homme de grand sens, qui s'étoit acquis beaucoup de connoissance dans la Géographie ancienne; mais de qui les beaux Ecrits sur ce sujet sont en danger de périr, pour les avoir laissés à un Théologien qui ne s'appli-

(61) Claude de Beuil. De 4 Volumes que devoit avoir ce Roman de Belianis, il n'y a eu que le premier, qui ait été traduit. Il a paru en 1625.

(62) Voïez le Tom. 5 *in* 4. des Jugemens des Savans par M. Baillet; & l'Histoire littér. de Lyon, du P. de Colonia Jésuite.

DENOMBREMENT

que pas à ces choses-là. Je lui dois beaucoup de Mémoires en ces sortes de Matieres : il n'avoit pas négligé une Description géographique exacte d'un Canton de Païs que je lui avois donnée pour la joindre à son savant Recueil : il me témoigna l'estime particuliere qu'il faisoit, comme moi, de Nicolas *Berger* (63), de Rheims, qui a fait le Livre des grands chemins de l'Empire, & qui eût été plus loin, si la mort ne l'eût prévenu à Grignon, chez M. le Président de Bellievre qui l'honoroit de son amitié.

Etienne le *Camus*, d'une grande & puissante Famille de Paris, Frere de M. le premier Président de la Cour des Aides, dont l'intégrité & le mérite sont si connus. Celui-ci Abbé, Docteur de Sorbonne, depuis Evêque & Prince de Grenoble, Prélat d'un savoir profond & d'une vertu consommée, pour quelques Vers obligeans, dont il lui a plu d'honorer mes Ouvrages.

Le R. P. *Canaye*, Jésuite, pour ses Epîtres des anciens Peres à la louange de la vie solitaire. Ce Livre dédié au R. P. de Gondi, de l'Oratoire, auparavant Chevalier des Ordres du Roi,

(63) C'est Bergier.

DENOMBREMENT.

& Général des Galeres, Pere du Cardinal de Retz.

Antoine *Caraceol* (64), Théatin, pour un Livre de l'Origine & des Constitutions de son Ordre en 1661.

Pierre *de Carcavi*, de Lyon, Conseiller au Parlement de Toulouse, & depuis au grand Conseil, qui m'a donné sujet de croire qu'il n'aime pas fort les Vers françois, & sur-tout du genre de ceux qui traduisent Virgile, sans avoir rien lu de ma Version de ce Poète; car il n'avoit pas encore ouvert le Livre que je lui donnai de cet Ouvrage, ne pouvant s'imaginer aussi que quelqu'un y pût jamais réussir après M. le Cardinal du Perron, qui, pour être allé le plus loin de tous, sur ce sujet, en avoit fait néanmoins vainement la tentative. Il n'a pas laissé de me donner des marques de sa bienveillance, & de me faire part de son Histoire de la Roullette, appellée autrement *la Trochoïde*, ou la *Cycloïde*, dans laquelle Antoine *d'Etonville* (65) rapporte par

(64) C'est Caraccioli. Les Constitutions dont on parle ici, avoient paru dès 1610, *in*-4 à Rome.

(65) C'est le célébre Blaise Pascal. Il est beaucoup parlé de M. de Carcavi dans la vie de Descartes, par M. Baillet; il est mort en 1684. Voïez aussi le *Sorberiana*, *pag.* 86.

DENOMBREMENT.

quels dégrés on eſt arrivé à la connoiſſance de la nature de cette ligne. Ce qui fut écrit après les raiſonnemens faits ſur ce ſujet par Roberval & autres Mathématiciens. C'eſt encore par les mains de M. Carcavi que j'ai eu le Livre des Droits de la Rèine, ſur le Brabant; comme ç'a été par ſes ſoins obligeans que mes premiers Livres d'Eſtampes ſont entrés dans la Bibliotheque roïale. Il a fait un grand travail ſur les Médailles antiques, ſans qu'il lui ſoit néceſſaire de chercher d'autres ſecours, que de la prodigieuſe abondance, dont il eſt le fidele dépoſitaire, depuis la mort de M. *Bruneau*, Abbé de Saint Cyprien de Poitiers, qui fut miſerablement aſſaſſiné dans le Louvre par un Voleur inhumain.

Jacques *Caſſagnes*. M. l'Abbé Caſſagnes, que j'ai vu Gardien de la Bibliotheque roïale, ſous M. Colbert, Evêque de Luçon, & que j'ai oui heureuſement prêcher, un Avent entier, dans l'Egliſe de Saint Benoît, pour diverſes Œuvres en Proſe & en Vers, depuis cette belle Ode qu'il fit pour l'Académie françoiſe, où il fut reçu en la place de Saint Amant. Il en a fait d'autres depuis à la gloire du Roi, ſur le bonheur de toutes ſes Campagnes ; & ſes

Traductions de l'Orateur deCiceron & de Saluſte ſont conſidérables, auſſi-bien que ſon Traité dela Valeur, & ſa Préface ſur les Œuvres de Balzac (66).

DENOMBREMENT.

François *Caſſandre*, pour des Vers obligeans, & pour ſon élégante Verſion de la Rhétorique d'Ariſtote. Son ame indignée des choſes mondaines, dans la mauvaiſe fortune dont il s'eſt trouvé preſſé, l'a obligé de ſe retirer, & de ne voir plus qui que ce ſoit (67).

Charles *de Caſtellan*, Abbé de la Saulve, & de Saint Evre aux portes de Toul, qui, depuis que j'eus le bien de ſa connoiſſance, me donna tant de marques de ſes civilités & de ſa capacité à bien juger des choſes, s'eſt contenté de m'écrire des Lettres obligeantes ſur mes Ouvrages, qu'il avoit lus avec ſoin; mais n'aïant rien imprimé de lui-même, il n'a pas voulu que je demeuraſſe ſans recevoir au moins de telles marques de ſon eſtime & de ſon amitié, dont la mémoire me ſera toujours précieuſe.

Nicolas *Catherinot*, de Bourges, pour l'Hiſtoire de ſa Ville, écrite en Latin, & pour un Livre entier d'Epigrammes

(66) Voïez l'Hiſtoire de l'Académie françoiſe.

(67) Voïez les Notes de M. Broſſette ſur la premiere Satyre de M. Deſpreaux.

DENOMBREMENT.

sur divers sujets du tems, où il paroît beaucoup d'esprit (68).

Philippe *Catier*, pour diverses Poésies greques & latines, versé qu'il est dans ces deux Langues, qui pour cela même ne l'ont pas rendu plus favorisé des dons de la fortune, qui se répandent presque toujours sans distinction du vice ou de la vertu.

Marin Cureau *de la Chambre*, Conseiller du Roi en ses Conseils, & son Médecin ordinaire, né au Mans, Personnage excellent, & l'un des plus doctes & plus polis Ecrivains de son tems, pour toutes ses Œuvres en Latin & en François, en plusieurs Volumes, qu'on ne sauroit assez estimer.

Pierre, son second Fils, Abbé *de la Chambre*, Curé de Saint Barthelemy, & Frere du premier Médecin de la Reine, pour quatre Panégyriques imprimés, qui sont des Pieces d'éloquence & de grand jugement, au sujet de Saint Charles, de Sainte Therese, de Sainte Rose, & d'une Oraison funebre de M. le Chancelier Seguier, prononcée en l'Eglise des Billettes, au nom de l'Académie françoise, où il occupe la place de son Pere (69).

(68) Ces Epigrammes sont très peu de chose.

(69) Il est mort le 15 Avril 1693.

DENOMBREMENT.

Monſieur le Marquis *de Chambret*, pour des Vers obligeans, & pour pluſieurs autres Vers de piété & de ſujets ſérieux, non encore imprimés, avec une partie des Pſeaumes de M. Conrart, que je tiens de ſa main.

Louis *Chantereau* le Fevre, Conſeiller d'Etat, qui s'étoit acquis une ſi grande connoiſſance dans l'Hiſtoire, & principalement dans la Partie de la Chronologie, pour quelques Livres de cette qualité, & entr'autres ſon Diſcours hiſtorique concernant l'alliance d'Ansbert & de Blitilde, qui eſt un Ouvrage plein d'érudition.

Pierre *Chantereau*, ſon Fils aîné, qui trouve peu de perſonnes qui lui ſoient comparables en ſavoir & en beauté d'eſprit, nous fait eſpérer bientôt une Edition de toutes les Œuvres de ſon Pere; ce que j'attends pour moi impatiemment, ne ſentant que trop d'ailleurs que le tems me preſſe, & que je me vois à toute heure à la veille de partir.

Monſieur *de Chanvalon*, de Harlay, Comte de Breval, pour des Vers bien tournés; car il en faiſoit de tels ſur divers ſujets, & entr'autres pour une Verſion de Lucain, qui en valoit bien une autre pour le moins. Il me donna

DENOMBREMENT.

un Exemplaire de ſon Tacite, dont la Traduction eſt exacte & fidele.

Pierre *Chanut*, Ambaſſadeur en Suede, & depuis en Hollande, pour ſa Verſion de la Vie de Marc Aurele, où il n'a pourtant pas mis ſon nom.

Jean *Chapelain*, pour ſes Odes à M. le Cardinal de Richelieu, & ſur le ſujet de la naiſſance de M. le Comte de Dunois, & quelques autres Vers, où je ne comprends pas le Poème de la Pucelle, duquel on a fait divers jugemens. Ses premiers Ouvrages ſont une Verſion de Guzman d'Alfarache, & la Préface qu'il fit ſur *l'Adone* du Cavalier Marin.

Gabriel *Chapuis* Sieur de la Goute, bel eſprit du Païs de Foretz, pour quelques Vers imprimés qu'il a faits à la louange de Camile de Neufville, Archevêque de Lyon, & ſur d'autres Matieres diverſes, agréablement tournées.

François *Charpentier*, Pariſien, bel eſprit & ſavant homme de l'Académie françoiſe, pour ſon Xenophon, ſon Livre des ſentimens de Socrate, ſes Eloges de la Langue françoiſe, & pluſieurs autres Ouvrages en Proſe & en Vers, dans pluſieurs deſquels il a chanté diverſement les louanges du Roi, &

a fait des Verſions de quelques Pſeaumes, dans la vue d'un ſi grand ſujet. DENOMBREMENT.

Jean *de Charpi*, Abbé de Sainte-Croix, pour des Vers de Piété chrétienne, & quelques autres Vers excellens pour le Roi.

Monſieur *de Chaſteau-neuf*, Garde des Sceaux de France, fut celui qui m'accorda le Privilege du Roi, pour l'Edition de ma Verſion du Nouveau Teſtament, laquelle j'ai encore revue & corrigée, ſur les bons avis qui me furent donnés, pour la remettre en l'état qu'on l'a vue depuis juſqu'à la quatrieme Edition.

François Joulet, *de Chaſtillon*, que je connus chez M. le Cardinal de la Rochefoucauld, dont il étoit aimé, auſſi-bien que l'Abbé de Chaſtillon, ſon Frere, pour ſon Livre d'Armide.

Charles *Chaumer*, pour ſon Livre de l'Amérique chrétienne, en deux Volumes, qu'il voulut bien me dédier. Il s'eſt vu de lui une Piece de Théâtre (70).

Monſieur *de Chaumont*, Perſonne de Qualité, Conſeiller d'Etat ordinaire, celui qui étoit ſi ſouvent écouté du feu Roi, & qui l'entretenoit toujours

(70) La mort de Pompée, Tragédie, 1638, *in*-4.

DENOMBREMENT.

quand il étoit à table, pour un Livre de Doctrine & de Piété chrétienne. Il a maintenu que les Livres de la Hierarchie de Saint Denis sont de l'Aréopagite.

François *Chauveau*, Peintre & Dessinateur, grandement inventif dans ses desseins, pour plusieurs Estampes à l'Eau-forte, faites de sa main. Il y en a un nombre considérable pour divers commencemens de Livres que j'ai faits, outre les Figures de ma Traduction de Virgile, de la premiere Edition.

André *du Chesne*, Tourangeau; homme laborieux, & judicieux Observateur des singularités de l'Histoire, pour une partie considérable de ses Livres généalogiques, parceque j'avois beaucoup de part en son amitié.

François *du Chesne*, son Fils, Historiographe de France, capable de continuer les desseins de son excellent Pere, m'a donné le projet de l'Histoire de tous les Cardinaux françois de naissance, laquelle il a commencé dès le Pontificat de Léon IX, qui étoit Pape en l'an 1049. Ce projet imprimé chez Sébastien Cramoisi en 1653. Depuis il a fait entierement cette belle Histoire enrichie de Portraits. Comme il a donné aussi au Public le cinquieme Tome

des Hiſtoires de France, pendant l'Edition duquel ſon Pere mourut.

DENOMBREMENT.

Urbain *Chevreau*, né à Loudun, qui fait partie de la Touraine, bien que le Lodunois ſoit du Dioceſe de Poitiers, honore ſon Païs & ſa Ville par ſon bel eſprit, & par ſes beaux Ouvrages en Proſe & en Vers; il m'en a donné quelques-uns, & entr'autres ſes Obſervations ſur Malherbe. Il a fait quelques Pieces de Théâtre; & la Séréniſſime Reine Chriſtine de Suede a témoigné plus d'une fois la grande eſtime qu'elle a fait de lui (71).

Le Sieur *Cholier*, Avocat, m'a donné ſon Livre des Commandes des Abbaïes, dédié au Roi, & me l'a donné par les mains de M. l'Abbé le Vigneux, ſans l'avoir marqué de ſon nom.

Edmundus *Chouet*, de Clameci, m'a dédié des Theſes en Philoſophie, qu'il ſoutint avec beaucoup de capacité au College des Peres Jéſuites de Nevers.

Un jeune homme de Paris, appellé *Cirano* (72), qui n'avoit que trop de cœur & d'eſprit, parcequ'en effet il le portoit quelquefois dans l'excès,

(71) M. Chevreau eſt mort le 15 Février 1701, âgé de 87 ans.

(72) C'eſt Cyrano de Bergerac.

DENOMBREMENT.

me donna ſon Livre du Voïage de la Lune, qui eſt une Piece ingénieuſe, & ſa Tragédie d'Agrippine.

Jean *Claude*, homme docte & qui écrit poliment, pour divers Volumes de ſes Œuvres diverſes, & pour un Sermon de lui, de ne contriſter point le Saint-Eſprit, où paroiſſent des ſentimens très chrétiens.

Jean *Claveret*, d'Orléans, pour ſon Valere Maxime, ſon Cornelius Nepos, & quelques autres Ouvrages en Proſe & en Vers. Il a fait auſſi des Pieces de Théâtre, où il paroît bien de l'eſprit.

Monſieur *Clement*, Conſeiller de la Cour des Aides, pour des Deviſes & des Vers très polis ſur divers ſujets.

Jacques *le Clerc*, Bénédictin, Prieur des Réformés de Villeloin, pour ſon Traité de la Muſique & du Plain-chant, non encore imprimé.

Claude *Clerſelier*, pour pluſieurs Livres de ſes Ouvrages, & de ceux de René Deſcartes, qu'il a donnés, avec de ſavantes Préfaces, & des Obſervations judicieuſes ſur des lieux difficiles de ce ſavant Auteur, duquel auſſi il a traduit élégamment des Ouvrages, de Latin en François.

Philippe *Codurc*, pour ſon Job, ſon

Cantique des Cantiques, & les autres Livres de Salomon, son Livre du Sacrifice de la Messe, & la Conciliation de Saint Mathieu, avec Saint Luc, sur la Généalogie de Notre Seigneur Jesus-Christ.

DENOMBREMENT.

Nicolas *Coefteau*, né au Château du Loir, du Diocese du Mans, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, Docteur de Paris, Evêque de Dardanie, avec la Suffragance de Metz, depuis Evêque de Marseille, pour sa Traduction de Florus. Ses autres Ouvrages sont nombreux en Latin & en François, d'entre lesquels plusieurs sont de Controverses; mais le plus considérable de tous est son Histoire romaine. Il a fait un Livre des Passions de l'Ame, & un Abrégé d'Argenis.

Guillaume *Colletet*, Parisien, pour tous ses Ouvrages imprimés en Prose & en Vers.

François *Colletet*, son Fils, qui fait aussi des Vers, en a composé quelques-uns sur Juvenal, pour nommer son Livre, *le Juvenal burlesque*, qui n'est pas un dessein fort heureux, Il a du chemin à faire, avant que d'arriver au point où son Pere est parvenu (73).

(73) Il vivoit encore en 1676. Voïez sur le Pere & le Fils la Biblioth. franç. Tom 16.

DENOMBREMENT.

Marc de Vulson *de la Colombiere*, Gentilhomme de Dauphiné, pour son Théâtre d'Honneur & de Chevalerie, où il a décrit amplement le Combat de M. de Marolles, & pour son Livre de la Galerie du Palais Cardinal, enrichi de Figures. Il a fait aussi des Livres d'Armoiries, qu'il appelle *la Science héraldique*.

Monsieur *de Condom*, Benigne *Bossuet* de Dijon, Docteur de Sorbonne, de la Maison de Navarre, excellent Prédicateur, Abbé de Saint Lucien de Beauvais, & depuis Evêque de Condom, à l'effet du grand honneur qu'il possede, par le choix du Roi, auprès de Monseigneur le Dauphin, après beaucoup de marques qu'il a données de son savoir, de sa sagesse & de son éloquence, pour quelques-uns de ses beaux Panégyriques imprimés. Il a composé aussi un Livre, par lequel il déclare quelle est la véritable Doctrine de l'Eglise catholique, contre les sentimens de ceux de la Religion Prétendue Réformée (74).

Valentin *Conrad* (75), Conseiller Secrétaire du Roi Maison & Couron-

(74) Jacques Benigne Bossuet, est mort Evêque de Meaux, le 12 Avril 1704. On a recueilli ses Ouvrages, & ce Recueil forme 17 Vol. *in*-4.

(75) C'est Conrart.

DENOMBREMENT.

ne de France, Parisien, pour des marques obligeantes de son estime, qu'il voulut bien me donner au sujet de quelques-unes de mes Versions, à quoi je ne m'attendois pas. Il a corrigé & mis en meilleur Langage les Pseaumes de Marot & de Beze, en conservant leur mesure en faveur de la Musique, pour les chanter dans le Temple de ceux de sa Religion, comme on avoit accoutumé ; & le tiers de cet Ouvrage, qui a été mis en lumiere depuis sa mort (76) par celui qui en avoit le dépôt, me paroît de telle sorte, qu'il se peut lire désormais sans peine en toute sureté, aussi-bien du côté de la vraie Doctrine, qui n'y est point choquée, que du côté de la politesse & de l'élégance.

N. (77) *Coras*, de Montauban, de qui le naturel étoit extrêmement facile à faire des Vers, & à les faire heureux, pour toutes ses Poésies héroïques & galantes; les premieres tirées des Histoires sacrées de Josué, de Samson, de David & de Jonas.

Monsieur *Costar*, bel esprit, Pari-

(76) Arrivée le 23 Septembre 1675. Voïez l'Histoire de l'Académie françoise.

(77) Jacques de Coras. Voïez le Tome XVII de la Bibliothéque françoise.

sien, pour ses Entretiens de Voiture; & pour son Recueil de diverses Lettres à ses Amis, où il a voulu que j'eusse part.

Le R. P. Hilarion *de Coste*. Minime, qui a beaucoup écrit, m'a donné aveo quelques-uns de ses Livres, celui du Mystere de la Pureté de la Vierge, composé par le Pere d'Ormesson, du même Ordre.

Charles *Cotin*, Parisien, Abbé, de l'Académie françoise, pour toutes ses Œuvres en Prose & en Vers, où il a traité agréablement des sujets sérieux, & d'autres, de pure galanterie.

François *Cotin*, Professeur en Droit Canon, pour beaucoup de Vers latins, qu'il faisoit avec une grande facilité.

Augustin *Courade*, de Nevers, heureux Médecin, pour son Hydre féminine, combattue par la Nymphe Pougoise.

Louis, Prince *de Courtenai*, pour diverses Cartes généalogiques de sa Maison, qu'il a présentées au Roi; & pour un Livre entier de sa Généalogie, dressé par le Sieur du Bouchet.

Jean Claude *de la Courvée*, Médecin de la Reine de Pologne, pour son Livre, *de Nutritione fœtus in utero*.

Louis *Cousin*, Conseiller du Roi en

ſes Conſeils, & Préſident en la Cour des Monnoies, de qui la capacité eſt ſi étendue, & la Doctrine eſt ſi ſolide, pour douze Volumes de ſes Verſions de l'Hiſtoire bizantine, & des Hiſtoriens eccléſiaſtiques grecs; & encore pour un Traité de Monſieur le Cardinal Bona, lequel porte pour Titre, *Les Principes & les Regles de la Vie chrétienne.* Il ſéroit malaiſé de ſe promettre d'une autre Plume des Ouvrages plus importans.

DENOMBREMENT.

Jacques *Couſinot*, Fils du premier Médecin du Roi, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Prieur de Predol & de Montilliers, pour pluſieurs Vers latins, outre ſon grand Poème intitulé, *Delphin Gallicus.*

Adrien de Montluc, Comte de *Cramail*, ou *de Carmain*, Seigneur ſi honnête & ſi obligeant, pour ſon Livre des Jeux de l'Inconnu, où il n'a pourtant pas mis ſon nom. Il a fait auſſi les penſées du Solitaire, qui ſont imprimées, & beaucoup d'autres Ouvrages qui ne le ſont pas.

Jean-Baptiſte *de Croſilles*, Abbé de la Couture, de qui la fortune fut ſi diverſe, pour ſes Epîtres héroïdes, à l'imitation de celles d'Ovide; pour ſa Comédie de Clytie, en Proſe; & pour

DENOMBREMENT.

ses autres Œuvres en Prose & en Vers. Il a excellé davantage dans la Conversation que dans ses Ecrits ; & ses Amis l'ont plaint sur la fin de ses jours, étant mort dans la disgrace du Prince qui l'avoit élevé (79).

Le Sieur *Daudiguier*, pour son Livre du vrai & ancien usage des Duels, où il décrit élégamment le Combat de Marolles & de l'Isle Marivaut. Il a fait aussi des Vers, dont quelques-uns m'ont été donnés de sa main. Le Roman de Lisandre & de Caliste est de sa façon ; & c'est lui qui a fait encore la Traduction des Nouvelles de Miquel de Cervantes.

Un autre *Daudiguier*, Avocat en Parlement, pour quelques-uns de ses Plaidoïers imprimés.

Jean *de Lingendes*, de Moulins en Bourbonnois, Prédicateur célebre, dès le tems qu'il étoit Précepteur de M. le Comte de Moret ; enfin sa grande réputation à la Cour lui mérita l'Evêché de Sarlat, puis celui de Mâcon ; pour le Panégyrique de Louis XIII, qu'il prononça à Saint Denis, & pour des marques trop obligeantes de son estime, qu'il donna à ma Version des Pseaumes. Il étoit Cousin du fameux Claude

(79) Voïez ci-dessus dans les Mémoires.

Delingendes, Jésuite, tous deux de mes Amis, & qui se sont merveilleusement signalés dans la Chaire. Ils n'ont presque rien fait imprimer de leur tems; le Poète *Delingendes*, leur Cousin, écrivoit avec réputation dès les années 1607 & 1610, & il se voit de lui un Poème pour la Naissance de M. le Duc de Rethelois, & cet autre si fameux, au sujet du bannissement d'Ovide, qui se lit devant les Métamorphoses de la Traduction de Nicolas Renouard. DENOMBREMENT.

N. *Desplas*, pour son Missel en François, où il a parlé de mes Ouvrages, de la même qualité.

Antoine *Detonville* (80), pour le Traité de la Roullette, dédié à M. de Carcavi.

Jean *Dolbeau*, Prêtre Chapelain de la Sainte Chapelle, auparavant Précepteur de feu M. le Comte de la Rocheguion de Liancour, pour son Livre des Avertissemens aux Incrédules, qui est un Ouvrage contre ceux qu'on appelloit Jansénistes, en 1668.

Jean *Douet* Sieur de Romcroissant, pour ses Anagrammes au Roi.

Jean *Doujat*, Toulousain (81), Doïen des Professeurs du Roi, en Droit

(80) On a observé ci-dessus que c'étoit M. Pascal.
(81) Mort en 1688.

DENOMBREMENT.

canon & civil, pour ſon Velleïus Paterculus, dont il a fait une Traduction élégante, aïant rempli les Lacunes de cet Auteur; & pour d'autres Ouvrages en Proſe & en Vers, où il y en a même quelques-uns d'obligeans pour les Livres que j'ai faits. Il vient de mettre au jour, & de me donner ſon Hiſtoire en Latin du Droit civil romain, depuis ſon origine, ſous le nom & la protection de M. le Tellier, Chancelier de France, qui de la ſorte même qu'il s'en explique, il ſemble que M. le Tellier porte avec lui & avec ceux qui ſont ſortis de lui, toutes les vertus imaginables. D'où il augure que la Juriſprudence romaine oſera enfin ſe promettre de relever ſa premiere gloire pendant un Regne auſſi floriſſant que celui de Louis XIV. Il traite en Vers latins dans le même Ouvrage, tous les ſujets des quatre Livres des Inſtitutes, & enſuite ceux du Digeſte & du Code. Il dit les cauſes des jugemens du Senat romain pendant la République, où j'euſſe pu croire pourtant qu'outre les Loix des douze Tables, le bon ſens les leur eût ſuggérées, autant que tout ce qu'on en pourroit rechercher d'ailleurs, & que ſelon les beſoins des tems, les Magiſtrats & les Tribuns firent d'autres Loix.

Enfin

Enfin il explique en peu de paroles le mot *infortiat* qu'il tient venir d'une parole Caldéenne. Dans le corps de l'Ouvrage, dont celui qu'il a regardé comme son Protecteur donnera sans doute des marques puissantes de l'estime qu'il en fait, les Sieurs Hallé, Pelisson, Nublé, Menage, & quelques autres entre les Vivans, y sont grandement loués. Quant à Louis *Nublé*, savant Jurisconsulte, il conserve une Version françoise des trois derniers Livres du Code & des Novelles, qui n'est pas d'une moindre antiquité que du Regne du Roi Philippe Auguste. Cependant on achève l'Edition de Tite-Live de Jean Doujat, pour Monseigneur le Dauphin (80); & il ne tiendra qu'à l'Autorité toute-puissante qu'il ne continue son Histoire de France en Latin; ce que ceux qui aiment cette Langue morte, plus que la nôtre vivante, où ils ne sont pas si accoutumés, souhaitent passionnément; & certes pour l'accomplissement d'un Ouvrage si important, il ne faut pas douter qu'il ne soit nécessaire d'y faire de grands frais.

DENOMBREMENT.

Le Sieur *Douville*, Frere de l'Abbé de Boisrobert, pour son Livre des Con-

(80) Elle a paru en 1679. Voïez ce qu'en dit M. Crevier dans la belle Préface sur Tite-Live.

DENOMBREMENT. tes. Il a fait auſſi des Comédies ; mais non pas tant, ni ſi bien, que ſon Frere.

Louis *Douvrier*, Perſonne de qualité, dont le grand ſens & la capacité paroiſſent dans toutes les choſes qu'il a écrites en Latin & en François, pour diverſes Deviſes & Inſcriptions, où il excelle admirablement ; & c'eſt lui qui a fait celle du Roi, *Nec pluribus impar*, au-deſſous d'un Soleil qui en fait le corps. Sa Lettre écrite à la Reine de Suede eſt exprimée d'un ſtyle pur avec beaucoup d'eſprit & de jugement. Il a toujours préféré un grand courage, & l'amour de la vérité, à toute autre choſe, & quelque eſtime qu'il ait toujours faite de Jean *Silhon*, de Gaſcogne, ſon Ami, ſi eſt-ce qu'il a bien connu quels étoient ſes ſentimens pour des matieres importantes qui commençoient de s'agiter de ſon tems.

Charles *Drélincourt*, pour ſes Livres de Conſolations diverſes, qui ſont de grande édification, & pour quelques autres Livres de Doctrine. Il a fait auſſi la Vie de Jean Calvin, où il a prétendu montrer beaucoup de Fables, que l'on a contées pour flétrir la mémoire de ce Novateur, par le témoignage même de ceux de l'Egliſe catholique, & entr'autres de Jacques le Vaſſeur,

Docteur de Sorbonne, dans son Histoire de l'Eglise de Noyon. DENOMBREMENT.

Laurent *Drélincourt*, son Fils aîné, qui écrit poliment, m'a donné un Recueil de ses Vers de piété sur divers sujets tirés de l'Ancien & du Nouveau Testament (81).

Louis *du Duc*, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & Neveu du fameux Fronton du Duc, que j'ai connu peu d'années avant sa mort; pour son humble Remontrance au Roi, sur les afflictions qu'il avoit souffertes avec sa Famille, à cause des troubles arrivés dans sa Ville.

Le R. P. Dom Marc *Durand*, Provençal, Chartreux au Liget, pour son Poème de la Magdelaine, intitulé la *Magdaliade*.

Bertrand *d'Eschaux*, d'une naissance illustre de Province de Bearn, d'où il étoit, premierement Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours, Commandeur des Ordres du Roi, son premier Aumônier, & nommé par Sa Majesté à la dignité de Cardinal, dont il étoit d'autant plus digne, qu'il étoit parfaitement persuadé qu'il n'y avoit point à chercher d'autre regle du salut

(81) Voïez le Tome XVIII de la Bibliothéque Françoise.

DENOMBREMENT.

que les décisions de l'Eglise Romaine: aussi se passionnoit-il grandement pour sa gloire, & pour tous les intérêts de la Cour de Rome qu'il avoit pratiquée long-tems. Et c'est de-là que j'appris de lui, qu'il n'y avoit rien à lui contester, & que tout ce qu'elle fait est bien fait, quand le Pape l'autorise. Aussi ne croïoit-il pas que sans hérésie on pût rien trouver à redire à ses Rituels & dans ses Breviaires, qu'il regardoit avec autant de respect que l'Evangile, puisqu'il n'y avoit rien à changer sans son autorité; comme il n'y a que le Pape seul qui puisse dispenser des choses incompatibles, par la plénitude de sa puissance, & d'accorder des Indulgences telles que celles qui se départent dans le tems des Jubilés; comme de canoniser les Saints, en quoi son pouvoir est entier, comme il est infaillible. Je lui dois cette Doctrine (82), dont je me suis expliqué clairement ailleurs. Au reste, c'étoit un des meilleurs Hommes du monde, & de qui la mémoire étoit si heureuse, qu'il n'avoit jamais rien oublié, de sorte qu'il en eût pu contester avec le Démon (83). Il aimoit

(82) Cette Doctrine n'est point exacte : mais ce n'est pas ici le lieu de la refuter.

(83) Pensée bisarre, & même ridicule.

passionnément les Peres Jésuites ; & c'est lui qui, avec M le Prince, en avança l'établissement dans sa Ville, & dans la Chaire de son Eglise, où ils sont encore les seuls qui l'occupent pendant l'Avent & le Carême.

Monsieur *de l'Espine*, pour son Catéchisme universel, approuvé de toutes les Eglises de France.

Claude *de l'Estoile*, Parisien, de l'Academie Françoise, pour sa Comédie des Filoux, & pour d'autres Vers pleins d'esprit ; car il en avoit beaucoup. De son tems, après Alexandre Hardi que j'ai fort connu, Meyret, Rotrou, Pierre Corneille de Rouen, Pierre du Ryer Parisien, d'Alibrai, Pichou & quelques autres dont le nombre fut grand, écrivirent des Pieces de Théâtres, avec réputation ; mais principalement Corneille que l'on tient avoir passé tous les autres de bien loin.

Monsieur le Cardinal *d'Estrées*, Cesar d'Estrées, Abbé de Long-pont, depuis Evêque & Duc de Laon, & depuis encore Cardinal, lequel aïant connu, dès sa premiere jeunesse, quand il emploïoit si heureusement ses jours à l'étude & dans l'amour qu'il portoit aux Belles-Lettres, pour les marques qu'il lui plût de m'en donner souvent, par

DENOMBREMENT.

les Theses qu'il soutint avec tant de capacité, jusqu'à mériter le dégré de Docteur de Sorbonne. Comme j'écrivois ceci, je reçus de M. l'Abbé, son Neveu Jean d'Estrées, Fils de M. le Duc d'Estrées, Ambassadeur de France à Rome, une grande These de Sorbonnique qu'il devoit soutenir deux jours après; le Mardi quinzieme de Novembre 1678, où il est certain qu'à son accoutumée il donna des témoignages brillans de son érudition. Cette These dédiée au Miroir de la Pénitence, *Speculo Pœnitentiæ*, au-dessous d'une excellente Figure de la Magdelaine, levant ses yeux au Ciel, du dessein du Guide, aussi grande que le naturel, où toutes les Positions, traitant du péché originel, sont gravées au burin sur leur neuf colomnes. Quel bonheur à l'Etat de voir des Personnes de qualité donner de la sorte & de si bonne heure, des marques de leur érudition, comme fit ce jeune Seigneur, en cette occasion, sur des Questions difficiles; car on m'a dit qu'il répondit admirablement.

Nicolas *Faret*, pour son Livre de l'honnête Homme. J'ai vu de lui une Version d'Eutrope.

Jacques *Favereau*, Conseiller en la Cour des Aides, celui pour qui j'ai

compoſé après ſa mort le Livre des Tableaux du Temple des Muſes, enrichi de pluſieurs Figures en Taille-douce, qu'il avoit fait graver à grands frais par les meilleurs Maîtres de ſon tems, qu'il vouloit accompagner de Diſcours amoureux & moraux, & de Sonnets, leſquels il vouloit porter juſqu'au nombre de cent, pour appeller ſon Livre *l'Ouvrage des cent Sonnets*, faiſant alluſion au mot *Sanſonnets*; je ne ſais pourquoi: car enfin M. Favereau montroit de l'eſprit en tout ce qu'il faiſoit. J'avois reçu de ſa part quelques autres Vers latins & françois en l'honneur des Victoires du Roi.

Joſeph *de Faverolles*, Abbé du Pleſſis, né d'une Famille noble en Touraine, de la Maiſon de Bleré, eſprit agréable & naturellement éloquent; pour ſon Panégyrique de M. de Turenne.

Louis *Ferrand*, Avocat en Parlement, ſavant dans la Langue hébraïque, dont il a donné des marques, écrivant ſur les Prophéties de Jacob & de Daniel. J'ai vu de lui une Epître latine très élégante à M. l'Abbé de Bourzeis; & il m'a donné des Vers latins, parodiés ſur quelques-uns de Sidonius Apollinaris, à la louange du Roi.

DENOMBREMENT. Louis *Ferrier*, Provençal, de l'Académie d'Arles, pour un Livre de Vers qu'il nomme *Préceptes galans*, dédié à M. le Duc de Saint-Aignan, Protecteur de son Académie. Il a fait des Pieces de Théâtre, où il paroît beaucoup d'esprit; & l'Auteur du Mercure galand a parlé de lui en divers endroits de ses Livres, qu'il imprime tous les mois : & comme il est lui-même un Ecrivain poli, qui connoît l'air du beau monde, il ne faut pas s'étonner de ce qu'il plaît à toute la Terre. Cet Auteur ne s'y nomme point, même à Monseigneur le Dauphin, à qui ses Livres sont toujours dédiés. Mais de la façon que toutes les choses y sont tournées, il est certain qu'il ne fera point de deshonneur à M. de Vizé, qui en a trouvé l'invention, & qui sait l'art d'écrire agréablement.

Ce que j'ai dit ici de l'un & de l'autre, & sur-tout du dernier, de qui j'ai parlé exprès par occasion, n'est pas pour en attendre des louanges à mon tour; je n'en mérite point, je n'en desire point; & je serai trop heureux, si pour tout ce que j'ai écrit en ma vie, les deux ensemble ne blâment point ouvertement ce que le silence de l'un a déja condamné suffisamment, après quel-

ques Ouvrages que je penſois aſſez raiſonnables, leſquels j'avois donnés au deſir qu'il m'avoit témoigné de les voir. Et ce que l'autre a écrit d'une nouvelle Traduction, diſant *Que par elle déſormais les Dames connoîtront ce qu'elles n'ont jamais connu, & que les Savans mêmes en profiteront*, comme ſi les autres n'avoient rien fait de ſupportable juſqu'ici ſur ce ſujet, non-ſeulement n'eſt pas obligeant, mais il ſemble contenir quelque choſe qui bleſſe la vérité & l'honnêteté civile. Toutes les louanges excluſives, qu'on fait d'ordinaire pour ſes Amis, étant de telle nature, qu'elles portent des bleſſures le plus ſouvent. Cependant la comparaiſon pourroit déterminer le jugement là-deſſus : mais on ne s'en met pas toujours en peine ; & ce qui deſoblige les uns, réjouit quelquefois les autres. Il n'eſt pas néceſſaire de dire plus clairement le ſujet qui a fait mettre ici cette petite digreſſion, depuis ce qui s'eſt lu dans la premiere Partie de cet Article, avec la perſuaſion toute entiere que l'on a eue de la vérité de ce qu'elle contient.

DENOMBREMENT.

Valerien *de Flavigni*, Docteur de Sorbonne, & Profeſſeur du Roi en Langue hébraïque, pour deux Livres

DENOMBREMENT. concernant les Lectures diverſes des Livres ſacrés.

Le Sieur *de la Fontaine*, pour ſes Nouvelles en Vers, & pour ſa Comédie après l'Eunuque de Terence. M. Fouquet Sur-Intendant des Finances, lui donnoit des marques de l'eſtime qu'il faiſoit de lui, le priant d'exercer ſon bel eſprit à faire des Deſcriptions en Vers des belles choſes qu'il faiſoit peindre à Saint Mandé.

Louis *de Fontenette*, Médecin de Poitiers, pour ſes Aphoriſmes d'Hippocrate tournés en Vers françois, & dédiés à Maître Guy Patin, Docteur Régent & Doïen de la Faculté de Médecine de Paris en 1654.

Louis *Forget*, Chanoine de l'Egliſe de Tours, pour ſon Livre des Œuvres de Miſéricorde, pour celui des Vertus & du Triomphe de Saint Louis, & pour un autre des hautes pratiques des Saints.

François *Forget*, de la Picardiere, pour un Livre de Vers Moraux.

François *Fortin*, appellé le Solitaire, inventif, Religieux de l'Ordre de Grandmont, pour ſon Livre des Innocentes Ruſes pour prendre les Oiſeaux: ouvrage agréable, dédié à Monſeigneur l'Archevêque de Tours, en 1660,

Janus Cecilius *Frei*, du Canton de Fribourg dans le Païs des Suiſſes, mon Maître en Philoſophie, pour toutes les choſes philoſophiques & curieuſes, qui furent imprimées de ſon vivant, peu de tems avant qu'il prît ſes dégrés dans la Faculté de Médecine, dont il dédia les Theſes à M. de Marolles. C'eſt lui qui fit ces deux Panégyriques ingénieux, que l'on a vus, dédiés à M. Bourdelot, Oncle de M. l'Abbé de Maſſé, en l'année 1618, dans leſquels il loue deux Théologiens, l'un nommé *Callier*, de l'Ordre des Cordeliers de Chaſteaudun, & l'autre, Claude *Mahuet*, de Châlons en Champagne. Le premier Panégyrique, dont les mots commencent par C; & le ſecond, dans lequel il ne ſe lit ni R ni S, qui eſt un jeu d'eſprit qui ſemble aller au-delà de tout ce qu'on s'en pourroit imaginer, & de ce qui s'eſt jamais fait de plus ſurprenant dans les Acroſtiches, ou dans les Anagrammes. Cependant Janus Cæcilius *Frei* fit encore depuis un Eloge pareil pour ſon Alteſſe roïale Gaſton Jean-Baptiſte de France, où tous les mots commencent par G, qui ſemble être d'ailleurs une Lettre aſſez ſtérile, & le fit pourtant admirablement.

DENOMBREMENT.

Jean Louis *de Fromentieres*, Abbé du

DENOMBREMENT.

Jard, Prieur de Toiſelé, & depuis Evêque d'Aire, Perſonnage éloquent, & l'un des plus grands Prédicateurs de France, qui s'eſt ſignalé par un grand nombre d'actions mémorables, pour l'Oraiſon funebre de Meſſire Hardouin de Perefixe de Beaumont, Archevêque de Paris, laquelle il prononça dans l'Egliſe de Notre-Dame, le 7^e^ jour de Février 1671.

Jean *Fronteau*, Angevin, Chanoine Régulier de Sainte Genevieve & Chancelier de l'Univerſité, avoit l'eſprit facile avec beaucoup d'érudition. Il a travaillé ſur les Pſeaumes, mais cet Ouvrage n'eſt pas encore imprimé. Il faiſoit des Vers latins, comparables à ceux de Remy, de Feramus, & de ce Profeſſeur de Navarre nommé Saint Martin; j'en ai eu quelques-uns de ſa main, que j'eſtime pour leur ſujet de piété, & pour être un Ouvrage de ſon eſprit.

Fronto Ducæus, le plus ancien des trois Jéſuites, avec Sirmond & Petau, que M. Coefteau, Evêque de Marſeille, nommoit les trois Graces de leur Compagnie. Celui-ci à qui le Public eſt redevable de ſon élégante Verſion de Saint Chryſoſtome; cet excellent Homme m'honoroit de ſa bienveillance, &

m'en voulut bien donner une marque par le Livre d'un Ancien, dont il fit imprimer la Copie qui ne l'avoit jamais été.

DENOMBREMENT.

Antoine *de Furetiere*, Avocat en Parlement, Procureur fiscal de la Justice temporelle de Saint Germain-des-Prez, & depuis Abbé de Chalivoy, & Prieur de Saint Martin de Chéré (84), au Diocese de Chartres, de l'Académie françoise, m'a donné sa nouvelle Allégorie, son Roman Bourgeois, ses Paraboles de l'Evangile en Vers, ses Satyres & son Mercure Voïageur ; toutes ces choses ingénieusement écrites, & dont quelques-unes méritent bien qu'on les lise plus d'une fois.

Jean *Gaberot*, de Bléré sur Cher, Prêtre, du Diocese de Tours, que je dois grandement estimer pour les beaux Vers que j'ai vus de lui, & dont je fais aussi beaucoup d'état ; pour deux Tragédies qu'il a faites du Martyr des S S. Innocens, & de la mort de Cesar. J'ai reçu encore de lui de fort belles Stances de dix Vers chacune, sur les Litanies de Jesus-Christ & de la Vierge. Toutes ces choses, & bien d'autres de pareille force, qui ne verront peut-être jamais le jour. Son Oncle Louis *Gaberot*, Avo-

(84) C'est Chuîne.

DENOMBREMENT.

cat & Bailli de Bleré, ne l'a point égalé dans sa Version des Odes d'Horace, sur lesquelles il avoit travaillé.

Albert *Gabrielleschi*, Dominicain Polonois, Docteur de Paris, pour son *Compendium theologicum.*

Jacques *Gaffarel*, pour son Livre des Talismans, & pour le projet de celui des Grottes, qui seroit un Ouvrage digne de voir le jour.

J. *de Gagneres*, Gentilhomme obligeant, de qui j'ai toujours reçu beaucoup de marques d'amitié; pour des Anagrammes & des Vers très polis qu'il a faits en ma faveur.

Pierre *Gassendi*, Prévôt de Digne, Professeur du Roi en Mathématique, Personnage d'une érudition si étendue, pour ses Œuvres imprimées de son tems (85).

Nicolas *Gastineau*, Théologien, Ami de la Vérité évangélique; pour un Livre d'Epîtres de Controverse contre les Opinions de ceux de la Religion prétendue réformée. Ce Livre est écrit d'un style clair & poli. M. de Launoy lui a adressé une de ses Epîtres critiques dans la huitieme Partie de son Recueil, où il en adresse encore à d'au-

(85) Voïez sa vie par le Pere Bougerel, de l'Oratoire,

tres, qu'il ne qualifie pas Théologiens, pour n'être pas gradués, mais qui le sont pourtant par leur étude & par leur beau naturel, tels que Michel Girard, Abbé de Verteuil, François Bon, & André Berruyer qui se disoit originaire d'une Famille de son nom en Touraine, dont j'ai connu les derniers Seigneurs de Saint-Germain sur Indré.

DENOMBREMENT.

Jacques *Gaudin*, Docteur de Sorbonne, dont il avoit été Prieur, Ami de M. des Roches le Masle, Chantre de l'Eglise de Paris, Prieur de S. Maximin-lez-Beauvais, Bibliothécaire de Sorbonne, l'un des Secrétaires de feu M. le Cardinal Duc de Richelieu, Chanoine & Official de l'Eglise de Paris, qui doit sa naissance à la petite Ville de S. Epin, du Diocese de Tours; pour l'Oraison funebre de M. de Perefixe, Archevêque de Paris, prononcée dans l'Eglise de Sorbonne le 4 de Février 1671.

Gilbert *Gaulmin*, né à Moulins en Bourbonnois, Bibliothéquaire roïal, & long tems depuis mort Doïen des Maîtres des Requêtes; pour son Livre de Theoclore Prodrome des Amours de Rodante & Dosiclée, dédié à Charles de Lorme, Médecin, son Cousin. Il avoit aussi traduit du Grec d'Eustatius

DENOMBREMENT. les Amours d'Iſmene & d'Iſmenie ; & d'Achiles Tatius, les Amours de Daphnis & de Chloé, comme auſſi quelques Ouvrages de Michel Pſellus; il étoit ſavant dans les Langues orientales, & a excellé dans la Poéſie latine.

Henri de Litolphi Maroni, qui portoit le nom de *Gauville*, d'une Terre que ſa famille poſſedoit en Normandie, étoit Fils aîné du Seigneur Conſtance de Mantoue, premierement Ecuïer de la petite Ecurie, puis Maître d'Hôtel ordinaire du Roi : & parcequ'il portoit le ſurnom de *Maroni*, il ſe diſoit deſcendu de la race de Virgile. Et certes Henri avoit le naturel de faire de beaux Vers latins comme Virgile, dont il étoit loué, & lui reſſembloit, dit-on, en beaucoup de choſes. Je l'ai connu parfaitement dès ſa jeuneſſe. Enfin étant arrivé à l'Epiſcopat qu'il avoit tant déſiré, d'Abbé de S. Nicolas-aux-Bois qu'il étoit & d'Aumônier du Roi, pour avoir heureuſement converſé avec Jean du Vergier de Hauranne, Abbé de S. Cyran, & Antoine Arnaud, Docteur en Sorbonne, il en prit des teintures de piété & de doctrine ſiexcellentes, qu'il devint en peu de tems l'un des plus grand ouvrages de la Grace, qui aient paru de

nos jours. Si bien qu'il eſt mort ſaintement, après avoir fait cette belle ordonnance que nous liſons de lui, pour la fondation d'un Seminaire dans ſa Maiſon Epiſcopale en 1645. M. Godeau Evêque de Graſſe a celebré ſa mémoire par une Oraiſon funebre qu'il prononça à Paris dans l'Egliſe des Auguſtins devant Meſſieurs du Clergé de France aſſemblés, où il avoit été député en 1646.

DENOMBREMENT.

Dom Gabriel *Gerberon*, Bénédictin réformé, pour ſon Livre de Rupert. Il en a écrit un autre depuis de la Robe de J. C. qui ſe conſerve dans le Prieuré d'Argenteuil.

Dom Michel *Germain* Bénédictin, pour ſon Livre de l'Hiſtoire de Notre-Dame de Soiſſons qu'il m'a gracieuſement offert ; mais que je n'ai pas accepté, bien que je l'eſtime, m'étant contenté d'en prendre la lecture.

Nicolas *Gervaiſe*, Médecin, ami de M. Fouquet, Sur-Intendant des Finances, qui l'emploïoit, pour ſa Poéſie latine, dans les deſcriptions qu'il faiſoit pour les belles peintures de S. Mandé ; il m'a donné ſon excellent Poème de la Saignée, dédié à M. de Choiſeul, Evêque de Tournai.

Guillaume *Gibieuf*, Docteur de Sor-

DENOMBREMENT. bonne, Prêtre de l'Oratoire, l'un des premiers Compagnons de M. de Berulle, pour ſon Livre des Grandeurs de la Vierge.

Gabriel *Gilbert*, pour ſon Poème de l'Art de plaire.

Le Sr. *Girard*, Avocat, pour pluſieurs Vers François ſur des occaſions diverſes.

Louis *de Giry* Pariſien, Avocat, pour pluſieurs tomes de ſes traductions de S. Auguſtin, & de l'Apologetique de Tertullien.

Claude *Godart* Avocat, Anagrammatiſte & Poète roïal, pour diverſes Anagrammes pour le Roi.

Antoine *Godeau* Evêque de Graſſe & de Vence, de qui la ſcience & la piété ont toujours été ſi recommandables, pour toutes ſes œuvres en Proſe & en Vers, dont le nombre eſt grand. Je m'y trouve honoré dans un petit Poème contre la vanité.

Silvain *Godon*, qui porte la qualité d'Abbé, Chanoine de l'Egliſe de Rouen, & ſucceſſivement Chancelier de l'Egliſe de Metz, & Doïen de celle de Toul, Prieur de Villentraſt, Prédicateur, m'a donné des marques de ſon érudition & de ſes honnêtetés, par des Vers en latin & en françois. On attend

de lui sa version de l'Histoire du Concile de Trente, composée par le Cardinal Palavicin. DENOMBREMENT.

N. *Goizet*, pour son Dialogue de la Nature, en Vers, dédié au Roi.

Jean Ogier *de Gombaud*, du Païs de Xaintonge, esprit délicat, pour tous ses Livres de Poésie; pour son Endimion, & pour son Recueil de Lettres. Il a fait des Epigrammes, des Sonnets & des pieces de Théâtre.

Marin le Roy *de Gomberville*, Parisien, pour ses Mémoires de Nevers, & pour la Doctrine des mœurs. C'est lui qui est l'Auteur du Polexandre, de la Cytherée & de l'Alcidiane. On a fait état de sa Prose & de ses Vers.

Jacques *Gonthier*, pour quelques Vers obligeans. Il est né jumeau, d'une famille honnête, le 5^e^. jour de Mars 1643, dans une petite ville de Guyenne nommée S. Emilion, au deçà de la Dordonne, dans le Diocèse de Bordeaux, où l'on voit encore la maison du Poète Ausone, qui fut Consul Romain. La présence d'un lieu si remarquable, qui infailliblement du tems d'Ausonne, portoit un autre nom que celui qu'on lui donne à présent, & qui ne traduit pas heureusement le mot *Emilianus*, si c'est de-là que S. Emilion tire son nom,

DENOMBREMENT.

Quoi qu'il en ſoit, la ſeule préſence de ce lieu n'auroit-elle point inſpiré à celui dont je parle, le genie de faire aiſément de beaux Vers, & d'écrire obligeamment de tout le monde? Je le veux croire ainſi; & comme il eſt trop bien né pour en uſer autrement, je voudrois qu'au lieu de Buchanan,& de Ciceron même pour ſes Oraiſons contre Verrès, quelque belles qu'elles ſoient. il voulût s'appliquer à traduire l'excellent Poète de ſon païs, parceque d'ailleurs il eſt difficile autant qu'il eſt élegant, ſans toutesfois le paraphraſer, comme quelques uns s'imaginent que cela ne ſe peut faire autrement. J'en ai rendu quelques Pieces, Vers pour Vers, bien qu'elles ſoient très conciſes dans leur original. J'ai auſſi traduit ſon Idyle de la Roſe, ſon Centon, & ſon Poème de l'Amour crucifié. S'il ſe veut divertir à de tels ouvrages, & à ceux-ci même que j'ai faits, je ne doute pas qu'il n'aille encore plus loin, ſelon l'opinion aſſez ordinaire des jeunes gens, qui ſe perſuadent toujours bientôt qu'un Ecrivain de quatre-vingts ans n'eſt plus à la mode, & qu'il ne les ſauroit jamais égaler à bien parler.

Michel *Gorgeu* Minime, pour ſon Livre des Papes deſignés par des figu-

res prophetiques de S. Malachie, Archevêque d'Irlande.

Marie *de Gournai* le Jars, Fille d'alliance de Michel de Montagne, qui lui avoit inſpiré ſa doctrine & ſes ſentimens avec une partie de ſon ſtyle métaphorique ſoutenu de beaucoup d'expreſſions proverbiales, ſelon le goût de ſon ſiécle, pour toutes ſes œuvres en Proſe & en Vers, dont il s'eſt fait trois éditions, & je les ai toutes trois ſous les noms de ſon Ombre, de ſes Avis & de ſes Préſens. Ce fut chez cette honnête Demoiſelle où ſe conçut la premiere idée de l'Académie Françoiſe, par tous ceux qui la viſitoient tous les jours, où j'y ai vû non-ſeulement une bonne partie de pluſieurs que j'ai nommés dans ce Dénombrement, tels que Mrs. Ogier, de la Mothe le Vayer, l'Eſtoile, Cotin, Habert Abbé de Ceriſi, mais encore trois Freres de celui-là même, Jacques de Seriſai, Intendant de M. de la Rochefoucaud, Claude de Malleville Pariſien, depuis Secretaire de M. de Baſſompiere, au ſujet de qui il a fait un Poëme qui ne me paroît pas trop avantageux à la mémoire d'une grande Princeſſe, & quelques autres échapés à mon ſouvenir.

DENOMBREMENT.

Alexandre *le Grand*, Sieur d'Argicour Druyde, pour sa Tragédie de Ste. Reine, qu'il appelle le Triomphe de l'Amour divin. Il y a un autre Alexandre *le Grand*, Prédicateur, Bénédictin réformé, Fils d'un Médecin de la ville de S. Aignan.

David *le Grand*, Religieux de l'Ordre de Citeaux, pour ses œuvres poëtiques dédiées à Madame la Marechale de la Chastre, & pour son Poème du Solitaire qui lui a plu de m'addresser.

Un autre *le Grand*, surnommé de *Belleville*, étoit de mes amis, & avoit infiniment d'esprit. Il montoit sur le Theâtre sous un nom emprunté avec Flesselles & la Fleur, sous les noms de Gauthier & de Guillaume, admirables en leur genre, du tems de Mondori sous la protection de M. le Cardinal de Richelieu, & dès devant même, quand le vieux Arlequin de Mantoue faisoit la Comédie Italienne avec Pantalon & le Docteur Gratiam. Depuis entre les François jouerent la Comédie, le Capitan Matamore, Boniface, Jodelet, Bruscambille avec ses prologues, dont quelques-uns sont imprimés, & Dame Gigogne, depuis la mort de Perrine, qui de son tems, sous Valeran & la Porte fut un person-

nage incomparable. Tous ceux-ci ont eu des ſucceſſeurs agréables à la Cour, tels que Moliere, d'entre tous leſquels je ne connois que le ſeul Poiſſon de qui j'ai vû des Vers très raiſonnables à la louange du Roi. Un Seigneur de qualité en a formé pluſieurs à ſa maniere qui ont, à ce qu'on dit, heureuſement réüſſi dans les Comédies en Muſique qu'on appelle *Operas*, & que je n'ai jamais vues, m'étant abſtenu de voir toutes ces choſes depuis que Mondori finit ſes actions, qui charmerent tout le monde. Cet excellent homme a récité ſur la Scene deux diſcours que je lui avois donnés, ou plutôt qu'il me pria de lui donner, bien que de lui-même il en eût pû faire de meilleurs.

DENOMBREMENT.

Le Sieur de la *Gravette*, pour diverſes Poëſies, où il s'eſt auſſi ſouvenu de moi, pour m'obliger, bien que je déſire peu cette ſorte de civilités.

Nicolas *Guéprat*, Auguſtin, Docteur de Paris, ci-devant Provincial de ſon Ordre après avoir été Prieur du grand Couvent, pour un Livre de Théologie.

François de la *Gueſle*, Archevêque de Tours, fut celui qui après m'avoir admis au nombre des Clercs de ſon Diocéſe par la cérémonie de la Tonſure,

DENOMBREMENT. reçut les Bulles que le Pape Paul V m'avoit accordées à la nomination du Roi Henri IV, pour l'Abbaïe de Baugerais de l'Ordre de Citeaux, que j'ai possedée 68 ans. Ce Prélat députe pour les Etats généraux de France en l'année 1614, mourut à Paris en la même année, à qui la Reine Régente donna pour son Successeur Sebastien Galligai, Abbé de Mairmontier, Frere de la Maréchale d'Ancre.

Samuel *Guichenon* de Bresse, pour l'Histoire de sa Province. Il a fait depuis l'Histoire de Savoie.

François *Guiet* Angevin, pour quelques Vers latins; son Terence s'est imprimé depuis sa mort, & M. Menage est dépositaire des autres Livres corrigés de sa main.

Henri Louis *Habert* de Montmor, Conseiller d'Etat, Doïen des Maîtres des Requêtes, pour des Vers excellens qu'il a composés sur divers sujets en Latin & en François. Son érudition est singuliere en toutes choses; & comme il est parfaitement civil, il lui a plû même de m'honorer de quelques Vers très obligeans : je lui suis redevable de toutes les œuvres de Gassendi que ses soins généreux ont fait imprimer depuis sa mort. Il ne se peut rien imaginer

giner de plus juſte & de plus ſpirituel que toutes les deviſes qu'on a vues de lui ſur divers ſujets.

DENOMBREMENT.

Germain *Habert* Abbé de Ceriſi, pour ſon Poëme des yeux de Philis en Aſtre. C'eſt lui qui a fait la vie de M. le Cardinal de Berulle.

Iſaac *Habert* Evêque de Vabres, pour divers ouvrages latins en Proſe & en Vers. Il a célébré les trois Feux de l'année 1618, auſſi bien que les peintures de l'Egliſe des Chartreux, & de la Galerie de l'Hôtel Seguier.

Les trois Feux de 1618, furent ceux de l'embraſement du Palais, les Feux de réjouiſſance qui ſe firent dans l'île-Louviers, pour la ſolemnité de la Fête de S. Louis, & ceux de la Comete qui ſe vit au Ciel.

Un *François Habert* d'Iſſoudun, qui vivoit ſous les regnes de François I & de Henri II, a compoſé pluſieurs Vers, ſelon l'uſage de ſon tems, c'eſt-à-dire mauvais, non-ſeulement pour la verſification, ſans aucun choix de termes propres, avec des bâillemens continuels, mais encore par le peu d'eſprit qui s'y rencontre. Ceux des trois autres regnes ſuivans n'ont guere mieux valu, ſi l'on excepte ceux de deux ou trois, où l'on peut dire encore que rien

DENOMBREMENT.

ne se trouve fort parfait. Ce François Habert n'étoit point de la famille de M. de Montmor.

Pierre *Halley*, de la Ville de Bayeux, premierement Poëte roïal, & depuis Docteur en Droit Canon, dont l'esprit en toutes choses est parfaitement pénétrant; & quand il juge à propos de défendre quelque opinion que ce soit, il le fait sans peine, qui est un effet ordinaire des disputes éternelles de l'Ecole, dont aussi n'est-il pas toujours nécessaire de se défaire entierement pour beaucoup de raisons de politique & d'utilité. Il m'a donné un Recueil de ses Vers Latins, avec d'autres compositions de doctrine & d'éloquence sur des sujets différens.

François *Hedelin* Abbé d'Aubignac, qui n'étoit pas seulement Théologien & Prédicateur, mais qui s'entendoit parfaitement aux pratiques du Théâtre, dont il a fait des Livres, aussi bien que des Allegories & des Romans ingenieux, pour toutes ses œuvres en Prose & en Vers.

Jacques *Hennequin* de Troies en Champagne, Docteur Regent en Théologie, pour un grand nombre de Thèses soutenues dans la Faculté. C'étoit un Homme à grande Bibliotheque,

comme depuis lui le fut Nicolas *Porcher*, à qui un accident de feu fit perir en cela toute ſa joie, & l'une des plus conſiderables applications de ſon eſprit.

Henry IV, Roi de France & de Navarre, m'oblige de le regarder ici non-ſeulement comme mon Roi, mais encore comme mon premier bienfaiteur, puiſque ce fut à ſa nomination que M. de Marolles obtint pour moi l'Abbaïe de Baugerais de l'Ordre de Citeaux, n'aïant pas encore atteint l'âge de dix ans; car le Brevet de ſa Majeſté pour ce Bénéfice me fut accordé dès 1609, & cela par une indulgence toute particuliere de ce grand Prince, m'étant trouvé deſtiné dans ma famille à la condition Eccléſiaſtique, pour n'en être pas l'Aîné.

Michel *de la Herpiniere* le Ragois, de Blois, pour des Vers latins dédiés à Monſeigneur le Prince.

Charles *Herſent* de l'Oratoire, & depuis Chancelier de l'Egliſe de Metz, Prédicateur célebre, pour ſon Sermon du ſcandale, & pour ſon Livre ſur le Cantique des Cantiques.

René Yſoré, Chevalier, Baron *d'Hervault*, Seigneur de Plainmartin, de qui la bonne mine & le grand air du

DENOM-BREMENT.

monde poli égaloient la civilité, ne pouvoit souffrir les diverses créances dans l'Etat : comme il avoit d'ailleurs beaucoup de respect pour le Saint Siege, il en composa quelques Livres, qu'il me fit l'honneur de me donner. Mais depuis, Georges *Ysoré*, Marquis *d'Hervault* & de *Plainmartin*, Lieutenant de Roi en Touraine, son Fils aîné, alla bien plus loin dans les mêmes sentimens, contre les opinions nouvelles, sans toutefois avoir rien fait imprimer. Il étoit aussi très savant dans les Généalogies des Maisons illustres, où il s'étoit rendu versé, après avoir examiné soigneusement toutes les choses singulieres de celles dont il étoit allié. Il s'étoit appliqué aux connoissances du Droit Civil, & n'ignoroit pas le Canonique, non plus que la Théologie scholastique & positive, dont il a laissé l'étude entiere à son Fils l'Abbé, Docteur de Sorbonne, qui prêche savamment. Cependant je sais bien que les Ecrits de M. le Marquis d'Hervault sont nombreux en divers genres, & sur-tout dans les matieres de Religion pour la Controverse, où il s'étoit objecté les plus grandes difficultés de ceux qui ne sont pas de la Communion Romaine.

Pierre *d'Hozier* de Selhon (86) en Provence, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, fut d'une mémoire heureuſe. Il me donna l'Hiſtoire de Bretagne de Pierre le Baud, celle de la Maiſon de Combaud pour M. le Comte d'Auteuil, & diverſes Généalogies, outre les belles remarques qu'il fit ſur celle de Gondi, dont il induit la deſcente depuis plus de quatre cens ans. Ce qu'il juſtifie par des preuves qu'on ne ſauroit conteſter. Mais ce qu'en a écrit le Pere François Senault de l'Oratoire dans ſon Oraiſon funebre de Madame la Marquiſe de Maignelai (87), Tante de M. le Cardinal de Retz, eſt encore allé plus loin, & prouve même que le Pape Jean VIII étoit de cette Maiſon. Pierre d'Hozier a laiſſé deux Fils appliqués comme lui à l'étude & aux recherches curieuſes des Généalogies. (88).

Denombrement.

Conſtanter *Huguens* de Zuilchom (89), excellent perſonnage de Hollande, pour ſon Livre des Poéſies latines, qu'il lui plut d'accompagner pour moi de Vers très obligeans. Toute ſa Famille eſt il-

(85) Il étoit de Marſeille, & eſt mort le 1 Décembre 1660.

(87) Charlotte Marguerite de Gondy, Marquiſe de Magnelay, morte en 1650.

(88) Voïez le Moreri de 1732.

(89) Il faut, Conſtantin Huyghens de Zuylichem.

DENOMBREMENT. lustre, & ses Fils sont savants comme lui.

Gregoire *Huret*, pour ses desseins d'Architecture, avec les feuilles imprimées sur ce sujet.

Louis *Jacob* de l'Ordre des Carmes, pour sa Bibliographie & pour son Histoire des illustres Ecrivains de Châlons sur Saone, d'où il étoit : il eut été capable de continuer les desseins commencés des sieurs du Verdier & de la Croix du Maine touchant la Bibliotheque des Livres françois, aïant tous deux écrit en même tems sur ce sujet dès l'année 1594, le nombre de ces sortes d'ouvrages s'étant augmenté depuis dans une quantité prodigieuse.

Ambroise *Janvier* Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, pour son Livre de Rabbi Kimhi sur les Pseaumes.

Monsieur le Comte de *Jonzac*, de qui la vie a été si courte pour les belles choses qu'il a faites, dont il n'a pas joui, & dont je pris sujet de composer des Epigrammes de quatre Vers pour joindre à ses Fables de Métamorphoses d'Ovide, qu'il avoit tournées si élegamment, & qu'il seroit à souhaiter qu'elles fussent rendues publiques par l'impression. J'ai des Vers de lui, parfaitement obligeans.

Claude Comte *de Jussac*, dont j'ai parlé en divers lieux de mes Ouvrages, pour des Vers aussi très polis dignes de son bel esprit, & pour des considerations qu'il m'a données sur l'œconomie du Poème de l'Eneïde, où il fait paroître un grand jugement

DENOMBREMENT.

Christophe *Justel*, Secretaire du Roi, pour son Histoire d'Auvergne.

Henri *Justel* son Fils, qui égale son Pere en mérite & en vertu, & qui reçoit chez lui tous les jours tant de marques de l'estime qu'on en fait, par les fréquentes visites qu'on lui rend, pour ses Conciles d'Afrique, dont il m'a voulu enrichir. (90).

Claude *le Laboureur*, Prieur de l'Isle-Barbe, pour les Antiquités de son Abbaïe, qu'il appelle les *Masures de l'Isle-Barbe*, où il écrit que l'on a tenu qu'elle a été bâtie par S. Longin Martyr, du païs de Cappadoce, qui fut ce Soldat qui perça le côté de Notre-Seigneur, & qui dédia son Oratoire à l'Apôtre Saint André, qui devoit être encore vivant (91), ce qu'il essaie pourtant de réfuter; faisant voir d'ailleurs que l'Eglise de cette Abbaïe est dédiée à Dieu, sous l'invocation de S. Martin.

(90) Il est mort à Londres en 1693.

(91) Pure fable.

DENOMBREMENT. Jean *le Laboureur*, vertueux & ſavant Abbé, pour ſes Hiſtoires de Charles VI, de Guébrian, de Caſtelnau, de Pologne, & autres Ecrits conſiderables.

Louis *le Laboureur*, Bailli de Montmoranci, aſſez connu par toutes les excellentes qualités de ſon eſptit, Frere aîné de l'Abbé, pour ſon Poème de Charlemagne, & pour ſes prérogatives de la Langue françoiſe (92), & autres œuvres en Proſe & en Vers, où il y a une piece entre pluſieurs, par laquelle il lui a plu d'honorer mes écrits, & ſe lit dans ma verſion de Stace.

Jean *de Lamon*, d'une famille Ecoſſoiſe, Abbé de Châtre en Perigord, Prédicateur éloquent; pour ſa belle remontrance à Meſſieurs du Clergé, pour porter ſes juſtes plaintes au Roi ſur le ſujet de ſon Abbaïe, qui lui fait exercer une patience digne d'admiration.

Gilles *de Launai*, qui enſeigne la Philoſophie avec une méthode facile, pour ſes Eſſais phyſiques du monde en général, & pour d'autres Traités ſur cette matiere, écrits poliment en François.

(92) Le titre eſt : Avantages de la Langue françoiſe ſur la Langue latine, 1669, *in*-12.

Jean *de Launoy*, Docteur de Paris de la Maiſon de Navarre, Fils de Pierre de Launoy & de Michelle Jean, naquit en Valdeſie au Dioceſe de Coutances le 21 jour de Décembre 1603, prit les Ordres ſacrés à Paris en 1634, & le Bonnet de Docteur au mois de Juin de la même année, aïant été élevé aux études à Coutances par Guillaume de Launoy, Promoteur dans l'Officialité. Son nom eſt admirablement connu, aïant été le plus célebre Critique de ſon tems en matieres Théologiques. Comme j'avois beaucoup de part en ſon amitié, il m'a donné de ſes ouvrages juſqu'à 62 volumes en Latin & en François, où il a fait une proviſion d'une étude ſolide pour tous ceux qui aiment les recherches de la vérité, que d'autres ont eſſaïé quelquefois d'obſcurcir, ou que les tems avoient enveloppée dans les ténebres où elle demeuroit enſevelie.

DENOMBREMENT.

M. *Lentin* (93), Conſeiller au Parlement de Dijon, pour la docte Préface latine de Claude Saulmaiſe, ſur l'Hiſtoire latine de Pline.

Pierre *Lignage*, de Chaalons en Champagne, a fait des Vers latins que

(93) Il faut *Lantin*. Voïez la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne.

DENOMBREMENT.

jai reçus de sa main. Il avoit dessein de remplir les lacunes de Petrone, & s'est persuadé qu'il en étoit venu à bout; ce que j'eus de la peine à croire, tenant la chose impossible pour la faire heureusement. Il disoit aussi d'avoir fait une Version entiere de cet Auteur assez difficile, ce qui n'a pourtant point paru: mais au lieu de cela, on a vu sa Traduction des Tragédies de Seneque, distribuées en dix petits Volumes; ce qui l'avoit rendu digne d'être de l'Académie françoise, s'il eût voulu y penser tout de bon, parce, disoit-il, qu'il y avoit des Amis. Il a écrit depuis quelques Histoires des Païs du Nord, qui n'ont pas eu tout le succès qu'il en pouvoit desirer, pour n'avoir pas assez gardé le respect qui est dû aux Puissances souveraines. Cet Ouvrage dédié à M. de Lamoignon, premier Président.

François Pajot *de Liniere*, d'une Famille noble de la Robe; car son Pere étoit Conseiller au grand Conseil, Fils d'un Maître des Comptes de Paris. Son beau naturel a produit jusqu'ici plusieurs Vers tournés d'une maniere enjouée, & quelquefois assez piquante, dont quelques-uns se lisent dans des Recueils de Poésie du tems: je n'en ai point eu de sa main. Il me vient de

montrer une Piece qu'il a faite pour le Roi, où il lui parle de ses roïales libéralités vers les bons Poètes, auxquelles il aura peut-être part un jour, s'il est aussi heureux, qu'il paroît passionné pour sa gloire. J'en ai vu une autre de lui à la louange de M. le Tellier, Chancelier de France, laquelle je tiens digne de l'estime d'un si grand Personnage, qui fait aussi du bien à ces Messieurs, quand il le juge à propos (94).

DENOMBREMENT.

Jean *des Lions*, Docteur de Sorbonne, Doïen de Senlis, pour son Sermon de l'Assomption de Notre-Dame, contre les sentimens de son Evêque (95).

Michel *de Loir* (96), de Caen, Docteur, Régent de l'Ecole de Droit canon, pour son Livre, *de Pactuum & Contractuum Idea methodica.*

Nicolas *du Loir*, de Paris, pour son Livre des Voïages de l'Orient.

Jacques *du Lorens*, pour ses Satyres.

Autre *du Lorens*, Angevin, pour ses Problêmes mathématiques, & pour quelques Vers qu'il faisoit; tels que ceux qu'il composa pour les Etats de Hollande, dont il attendoit plus de se-

(94) Ce Poète est mort en 1704.

(95) Voïez les Mémoires du P. Niceron, & sur-tout le Tome XX.

(96) C'est *de Loy*.

DENOMBREMENT.

cours qu'il n'en pût espérer de son propre Païs, où il disoit que rarement les excellens Hommes sont reconnus.

LOUIS XIII, Roi de France & de Navarre me combloit des biens de la fortune, en considération de M. de Marolles si j'en eusse été digne. Dès l'année 1624 il consentit à une nomination pour moi à l'Evêché de Limoges, que lui demanda M. le Duc de Nevers; mais l'avis de la mort de M. de la Marthonie qui en étoit Evêque, ne se trouva pas véritable. Puis il eut la bonté d'accorder pour moi par deux fois l'Abbaïe de Villeloin, qui vaqua enfin par la mort de M. de Cornac, en l'année 1626 : & par le moïen de ce Bénéfice, il trouvoit bon encore de m'accorder l'Archevêché d'Aix, par la démission de M. le Cardinal de Lyon, si M. de Marolles ne l'eût point empêché, pour des raisons domestiques, où je ne fis point de résistance.

LOUIS XIV, Roi de France & de Navarre, que je vis baptiser à Saint-Germain-en-Laye, peu de jours avant la mort du Roi son Pere, & tenir ensuite son premier lit de Justice pour déclarer Régente la Reine sa Mere, & qui depuis, pour toutes ses grandes actions, a mérité plus d'éloges & plus de titres

glorieux, que toute la terre ne s'est efforcée de lui en donner, m'a fait beaucoup de grace de consentir enfin à ma démission de deux Eglises que je possédois, sans autre raison de mon côté, que de n'avoir pas mérité d'avoir d'autres marques de ses bontés & de sa magnificence roïale, qu'il a fait sentir avec tant d'abondance pour tous ceux qui en sont dignes.

Un Lithuanien, nommé *Lubienieski*, Homme d'esprit, & zélé dans sa créance, touchant son Livre de la Doctrine des Sociniens, qui étoit la sienne.

Jacques Augustin *Lubin*, de Paris, Augustin de la Province de Bourges, Prédicateur & Géographe du Roi, comme il se qualifie lui même dans les Cartes géographiques qu'il a gravées de sa main, ou qu'il a dessinées, s'y appliquant avec soin, comme il s'en voit beaucoup de Descriptions. Il a travaillé sur le Livre des Villes de Stephanus (97); mais cet Ouvrage n'est point encore imprimé. Il m'a donné quelques Mémoires des Ecrivains de son Ordre, & quelques Figures des Maisons religieuses de sa Congrégation, dont il a fait les desseins qu'Albert Flament a gravés. Ce Pere fut baptisé sous le nom

(97) C'est-à-dire, d'Etienne de Byzance.

DENOMBREMENT.

de *Jacques*, qui lui fut ôté, quand il se fit Religieux, pour celui *d'Augustin*, selon la coutume dont plusieurs Religieux des nouvelles Congrégations ont voulu user; car les Anciens ne l'eussent jamais fait ainsi, ni Saint Augustin même, qui se tenoient heureux d'avoir été faits Chrétiens, sous tel & tel nom de quelque Langue ou quelque Païs qu'il fût; mais tout est bon par les raisons que la Théologie scholastique ne manque jamais de fournir à tous ceux qui en ont besoin. De tous les noms des Païens, il s'est fait des Chrétiens & des Saints.

Michel *Lutier*, Prieur de Crosilles, & Prévôt d'Antoni dans l'Eglise de S. Martin de Tours, savant dans les Lettres humaines, pour plusieurs Livres curieux qu'il voulut bien me donner, pour une reconnoissance de pure gratitude. Ce qu'il accompagna de Vers latins, & du Théâtre géographique d'Ortelius qui est un Livre bien fait, & que j'ai toujours estimé sans présumer si fort de son savoir sur ce sujet, que quelques-uns qui sont venus depuis.

Dom Jean *Mabillon*, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, homme savant & laborieux pour l'Histoire la-

tine des Illuſtres de ſon Ordre, en pluſieurs Volumes *in-folio* (97).

Gabriel *Magdelenet*, de Nivernois, pour toutes ſes Poéſies latines qui ſont écrites avec beaucoup de politeſſe.

Le ſieur *Mahan*, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Official de l'Egliſe de Tours, pour un Livre concernant le Réglement du Diocèſe. C'eſt lui qui a compoſé en Latin l'Hiſtoire des Archevêques de Tours *in-folio*.

Le R. Pere Louis de *Mainbour* (98), Prédicateur célébre, pour ſes Livres de la vraie Religion. Il en a fait d'autres de l'Arianiſme, des Iconoclaſtes, des Croiſades, où il paroît beaucoup d'eſprit.

Theodore *Mainbour* (99), d'une famille de Lorraine, de l'ancienne nobleſſe, comme le Pere Jéſuite ſon Couſin, & verſé dans la connoiſſance de l'Ecriture ſainte, pour ſa réponſe au Livre de Controverſe de M. le Cardinal Duc de Richelieu, ſous le nom du ſieur de la Ruelle, du tems qu'il n'étoit pas encore de la Communion romaine, avec une Préface de Samuel des Marais (1). Son inclination le

(97) Ce ſont les *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*. Voïez la vie de Dom. Mabillon, par Dom. Thierri Ruinart.

(98 Il faut *Maimbourg*.

(99) Maimbourg.

(1) Des Mareſts.

DENOMBREMENT. porte peu dans l'eſtime des Ouvrages poétiques, & ſur-tout en François, de quelques beaux Vers qu'ils puſſent être ſoutenus ; ce qu'il a de commun avec un nombre étonnant de perſonnes d'érudition, qui ne les aiment point du tout, bien qu'ils faſſent ſemblant de les aimer.

François *le Maire*, pour des Vers latins, à très illuſtre Seigneur Ceſar d'Eſtrées Evêque de Laon. Cet Auteur a voulu toucher dans la même Piece quelque choſe qui me concerne, & m'y fait beaucoup d'honneur.

M. *le Maiſtre* de Sacy, pour ſon excellente Verſion du nouveau Teſtament, qu'on appelle *la Verſion de Mons.* Il a fait auſſi des Traductions élégantes des Livres de Salomon, de Samuel, & d'Iſaïe (2); & par tout, ſa plume porte avec elle une grande recommandation. Cependant quelques-uns ſe ſont émus contre le premier Ouvrage, où cet Auteur ne marque point ſon nom.

Gabriel *du Maits* (3), Fils de M. du Maits, Doïen de la Cour des Aides, pour un Livre des propoſitions de Mathématiques en 1667.

Pierre *de Marbeuf* de Rouen, pour

(2) Il a traduit toute l'Ecriture ſainte.

(3) C'eſt du May.

ses Poésies latines & françoises, dediées à Antoine de Bourbon Comte de Moret, dès l'année 1620. DENOMBREMENT.

Pierre *de Marcá*, Président au Parlement de Pau, Conseiller d'Etat, depuis Evêque de Conserans, Archevêque de Toulouse & de Paris successivement, pour son Livre intitulé *Concordia Saderdotii & Imperii*, & pour son Histoire de Bearn; il a bien voulu marquer mon nom dans le premier Livre, sur un point d'Histoire assez singulier. Ce Prélat, l'un des plus savans hommes de son tems, avoit une douceur dans la conversation, qui passe tout ce qu'on s'en pourroit imaginer.

Pierre *de Marcassus*, premierement Professeur en Eloquence, aiant régenté dans cette qualité au Collége de la Marche, pour son Eromene, qui est une Piece de Théârre, son Histoire grecque, son Argenis, son Nonnus, dont je lui suggerai la pensée, mais qu'il ne suivit pas, comme je me l'étois imaginé, outre qu'il n'en a imprimé que les deux ou trois premiers Livres, de quarante-huit qui composent les Dyonisiaques de ce Poète Grec. J'ai reçu encore de sa main quelques autres Ouvrages en Prose & en Vers, Latins & François, avec sa Version des Buco-

DENOMBREMENT.

liques de Virgile dediée au Maréchal de Bassompierre ; il a fait aussi celle des Odes d'Horace, & d'une Elegie d'Ovide sur la mort de Tibulle. Il avoit dessein de faire traduire Tacite par son Fils, pour enchérir sur la Version de d'Ablancourt. De son tems écrivirent le jeune *Moliere*, qui fit la Polixene ; & l'un & l'autre Porcheres, le premier qui fit une partie des devises du Carouzel de l'année 1612, & qui en écrivit aussi l'Histoire.

François *Marchetti*, pour son Histoire de la vie de Jean Baptiste Gault, Evêque de Marseille.

Jean *des Marets*, pour ses Délices l'esprit, & pour quelques autres Ouvrages en Prose & en Vers, du tems que je n'étois pas brouillé avec lui, comme je le fus depuis, à cause qu'il prit contre mon sens ce que j'avois écrit de son Poème de Clovis, que je n'avois pas mis au-dessus de l'Enéide, bien que je l'eusse estimé, & que je l'eusse en effet trouvé digne de lui. Cet Auteur a fait des Comédies, & entre autres les *Visionnaires* qui plurent à la Cour, & sur-tout au Cardinal Duc, qui aimoit la Comédie & les Comédiens excellens, comme le Roi les aime encore aujourd'hui, faisant pour

cela même des dépenſes roïales, non-ſeulement dans la magnificence des Théâtres, mais encore dans l'entretien des perſonnes emploïées à cette ſorte de divertiſſement. Cependant quelques Théologiens ont fait ſcrupule pour la conſcience, à ceux qui font la Comédie. Je ne ſais ſi ce n'eſt point avec un peu trop de ſévérité (4), parcequ'à le bien prendre, on ne ſauroit preſque faire autrement que de l'étendre ſur tous ceux qui vont à la Comédie, & qui dans les Dignités eccléſiaſtiques l'autoriſent par leur exemple & par leur crédit, ou par la puiſſance de leur protection. Cela pourroit aller un peu loin, & la Comédie en elle-même ſemble ne mériter pas un traitement ſi rigoureux, témoin celles des Anciens & des Modernes, où des Peres & des Religieux qui ſont pieux & ſavans, ont beaucoup de part. Nous en avons de telles en Grec & en Latin, auſſi-bien qu'en François, en Eſpagnol & en Italien. Il eſt vrai que la licence de quelques Païens en doit être bannie, telle qu'il eſt aiſé de la con-

Denombrement.

(4) On a prouvé les dangers des Spectacles, & ce qui oblige à les condanner, dans un grand nombre d'Ecrits fort ſolides. Voïez ceux du grand Prince de Conti, de MM. Nicole, Boſſuet, &c.

DENOMBREMENT. noître par le Livre des Spectacles de Martial, comme je l'ai remarqué dans la Version que j'en ai faite en Prose & en Vers.

Roland *des Marets*, Frere aîné de Jean, pour son Livre d'Epîtres latines adressées à diverses personnes de Lettres, où il a voulu que je fusse aussi marqué.

Cesar Auguste *Margotin*, Prédicateur, pour un de ses Sermons imprimés, & pour divers Ecrits & Lettres réciproques de lui, & de M. de Rebé, Archevêque de Narbonne, qui ne lui rendoit pas la justice qu'il s'étoit promise de son équité.

Le Sieur *Marigni*, de Nevers, du nom de Carpentier, agréable esprit connu de toute la Cour après ses voïages d'Italie & de Suede, pour divers Ouvrages de Poésies d'un caractere enjoué, où le sel de la Satyre se trouve quelquefois mêlé avec la raillerie fine, & toujours avec le beau tour du Vers.

Michel *de Marillac* Garde des Sceaux de France, m'accorda benignement le Privilége du Roi pour ma Version de la Semaine sainte, dont le nombre des éditions est incroïable. Elle fut approuvée par quelques Docteurs, qui n'avoient pas sans doute les mêmes

sentimens sur ces sortes de matieres, que plusieurs autres ont eus depuis. DENOMBREMENT.

Monsieur *Marin*, Bénédictin, Docteur de Paris, pour son Livre de l'Histoire de l'Abbaïe de Lerins, d'où il étoit Religieux, & est mort depuis auprès de M. de Piancour, Abbé Régulier de la Croix S. Leufroy.

Claude *Marsaut*, Religieux Bénédictin, pour quelques Vers latins obligeans, & pour des Livres qui furent le prix de ses études, quand il étudioit au Collége à la Fleche sous les Peres Jésuites.

Seraphin le Bossu, Chevalier Sr. *de Marsai*, Gouverneur de Gien, Fils de Simon le Bossu, Conseiller du Roi en ses Conseils & Maître des Comptes, pour un Traité qu'il avoit fait de la pente des eaux.

Jean *Marteau*, bel esprit de Tours, pour son Livre de la Morale en François, & pour des Vers latins qu'il faisoit facilement.

Le Sieur *Martin* m'a donné ses Déclamations de Quintilien.

Le R. P. Claude *Martin* de Tours, Bénédictin Reformé, Assistant de son Général, & depuis Prieur de S. Denys en France, pour deux Volumes de ses Méditations chrétiennes pour tous les

tems de l'année, dediées à la Reine.

DENOMBREMENT.

Louis *Martinet*, Aide des Cérémonies, qui se plaît à faire des Vers & qui les fait bien, pour son Poème qu'il nomme le Tombeau de M. de Turenne, sans parler de plusieurs autres Pieces qu'il a faites pour la gloire du Roi.

Monsieur *Mascaron*, Provençal, Avocat au Parlement d'Aix, Pere de Jul Mascaron Ev. de Tulles, pour une Piece d'Eloquence qu'il composa pour M. le Cardinal de Richelieu.

Louis *le Masson*, plus sincere qu'il ne fut éclairé dans son zèle, s'étant dépouillé de tout, me donna son Apologie. Il avoit été Aumônier de feu M. le Comte, qui mourut à la guerre de Sedan.

Jean *Maury*, du Païs des Cevenes, pour ses Poésies latines, qui sont en grand nombre sur divers sujets du tems, sans parler de ses belles Paraphrases en Vers sur les Livres de Salomon & de Job; les premieres dédiées à M. de Choiseul, Evêque de Tournai : il y a aussi de lui quelques Vers françois.

Jean *Maurin*, de Châtillon-sur-l'Indre, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, pour quelques Vers latins de lui imprimés sur des occasions du tems.

François *Ménard*, Toulousain, Président d'Aurillac, pour quelques-uns de ses beaux Vers, devant qu'on en eût fait un Recueil entier, & pour le Tome de ses Lettres.

DENOMBREMENT.

Louis Odespunck *de la Meschiniere*, né à Chinon, fut souvent emploïé dans les affaires du Clergé, dont il me donna les cinq Livres qu'il fit imprimer dès l'année 1638. J'eus encore de lui ce qu'il composa des Ordres de Chevalerie, & les Discours qu'il mit au jour touchant les Recueils d'Estampes qu'il avoit faits en plusieurs Volumes, lesquels n'ont pas conservé toute l'estime que son travail avoit mérité.

Jean *Megret* (5), Trésorier de France à Moulins, moins heureux dans les prospérités de la fortune, que dans la tranquillité de son ame, & dans la douceur de son esprit; né d'une bonne Famille, originaire de Lyon, d'où étoit aussi sorti Jean *Megret*, Président au Mortier du Parlement, sous le Regne de Henri II, sans laisser de postérité; & d'où étoit encore Louis *Megret*, savant Homme, environ le même tems des Traducteurs de Polybe, & de quel-

(5) On écrit, *Meigret*, ou *Maigret*. Louis est fort connu. Voïez le Tome I. de la Biblioth françoise & l'Hist. littér. de Lyon, Tome II *page* 786.

DENOMBREMENT.

ques autres Livres Grecs. Celui-ci s'eſt appliqué principalement aux connoiſſances des Familles & des Armoiries. Il fait des Vers latins, & en a fait pluſieurs ſur divers ſujets du tems, & même quelques-uns pour moi, au ſujet de mes Livres, ſans les avoir mérités. Il eſt allié de pluſieurs bonnes Familles de Paris.

Le R. P. *Meige* (6), Bénédictin, Prédicateur, pour ſon Hiſtoire de Sainte Gertrude. Il a travaillé ſur les Pſeaumes qu'il a tournés en François. Son Frere Dominicain, bon Prédicateur, m'a donné une réponſe modeſte & judicieuſe contre un Libelle préſenté contre lui par les Curés d'Amiens, à cauſe de quelque Doctrine qui n'étoit pas conforme à leurs ſentimens, laquelle il avoit débitée dans ſes Sermons.

Claude *Melan*, Peintre excellent, & Graveur admirable, pour pluſieurs belles Eſtampes de ſa main.

Gilles *Menage*, Angevin, l'amour & les délices de ſon Païs, de l'Académie de la Cruſca de Florence, & qui fait lui-ſeul une Académie entiere. Sa converſation & ſes beaux Livres lui ont fait pluſieurs Amis de toutes les parties

(6) Dom. Antoine Joſeph *Mége*. Voïez la Bibliotheque des Ecriv. de la Congrégation de S. Maur.

parties du Monde. Il m'a donné plusieurs Volumes de ses Œuvres diverses en Prose & en Vers, où il y en a de Grecs, de Latins, d'Italiens & de François. Son Commentaire sur Diogene de Laerce accompagne la belle Edition de cet Auteur, qui fut faite en Angleterre. Il n'y en a point qui ait davantage travaillé, que lui sur la Langue françoise.

DENOMBREMENT.

Monsieur *Menard*, ancien Maire de Tours, pour son Livre de Chronologie. Ce Personnage savant a beaucoup de recherches de l'antiquité, & fait de beaux Vers latins, plusieurs desquels ont été estimés de M. Gaulmin qui s'y connoissoit parfaitement.

Jules Pilet, *de la Menardiere* (7), Lecteur du Roi, pour son Recueil de Vers françois, où sont plusieurs Epigrammes traduites de l'Anthologie des Grecs, & pour des Vers latins obligeans, entre plusieurs autres, où il se plaisoit grandement. Il a fait aussi une Poétique & une Version du Panégyrique de Trajan. Quelques Ouvrages de de lui n'ont pas encore vu le jour.

Le R. P. *Menestrier*, Prédicateur Jésuite, de la Province de Lyon, pour son

(7) Hippolyte Jules Pilet de la Mesnardiere. Voïez l'Hist. de l'Acad. françoise.

DENOMBREMENT.

Livre de l'Art véritable du Blazon, où de l'usage des Armoiries, dédié à Monseigneur le Dauphin. Il a fait beaucoup d'autres Ouvrages, & un entr'autres, des Antiquités de Lyon.

Antoine *Menjot*, Médecin du Roi, pour son Livre des Fievres malignes, par les mains de M. Conrart, son Ami & le mien.

René *de Menou*, de Charnisai, pour son Livre de la Pratique du Cavalier, avec le Manége roïal d'Antoine de Pluvinel, où il est fait une description du fameux Combat à la lance de Claude de Marolles, à qui je dois ma naissance, mon élevation, & le peu de bien qui me reste.

Jacques *Mentel*, Médecin de Paris, pour son Livre de l'invention de l'Imprimerie (8), & pour son Fragment de Petrone, trouvé dans une Bibliotheque de Dalmatie.

Nicolas *le Mercier*, Rhétoricien du College de Navarre, pour son Livre *de conscribendo Epigrammate.*

Laurent *Mereau*, Avocat au Siege Présidial de Châtillon-sur-l'Indre, pour quelques Vers obligeans, latins & françois.

(8) *Jacobi Mentelii, Patricii, Castro-Theodoricensis, de verâ Typographiæ origine Parenesis*, in-4, 1650.

Marin *Merſene*, de l'Ordre des Minimes, Ami de tous les Savans, & entr'autres de Gaſſendi, ce qui n'eſt pas une petite marque de ſon mérite, pour un Traité de Muſique d'entre pluſieurs qu'il avoit faits, leſquels ſont tous recueillis dans le corps de ſes Ouvrages imprimés *in folio*.

François Eudes *de Mezerai*, de Normandie, Hiſtorien connu de toute la terre, pour ſon Abrégé de l'Hiſtoire de France en trois Volumes. Il eſt Secrétaire de l'Académie françoiſe, depuis la mort de M. Conrart; & il eſt commis avec peu d'autres, pour examiner les Livres qui ſe donnent au Public.

Theophile Brachet *de la Milletiere*, pour toutes ſes Œuvres dans le pieux deſſein qu'il eut de réunir les deux Religions, dont le ſuccès eſt mal-aiſé à eſpérer, de la façon que les choſes ſont.

Meſſire Mathieu *Molé*, Garde des Sceaux de France, après avoir été Procureur général, & enſuite premier Préſident, où ſon intégrité & ſa grande capacité ont ſoutenu la dignité de ces Emplois, a bien voulu plus d'une fois me donner des marques qu'il ſouffroit mes petits Ouvrages, & m'accorda le Privilege du Roi pour l'Edition de ma

DENOMBREMENT.

Verſion de toute la Bible, avec des remarques, ſur quoi on travailloit diligemment, quand il vint à mourir; & comme on en étoit à la fin du Lévitique, cet Ouvrage fut arrêté, & le Privilege fut révoqué par ſon Succeſſeur, pour des raiſons ſecretes que j'ai peine à croire; & ainſi, aïant été ſuſpendu, il eſt demeuré imparfait, & ne verra peut-être jamais le jour.

Madame de *Monbel* Louiſe Taveau de Mortemer, Fille du Sieur de la Cheze & de Saint Martin la Riviere, en Poitou, alliée dans ma Famille, puiſqu'elle eſt Veuve de Roger *de Monbel*, Frere d'Antoine de Monbel, Sieur de Champeron, Mari de Charlotte de Menou ma Niece. Cette Dame s'étant appliquée aux Vers, où elle réuſſit admirablement, il ſemble qu'elle ait quitté le ſoin de beaucoup d'autres choſes plus importantes. Je lui dois un Recueil conſidérable de ſes Poéſies, écrit à la main, où tous les Vers me paroiſſoient naturels, ingénieux & bien tournés. Il y en a même quelques-uns dont elle a bien voulu m'honorer; comme il s'y en lit avec des Lettres agréables & des Portraits naïfs pour Madame de Guiſe, Abbeſſe de Montmartre, Madame d'Humieres, Mademoiſelle de

Maneville, Madame des Houlieres, M. de Montresor, M. Bourdelot, Abbé de Massé, Messieurs les Abbés de V. & de Challivois, Messieurs Sorel, Cotin, Girard, Lignieres, Vaucelles, un Président, & quelques autres qu'elle ne nomme point, où elle comprend encore une Dame, sous le nom d'*Oralie*; & y joint un Dialogue plein d'esprit, de Cyrus & de Thomyris, avec des Vers de Madame des Houlieres, & de presque tous ceux que j'ai nommés.

DENOMBREMENT.

Monsieur le Duc *de Montausier*, Charles de Ste Maure, Chevalier des Ordres du Roi, Duc de Montausier, Pair de France, Gouverneur de Normandie, dont les belles connoissances égalent la grandeur des sentimens; pour quelques-unes de ses Lettres parfaitement obligeantes, & toutes écrites d'un style si propre & si juste, qu'il ne se peut rien lire de plus élégant. Je sais bien qu'il a écrit beaucoup d'autres excellentes choses en Prose & en Vers, dans l'une & dans l'autre Langue; mais ces choses-là même ne sont pas communiquées à tout le monde, parcequ'il est infiniment au-dessus de la vanité qui se pourroit chercher dans cette sorte de gloire.

Baltazar *de Moncoris*, qui avoit

Denombrement.

beaucoup voïagé, Frere de M. de Liergue, de Lyon, curieux & diligent Observateur de toutes les singularités de la nature, m'a fait part des Rélations de ses Voïages, où il n'avoit pas négligé de dessiner de sa main beaucoup de lieux qu'il avoit vus.

Franç. *de Montholon*, Seigneur d'Aubervilliers, célebre Avocat au Parlement, pour quelques Ecrits & Plaidoïers pour Mesd. les Princesses de Mantoue.

Pierre *de Montmaur*, Professeur du Roi en Langue greque, pour plusieurs Devises & Inscriptions latines, qui sont presque toujours dans des allusions aux noms, & dans des choses à double sens, où son esprit se plaisoit grandement.

Monsieur *de Morangis*, Conseiller d'Etat, d'une vertu sincere, & plein de grands sentimens d'honneur & d'affection pour ses Neveux, Enfans de M. le Président de Barillon, tous élevés dans des Emplois dignes de leur nom & de leur propre mérite, m'a donné un Recueil de ses dernieres Pensées chrétiennes, peu de tems avant sa mort.

Monsieur *du Morhier* (9), Gentilhomme de beaucoup d'érudition, pour quelques Rélations de ses Voïages du Nord, & pour son Livre écrit en Latin,

(9) C'est du Maurier.

de l'ancienne prétention de ceux de la Maiſon d'Autriche, pour s'acquérir l'autorité principale ſur toute la Mer Baltique, dédié à M. le Cardinal Mazarin.

DENOMBREMENT.

Le R. P. Gatien *de Morillon*, né d'une Famille noble de Touraine, Bénédictin réformé, pour divers Livres de ſes Poéſies françoiſes, c'eſt-à-dire, ſon Job, ſon Salomon & ſon Tobie, où ſa politeſſe eſt allée au-delà de tout ce qu'on en pourroit dire pour le louer.

Le R. P. Jean *Morin*, de l'Oratoire, né de la Ville de Blois, Homme d'une érudition conſommée, pour ſon Hiſtoire de Conſtantin.

Jean-Baptiſte *Morin*, Mathématicien, Profeſſeur du Roi, né de la Franche-Comté, pour ſon Livre *de Deo*, & quelques autres Traités en Latin, comme celui des Longitudes.

Barthelemi *Morin*, Prêtre modeſte & plein de vertu, pour quelques Hymnes de l'Egliſe.

Pierre *Morin*, Floriſte de Paris, Homme ingénieux & plein d'eſprit, pour ſon Livre de la culture des Fleurs.

Alex. *Morus*, pour un Poème latin, en l'honneur des Couches de la Vierge.

François *de la Mothe le Vayer*, Pariſien, Conſeiller d'Etat ordinaire, Précepteur de ſon Alteſſe roïale Monſei-

DENOMBREMENT.

gneur le Duc d'Orléans, pour toutes ses Œuvres, d'une érudition consommée. Il se voit de lui trois Lettres d'Observations sur la Langue françoise, contre le Livre des Remarques sur la même Langue, composé par Claude Favre, Sr de Vaugelas, Baron de Peroges, Fils du Président Favre de Chamberi. Ce Vaugelas, esprit pieux & modeste en toutes choses, qui a fait une Traduction de Quinte-Curce, où il disoit lui-même avoir emploïé plus de trente ans, s'étant formé autant qu'il avoit pu sur le style de Coefteau, qu'il estimoit autant pour la Prose, que celui de Malherb pour les Vers.

Monsieur l'Abbé *de la Mothe le Vayer*, son Fils, pour sa Traduction de Florus, & pour son *Parasite Mormont*; il a fait aussi quelques Vers pour la gloire du Roi : & son Cousin M. de Boutigni, Maître des Requêtes, est également recommandable par ses excellentes qualités; & comme il a été éloquent dans le Barreau, il s'est encore signalé par les beaux Livres qu'il a faits (10).

Monsieur le Comte *de Moussi*, de l'ancienne Maison des Boutillers (11)

(10) On en trouve le Catalogue à la tête de la derniere Edition de son Traité de l'autorité des Rois, *à Paris*, chez Martin.

(11) Ou Bouthilliers.

de Senlis, m'a honoré de ſon amitié & de pluſieurs Vers françois, au ſujet de mes Ouvrages. Ce Seigneur en avoit fait pluſieurs autres très agréables, qui ne verront peut-être jamais le jour, non plus que les Nouvelles & les Hiſtoriettes qu'il avoit inventées, écrites d'un ſtyle aiſé & naturel. DENOMBREMENT.

Simeon *des Muis* (12), d'Orléans, Profeſſeur en Hébreu, pour ſon Livre des Pſeaumes.

Robert *Nanteuil*, de Reims, Peintre excellent, pour quelques Portraits choiſis & gravés de ſa main, & pour pluſieurs Vers de piété & d'autres à la louange du Roi & de la Reine, tournés d'une maniere élégante, & ſi fine, qu'il y a ſujet de s'en étonner.

Gabriel *Naudé*, Bibliotéquaire de M. le Cardinal Mazarin, pour ſes Œuvres latines, en Proſe & en Vers; il excelloit dans la connoiſſance des Livres, & étoit ſavant.

Monſeigneur Henri de Savoie, Duc DE NEMOURS, qui m'honoroit de ſa bienveillance, trouva bon de me communiquer ſes penſées pour les Tournois, les Spectacles & les Ballets, qu'il fit deſſiner par le Peintre Daniel Rabel, qui excelloit en ces choſes-là, & me

(12) *C'eſt de Muis.*

DENOMBREMENT. donna libéralement quelques Livres d'Eſtampes, imprimés en Italie ſur ce ſujet, leſquels ont depuis paſſé dans la Bibliotheque du Roi, avec tout le grand Recueil que j'avois fait dans cette ſorte de curioſité, & que j'ai renouvellé depuis.

Monſeigneur Charles de Gonzagues & de Cleves Duc DE NEVERS, depuis Duc de Mantoue, m'obligea d'écrire quelque choſe de ſon Ordre de la Milice chrétienne, je lui obéis à ſon gré, ce qui, aïant été approuvé de l'avis du Pere Joſeph Capucin, depuis Miniſtre d'Etat, il le fit imprimer avec l'habit de l'Ordre, & m'en donna des Exemplaires avec quelques Livres curieux ſur ce ſujet.

Très excellente Princeſſe Madame Louiſe Marie de Gonzagues de Mantoue, ſa Fille aînée, Ducheſſe DE NEVERS, depuis Séréniſſime Reine de Pologne, m'a honoré de pluſieurs Lettres écrites de ſa main, d'un ſtyle pur & fleuri, comme elle n'en écrivoit point d'autres, & que tout ce qu'elle faiſoit étoit parfaitement agréable & ſpirituel. Je dois auſſi à ſes bontés ſon Portrait original de la main de Ferdinand, & quelques autres Portraits excellens des Princes de ſa Maiſon, avec une

Médaille d'or du Roi de Pologne son Epoux, quand elle fit son Entrée à Dantzick, outre les grands Vases d'argent doré, ciselés, que j'eus de ses libéralités, & que j'ai long-tems gardés.

Le jeune *Nievil*, Gentilhomme d'une espérance merveilleuse, & mort en la fleur de son âge, ne doit pas être oublié de moi dans ce Dénombrement; car il m'aimoit, & avoit de l'esprit infiniment; les Vers naturels & faciles que j'ai de lui, ne me permettent pas d'en douter.

Monsieur *des Noyers*, né en Champagne, Secrétaire de la Sérénissime Reine de Pologne, lequel par sa vertu & par son esprit s'étoit rendu digne de l'honneur qu'il avoit reçu de cette grande Princesse; & son application de lui-même aux choses de la Mathématique, l'a fait chérir en France & ailleurs des plus habiles dans cette profession, où il eut des Amis illustres. J'ai reçu de lui souvent non-seulement des Lettres obligeantes pendant la vie de la Reine sa Maîtresse, mais encore beaucoup de choses touchant les singularités de l'Histoire de Pologne, & touchant les Blasons des Armoiries & les Alliances généalogiques de la Maison roiale.

Le R. P. Jean *Nicolaï*, Dominicain,

DENOMBREMENT.

Docteur de Paris, pour son Livre *de Baptismi antiquo usu in Ecclesia*, contre les blâmes de Jean de Launoy, aussi Docteur de Paris, & pour d'autres Ouvrages latins & françois, en Prose & en Vers.

Jean *Nicole*, Avocat à Chartres, & l'Orateur de sa Ville, qu'on appelloit *le Chambrier*, & qui étoit le Pere de ce fameux Nicole, qui a tant écrit de choses considérables; pour ses Déclamations de Quintilien, & pour quelques Vers latins & françois que j'ai reçus de lui à diverses fois, étant le plus ancien de mes Amis, & de même âge que je suis.

Monsieur le Président *Nicole*, son Cousin, pour diverses Poésies en François, qui lui ont acquis beaucoup de réputation.

Le R. Pere Honorat *Niquet*, Jésuite, pour son Histoire de Fontevraut.

Le Sieur *de Nuré* (13), de Chinon, savant Homme dans les Mathématiques, & grand Défenseur de Gassendi, dont il a écrit la Vie, m'a donné de ses beaux Vers latins, étant persuadé que je les aimois de lui, pour leur élégance & pour les choses philosophiques qu'ils contiennent; son nom est marqué avec

(13) Mathurin de Neuré.

honneur dans la Préface des Œuvres de Gassendi. Il fut chargé du soin de l'instruction de Messieurs les Princes de Longueville; & M. de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des cent Suisses de la Garde, l'a honoré de son amitié. Ce Seigneur, Fils de M. le Marquis de Vardes, qui m'a donné cent témoignages obligeans de la sienne, & qui en toutes choses avoit des sentimens parfaitement généreux, étoit de l'illustre & ancienne Maison du Bec en Normandie, Gouverneur de la Chapelle, & Frere de Madame la Maréchale de Guébriant, Dame d'Honneur de la Reine.

Jacques *de l'Oeuvre*, de Normandie, Professeur en Eloquence, Principal du College des Lombards, pour son Panégyrique latin de M. de Morangis, qui est une Piece digne de sa Profession. Il a travaillé sur le Plaute pour Monseigneur le Dauphin, & c'est encore lui qui a été choisi pour faire des Notes courtes & savantes sur l'Histoire de Pline.

Charles *Ogier*, pour ses Voïages du Nord; il faisoit aussi des Vers latins.

François *Ogier*, son Frere, Prédicateur célebre, pour ses Panégyriques & pour d'autres Pieces d'éloquence, avec

DENOMBREMENT.

des Vers latins & françois, où il a bien voulu que j'eusse part ; ce qui se peut voir par le Discours imprimé au commencement de ma Version des Héroïdes d'Ovide.

Jean Jacques *Olier*, Abbé, Curé de Saint Sulpice, pour son Livre de la Messe.

Otth Ottinguhen, & *Vuiths*, Théologiens de Zurich, qui ont traduit en Latin & en Allemand ma Préface sur le Nouveau Testament, sur laquelle ils ont fait diverses Observations obligeantes ; & pour quelques-uns de leurs Ouvrages que l'Inquisition de Rome a rejettés, parcequ'en effet ils n'ont pas suivi ses sentimens.

Le Comte *de Pagan*, de Provence, dans le Comtat, pour l'amitié qu'il me portoit, & pour ses Problêmes géométriques. C'est lui qui fut cause de ma Version de Lucrece, pour satisfaire à sa curiosité, dans l'intelligence de ce Poète, que d'autres ne lui expliquoient pas à son gré, quelque versés d'ailleurs qu'ils fussent dans la Langue latine ; elle ne déplut pas aussi à Pierre Gassendi, qui la lut, & qui y fit des Observations qui ont servi à la seconde Edition.

Le Sieur *le Pailleul*, Mathématicien

ſavant, dont l'entretien étoit ſi doux & ſi raiſonnable, pour un Livre de ſa Profeſſion.

François *Paris*, de Bar-ſur-Aube, Diſciple des Peres Jéſuites, de Pont-à-Mouſſon, où il avoit étudié, fut Profeſſeur dans les Lettres humaines au College de la Marche, où j'étudiois ſous lui. Il nous gloſoit l'Enéïde de Virgile en Vers, compoſa pluſieurs Tragédies, d'entre leſquelles il fit celle de Cyrus, dont j'ai gardé long-tems le Manuſcrit qu'il m'avoit donné; jamais il ne fut une ame plus candide, ni un viſage plus diſgracié.

Gui *Patin*, Docteur & Régent, Profeſſeur du Roi en Médecine, pour ſes Animadverſions manuſcrites ſur Plaute, & pour divers Mémoires & Catalogues imprimés, avec des Queſtions de Médecine, & encore pour la Vie de Galien, qui lui fut dédiée par le Pere Labbe, Jéſuite, qui l'avoit compoſée.

Robert *Patin*, auſſi Médecin, pour ſon Paranymphe dans les Ecoles de Médecine, touchant leur antiquité.

Charles *Patin*, ſon ſecond Fils, encore Médecin, pour un Livre de Médailles antiques, & pour ſon Antonius Auguſtinus, augmenté de Remarques curieuſes, dont l'Edition eſt conſidé-

DENOMBREMENT.

rable. Il a fait la Description de plusieurs Voïages, & m'a encore donné son Livre des Tourbes. L'estime qu'il s'est acquise dans tous les lieux où il a été, l'a établi Professeur dans l'Université de Padoue.

Olivier *Patru*, éloquent Avocat, pour son Livre de Plaidoïers, pour sa belle Harangue à la Reine de Suede, au nom de l'Académie françoise, dont il est, & pour d'autres Ecrits, qui ne sont pas moins élégans, qu'ils sont remplis de savoir & de politesse.

Paul V, souverain Pontife, m'accorda dispense d'âge avec les Bulles, pour tenir en commande l'Abbaïe de Baugerais (13) de l'Ordre de Cîteaux, à laquelle le Roi me fit l'honneur de me nommer, & que j'ai possédée soixante-cinq ans.

Le sieur *du Pelletier*, qui ne s'est point nommé dans tous ses Ecrits, pour un très grand nombre de Sonnets qui sont tous obligeans, & que feu M. le Chancelier Seguier ne jugea pas indignes de sa reconnoissance, comme aussi l'honnêteté qui les accompagne par tout ne s'y trouve-t-elle pas destituée d'esprit : il a fait des Lettres qu'il nomme *Nouvelles*.

(13) Ou Baugeray.

Paul *Pelliſſon* Fontanier, aujourd'hui Maître des Requêtes, pour ſa Verſion des Inſtitutes, & pour ſon Livre de l'Hiſtoire de l'Academie qu'il adreſſe à M. de Faure Fondamente. Le Roi lui fait l'honneur de l'emploïer à ſon ſervice, & lui a donné des marques ſingulieres de l'eſtime qu'il a faite de lui. Aïant auſſi trouvé bon qu'il écrivît ſon Hiſtoire, dont il ne faut pas douter qu'il ne s'acquite dignement. (14).

M. *Pelot*, Docteur de Sorbonne, Abbé du Landais, ſorti de l'une des plus anciennes & plus nobles familles de Lyon, après avoir donné beaucoup de marques de ſon eſprit & de ſa capacité; enfin s'étant laſſé des vanités mondaines, pour entrer dans la grande Chartreuſe, il a fait Profeſſion d'une vie très auſtere, & a été fait depuis Superieur en diverſes Maiſons de ſon Ordre. J'ai beaucoup de témoignages de ſon érudition. Ce qui me fait étonner plus que perſonne du monde, que la juſtice du Roi qui prend garde à tout, ne l'ait point encore admis au nombre des Prélats de ſon Roïaume, dont il en eſt d'autant plus digne, qu'il ne s'empreſſe point de le demander

(14) M. Peliſſon eſt mort en 1693. Voïez l'Hiſtoire de l'Académie françoiſe.

DENOMBREMENT. par le crédit de M. le premier Préſident du Parlement de Normandie ſon Frere, dont la conſidération eſt telle, jointe à un grand mérite, que perſonne ne le peut ignorer.

Jean *de Belleſleur*, Percheron, fit une Traduction des Amours d'Ovide dès l'année 1622; il me la donna même parcequ'il étoit de mes amis, aïant alors meilleure opinion de ſon Ouvrage qu'il ne la devoit avoir : & certes elle étoit au deſſous de la capacité qu'il s'eſt acquiſe depuis; auſſi faut-il avouer que les choſes ont bien changé en ce genre d'écrire; & M. de Belleſleur étoit alors trop jeune, pour y réuſſi auſſi bien qu'il a fait en s'appliquant à des emplois plus ſérieux : car par un long exercice il ſe fit bon Prédicateur. Feu M. de Chaudebonne, eſprit extrêmement poli, qui étoit de ſes bons Amis, lui donna des avis pour bien écrire & pour bien parler, qui lui ont beaucoup ſervi. Ce Percheron eſt mort Prédicateur, dans la Charge de Chapelain du Conſeil.

Jacques d'Auzole *de la Peïre*, pour ſon Calendrier Chronologique. Il a fait imprimer beaucoup d'autres Livres hiſtoriques, & avoit compoſé un Ouvrage abondant, qu'il appelloit *le Pantheon*,

lequel eſt en danger de ne voir jamais le jour.

DENOMBREMENT.

Jean *Peïrarede*, de Guyenne, d'où il s'appelloit *Nobilis Aquitanus*, pour ſes Obſervations ſur Terence : & pour ſes Hemiſtiches latins achevant des Vers de Virgile imparfaits, dédiés à la Séréniſſime Chriſtine Reine de Suede, où il a joint d'autres Vers.

Iſaac *de la Peyrere*, de Bordeaux, pour ſes Préadamites, qui eſt un Ouvrage ſingulier, & pour ſon Hiſtoire de Groeland, & quelques autres Livres imprimés depuis ſa converſion. Il a laiſſé auſſi en mourant un Manuſcrit conſiderable de l'élection, du rejet & du rappel des Juifs.

Hardouin *de Perefixe*, Docteur de Sorbonne, Abbé de Beaumont, Précepteur du Roi, Commandeur de ſes Ordres, Evêque de Rhodez, & depuis Archevêque de Paris, pour ſon Hiſtoire de Henri IV, avec une ſeconde édition de cet Ouvrage plus réguliere que la premiere. Il avoit mérité l'eſtime & les bonnes graces de M. le Cardinal Duc de Richelieu.

Charles *du Perier*, Provençal de la ville d'Aix, pour des Vers latins imprimés ſur divers ſujets, qui lui ont acquis beaucoup d'eſtime, & qui lui

DENOMBREMENT.

ont mérité des gratifications du Roi & de feu M. le Cardinal Mazarin. Il en a fait d'autres depuis en François, & quelques-uns même pour les prix qui se donnent à l'Académie. Je lui dois un Eloge en Vers latins, pour ma Version d'Horace de la seconde édition.

Pierre *Perrin*, de Lyon, Introducteur des Ambassadeurs chez feu Monseigneur le Duc d'Orléans, pour son Enéide, & pour d'autres Ouvrages en Vers sur divers sujets. C'est lui qui a fait les premiers pour les Operas. Il a fait aussi des Motets qu'on a mis en Musique; lesquels pouvoient réussir dans les Concerts, dont il connoissoit la Méthode.

M. *du Perron* (15), qui, d'Evêque d'Angoulême, fut Evêque d'Evreux, comme l'avoit été aussi son Oncle M. le Cardinal du Perron, pour quelques Livres qu'il me donna de cet excellent Oncle, avec l'Histoire Romaine de Coefteau de la premiere édition.

Louis le Hayer *du Perron*, Procureur du Roi au Bailliage d'Alençon, qui étoit de l'Académie de Caen, & qui avoit pour moi des bontés & des honnêtetés extraordinaires, pour son grand

(15) Jacques le Noel du Perron. Voïez l'Hist. d'Evreux *p.* 387, & suiv.

Poème des Palmes du Juſte, & pour d'autres Œuvres imprimées en Proſe & en Vers ; & celles qui ne le ſont pas ſeroient bien dignes de voir le jour. DENOMBREMENT.

Le R. P. Denis *Petau*, dont la renommée eſt telle qu'elle ne périra jamais, pour ſon *Rationarium Temporum*, & pour ſon Livre intitulé *Orationes & Poemata*, & encore pour ſa Pierre de Touche contre la Peyre. Ses autres Ouvrages ſont nombreux autant qu'ils ſont utiles & remplis de grande érudition.

M. *Petau*, Conſeiller au Parlement, pour quelques Portraits en Taille-douce qu'il aimoit grandement, & pour le Livre des Antiquités de Paul *Petau* ſon Pere, qui étoit encore un ſavant homme.

Pierre *Petit*, Mathématicien, pour ſon Livre de l'Element du feu.

Pierre *Petit*, Médecin, pour ſon Livre *de Lacrymis*, & pour un grand nombre de Vers latins très polis ſur divers ſujets.

M. *Petit-Ville*, Conſeiller au Parlement de Rouen, pour ſes Poéſies Latines, & pour quelques Vers obligeans à mon ſujet, ſans que j'euſſe jamais mérité de lui des marques ſi honnêtes de ſa civilité.

Henri Picou Conſeiller aux Eaux &

DENOMBREMENT.

Forêts, eſprit ſtudieux & inventif, pour pluſieurs Anagrammes qu'il a compoſées en Latin pour la gloire du Roi, dont le ſens eſt très juſte, leſquelles il accompagne de beaux Vers Latins & François, comme il en a fait pluſieurs autres ſur divers ſujets. Il a fait auſſi une Logique, dont l'invention n'eſt pas moins nouvelle qu'elle eſt utile & commode dans ſa briéveté.

M. *Piétre*, Procureur du Roi de la Maiſon de Ville de Paris, pour ſon Livre de l'Apanage de ſon Alteſſe roïale Monſeigneur le Duc d'Orléans, & c'eſt auſſi de l'un de ſes Ouvrages qu'il a bien voulu m'honorer.

Louis Abbé *du Pille*, de qui la doctrine & les bonnes mœurs ſecondent bien les belles actions qu'il fait, annonçant la parole de Dieu au Peuple; pour ſon Oraiſon funebre de feu Madame Henriette de Lorraine d'Elbeuf, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, prononcée dans l'Egliſe de cette Abbaïe le 12 de Mars 1669.

Roger *de Pile* né à Clameci, dans le Païs de Nivernois, pour ſon Livre de la Peinture, où il montre bien de quelle ſorte il s'y connoît, & comme il écrit d'un ſtyle naturel.

Jean *du Pin*, Aide des Cérémonies,

DENOMBREMENT.

de qui j'ai vu des vers très polis en Latin & en François, m'a donné une belle Inſcription latine à la Gloire du Roi pour la priſe de Dunkerque, augurant la grandeur de la ſuite du Regne de ce Prince; il me donna auſſi le deſſein d'une Architecture ingenieuſe de ſon invention & de celle du ſieur de l'Eſpine, pour la conſtruire autour de la Statue équeſtre de Henri IV, au milieu du Pont-neuf; ce qui n'a pas été exécuté.

J'ai connu un autre *du Pin*, bel eſprit, mort dans la fleur de ſa jeuneſſe d'une eſperance merveilleuſe, que j'aimois parfaitement, & qui m'a donné des marques de ſon amitié; ſon tombeau eſt dans l'Egliſe de la Magdelaine.

Martin *de Pincheſne* (16), pour ſes Œuvres Poétiques imprimées avec divers diſcours pour honorer l'Académie Françoiſe, dont il mérite de longue main d'occuper une place, n'aïant point fait de ſcrupule de témoigner publiquement qu'il en déſire une qu'il a demandée par un écrit exprès, imprimé avec ſa politeſſe & ſon élégance

(16) Son nom de Famille étoit Martin. Il eſt mort le 24 Juin 1705, âgé de 89 ans.

DENOMBREMENT.

accoûtumées. Il eſt Neveu d'une Sœur de Vincent Voiture, né à Amiens, Maître-d'Hôtel chez le Roi, à qui je penſe avoir procuré le choix du ſervice pendant les quinze jours que la Reine de Pologne y fut traitée roïalement par Sa Majeſté, avant ſon depart de France : car j'avois connu avec beaucoup d'eſtime ce M. Voiture, premierement chez M. le C. de Moret, & depuis chez Madame la Marquiſe de Rambouillet, où étoit alors un Réduit de pluſieurs beaux Eſprits.

Jacques *Pinon*, Abbé de Condé, Chanoine de l'Egliſe de Paris, digne Fils d'un autre Jacques Pinon, Doïen du Parlement, illuſtre par ſon ſavoir & par toutes ſes rares qualités, pour ſes Œuvres Poétiques en Latin, où il lui a plu de m'honorer en tant de lieux, me donnant toujours des marques trop obligeantes de ſes bontés, avec d'autres Ecrits en Proſe ſur divers ſujets, & un Exemplaire de l'Edition qu'il fit faire des Œuvres de Plutarque de la traduction d'Amiot, en quatre volumes *in fol.* Je lui ſuis encore redevable des Œuvres de M. ſon Pere, qui a fait ce Poème fameux *de Anno Romano*, & de celles de ſon ami Nicolas Bourbon,

qui

qui faisoit une estime singuliere de tous ses beaux Vers latins, & qui s'y connoissoit parfaitement.

Denombrement.

Claude *de la Place*, Recteur de l'Université & Professeur en Rhétorique au College de Presle-Beauvais, pour diverses Poésies latines, comme en faisoient de si beaux Remy (17) & ceux encore qui écrivoient du même tems, Venier, Emsterus, S. Martin & Feramus, qui tous ont acquis de la réputation en ce genre d'écrire, où cependant peu d'entre eux se sont trouvés disposés de s'en rendre à chacun les louanges qu'ils pouvoient mériter. C'est encore aujourd'hui toute la même chose.

Claude *de Poix*, Médecin savant, pour des Vers obligeans qu'il m'addressa au sujet de l'Antimoine.

M. l'Abbé *de Pont-Chasteau* (18), qui s'est peu soucié de tous les avantages de sa naissance & de son bel esprit pour demeurer dans le grand Monde, a mieux aimé emploïer ses jours dans une sainte retraite. En m'honorant de son amitié, qui m'a toujours été précieuse, il m'a donné plusieurs Li-

(17) Abraham Remy, en Latin *Remmius*:

(18) Il se nommoit du Cambout de Coislin.

DENOMBREMENT.

vres curieux pour augmenter mes Estampes, dont j'ai fait un second Recueil aussi nombreux que le premier.

François *de la Poterie*, Gardien de la Bibliotheque Mazarine, pour un grand Recueil de Vers latins & françois en l'honneur de M. le Cardinal Mazarin, où se lit une belle Epître latine de M. Ménage à M. le Duc Mazarin. Son Cousin Antoine *de la Poterie*, de Samer, au Diocese de Bologne, m'a donné une Epître imprimée à M. l'Abbé de Thou, accompagnée de Vers. C'est lui qui a beaucoup travaillé pour l'édition des Livres *Posthumes de Pierre Gassendi.*

Daniel *de Priezac*, Conseiller d'Etat ordinaire, né au Château de Priezac en Limousin, pour ses Livres des Privileges de la Vierge.

Benjamin *Priolo*, pour son Projet de l'Histoire de France. La premiere fois que je le connus, ce fut chez M. de Bautru, Comte de Serran, de la Ville d'Angers, Introducteur des Ambassadeurs, & qui fut Ambassadeur luimême ; il étoit de l'Académie françoise.

Michel *de Pure*, Abbé, Théologien, de Paris, qui se plaît à composer de beaux Ouvrages dans les deux Langues,

en Prose & en Vers, pour son Quintilien, son Histoire du Maréchal de Gassion, ses Versions de Paul Jove, son Traité des Spectacles, son Erigone, son Histoire Afriquaine, & autres Œuvres. Je lui suis obligé de quelques Vers latins qu'il lui a plu de faire pour honorer mes Livres. Il a composé une piece de Théâtre, qui porte le nom d'Ostorius. Il a fait encore en Latin la Vie de M. le Cardinal de Lyon, & compose celle de l'éminentissime Cardinal de Richelieu, & encore celle de M. le Cardinal Mazarin, & du Roi de Suede. Sur quoi il a beaucoup de Mémoires recherchés avec un grand soin, lesquels lui sont venus entre les mains. (19). DENOMBREMENT.

Jean *du Puy*, de S. Galmier, Médecin très savant, à qui je me sens grandement redevable pour les soins qu'il a pris de moi quand je fus si dangereusement malade, l'année même qu'il mourut âgé de 86 ans; pour quelques Vers moraux qu'il composa sur la fin de sa vie.

Pierre *du Puy*, Conseiller d'Etat, pour son Livre des Favoris malheureux, & pour celui des Libertés de l'Eglise Gallicane.

Jacques *du Puy* son Frere, Prieur de

(117) Il est mort en 1680.

DENOMBREMENT. S. Sauveur, pour une ſuite des Libertés de l'Egliſe Gallicane.

Le R. P. Robert *Quatremaire*, Bénédictin réformé, pour divers Ouvrages composés au ſujet des Priviléges de S. Germain des Prés, & de S. Medard de Soiſſons, & ſur d'autres points d'Hiſtoire importans, concernant les matieres eccléſiaſtiques.

Georges *Quentin*, Prédicateur du Roi, pour ſon Livre de la Théologie Françoiſe en deux parties, dédié à M. le Comte de S. Aignan, Gouverneur de Touraine.

Claude *Quillet* de la Ville de Chinon, emploié dans les affaires de M. le Maréchal Duc d'Eſtrée, pour ſon Poème de la Callipædie, & pour d'autres Vers latins & françois. Il avoit composé un autre grand Poème latin de douze Livres, ſous le nom de *Henriciados*, en l'honneur du Roi Henri IV; mais je ne ſais ſi cet Ouvrage, non plus que ſa Verſion de toutes les Satyres de Juvenal en Vers françois, verra jamais le jour, puiſqu'il faut aujourd'hui païer les Editions des plus grands Poèmes, qui doivent leur origine aux plus excellens Auteurs:& ceux de cette qualité qui ſe ſont faits de notre connoiſſance, leſquels ſont en grand nombre,

même en Latin, ne sont presque point lus, je n'en dirai point le détail qui donneroit de l'étonnement.

DENOMBREMENT.

Honorat *de Racan*, de la Maison de Beuil en Touraine, pour une partie de ses Vers, dont l'on a fait depuis un Recueil considerable, sans parler de ses Pseaumes, & de sa belle Pastorale, qui lui ont fait honneur.

Le sieur *de Rangouse*, pour ses Epîtres diverses, entre lesquelles il en a composé une à mon sujet.

Le R. P. *Rapin*, Jesuite, d'une naissance honnête de la ville de Tours, pour son Livre des Jardins, intitulé *Hortorum Libri quatuor*, & pour quelques autres Poésies latines très élégantes. Il a fait aussi des Paralleles en François, avec des Reflexions sur la Poétique d'Aristote, &c.

Le R. P. Charles *Rapine*, Récolet, de l'une des principales Familles de Nevers, pour une partie de ses Œuvres latines; il en a fait d'autres en François qui sont considerables.

Jean François Paul de Gondi, Cardinal *de Rets*, l'un des plus beaux esprits qui fût jamais, & dont la mémoire a toujours paru si heureuse, que sans avoir rien écrit, il a composé plusieurs Livres en Latin & en François, qu'il

DENOMBREMENT.

ſait tous par cœur. Comme il n'étoit encore qu'Abbé de Buzai, il mérita d'être Docteur Aſſocié de Sorbonne, dont il fut enſuite Proviſeur depuis qu'il fut Coadjuteur de l'Egliſe de Paris. Alors j'avois l'honneur de le voir ſouvent, & il lui a plu de me donner quelques compoſitions de ſa main, qui marquoient ſa grande ſuffiſance. Nous avons de lui la Harangue qu'il fit au Roi pour lui demander la paix & ſon retour à Paris, au nom du Clergé de France, prononcée à Compiegne le 22 de Septembre 1652. Il ſe lit auſſi une Lettre de lui à tous les Evêques de France, du 24 Avril 1660, laquelle j'ai, ſignée de ſa main, & une autre au Roi, du 30 du même mois, dans la même année, préſentée par les Agents du Clergé. Il approuva d'un éloge ſingulier l'humble remontrance de Robert de Salmonet, au Roi de la grande Bretagne, en l'année 1652, comme il n'étoit encore qu'Archevêque de Corinthe, & Coadjuteur de Paris. S'il ſe réſout de tirer du tréſor de ſa mémoire les belles choſes qui y ſont, le Public en ſera enrichi, & ſon nom en recevra une gloire qui ne périra jamais. (10).

Louis *de Revol* de la Rameliere de

(117) Il eſt mort à Paris le 24 Août 1679.

Dauphiné, Docteur de Sorbonne, Prieur de Viliers & de Montiliers, Neveu d'Antoine de Revol, Evêque de Dol, & petit Neveu d'un Secrétaire d'Etat, fut un bel esprit, qui me donna des Vers de sa jeunesse, avec son amitié qui me fut chere, n'aiant rien fait imprimer depuis, que ses Thèses de Théologie, parcequ'il s'adonna aux emplois de la Chaire, & prêcha même quelquefois avec succès.

DENOMBREMENT.

Jean *de Riancour*, Correcteur des Comptes, Gendre de M. Parmentier, qui honore beaucoup cette Famille, pour son Histoire de la Grace en deux petits volumes, où il n'a pourtant pas mis son nom.

Monseigneur l'éminentissime Jean Armand Cardinal Duc *de Richelieu*, de qui la dignité fut portée si haut; pour m'avoir favorisé auprès du Roi, pour la nomination à l'Abbaïe de Villeloin, qui vaqua en l'année 1626, par la mort de l'Abbé Gaillard de Cornac, contre les prétentions sur ce sujet de M. le Cardinal de la Valette. Ce Seigneur avoit déja composé son Livre de la Perfection du Chrétien, & fit depuis son grand Livre de la Doctrine de l'Eglise Catholique, contre le sentiment de ceux qui en sont séparés.

DENOMBREMENT. Gilles Perſonne *de Roberval*, Géométre & Profeſſeur en Mathematique, pour ſon Ariſtarchus Samius. Les ſieurs Boulliaud & Auzou ont écrit des choſes également ſolides dans l'Aſtronomie & dans la Géometrie, dont j'ai lu les Livres que je n'ai pas eus de leur faveur, bien qu'ils ſoient tous deux de mes amis.

François *de la Rochefoucaud*, Cardinal de ce nom, & grand Aumônier de France; pour la reconnoiſſance que je dois avoir de ſes bontés pour moi, & même de l'opinion favorable qu'il en avoit conçue, juſqu'à me propoſer plus d'une fois pour les plus grandes Dignités de l'Egliſe, qui ſont celles de l'Epiſcopat, bien que je n'en fuſſe pas ſi digne qu'il le voulut croire. Ce Seigneur a écrit un Livre de l'Etat ecclésiaſtique.

Monſieur le Duc *de la Rochefoucaud*, Chevalier des Ordres du Roi, Duc & Pair de France, le vingt-cinquieme du nom de François de ſon illuſtre Maiſon, de Pere en Fils, ſelon la remarque qu'en a faite André du Cheſne, dans la Généalogie qu'il en a dreſſée. Ce Seigneur eſt d'une capacité élevée en toutes choſes, il écrit avec une politeſſe admirable, dont ſes Mémoires &

ſes Réflexions morales ne permettent pas de douter. Il n'a pas mis ſon nom dans ces Ouvrages, parceque ce n'eſt point en la gloire d'être un excellent Auteur, où il a voulu chercher ſa récommandation. Les Perſonnes de ſa qualité ont d'ordinaire des vues, qui leur font enviſager les choſes de plus loin que les autres Hommes qui ſe mêlent d'écrire.

DENOMBREMENT.

Mademoiſelle Anne *de Rohan*, Sœur de M. le Duc de Rohan, pour quelques Vers obligeans que cette Princeſſe me voulut donner au ſujet de ma Verſion des Pſeaumes, où elle marque des ſentimens de beaucoup de piété.

Gilles André *de la Roque*, de Normandie, Chevalier Sieur de la Lontiere, pour ſon Livre de toutes les eſpeces de Nobleſſe, après m'avoir donné celui qu'il a compoſé de l'origine des Armes des Fleurs de Lys, & un autre du Ban & Arriere-ban; & encore depuis, le projet de ſon Hiſtoire de Normandie. Il a écrit avec grande réputation celle de la Maiſon de Harcourt, & a fait un Traité du Blaſon, & de la ſcience des Armoiries, ſelon les regles, lequel n'eſt pas encore imprimé (11). J'apprends de lui, avec beau-

(11) Il l'a été en 1681.

DENOMBREMENT. coup d'autres choſes, que M. d'Eſpernon, qui s'applique fort dans les connoiſſances de l'Hiſtoire, & des Généalogies des Maiſons illuſtres, a écrit un Livre de l'origine de celles de France, qui verra bientôt le jour. Ce Seigneur, Gaſton Jean-Baptiſte de Gout, qui apparemment a reçu ſon nom de feue ſon Alteſſe roïale Gaſton Jean-Baptiſte de France, eſt le Fils aîné de feu M. le Marquis de Rouillac, que j'ai connu dès l'année 1612, qu'il remporta le prix de la courſe de bague, qui ſe fit au Carouſel de la Place roïale, quand M. de Marolles y faiſoit la fonction de Maréchal de Camp pour régler les rangs des Trouppes galantes, qui faiſoient leurs Entrées pour l'attaque du Château de la Félicité, dont je me ſouviens comme du jour d'hier.

Jean Paul *de la Roque*, Abbé, Prédicateur, né de la Ville d'Albi, pour quelques exemplaires de ſon Journal des Savans, où ſon Auteur s'explique par-tout d'une maniere claire & agréable.

Matthieu *de la Roque*, de la Province de Guienne, établi à Rouen, pour ſon Hiſtoire de l'Euchariſte.

Nicolas *Rougeaut*, mort depuis peu, Conſeiller de la grand'Chambre, avec

la réputation de l'un des premiers Hommes de la Robe, m'a souvent honoré, non-seulement de ses visites, mais de plusieurs Lettres savantes, écrites avec beaucoup de politesse & grande connoissance de toutes choses.

DENOMBREMENT.

Le Sieur *de la Rouliere*, Malherbe, Gentilhomme servant de la Reine Marie de Médicis, pour sa Méthode très facile, pour apprendre parfaitement la Musique figurée & le Plain-chant, dédiée à Madame la Duchesse d'Orléans.

Gilles *Rousselet*, Peintre & Dessinateur, m'a donné plusieurs belles Estampes gravées de sa main.

Joseph *de Roux*, le cinquieme Fils de Nicolas de Roux, Auditeur des Comptes de Provence, de la Ville d'Aix, & de qui deux Freres viennent d'être tués dans les dernieres Campagnes pour le service de Sa Majesté, où la valeur d'André de Roux, leur cher Oncle, avoit généreusement porté leur courage, pour marquer toujours son zele & sa fidélité inviolable. Joseph de Roux, de qui l'on a déja vu de si beaux Vers à la gloire du Roi, m'en vient de donner encore d'autres, pour un Poème qu'il nomme Démêlé de Bellone & de la Paix, sur le sujet de l'état présent des

affaires, où ces deux Déesses expriment si noblement leurs divers sentimens, que je ne doute point qu'elles ne partagent tout le monde, tant chacune d'elles est éloquente dans ses propres intérêts, & tant il y a de plaisir de les écouter. Si j'en étois cru néanmoins dans un débat si glorieux, il me semble que je me déterminerois bientôt du côté de la Paix qui dit à Bellone, en parlant des actions guerrieres & pacifiques du grand Prince, dont les divines vertus gagnent les cœurs de tous les Hommes:

> Je vois fleurir sous lui les Muses & les Arts:
> Il est mon Apollon, comme il est votre Mars.

Vincent *Sablon*, de Chartres, qui marque bien de quelle sorte il est né pour la Poésie latine & françoise, pour sa Version de la Jérusalem du Tasse. Je lui dois aussi sa Parthenie, c'est à-dire, son Histoire de l'Eglise de Chartres, & quelques Pieces en Prose & en Vers.

Monsieur le Duc *de Saint Aignan*, François de Beauvilliers, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur du Havre & du Château de Loches, de qui l'esprit & la civilité égalent la valeur, faisant bien

tout ce qu'il fait, pour quelques Ecrits en Prose & en Vers, qui sont dignes de lui. Il a fait aussi une Piece de Théâtre, qui porte le nom de Bradamante, où il peint admirablement la valeur guerriere de cette belle Personne, à qui rien ne peut résister. Toutes les Lettres que ce Duc écrit au Roi sont composées avec une grande politesse & avec un jugement admirable.

Marc Antoine de Gérard *de Saint Amant*, l'un des plus beaux naturels du monde pour la Poésie, & de qui les bons sentimens de l'ame égaloient la gaieté de l'humeur, pour toutes ses Œuvres en Vers; où il a bien voulu marquer mon nom. Il écrivoit dès le tems qu'en faisoient de si beaux François de Malherbe & Theophile Viau, lesquels j'ai vus souvent, le premier au Louvre, dans le Cabinet des Oiseaux, attendant le lever du Roi, & chez Madame des Loges, qui étoit une Savante de ce tems-là, aussi-bien que Mademoiselle de Seneterre & Madame la la Vicomtesse d'Auchi; & le second, dans la Promenade des Tuilleries, où l'on voïoit aussi d'ordinaire le Cavalier Marin, de qui le nom est si connu, & chez M. le Comte de Bethune, avant qu'il fût marié. Theophile venoit en-

DENOMBREMENT.

core chez M. Coefteau, où j'allois toutes les ſemaines ; & là ſe trouvoient ſouvent Pierre Mathieu, Hiſtoriographe de France, Nicolas Renouard, Traducteur des Métamorphoſes ; Jeremie Ferrier, & le bon Homme Pelletier, de qui j'étois connu, étant admis dans la converſation, de quelque jeuneſſe que je fuſſe alors.

Louis (12) *de Saint Amour*, Docteur de Sorbonne, pour ſon Journal hiſtorique, touchant ſon Voïage de Rome, & le ſéjour qu'il y fit pendant les conteſtations de la Doctrine de la Grace, où furent auſſi envoïés de Paris les Docteurs Brouſſe, Angran, Maneſſier & Lalane, accompagnés du Pere Touſſaints des Mares, de l'Oratoire, de qui la réputation fut ſi forte pour les éloquentes & doctes Prédications qu'il faiſoit, que pluſieurs qui en avoient auſſi beaucoup eurent de la peine à le ſouffrir, & obtinrent de la Reine qu'il fût interdit, quelques tems après, par M. l'Archevêque ; les Peres de ſon Ordre lui témoignerent même qu'ils ſe pouvoient paſſer de lui pour s'accomoder aux ſentimens de la Cour, mais enfin il fut généreuſement recueilli par

(12) Louis Gorin de S. Amour. ſon Journal n'eſt pas moins théologique qu'hiſtorique.

M. le Duc de Liancour, qui l'a conſervé auprès de lui tant qu'il a vécu, & M. le Duc de la Rochefoucaud a continué depuis à lui donner des marques de ſon eſtime & de ſon affection ; pour M. de S. Amour, de qui le courage eſt grand & l'ame inflexible, il eſt demeuré ferme, & a ſouffert de la perſécution.

DENOMBREMENT.

Saint Ange, pour ſon Livre du Jugement naturel, au ſujet duquel il tenoit des Conférences en François.

Hierôme *de Sainte Beuve*, à qui le Docteur Jean de Launoy, pour lui donner des marques de ſon eſtime, adreſſe la premiere de ſes Epîtres critiques, dans le Recueil des huit Volumes qu'il en a faits, où dans la ſuite il s'en rencontre encore deux ou trois autres, ſans qu'il y en ait aucune pour Jacques *de Sainte Beuve*, ſon Frere, Docteur de Sorbonne, où il a enſeigné quatorze ans avec réputation ; dont il y a ſujet de s'étonner, parceque ce Perſonnage étoit certainement conſidérable par ſa Doctrine & par ſa vertu, comme d'ailleurs il s'y en rencontre pluſieurs autres qu'il marque avec des Préfaces d'honneur à ſa maniere, de vingt-quatre deſquels, je connois avec beaucoup d'eſtime Hadrian *Vail-*

DENOMBREMENT.

lant, Prédicateur célebre, Curé de S. Criſtophe. Louis Henri Faye, Abbé *d'Epeiſſe*, qui a refuſé l'Epiſcopat. Jacques *Boiſleau* Doïen de Sens. Henri de *Barillon*, depuis Evéque de Luçon. Thomas *Fortin* qui dans l'Académie de Harcour a ſuccédé en la place de Pierre *Padet*, Homme de grand ſavoir & d'une probité exemplaire. Antoine *Faure*, Principal du Collége de S. Michel. Remond *Formentin*, Sous-Doïen d'Orléans. Martin *Metayer* Paſteur dans le Diocèſe d'Evreux. Charles *Preſti* Prédicateur. Jean Gerbais, de Rheims, de qui l'eſprit n'eſt pas moins brillant, qu'il a de ſolidité. Pour les autres, tels que Meſſieurs Louis des *Marets*, Guillaume *Voel*, Claude *Ameline*, leur nom m'eſt bien connu, mais non pas leur Perſonne. Il y parle auſſi de Jacques *Malaſteta*; c'eſt pour un Docteur appellé *Malateſta* qui paroît être un nom corrompu, comme celui de *Bevilaqua*, pour Boiſleau, & fait un équivoque avec le nom de *Malateſte* que porte une Famille illuſtre d'Italie, alliée aux Maiſons des Princes, qui n'eſt pas celle du Docteur, dont le nom pour cela même ſe devoit marquer d'autre façon.

C'eſt M. le Prieur de ſainte Beuve,

qui m'a donné officieusement les Ecrits imprimés dans les intérêts de la Famille de Mesdames les Duchesses de Longueville & de Nemours, depuis la mort de M. le Comte de S. Paul. Je lui dois aussi la lecture d'une bonne partie de l'excellent Ouvrage, que vient de mettre au jour, en trois gros Volumes *in-folio*, *Charles du Fresne Sr. du Cange*, Trésorier de France dans la Généralité d'Amiens, sous le titre de *Glossarium ad Scriptores mediæ & infimæ latinitatis*. O Dieu! que les recherches en sont abondantes! qu'elles en sont curieuses! quel grand nombre de Livres a-t-il fallu feuilleter pour cela! Le seul Dénombrement qu'il en a fait est prodigieux : mais en cela même son jugement, pour en faire les applications justes, n'est pas moins admirable que son discernement. Il semble que rien ne lui soit échappé, & sa modestie dans un si grand savoir, est une chose qu'on ne peut assez louer.

DENOMBREMENT.

C'est encore au même à qui je dois la lecture d'un Livre de *Henri de Valois*, lequel porte pour titre *Notitia Galliarum*, où son Auteur ne me traite pas favorablement pour quelques Notes que j'ai faites sur ma Traduction de Gregoire de Tours, au sujet de l'Eglise

DENOMBREMENT. de sa résidence, sans quoi, s'il eût été de mon avis, il est aisé de connoître qu'il ne m'auroit pas cité, comme il ne m'a pas nommé sur des lieux que vraisemblablement il n'auroit pas trop connus sans avoir lu ce que j'en ai écrit. Ce Livre dont je parle, est cependant considérable, & j'avoue qu'il est bien écrit & rempli de beaucoup d'érudition.

Jacques Carel *de Sainte-Garde*, né de Rouen, d'une honnête Famille, Prédicateur savant, qui pendant sa résidence auprès de M. l'Archevêque d'Embrun, Ambassadeur en Espagne, composa son Poème de Childebrand, Frere de Charles Martel, Chef de la Maison roïale, pour quelques-unes de ses Œuvres mêlées, en Latin & en François, faisant des Vers excellens dans les deux Langues.

Scevole & Louis *de Sainte Marthe*; & Pietre *de Sainte Marthe*, Seigneur de Meré-sur-Indre Fils aîné du premier, & son Frere Abel Louis *de Sainte Marthe*, Supérieur général de l'Oratoire, pour toutes leurs Œuvres généalogiques, de deux Editions différentes, & pour leur quatre Volumes *de Gallia Christiana*. Il ne faut rien ajoûter à la récommandation de leur nom que Sce-

vole, Aïeul de ceux-ci, avoit rendu si célebre par son excellent Poëme de la Pædotrophie, & par ses Eloges des Hommes illustres. Pierre a composé séparement des Livres de l'origine des Fleurs-de-Lys, de toutes les Maisons souveraines de l'Europe, & encore un autre des Gouverneurs des Provinces de France; mais ce dernier Livre n'est pas encore imprimé. DENOMBREMENT.

Pierre du Fautreit, né à Blois, originaire d'une ancienne & noble Famille de Tours, qui a donné des Maires à cette Ville, & des parens proches à Madame la Duchesse de la Valiere, par Charlotte du Fautreit, Mere de M. le Président le Blanc, & Sœur de Marc du Fautreit, Conseiller au Parlement, s'est appliqué à une pareille étude que Pierre de Sainte Marthe son illustre Ami, pour la connoissance de l'Histoire & des Généalogies des plus célebres Familles qui ont éclaté dans le monde, dont il a composé des Livres curieux, qui sans doute feront un jour très utiles au Public.

François *de Sales*, Neveu & Filleul du saint Evêque de Genève, pour son Livre de Poésies morales. J'ai oui prêcher son Oncle, & tout le monde a vu les Livres de piété qu'il a faits.

DENOMBREMENT.

Robert de Mentet *de Salmonet*, Ecossois, d'une grande érudition, & d'une honnêteté singuliere, pour ses Histoires d'Ecosse, d'Angleterre & de Monterose, & pour son humble Remontrance au Roi de la grande Bretagne en 1652.

Claude *Sanguin*, Maître-d'Hôtel du Roi, & de feu leurs Altesses roïales Monsieur & Madame, Gentilhomme récommandable par sa vertu, & par son esprit, pour son Livre de la Version des Pseaumes par quatrains, & pour d'autres Poésies diverses de piété, & sur divers sujets du tems.

Jean Baptiste *Santeuil*, de S. Victor, pour diverses Poésies latines, qui font l'admiration des Savans, & qui s'est rendu digne de l'estime des plus grands Personnages de ce tems, qui se connoissent en beaux Vers, pour toutes les choses dont il a relevé leur gloire, & la renommée de leur vertu, qu'il préfere excellemment à la grandeur de leur puissance & de leur dignité, en quoi je ne pense pas qu'il fut aisé de l'égaler, comme il seroit impossible de la surpasser.

Jean François *Sarrasin*, pour quelques unes de ses Œuvres en Prose & en Vers. Depuis sa mort, on a recueilli

tout ce qui s'eſt pu trouver de ſes Ecrits, ſur quoi M. Pelliſſon Fontanier, aujourd'hui Maître des Requêtes, a fait une excellente Préface.

DENOMBREMENT.

Son Ode qu'il nomme *Calliope*, en l'honneur de M. le Prince de Condé, conſiſtant en vingt-ſept Stances de dix petits Vers chaque Stance, a été rendue en autant de Vers latins héroiques, c'eſt-à-dire, Vers hèxametres, par Gaſpard Joſeph Charmier, de la Compagnie de Jeſus, en 1666; d'où il eſt aiſé de voir que la Verſion latine eſt beaucoup plus étendue que le François.

Le Fils aîné du fameux Claude *Saumaiſe*, qui n'a jamais été aſſez connu de ſon Pere même, bien qu'il fût ſi pénétrant, portoit ſon étude & ſes connoiſſances extrêmement loin; & comme il étoit parfaitement de mes Amis, je n'ai garde de l'oublier entre tant d'Illuſtres que j'ai nommés. Il travailloit ſur Platon & ſur Sextus Empiricus, qu'il traduiſoit du Grec avec beaucoup d'élegance. M. Lantin, Conſeiller au Parlement de Dijon, n'a pas moins connu que moi la capacité d'un ſi beau naturel, lui qui ſait ſi bien juger de tout ce qui eſt digne de blâme ou de louange.

M. de *Scorbiac*, Conſeiller en la

Chambre de l'Edit de Castres, pour ses très humbles Remontrances au Roi, au sujet de la Translation du Siége de Castres à Castelnaudari.

Paul *Scaron*, esprit extrêmement enjoué, pour son Roman comique, & pour quelques-unes de ses Poésies. Il a fait une Version burlesque de l'Enéide de Virgile, où il paroît toujours de belle humeur, bien qu'il ne seroit peut-être pas nécessaire d'en suivre l'exemple.

Georges *de Scuderi*, Gouverneur de Notre-Dame de la Garde, né au Havre-de-Grace, pour son grand Poéme d'Alaric, & pour toutes ses Œuvres en Prose qui sont en grand nombre, & dignes de la réputation qu'elles lui ont acquise, aussi-bien que les dix-huit Pieces de Théâtre qui ont réussi dans leur réputation. Son dernier Roman porte le nom d'Almaide. Il a fait aussi l'Apologie du Théâtre & les observations sur le Cid : la Traduction des Œuvres de Manzini, deux Volumes de Harangues de Femmes illustres, l'Epitaphe du Cardinal de Richelieu, & un Tome considérable de Poésies diverses.

Magdelaine *de Scuderi*, sa Sœur, Fille excellente, & d'une capacité extra-

ordinaire, pour quelques-unes de ses Œuvres en Prose & en Vers. DENOMBREMENT.

Jean Regnauld de *Segrais*, pour les six premiers Livres de son Enéide, & pour autres Ouvrages en Prose & en Vers, où il y a bien de la politesse.

Messire Pierre SEGUIER, Chancelier de France, me témoigna, de la maniere du monde la plus obligeante, le regret qu'il avoit de ne pas continuer le Privilége pour ma Version de la Bible avec des remarques & même sans remarques, que M. le Garde des Sceaux Molé m'avoit accordé; mais au lieu de cela, il ne me refusa point à diverses fois celui de mes Traductions des Poètes, qui sont jusqu'à seize différens, & même encore celui de ma Version des Pseaumes, dont il s'est fait jusques à cinq Editions, y comprenant celle du Breviaire romain, qui est un Ouvrage en IV Volumes, avec le Latin à côté. Il signa, à la récommandation de M. l'Abbé de la Chambre, qui lui étoit une personne chere, le dernier Privilege qu'il ait accordé de cette nature, de ma Version des Poètes en Vers, dont le nombre est tel que je l'ai déja dit, sans que je prétende d'ailleurs que cela me soit fort glorieux. C'est encore ce

DENOMBREMENT.

Chancelier qui m'accorda le Privilége pour mes Versions de l'Histoire Auguste, d'Amian Marcellin, d'Aurelius Victor, de Sextus Rufus, & de quelques autres qui ne verront peut-être jamais le jour : car je m'imagine que je n'écris plus à la mode, ou que le monde est las de mon style, bien qu'il ne soit peut-être pas trop gothique.

Pierre *Seguin*, Abbé de S. Etienne des Femi, & Doïen de S. Germain l'Auxerrois, pour un Livre de Médailles antiques, élegamment écrit en Latin.

Jean François *Senaut* Général de l'Oratoire, qui étoit un grand Prédicateur, pour quelques Panégyriques de lui.

Jean Puget *de la Serre*, qui d'Abbé Conseiller d'Etat acheva ses jours dans le Mariage, & qui a tant fait de Livres ; pour son Miroir qui ne flatte point : j'ai vu aussi de ses Vers, il m'en a donné, & a fait de Tragédies en Prose, & l'Esprit de Seneque & de Plutarque qu'il ne se vantoit pas d'avoir lu.

Le R. P. Jacques *Sirmond*, si récommandable par sa grande doctrine, & pour l'élegance de son style latin, comme cela paroît dans les beaux Ouvrages qu'il a donnés au Public, & que j'ai recueillis avec tout le soin qu'il m'a

m'a été possible. Il me donna son Livre de Facundus, Ev. d'Ermiane en Afrique.

DENOMBREMENT.

Jean *Sirmond* son Neveu fut de l'Académie françoise, & eut pour Adversaire le Sieur de Morgues, Abbé de S. Germain, qui écrivit fortement contre lui.

Samuel *de Sorbieres*, qui porte le nom de son Oncle Samuel Petit, qui fut un savant Homme, dont il se tenoit honoré, pour toutes ses œuvres imprimées en Latin & en François, depuis sa conversion à l'Eglise Catholique, & entr'autres pour sa belle Préface sur les Œuvres de Pierre *Gassendi* adressée à M. de *Montmor*, où il m'a voulu honorer de son souvenir, & a parlé très dignement de ses Amis intimes Thomas *Martel*, & Abraham *du Prat* deux sages esprits, parfaitement éclairés dans les Matieres philosophiques, & que j'ai également estimés. Il n'y a pas oublié aussi François *Henry* (13) de Lion, personnage cher à tous les Gens de Lettres, qui ont le bien de le connoître : & c'est de la même sorte qu'il honore le nom du Chevalier Knelme *Digbi*, Chevalier

(13) Voïez sur ce M. Henri le Suppl. de Moreri de 1735.

DENOMBREMENT. Anglois, de qui le savoir & la doctrine égaloient la noblesse. Il n'y obmet pas aussi Alexandre *d'Elbene*, de qui l'inclination a toujours été portée dans toutes les belles connoissances; ni Louis *Nublé* qui fait honneur à Amboise, qui est le lieu de sa naissance, & d'où étoient aussi sorties les familles des Forgets, des Savares, des Brissets, aussi-bien que ce Docteur si fameux qui avoit été sept fois Recteur de l'Université de Paris, nommé *Marius Ambosius* (*).

François *du Soucy*, Sr. de Gerzan, pour son Livre de la Création du monde.

Sebastien Bougonnet, dit *Stella*, parcequ'il est Neveu d'une Sœur de l'excellent Peintre Jacques *Stella*, comme il l'est aussi lui-même dans une société très vertueuse avec ses Sœurs, qui font de leurs mains des choses artistes, m'a donné divers Mémoires pour écrire la vie de cet Oncle que je viens de nommer, avec des Ouvrages de ses Sœurs;, qui leur feront toujours beaucoup d'honneur.

François *Taleman* Abbé de Val-chrétien & de S. Irenée de Lyon, qui écrit poliment en Prose & en Vers, pour quelques Epigrammes & Sonnets que

(*) Il étoit d'Arles, non d'Amboise.

j'ai eus de lui, & pour quatre vies de sa Traduction de Plutarque:il a fait toutes les autres, & je ne sais s'il ne touchera point après *Amiot* aux Opuscules de cet Auteur grec, qui est un des plus considérables qui nous soient restés de l'antiquité. Quelques années avant M. *Taleman*, Claude Gaspard Brachet, *Sr. de Meziriac* du païs de Bresse, savant dans la Langue grecque, avoit aussi travaillé sur Plutarque à l'envi de la Traduction d'Amiot, où il disoit avoir observé plus de quatre mille fautes; mais cet Ouvrage n'a point paru, & l'on n'a rien vu de Meziriac, qu'une Traduction en Vers des Epîtres heroïdes d'Ovide avec un Commentaire, où il cite souvent son Apollodore qui n'a point vu le jour. Quand il mourut il n'avoit pas plus de 45 ans.

DENOMBREMENT.

Jean *Tarin* Angevin, Professeur du Roi en Eloquence, & l'un des plus savans Hommes de nos jours, après avoir porté toutes les marques de l'Université de Paris avec un mérite extraordinaire, parfaitement versé dans la Langue grecque, dont il a traduit plusieurs Livres qui ne sont pas encore imprimés, il fit pour l'amour de moi une Version des deux premiers Chapitres de l'Epître de S. Paul aux

DENOMBREMENT.

Ephesiens, de laquelle j'avoue avoir bien pris quelques lumieres pour la seconde édition de mon nouveau Testament : mais, pour de certaines raisons, je me suis abstenu d'en suivre le modéle, ce qui ne regarde que le tour & les manieres de parler de la Langue françoise, où cet excellent homme ne s'étoit pas fort étudié.

Monsieur *Teissier*, de la Ville de Nismes, qui se trouve enrichi de plusieurs belles connoissances, me vient de donner la Version d'une Epître de S. Chrysostome à Theodore, qui n'est pas seulement un Ouvrage de grande instruction, pour tous ceux qui aspirent à la perfection Chrétienne, mais encore dans la Version qu'il en a faite, c'est une piece élegante pour la beauté & la pureté du langage. Elle n'est pas encore imprimée, & mérite bien de voir le jour.

J. *du Teil*, pour plusieurs Vers de lui : il a travaillé aussi sur Suetone.

Claude *de Teroane*, qui s'étoit acquis une si grande connoissance des Médailles antiques & modernes, & & dont les observations curieuses n'ont pas été imprimées, mais qu'il a laissées avec son Recueil d'Estampes, à M. de la Reynie, Maître des Requêtes,

ſon bon ami, m'a donné à diverſes fois ſur ce ſujet, deux petits Livres avec des figures, l'un de Maurice Seve, pour ſa Delie, & l'autre plus conſiderable d'Horus Apollo, qui eſt un ancien Auteur dont il eſt parlé dans le quatrieme Livre de Properce, où il joignit encore quelques autres images curieuſes, pour augmenter d'autant le nombre des miennes, qui eſt allé par deux fois preſqu'au-delà de tout ce qu'on en pourroit croire. DENOMBREMENT.

Jacques *Thevart*, Médecin de Paris, s'eſt auſſi plu, comme beaucoup d'autres, en la Poéſie latine, & j'en ai reçu des Vers dont l'on doit faire bien de l'état.

Monſieur *Thevenot*, de qui les curioſités & les applications vertueuſes vont ſi loin, n'a pas voulu que je fuſſe ſans quelques marques de ſa civilité touchant ſes Ouvrages. J'en ai donc reçu un Tome de ſes Relations de l'Egypte & de la Perſe; ce qui m'a été donné de ſa part, dont je fais toute l'eſtime qui eſt due à ſon mérite.

Monſieur *du Tot* de Ferrare, perſonne de condition & d'un ſavoir exquis, Conſeiller au Parlement de Normandie, & M. l'Abbé ſon frere, Conſeiller au même Parlement, me don-

DENOMBREMENT.

nent l'un & l'autre trop de marques de leurs civilités, pour ne témoigner pas ici le ressentiment que j'en ai.

François *Tristan* l'Hermite, pour ses Vers héroïques recueillis dans un Tome considérable. Son frere qui s'appliquoit à écrire des Généalogies, n'y a pas oublié celle de ma famille pour son Histoire de Touraine; mais la seconde partie, où elle est, n'a pas été imprimée.

Monsieur *Tronson*, pour son Livre de l'entrée de la Reine.

Pierre *du Val*, né d'Abbeville, d'où étoit aussi son parent Nicolas *Sanson* Géographe comme lui, fit les contours de la Carte de l'Europe, & principalement de l'Italie, pour marquer les noms de tous les lieux, qui se trouvent dans toutes les Œuvres de Virgile, selon les Mémoires que je lui en avois donnés, pour mettre cette Carte dans la premiere édition *in-folio* de ma Traduction en Prose, de ce grand Poète, en l'année 1649.

Claude *du Val*, Abbé de la Victoire, m'a donné son estime pour les choses que j'écrivois, & ne me dénioit pas des visites fréquentes. Il avoit infiniment de l'esprit, & a laissé à ses héritiers des biens considérables en mourant.

Henri *de Valois* & ſon frere, ont fait pluſieurs Ouvrages excellens, & j'ai eu de celui-ci quelques Vers latins, pour honorer la mémoire de Pierre du Puy, qui gardoit la Bibliothéque du Roi.

DENOMBREMENT.

J. *le Vaſſeur*, pour un Recueil de Vers qu'il a nommés l'Entretien du Parnaſſe, dediés à M. le Maréchal de Gramont.

Le R. Pere Gilbert *de Varennes* Jéſuite, pour ſon Livre intitulé le Roi d'Armes

Monſieur *de Vaumoiere*, qui écrit poliment en Proſe & en Vers, pour ſon Eglogue de Louis en dialogue, dont les Entreparleurs ſont Liſidor & Tirſis.

François *du Verdus* de Bourdeaux, homme hardi dans ſes penſées, non pas ſans eſprit, pour ſa Verſion des Elémens de la politique de Thomas Hobes Anglois, d'une litterature conſommée, & pour le Livre des Statues romaines, du deſſein & de la gravure de François Perier, qu'il me donna pour une marque de ſon amitié.

Jean *du Verger de Hauranne*, Abbé de S. Cyran, perſonnage ſi ſaint & ſi ſavant, qui m'honoroit de ſa précieuſe amitié, pour quelques-unes de ſes Œuvres chrétiennes.

DENOMBREMENT.

Baltazar *de Vias* de Marſeille, pour ſes Poéſies latines, dans leſquelles il honore la mémoire de Pierre Gaſſendi.

J. *de Viquefort* de Hollande, Réſident en France, pour le Marquis de Brandebourg, homme poli qui aimoit les Lettres, & tous les gens de Lettres, pour ſon Hiſtoire des Voyages d'Olearius, qu'il avoit traduite en Latin & en François

M. l'Abbé *de Villars*, qui finit malheureuſement ſes jours après avoir donné au public quelques marques de ſon bel eſprit, & dont ſon ſeul Comte Gabalis eſt une preuve indubitable, traitant dans ce Livre des Eſprits, du Feu, de l'Air, des Eaux & de la Terre. Il me donna ſon Livre de la Délicateſſe., qui eſt bien inférieur à ce premier.

M. le Marquis *de Vilaines*, du nom de Bourdin, Gouverneur de Vitri, pour ſa Matrone d'Epheſe de Petrone qu'il mit en Vers, & pour un Livre de Problêmes mathématiques ſur Ptolémée.

URBAIN VIII, ſouverain Pontife, m'accorda les Bulles pour tenir en Commande l'Abbaïe de Villeloin, de l'Ordre de S. Benoît, avec celle de Baugerais de l'Ordre de Cîteaux, à la nomination du Roi en *1626*.

Claude *Vignon* de Tours, Peintre célebre de ſon tems, pour divers Mémoires qu'il m'a donnés pour ſervir à mon Hiſtoire des Peintres que j'ai maintenant achevée : & encore pour quelques Eſtampes de ſa main à l'eau forte.

DENOMBREMENT.

Le R. P. Jérome *Vitalis* de Capoue, Clerc Régulier de l'Ordre des Theatins, pour ſon Livre intitulé *Lexicon Mathematicum*, qui eſt un Ouvrage utile & conſidérable.

Le R. P. *Yves* de Paris, Capucin, qui a compoſé tant de Livres ſuivant la Doctrine de Raymond Lulle, & qui en a fait d'autres encore. Celui qu'il me donna contre l'opinion prétendue nouvelle de ceux qu'on nommoit alors Janſeniſtes : ſur quoi cet Auteur n'a pas jugé enſuite à propos de continuer ſon travail.

Nicolas Vauquelin ſieur *des Yveteaux*, qui avoit été Précepteur du Roi Louis XIII, & qui m'honoroit de ſon amitié, étoit Fils du ſieur de la Freſnaye Vauquelin, dont il ſe voit un grand Recueil de Vers, imprimé à Caen, d'où il étoit : il m'a donné quelques Ouvrages poétiques de ſa façon, dont une partie ſe trouve dans un autre Recueil imprimé chez Touſ-

DENOMBREMENT. saint du Bray en 1621. Le nom propre de son Pere n'est pas connu (14), mais il se qualifie dans son Livre de Vers, le sieur de la Frenaie au Sauvage, Sassi, Boessei, les Yveteaux, les Aulnais & d'Arri, Conseiller du Roi & Président au Bailliage & Siege Présidial de Caen, en l'année 1605. Son Oncle Seigneur de Sassi étoit premier Avocat du Roi au Parlement de Normandie : Jérôme Vauquelin son Cousin fut depuis Avocat general au même Parlement : & François Vauquelin, Chevalier, Baron de Bazoches, étoit aussi son Cousin. Quant aux Freres de M. des Yveteaux, ce furent Charles, Abbé de S. Pierre-sur-Dive, Guillaume, Lieutenant général au Bailliage de Caen, & Jean Jacques, Seigneur de Sassi. Ce que j'apprends du Livre des Œuvres poétiques du sieur de la Fresnaie Vauquelin son Pere.

Le R. Pere *Zacharie de Lizieux*, Capucin, Prédicateur de grande réputation, pour son Livre des Mysteres du Verbe incarné, & pour son *Gyges Gallicus*, si c'est véritablement lui qui en fut l'Auteur, sous le nom de Pierre Firmian (15).

(14) Il se nommoit Jean Vauquelin.

(15) Personne ne doute qu'il en soit l'Auteur.

Fin du troisieme Volume.

TABLE DES MATIERES.

Le Chiffre Romain indique le Tome, & le Chiffre Arabe, la page.

A

ABlancourt, (Nicolas Perrot d') sa Traduction des Commentaires de César II. 126. *Voïez le dénombrement.*

Adam Billaud, Menuisier de Nevers. I. 202. *V. le dénombrement.*

Albret (la Maison d') II. 92. Ses alliances. 94. Descentes de cette Maison. 238.

Amour de la Patrie. II. 85. III. 319.

Ancre (pillage de la maison du Maréchal d') I. 51. Sa mort. 62.

Androuet du Cerceau, (Jacques) chargé de la construction du Pont-neuf, par Henri III. III. 198.

Architectes François. III. 197.

Argi. (Messieurs d') I. 362. II. 196.

Arnauld d'Andilly (Robert) sa Traduction des Confessions de S. Augustin. II. 127.

Arnauld, (Henri) Evêque d'Angers. I. 181. *V. le dénombrement.*

Arnauld, (Antoine) Docteur de Sorbonne : son Livre de la fréquente Communion, I. 273, ses Défenses pour les deux Propositions extraites d'une de ses Lettres & déférées à la Faculté de Théologie. II. 247. *V. le dénombrement.*

Arts : Parisiens qui s'y sont distingués. III. 197. *& suiv.*

Aubusson de la Feuillade. (Messieurs d') II. 204.

Audiguier, (Henri d') son Sonnet sur la mort de Madame de Nevers. I. 71. Son Roman d'Eromene. 79. *V. le dénombrement.*

Avisson. (Guill. d') I. 354.

Autriche. (Anne d') Son mariage avec Louis XIII. I. 48. Nouvelle de sa grossesse. 217. Elle est déclarée Regente du Roïaume. 259.

Auzoles de la Peyre. (Jacques) Son opinion sur le nombre des jours de l'année. II. 115. *V. le dénomb.*

B.

BAlesdens. (Jean) I. 19. *V. le dénombremennt.*

Ballets de M. de Nemours. I. 114. Ballet des Noces de Bilbahaut. 132. Ballet de son Altesse roïale, à Tours. 216. Ballet de la Prospérité des armes de France. 237. Jugement sur ce Ballet. 238. Ballet du triomphe de la Beauté. 240. Différens desseins de Ballets. III. 127. & suiv.

Balthazar, (Christophe) versé dans la connoissance de l'Histoire. II. 123. Raisons singulieres pour lesquelles il avoit quitté la Religion catholique. 124. Sa crédulité pour les contes de Sorciers, les divinations de l'Astrologie, &c. *Ibid. V. le dénombrement.*

Balzac. (Jean Louis Guez, Seigneur de) I. 333. Sa mort. 362. *V. le dénombrement.*

Barillon. (Jean Jacques) II. 205.

Bast. (Georges) I. 11.

Baudier, (Michel) Auteur de l'Histoire du Maréchal de Toiras. I. 334.

Baviere, (Edouard de) Prince Palatin du Rhin, épouse Anne de Gonzagues. I. 313.

Benserade. (Isaac) I. 335. II. 231. *V. le dénombrement.*

Bertaut. I. 335. *V. le denombrement.*

Bethune, (Philippe de) Comte de Selles. I. 158. II. 192. Henri de *Bethune,* Evêque de Maillezais. I. 184. *V. le dénombrement.*

Blondel. (mort de David) I. 363. *V. le dénomb.*

Bochart. (Jean) I. 19.

Boileau I. 330. *V. le dénombrement.*

Bois, (M. du) Prédicateur du Roi I. 113.

Bonnet. (Claude) I. 195. *V. le dénombrement.*

Borel. I. 331. *V. le dénombrement.*

Bouchet. (Henri du) II. 210.

Bouillaud. (Ismael) II. 116.

Bourbon, (Nicolas) Professeur roïal & célebre Poète latin. I. 336.

Bourdelot, (Jean) I. 66,

67. *V. le dénombrement*
Bouteville. (de) II. 188.
Bouthilier, (Victor de) Archevêque de Tours. Son caractere. II. 28.
Bouthilier de Rancé. (Armand Jean de) *V. le dénomb.*
Bouvard. (Charles) Medecin. I. 38.
Bragelongne, Evêque de Luçon. I. 55. 173 175.
Bretel, Louis de) Archevêque d'Aix I. 46.
Du Breuil. II. 200.
Brichanteau (Benjamin de) Evêque de Laon. I. 80.
Brie. (Simon de) II. 82.
Brigueil. (Louis de Crevant, Vicomte de) I. 159.
Brulon Déagean. I. 353.
Buade, (Roger de) Abbé d'Obasine. I. 206. II. 200.
Bunel. (Jacob) III. 200.

C.

CAlprenede. (*de la*) I. 334. II. 224.
Canaye (le P. Jean) Jésuite. II. 130. *V. le dénomb.*
Cange. (Charles du Fresne, sieur du) III. 377.
Canonisation de cinq Saints. I. 94.
Carousel de la Place roïale. I. 40.
Cassandre. (François) I. 329.
Certon, Traducteur d'Homere, en Vers françois. I. 15.
De Chabot. II. 202.
De Chalais. II. 190.
Chambre. (Marin Cureau de la) I. 333. *V. le dénomb.*
Chantereau le Febvre. Son sentiment sur la commune façon de compter les années de N. S. II. 114. Espece d'Académie chez lui pour sa Chronologie. II. 116. *V. le dénombrement.*
Chanvallon; (Achille de Harlay de) sa Traduction de Tacite. II. 126. *V. le dénomb.*
Chanut. (Pierre) I. 37. *V. le dénombrement.*
Chapelles. François de Rosmadec, Comte *des*) II. 169.
Chartreux du Liget. I. 17.
Chasse de Sainte Mesme. I. 92. Réflexion sur la Chasse. 93.
Chatillon, (Agathe de) Mere de l'Abbé de Marolles. I. 2. Elle le nourrit de son lait 5. Elle le conduit à Paris. 29. Sa mort. 152.
Chaumont, (Jean de) Conseiller d'Etat. I. 232.
Chesne. (André du) I. 240. *V. le dénombrement.*
Choisi de Caen. (Madame de) I. 322. II. 215.
Clermont, (le Collége de) dit aujourd'hui de *Louis le Grand*, regi par des Séculiers

dévoués aux Jésuites I. 32. Les Jésuites y professent publiquement, par Arrêt du Conseil. 71.

Coefteau, (Nicolas) Evêque de Dardanie. I. 76. Sa Mort. 103. Ses œuvres. 104. *V. le dénombrement.*

Colbert. (Nicolas) II. 219.

Colletet. (Guillaume) I. 79. 337. II. 131. *V. le dén.*

Condé, (Henri II, Prince de) se retire de la Cour. I. 47. Il est conduit à la Bastille. 50.

Condé, (Louis de Bourbon, Prince de) gagne la bataille de Rocroy. I. 272.

Conte fabuleux d'une Enseigne, qu'on disoit avoir versé du sang. I. 287. Autre superstition du Peuple. 288.

Cordon d'or : son origine. II. 26.

Cornac, (M. de) Abbé de Villeloin. Sa mort. I. 140. Sa Bibliotheque laissée à l'Abbaïe pour fondation de prieres pour lui. 153.

Corneille. (Pierre & Thomas) I. 335. II. 224.

Cossa. (Balthasar) I. 183.

Costar. I. 181. 333.

Cotin. I. 325. *V. le dén.*

Coton, (Pierre) Jésuite. I. 31. Sa mort. 137.

Courtenay. (Louis *de Bleneau*, Seigneur de) II. 90. 237. *V. le dénombrement.*

Courvée (Jean Claude de la) I. 354. *V. le dénomb.*

Cramail. (le Comte de) I. 256. II. 211.

Crassot, Professeur en Philosophie, souplesse singuliere de ses oreilles. I. 60.

Critton, (Georges) Ecossois, célebre Professeur. I. 74.

Crosilles. (Jean Baptiste) I. 76. Protégé par M. le Comte de Soissons, qui l'abandonna ensuite. 82. Il dédie au Duc de Rethelois son Livre d'Epîtres. 83. Sentiment de Malherbe & de Racan sur ces Epîtres. 84. M. de Marolles faisoit grand cas de son esprit. 207. Il est accusé de sacrilége, & absous par le Parlement. 83. Sa mort. 359. *V. le dénomb.*

Crussol. (le Comte de) II. 184.

D.

DAnse. Parisiens, qui s'y sont distingués. III. 208.

La Demoiselle de Fîmes. I. 209.

Desargues. (Gerard) II. 116.

Descartes. (René) Differens sentimens sur le lieu

de sa naissance. II. 236.

Devises pour la Reine de Pologne, I. 342. Devise pour Madame de Guébriant sur la mort de son Mari. II. 104. Pour M. le Comte de Soissons. 105. Pour une tête de Christ, *ibid.* Pour des Cadrans. 106. Pour une Nativité. 113.

Dominique de Jesus Maria, (le Pere) Carme déchaussé, apporte d'Allemagne une image miraculeuse de N.D.de la Victoire, I. 96.

Doujat, (le P.) Principal du Collége de Clermont. I. 33. *V. le dénombrement.*

Duc. (le P. Fronton du) I. 76. Sa mort. 112. *V. le dénombrement.*

Durand, (Dom. Marc) Auteur de la *Magdaliade.* I. 17.

Duval, (Claude) sieur de Coupanville, Abbé de la Victoire. I. 322.

Duval. (Guillaume) I. 76.

E.

*E*Ntrée à Paris du Duc de Pastrana, envoïé d'Espagne pour les Mariages de Louis XIII & de Madame sa Sœur. 144. Du Légat françois *Barberin.* 116.

Epitaphe latine sur la mort de Madame la Duchesse de Nevers. I. 379.

Espernon. (le Duc d') I. 241.

Estampes. Recueil qu'en fit M. de Marolles. I. 288.

Estrées. (François Annibal, Duc d') II. 192. M. l'Abbé d'*Estrées.* I. 297. *V. le dénombrement.*

Etudes d'un Ecclésiastique. I. 375.

Eustache de Tours, mort en réputation de sainteté. I. 73.

F.

F Alaiseau, Médecin du Roi. I. 6.

Fautreit. (Pierre du) III. 359.

Feramus. (Charles) I. 362.

Fernel. (Jean) II. 217.

Festins entre les Princes. I. 29.

Feux remarquables arrivés en 1618. I. 68. Feu mis à la Maison de Ville de Paris. II. 111.

Fiesque. (M. de) I. 57. II. 199.

Florent. (François) Sa mort I. 363.

Fortin de la Hoguette. I. 334.

Foucaut, (Louis) Maréchal de France. II. 188.

Frey. (Jean Cecile) Ses Panégyriques 67. *V. le dénombrement.*

G.

GAgnieres. (Roger de) I. 338. *V. le dénombrement.*

Gassendi : (Pierre) sa mort. II. 117. Son caractere. 118. Ses observations. 119. *& suiv.*

Gault, (Jean Baptiste) mort en réputation de sainteté. I. 73.

Geffort, (Gabriel de sainte Marie de) Archevêque de Reims. I. 125.

Gesvres. (Louis *Potier*, Marquis de) II. 212.

Gilbert. (Gabriel) I. 336.

Girac, (Paul Thomas, sieur de) Adversaire de M. Costar. I. 334.

Girard, Auteur de la vie du Duc d'Espernon. I. 334. *V. le dénombrement.*

Godeau, (Antoine) Evêque de Grasse. I. 328. Son sentiment sur la Traduction des Livres saints. II. 32. *V. le dénombrement.*

Gonzagues-Cleves, (Charles de) Duc de Nevers & de Mantoue, donne à Claude de Marolles la conduite du Duc de Rethelois. I. 46. Il s'éloigne de la Cour. 52. Son démêlé avec le Cardinal de Guise, pour le Prieuré de la Charité. 87. Il chasse de Champagne l'Armée de Mansfeld. 99. Il charge M. de Marolles de la conduite de son second Fils. 101. Il va en Italie, & y reçoit la confirmation de son Ordre *de la Conception.* 106. Son voïage en Champagne. 118. Il revient à Paris. 127. Sa Mort 214.

Gonzagues-Cleves, (François de Paule (Duc de Rethelois. I. 46. Exercices de sa jeunesse. 64. On lui donne le Gouvernement de Champagne. 86. Sa beauté. 88. Réponse qu'il fait à M. de Luines. 89. Sa mort. 99.

Gonzagues-Cleves, (Charles de) II du nom, Prince de Timeraye, second Fils de M. de Nevers. I. 87. Il est confié à M. de Marolles 101. Ses inclinations. 109. Son départ pour Mantoue. 126.

Gonzagues-Cleves, (Ferdinand) Duc de Mayenne, troisieme Fils de M. de Nevers. 101. Sa mort. 90.

Gonzagues, (Marie Louise de) premiere Fille de M. de Nevers. I. 102. Sa maladie. 103. Sa guérison. 106. Son séjour à Nevers. 201. Elle y reçoit les respects de la Noblesse. 212. Le Roi lui

envoïe des lettres de consolation sur la mort de M. son Pere. 215. Elle obtient le Gouvernement du Nivernois. 226. Agrément de sa Cour. 234. Son voïage aux eaux de Forges, 245. Au château de Creil. 251. Elle revient à Paris. 252. Son second voïage à Forges. 273. Elle va Dieppe. 280. Sa retraite du grand monde. 286. Uladislas IV, Roi de Pologne la fait demander en mariage. 303. Négociation de ce Mariage, *ibid.* Ses visites. 304. *& suiv.* Cérémonies des Noces. 306. Visites qu'elle reçoit. 310. Son départ. 314. Elle épouse en secondes Noces Jean Casimir, Roi de Pologne, son Beau-frere. 341. Présens qu'elle fait à l'Abbé de Marolles, *ibid.* Ses Enfans. 346.

Gonzagues, (Anne de) seconde Fille de M. de Nevers élevée au Monastere de Faremoustier. I. 128. Elle épouse le Prince Edouard de Baviere, Palatin du Rhin. 313. Ses Enfans. II. 214.

Gonzagues, (Bénédicte de) troisieme Fille de M. de Nevers, Abbesse d'Avenai. I. 127

Gonzagues, (Charles de) III. du nom, Petit-fils de M. de Nevers, Duc de Mantoue. Il vient en France. I. 383 Son Portrait, *ibid.* Reception que le Roi lui fait. 393.

Goulu. (Dom Jean de S. François) II. 58.

Gournay. (Marie le Jars de) Son Portrait. I. 110. Sa Traduction en Vers de plusieurs Cantiques. 199. *V. le dénombrement.*

Grançay (Jacques Rouxel, Comte de) II. 186.

Graveurs, Italiens. I. 290. Allemands & Flamands. 292 François. 294. & III. 201.

Guêle, (M. de la) Archevêque de Tours. I. 28. *V. le dénombrement.*

Guénaud, Médecin. I. 195. 321.

Guiche.) Antoine de Gramont, Comte de) I. 85. Son Portrait. II. 182.

Guise. (Louis de Lorraine Cardinal de) Son demélé avec M. de Nevers. I. 87. Sa mort au siége de S. Jean d'Angeli. 90.

Guyet. (mort de François) I. 363.

H.

HAbert, (Isaac) Evêque de Vabres I. 76. *V. le dénomb.*

Habert de Montmor. (Henri Louis) II. 253. *V. le dén.*

Habillement différent des Prélats. I. 317.

Hallé. (Pierre) I. 336. *V. le dénombrement.*

Hardivillier, Recteur de l'Université, Archevêque de Bourges. I. 33.

Hautemer, (Guillaume de) Maréchal de France. II. 186.

Hebert, (Roland) Archevêque de Bourges. I. 209.

Henri IV, Roi de France; sa mort. I. 24.

Henriette de France : son mariage avec Charles I. Roi d'Angleterre. I. 117.

Herpiniere. (Michel le Rogeois, sieur de la) II. 125.

Hersant, (Charles) de l'Oratoire. I. 274. *V. le dén.*

Hervault. (M. le Marquis d') I. 59. II. 194.

Hire. (Laurent de la) III. 201.

Hottingen. I. 332.

Hozier. (M. Pierre d') I. 193. II. 86.

Huguenots. Commencement de la guerre contre eux. I. 89.

J.

JArdins célebres de Paris. III. 198.

Jubilé pour l'année 1625. I. 137. Observations sur le Jubilé. 167.

Jussac. (Messieurs de) I. 164. II. 198. *V. le dénomb.*

Juste d'Egmont, Peintre I. 342.

Justel. (mort de Christophe) I. 363.

K.

KOnopaski, (le Comte) Polonois. I. 301.

L.

LAboureur. (Jean le) I. 334.

Laboureur. (Louis le) II. 113. *V. le dénombrement.*

Landes, (le R. P. des) Evêque de Treguier. I. 76. 77.

Langeron. (M. de) II. 204.

Launoy. (Jean de) I. 298

Liancour. (M. le Duc de) II. 208.

Lion, (du) Religieux I. 58.

Lingendes, (Claude de Jésuite, examine la Traduction du N. T. par l'Abbé de Marolles. I. 339.

Lingendes, (Jean de Evêque de Sarlat, I. 76. Précepteur de M. le Comte de Moret, 81.

Linieres. I. 369.

Liste de plusieurs Ouvrages de différens Auteurs. II. 223.

Lit de justice tenu par Louis XIV, en 1643. I. 259. Description de cette cérémonie. 260.

Litolfi Maroni, (Henri de) Evêque de Bazas. I. 37. *V. le dénombrement.*

Livres saints ; différens sentimens sur leur Traduction. II. 29.

Lorraine, (Henri de) Duc de Mayenne, est envoïé de France en Espagne pour les Mariages de Louis XIII & de Madame sa Sœur, avec l'Infante & l'Infant d'Espagne. I. 44. Sa mort. I. 90.

Lorraine, (Catherine de) Duchesse de Nevers ; sa mort. I. 69. Son Epitaphe. 379.

Louanges excessives : on désoblige en les donnant. II. 100.

Louïs XIII. Son Mariage I. 48. Il prend la ville de S. Jean d'Angely. 90. Il assiege Montauban, *ibid.* Il réduit la Rochelle. 149. Il prend sous sa protection le Duc de Nevers, & secourt Mantoue. 150. Il déclare la guerre à l'Espagne, *ibid.* Sa maladie. 257. Sa mort. 258.

Louis XIV. Son baptême I. 257. Il tient son Lit de justice au Parlement, 259. Description de cette cérémonie. 260.

Louis de Bourbon, Comte de Soissons, protége l'Abbé de Crosilles, I. 82. puis l'abandonne. 83.

Louvigny. (Roger de Gramont, Comte de) I. 85. Son Portrait. II. 183.

Lucé. (le Baron de) I. 16.

Luçon. (M. de) I. 53.

Luxe. (mort des Barons de) I. 45.

Luynes. (mort du Connétable de) I. 91.

M.

MAchault. (François) I. 33. 37.

Madelenet. (Gabriel) I. 370.

Mairet. II. 223.

Maison illustre de la Province de Touraine. I. 158.

Maistre, (Autoine le) Frere de M. de Sacy. I. 334.

Maladie contagieuse à Paris I. 85.

Mambrun, (Pierre) Jésuite, I. 337.

Manége ; François qui s'y sont distingués. III. 209.

Mangot, (Claude) Garde des Sceaux. I. 53.

Manſard. III. 198.

Marandé. (Léonard de) II. 130.

Marbeuf. (Pierre de) I. 79.

Marca, (Pierre de) Archevêque de Toulouſe. I. 327. Ses réponſes ſur les cinq propoſitions & ſur la Doctrine de S. Auguſtin. II. 19. *V. le dénombrement.*

Marcaſſus. (Pierre de) I. 79. *V. le dénombrement.*

Marets. (Roland des) I. 331.

Marets de ſaint Sorlins. (Jean des) I. 186. 334.

Marin le Roi de Gomberville. I. 38. 334.

Marolles, (Claude de) Pere de l'Abbé, lieu de ſa naiſſance. I. 2. Son combat à la lance contre Liſle-Marivault. 384. Qui il épouſa *ibid.* Ses occupations. 4 Il fait un voïage en Savoie. I. 10. En Hongrie. 11. Il eſt Lieutenant Colonel des cent Suiſſes de la Garde, 25. Maréchal de Camp pour les Tenans du Carouſel de la Place roïale. 40. Il s'attache à M. de Nevers, & prend la conduite de ſon Fils aîné. 46. Il le ſuit en Champagne. 53. Il ſe charge du Gouvernement de ſon ſecond Fils *Charles Monſieur.* 101 On le fait Maréchal de Camp dans l'Armée d'Italie, envoïée au ſecours de Mantoue. 146. Combat en retraite. 148. Il ſe remarie. 157 Sa mort. 187. Son éloge. II. 178. Son Epitaphe 179.

Marolles (Michel de) Abbé de Baugerais & de Villeloin. Ses Parens. I. 2. Sa naiſſance. 4. A quoi on le deſtinoit. 6. Ses premieres inclinations. 7. Son Pere obtient pour lui l'abbaïe de Baugerais 9. Son éducation. 13. Sa mere le mene à Paris. 30. On le fait étudier au Collége de Clermont & dix-huit jours après à celui de la Marche. 34. Ses Compagnons d'étude 37. 57. Il eſt interrogé par le Garde des Sceaux, au ſujet de la retraite de ſon Pere. 54. Sa ſortie du Collége. 56. Il retourne dans ſa Province & revient à Paris au Collége de Navarre. Il fait ſa Philoſophie ſous Cecilius Frey. 65. Il s'applique à la Théologie. 75. Il forme avec ſes amis une eſpece d'Académie. 77. Petites Comédies qu'il fait pour les Enfans de M. de Nevers. 102. Sa Traduction

de Lucain. 105. De la Semaine sainte. 129. Il prend la résolution de se retirer de la Cour, & pourquoi. 131. Il obtient l'Abbaïe de Villeloin. 141. Il en met les Titres par ordre. 144. On lui propose l'Archevêché d'Aix. 145. Il continue l'Histoire Romaine de M. Coeffeteau. 151. Sa Bibliothéque. 153, & 198. Il recherche les Titres de ses deux Abbaïes, & ceux de sa Famille. 154. Son démêlé avec l'Archev. de Tours, au sujet du pouvoir de bénir les Ornemens d'Eglise 165. Son entretien avec M. de S. Cyran, qui lui fait connoître le danger des Charges épiscopales. 172. Il presse peu le traité pour l'Evêché de Luçon. 174. Il n'en conçoit pas de grandes espérances. 185. Il travaille aux Titres de plusieurs Familles nobles de sa Province. 193. La petite vérole le met en danger de mort. 195. Sa laideur extrême après cette maladie. 196. Il écrit l'Histoire de Touraine. 200. Il fait l'inventaire des Titres de la Maison de Nevers. 219. Il se lasse des plaisirs de la Cour. 240. Sa Version des Pseaumes, & des Heures de N. D. 286. Seconde édition de son Lucain. 323. Il donne la Traduction de Virgile. 324. celle du N. Test. 329. de Lucrece. 353. d'Horace. 355. 364. des Epîtres & des Evangiles. 367. de Perse & de Juvenal. 368. de Catulle. 371. de Tibulle, & de Properce, *ibid.* Troisieme édition de Lucain, augmentée, *ibid.* Sa Version du Breviaire Romain. 372. de Martial *ibid.* Ses explications sur des Figures, qu'il intitule le *Temple des Muses*. 374. Sa franchise & son ingénuité. II. 77. Raisons pour lesquelles il a mieux aimé traduire, que composer. 125. Son tempérament, ses inclinations & ses mœurs. 139, & *suiv.*

Marolles, (Louis de) Frere puiné de l'Abbé. Sa naissance. I. 5. A quoi on le destinoit. 6. Différence de ses inclinations & de celles de son Frere 7. le Duc de Mayenne le demande pour Page. 8. Il épouse *Jeanne de Menou* après la mort de Claude de Rochefort, sa premiere Femme. 155. Sa mort. 386 Son caractere, *ibid.*

Marsay. (Seraphin le Bossu, Seigneur de) II. 194.

Martial, (Traduction

de) par l'Abbé de Marolles. I. 372. Ce Poète est peu estimé d'un Professeur. II. 229. Sacrifice qu'en fait tous les ans un Italien aux Mânes de Virgile & de Catulle, *ibid.* Sentimens de plusieurs Auteurs sur Martial, *ibid.*

Massac. (Ange) I. 38.

Masson. (Louis) I. 77.

Mathématiques. Espece d'Académie de Mathématiques chez M. le Pailleur. II. 116.

Maucroix. (François de) I. 335.

Maulevrier. (Côme, Marquis de) II. 202.

Maurier. (Benjamin du) I. 337.

Maury (Jean) I. 353.

Mazarin, (Jules) Cardinal. Arrêt du Parlement rendu contre lui, & vente de sa Bibliothéque. I. 365. Sagesse de son ministere. 393.

Meige, Pédagogue. Son caractere & sa mauvaise humeur. I. 34.

Melan, (Claude) Graveur. III. 201.

Menage. (Gilles) I. 182. II. 221.

Menardiere. (de la) I. 335.

Menou, (René de) sieur de Charnisay. I. 63.

Mentel. (Jacques) II. 217.

Mercier. (Nicolas) I. 337.

Mezeray. (Eude de) I. 345. *V. le dénombrement.*

Milletiere. (Theophile Brachet de la) I. 243. 368. Ses opinions sur la réunion des Protestans. II. 59. Sur l'infaillibilité de l'Eglise catholique. 60. Sur la transubstantiation, *ibidem.* Réflexions sur son dessein de la réunion. 234.

Moine, (Pierre le) Jésuite. I. 336.

Molé, (Mathieu) premier Président: sa place au Lit de justice. I. 261. Sa harangue au Roi. 270. II. 228.

Monmaur, (Pierre) surnommé le Grec. I. 64.

Montauban, (de) Avocat au Parlement. I. 336.

Montholon. (François de) I. 218.

Montrésor. (M. de Bourdeilles, Comte de) I. 158. II. 190.

Montreuil (de) I. 335.

Morin. (Jean Baptiste) II. 122.

Moret, (Antoine de Bourbon Comte de) Fils naturel de Henri IV. Il étudie au Collége des Jésuites. I. 72. On lui donne pour Précepteur M. de Lingendes. 81. Sa mort. 150.

Mothe le Vayer. (Fran-

çois de la) I. 369.

Mouchi, (le Comte de) sa Traduction en Vers, des Odes d'Horace. I. 366. Son éloge II. 227.

Moui, (Claude de) Veuve de Henri de Lorraine, Fondatrice & Supérieure des Religieuses du S. Sepulchre à Charleville. I. 122.

Muet (Pierre le) Architecte. III. 198.

Musique françoise. III. 206. François qui s'y sont distingués. 207.

N.

NAnteuil, (Robert) Graveur III. 201. *V. le dénomb.*

Naudé. (Gabriel) I. 362. *V. le dénombrement.*

Nemours. (Charles Emmanuel de Savoie, Duc de) I. 10.

Nemours, (Henri de Savoie, Duc de) ses Ballets, I. 114. 132. 237. 240. Son sentiment sur la décoration des Théâtres 135.

Nemours, (Henri de Savoie, Duc de) sorti de l'Etat ecclésiastique pour en embrasser un autre. II. 110.

Nevers (les Princes de) Voïez *Gonzagues*.

Nevers. Description de cette Ville. I. 201. Familles qui possederent le Comté de Nevers. II. 95. Sépulture des Princes de cette Maison. I. 222.

Nicole. (Jean) I. 37. *V. le dénombrement.*

Noces de Village. I. 25.

O.

OBservations sur une Image miraculeuse de N. D. des Victoires. I. 97. Sur la décoration du Théâtre. 135. Sur une Relique du Sang de J. C. 231. Sur le Chef de S. Jean. 248. Sur les Images dans les Eglises. 275. Sur l'Astrologie judiciaire. 278. Sur le flux & le reflux 281. Sur les cérémonies des Païens, sanctifiées par la Religion chrétienne. II. 2. Sur la méthode de prêcher. 17. Sur la Jurisdiction épiscopale. 28. Sur Siméon le Stylite. 33. Sur la créance de l'Eglise touchant l'Assomption de la Vierge. 37. Sur les trois Personnes, qui portent le nom de Magdelaine dans le N. Test. 41. Sur sainte Anne, Mere de la Vierge. 47. Sur S. Denys de Paris, & sur l'Aréopagite. 51. Sur les abus dans la Noblesse. 88. Sur la Traduction des Poëtes, en Prose. 130. Sur les Langues des Nations, 135.

Observations, sous le titre de Discours, sur l'injustice de ceux, qui appellent Paris & les François Barbares, & sur la legéreté qu'on reproche aux François. 256.

De M. de Sorbieres, pour montrer, que Paris & les François ne sont pas tout-à-fait exempts de barbarie. 338.

Sur l'amour de la Patrie. 319

De M. de Sorbieres, en faveur des Bêtes, & du Gouvernement despotique. 383.

Sur l'excellence de l'Homme par-dessus les autres animaux. 397.

Sur les avantages que le Gouvernement monarchique a sur le despotique. III. 1.

De M. de Sorbieres, en faveur de la fausse prudence du siecle. 21.

Sur le mépris qu'on en doit faire, étant très pernicieuse à l'Etat, à la bonne conscience & à la Société. 51.

Sur l'honnête Homme & l'Homme de bien. 73.

Sur la vertu. 80.

Sur l'impossibilité d'être véritablement éloquent sans être Homme de bien. 94.

Sur les Ballets. 110.

Sur la Traduction de quelques endroits difficiles des Poëtes. 157.

Ogier. (Charles) I. 362. *V. le dénombrement.*

Ordre de la Milice chrétienne sous le titre de *la Conception de la Vierge.* I. 106. Bulles & Constitutions de cet Ordre. 107.

Ordre du S. Esprit. Cérémonie qui se fait à Versailles la veille de la Pentecôte. I. 175.

Oreilles (souplesse singuliere d') I 61.

Ottius (Jean Henri) I. 332.

P.

PAgan. (Blaise François Comte de) I. 354. II. 122. *V. le dénombrement.*

Pailleur. (le) I. 354 Sa mort. 363.

Pajot I. 369.

Parabole des Vierges. Explication de cette Parabole. I. 168.

Paris (la Ville de) sans égale pour le nombre des Savans. II. 222. Si cette Ville & les François pouvent être appellés Barbares. 256. De l'excellence de cette Ville entre toutes celles de l'Europe. III. 194.

Pascal. (Blaise) II. 116

Patin. (Guy) II. 207.

Pautr

Pautre. (Antoine le) III. 198.

Peintres françois. III. 200.

Pelletier. (Pierre du) I. 331. *V. le dénombrement.*

Pelliſſon Fontanier. (Paul) I. 373. *V. le dénombrement.*

Perier (Charles du) I. 337. *V. le dénombrement.*

Perron. (le Cardinal du) I. 59.

Perron, (Jacques le Noel du) Evêque d'Angoulême. I. 57. *V. le dénombrement.*

Petau. (le R. P. Dom.) I. 19.

Petau. (Denys) I. 19. 76. Sa mort. 362. *V. le den.*

Peyrere. (Iſaac la) Son opinion des Préadamites. II. 63. Réponſes de différens Auteurs à ſon Livre des Préadamites. 234. *V. le dénomb.*

Pietre. (Germain, & Simon) II. 111. *V. le dénomb.*

Pleſſis de Richelieu. (Henri du) I. 19.

Pleſſis de Richelieu (Dom Alphonſe du) Archevêque d'Aix & Cardinal de Lyon. I. 19.

Pleſſis de Richelieu, (Armand Jean du) Cardinal. Sa maladie. I. 254. Son voïage par eau, de Lyon à Paris, & ſon eſcorte, *ibid.* Sa mort. 256. Son Portrait. II. 209.

Pologne (la) ravagée par les Tartares & les Coſaques. I. 382. Réduite à l'extrêmité par les Suédois. 394.

Pongibaud. (M. le Comte de) II. 190.

Porte, (la) fameuſe Comedienne. I. 58.

Port-roial : (Meſſieurs de) leurs Traductions. I. 355. II. 127. Leurs ſentimens & ceux qu'on leur prête. 128. Ils condamnent les cinq Propoſitions en quelques Livres qu'elles ſe trouvent. 129. Conduite de leurs Adverſaires. 248.

Pouſſin. (Nicolas) III. 201.

Prâlain, (Roger de Choiſeul, Marquis de) II. 186.

Prat. (Antoine du) I. 378.

Preaux. (Meſſieurs de) I. 163. II. 197.

Priezac. (Daniel de) I. 333. *V. le dénombrement.*

Priſonniers délivrés après la mort du Card. de Richelieu. I. 256.

Propoſitions. (queſtions ſur les cinq) II. 21. On les condamne en quelques Livres qu'elles ſe trouvent. 129. Obſervations ſur ce qui fait la diviſion qu'elles occaſionnent. 249.

Puy, (Pierre du) Sa mort. I. 360. Son éloge. 361.

Puy, (Jacques du) Prieur

de S. Sauveur, reste, seul, Garde de la Bibliothéque du Roi, après la mort de son Frere. I. 361. Son Testament. II. 218. Ses Amis. 220.

R.

RAbel, Peintre. I. 64.

Racan. (Honorat de Beuil, Marquis de) II. 223. 231. *V. le dénombrement.*

Reflexions sur le Livre de la fréquente Communion. I. 273. Sur les avantages de la vie privée. 215. II. 24. Sur l'inutilité de dédier les Livres aux Grands, & d'y faire mention des Auteurs contemporains. I. 364. Sur les causes du péché. II. 71. Sur la brièveté de la vie pour les Sciences. 73. Sur la nature de l'ame, *ibid.* Sur l'instabilité des Ouvrages de l'Art & de la nature. I. 37.

Rejouissances en Espagne & en France pour la Canonisation de sainte Therese. I. 95.

Rethelois, (les Princes) *voïez Gonzagues.*

Retz, le Cardinal de) arrêté prisonnier au Louvre & conduit à Vincennes. I. 367. *V le dénombrement.*

Revol. (Louis de) I. 78. 178. 185. *V. le dénomb.*

Rigault. (Nicolas) I. 361.

Roberval. (Gilles Personne de) II. 122. *V. le dénombrement.*

Rochefort, (Claude de) Baron de Luçai. I. 16. II. 181.

Rochefoucault. (M. de la) II. 196. *V. le dénomb.*

Rochelle (prise de la) I. 149.

Rohan (Anne de) I. 332. *V. le dénombrement.*

Roi, (Jacques le) Archevêque de Bourges. I. 209.

Rougeaut (Nicolas) I. 355.

Ruvigni. (M. le Marquis de) II. 205.

S.

SAint-Aignan. (le Comte de) I. 158. Ancienneté de sa Noblesse. II. 193. *V. le dénombrement.*

Saint-Amand (Marc Antoine de Gerard, sieur de) I. 77. II. 231. *V. le dénomb.*

Saint-Aubin. M. le Maistre de Sacy. II. 131.

Sainte-Marthe, *voïez Marthe.*

Sainte Maure, (Léon de) Comte de Jonzac. II. 78.

Saint-Germain Beaupré. II. 188.

Salles (François de) Evêque de Genêve. Sa mort. I. 103.

Salmonet, (Robert de Mentet de) attaché au Cardinal de Retz. I. 244. Après la disgrace de ce Cardinal, il se retire chez l'Abbé de Marolles. 367. *V. le dénomb.*

Sanson, Géographe. II. 114. III. 208.

Savary (Messieurs de) Seigneurs de Lancosme. II. 203.

Saumaise. (Claude) Sa mort. I. 363.

Scaliger, (Jules César, & Joseph) non Originaires des Princes de l'Escale. II. 87.

Scaron. (Paul) I. 356. II. 225. 231. *V. le dénomb.*

Scipion de l'Escale. II. 87.

Scudery. (Mademoiselle de) I. 334. II. 221. *V. le dénombrement.*

Sculpteurs célebres de Paris. III. 205.

Segrais. I. 335. *V. le dénombrement.*

Seguier, (Pierre) Chancelier de France. Sa place dans le Lit de justice. I. 261. Sa Harangue au Roi 264.

Senault, (Jean François) Général de l'Oratoire. I. 335.

Servin, (Louis) mort subitement aux piés du Roi, I. 137.

Sirmond (Jacques) Jésuite. I. 76. Sa mort. 362. *V. le dénombrement.*

Sompy. (Danse des Filles de) I. 120. Fondation pour y en marier soixante. 121.

Sorbieres. (Samuel de) I. 334. Voïez ci-dessus *Observations.*

Sorel. I. 331.

Sonnet sur la mort de Madame de Nevers. 71. Sur celle d'une petite Fille de cinq ans. 348. Pour la Reine Christine de Suede. II. 336.

Tallemant. (François) II. 125.

Tallemant. (Paul) I. 335. II. 205.

Talon, (Omer) Avocat général. Sa Harangue au Roi tenant son Lit de justice. I. 264

Talon, (Denys) il soutient l'appel comme d'abus, fait par 65 Docteurs, de l'Election & du choix des Commissaires nommés pour l'examen d'une Lettre de M. Arnauld. II. 259.

Tarots. (jeu des) I. 213.

Taupinamboux, (Baptême de six) tenus sur les Fonts par le Roi. I. 45.

Testu (M. l'Abbé) I. 335.

Theron, (le P.) Jésuite I. 337.

Theſes ſoutenues au Collége des Jéſuites par Meſſieurs de Verneuil, & de Moret, en préſence du Roi. I. 114.

Thou & *cinq Mars* (Meſſieurs de) décapités à Lyon. I. 212.

Touraine. Maiſons illuſtres de cette Province. II. 79. Gens de Lettres qu'elle a produits. 82.

Tours (Deſcription de) I. 25. Etabliſſement des Jéſuites en cette Ville. 171.

Tranquillité de l'Ame, en quoi elle conſiſte. II. 26.

Triſtan l'Hermite. II. 224.

Vair (M. du) reçoit les Sceaux I. 48. Il les rend. 53.

Valençai, (Leonor d'Eſtampes de) Evêque de Chartres. I. 117. Meſſieurs de Valençai. II. 195.

Valeran le Comte, Comédien de l'Hôtel de Bourgogne. I. 59.

Valois, (François de) Comte d'Alais. II. 184.

Valois (Henri de) I. 336. III. 357.

Valois (Adrien de) I. 336.

Vardes. (le Marquis de) I. 282. II. 213.

Vaſſeur. (le P. le) I. 337.

Vauberault. (M. de) I. 16.

Vautier, (François) premier Medecin du Roi I. 321.

Vendome (le Duc de) arrêté au Louvre. I. 47.

Verdus (François du) I. 378.

Vergier de Hauranne. Voïez *S. Cyran*.

Verneuil, (Henri, Duc de) Frere naturel du Roi. I. 71. 114.

Videl. (Louis) I. 334.

Vie champêtre. I. 21.

Vigenere (Blaiſe de) I. 345.

Viger. (François) II. 9.

Vigne. (Michel de la) I. 321.

Vignon, Peintre. III. 202.

Vivier, (le P. du) Minime. I. 100.

Voiture (Vincent de) I. 312.

Voyer vicomte de Paulmi (Maiſon des) I. 161. II. 196. *V. le dénombrement*.

Witz. I. 332.

Yveteaux. (Vauquelin des) I. 336. *V. le dénombrement*.

Fin de la Table des Matieres.

Bibliothèque
rsité d'Ottawa
Échéance
i rapporte un volume
dernière date timbrée
devra payer une amen-
cents, plus deux cents
e jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.

FEB 25 1970
EB 5 1971

a39003 009546127b